This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06822854 7

LE DÉISME

RÉFUTÉ

PAR LUI-MÊME:

PARTIE I.

ZET
1705
Berger

Bergier, Nicolas Sylvestre.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME;
OU

EXAMEN des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. ROUSSEAU, en forme de Lettres.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
21948B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1947

faveur de la Religion, qui ſe trouvent chez le même Libraire.

EXPOSITION des preuves les plus ſenſibles de la véritable Religion, par le Pere Buffier, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

La Foi juſtifiée de tout reproche de contradiction avec la raiſon, & l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raiſon dans ſes raiſonnemens contre la révélation, avec une analyſe de la Foi, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Lettres Critiques ſur divers écrits de nos jours contraires à la Religion & aux mœurs, 2 vol. *in*-12. 4 l.

Principes fondamentaux de la Religion, ou Catéchiſme de l'âge mur, 1 vol. *in*-12. p. p. 1 l. 10 ſ.

Recueil des Ouvrages compoſés en faveur de la Religion, par M. Papin, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 ſ.

La ſeule Religion véritable, démontrée contre les Athées, les Déiſtes & tous les Sectaires, par le P. Lefebvre, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5

Traité de la vérité de la Religion Chrétien par Abbadie, 4 vol. *in*-12.

AVERTISSEMENT.

CET Ouvrage étoit achevé dès la fin de 1763, peu de temps après que la Lettre de M. Rouſſeau à M. l'Archevêque de Paris eut commencé à ſe répandre, & il fut annoncé dans le Journal Helvétique du mois de Mars 1764, à l'inſçu de l'Auteur. L'éloignement où il eſt de Paris, la difficulté des correſpondances, l'examen ſévere qu'il a ſouhaité que l'on fît de ſon travail; divers contretemps ſucceſſifs ont ſuſpendu l'exécution d'un engagement formé ſans ſa participation. S'il avoit eu l'ambition de faire du bruit en écrivant contre un homme célébre, il auroit lieu d'être mortifié de ce retard. La curioſité a eu le temps de ſe rallentir, & plu-

ſieurs réfutations de paroître. Ces inconvéniens ne ſont pas cependant ſans quelques compenſations : *les Lettres écrites de la Montagne* qui ont paru pendant l'impreſſion de cet Ouvrage, ont donné lieu à une augmentation qui le rend plus complet. Dailleurs le preſtige du ſtyle de M. Rouſſeau étant un peu diſſipé, & le premier enthouſiaſme des Lecteurs réfroidi, c'eſt le moment de la diſcuſſion & de la vérité ; il faut être de ſang-froid pour peſer des raiſons. On ne ſe flatte point d'exciter l'attention de M. Rouſſeau, une plume vulgaire ne peut atteindre juſqu'à lui. Si cependant, contre toute apparence, il jugeoit à propos de faire quelques obſervations ſur les raiſonnemens qu'on lui oppoſe, il n'attendra pas long-temps la réponſe.

On a donné à cette réfutation la forme de Lettres adreſſées à lui-

même, parce qu'elle a ſemblé propre à mettre plus de vivacité & d'intérêt dans le ſtyle. Au reſte, on proteſte ici que ſi l'on a laiſſé échapper quelques expreſſions qui paroiſſent choquantes à M. Rouſſeau, elles ne doivent être imputées qu'à la chaleur polémique, & non à aucun deſſein de l'offenſer perſonnellement, ni de porter atteinte à l'eſtime qui ſeroit dûe à ſes talens, s'il vouloit en faire un meilleur uſage.

TABLE DES LETTRES

Contenues dans les deux Parties.

PREMIERE PARTIE.

LETTRE I. *Sur la poſſibilité d'une révélation ſurnaturelle.* page 1
LETTRE II. *Sur la néceſſité d'une révélation ſurnaturelle.* 55
LETTRE III. *Sur l'exiſtence & les preuves d'une révélation.* 107
LETTRE IV. *Sur la voie dont Dieu veut ſe ſervir pour nous faire connoître la révélation, ou ſur l'autorité de l'Egliſe.* 178
LETTRE V. *Sur la tolérance.* 221
LETTRE VI. *Sur les abus & les maux que l'on attribue à la Religion.* 265

SECONDE PARTIE.

LETTRE VII. *Sur la création & la chûte de l'homme.* page 1
LETTRE VIII. *Sur la maniere d'enſeigner la Religion, ou ſur le nouveau plan d'éducation propoſé dans Emile.* 38

TABLE.

LETTRE IX. *Sur l'accord du Chriſtianiſme avec la ſaine politique.* 69

LETTRE X. *Sur l'apologie de M. Rouſſeau.* 104

LETTRE XI. *En réponſe à celles écrites de la Montagne.* 145

LETTRE XII. 194

LE
DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME.

LETTRE PREMIERE.

Sur la poſſibilité d'une révélation ſurnaturelle.

MONSIEUR,

DANS la cauſe du Souverain qui eſt celle de l'Etat, tout ſujet eſt né ſoldat; lorſque la Religion eſt en péril, tout Chrétien eſt obligé de rendre témoignage de ſa foi (*a*); quand l'honneur d'un Corps eſt attaqué, chacun de ſes membres

(*a*) 2 *Petr.* c. 3, v. 15.

est en droit de venger sa réputation. Il semble que vous n'ayez pris la plume que pour outrager le Christianisme, le Gouvernement, le Clergé; de si puissans intérêts ne peuvent être abandonnés sans crime. Lors même que vous feignez de vouloir seulement vous défendre, vous attaquez tout le genre humain; se pourroit-il faire que personne ne se crût assez fort pour repousser des traits lancés au hazard? Persuadé que vous êtes fait pour dire au Public des vérités dures, vous ne devriez pas être surpris, si quelqu'un par reconnoissance, prenoit enfin la liberté de vous dire les vôtres.

Quelle prise ne donnez-vous pas à l satyre, par le récit burlesque de v avantures, & de ce que vous appellez bizarrerie de votre destinée (a)? Cet bizarrerie, Monsieur, n'est une énigr que pour vous; & vous pourriez trouver l'explication en vous-même, p peu que vous vouluſſiez vous exami avec impartialité. Dans vos divers (vrages, il y a ordinairement un pe bien & beaucoup de mal, quelque

(a) Lettre à M. l'Archevêque de Paris, p. 1

ſs & beaucoup d'erreurs, tout cela
êtu des plus brillantes couleurs ; il
ſt donc pas étonnant que vous ayez
des admirateurs & des ennemis, des
:tiſans & des cenſeurs, des proſpéri-
& des revers. Depuis environ vingt
:les que la place de Diogène étoit
:ante, vous vous êtes préſenté pour
ſuccéder ; qui eut oſé vous diſputer
privilége ? Comme lui vous affichez
mépris pour les hommes, la haine
ıtre leurs loix, leurs ſentimens, leurs
ges ; comme lui, ſous un extérieur
modeſtie, vous laiſſez appercevoir
fond d'orgueil & de malignité ; com-
lui, vous affectez une pauvreté faſ-
uſe. Ne pouſſons pas plus loin le pa-
èle. Eſt-ce donc une merveille que
ıs ayez été recherché à la Cour ?
ıomme que vous copiez, amuſa quel-
s momens le loiſir d'Alexandre. La
ioſité, il eſt vrai, eſt un mouvement
ſi peu durable qu'il eſt vif quelque-
; c'eſt auſſi, à le bien prendre, tout
que mérite la ſingularité.

Mais, Monſieur, ſupprimons les per-
alités. Si je commence par des repro-
s qui peuvent vous paroître offen-
s, c'eſt contre mon inclination, &

uniquement pour vous montrer qu'il
feroit pas difficile de vous répondre
le ton indécent que vous avez pris.
Dieu ne plaiſe que j'imite votre exe
ple ; je voudrois, pour l'honneur d
Lettres, pour votre propre gloire, q
vous ne l'euſſiez jamais donné. Un ſty
aigre, mordant, paſſionné, peut co
venir à ceux qui attaquent la Religio
ils ne ſont pas ſcrupuleux ſur le cho
des armes ; on ne le pardonneroit poi
à ceux qui la défendent. *Nous ſomm
également redevables aux plus ſages &
ceux qui le ſont le moins* (a). C'eſt en ſo
frant & en plaignant ceux-ci, qu'il fa
eſſayer de les guérir. Je rens juſtice
vos talens, je reſpecte les vertus mo
les dont vous faites profeſſion, j'appl
dis au zéle que vous faites paroître p
les grandes vérités de la Religion n
relle, je vous paſſe les ſaillies de v
humeur ; mais je ne dois aucun mén
ment à vos opinions. Vous me per
trez d'en démontrer la fauſſeté & les
nicieuſes conſéquences, avec tou
force dont je puis être capable.

Malheureuſement, vous n'ave

(a) *Sapientibus & inſipientibus debitor ſum*
1, 14.

moi un adverſaire fort redoutable,
ſt pour la premiere fois que j'oſe en-
r en lice. Je ſuis peut-être un de ces
iſtres en petit collet, un des ces *chétifs*
bitués de Paroiſſe que vous traitez ſi
l. Mais les qualités ſont étrangeres au
et qui va nous occuper. Fuſſiez-vous
nt fois plus grand, & moi cent fois
s petit, vous pourriez par hazard
oir tort, tandis que j'aurois raiſon.
is avoir autant d'eſprit que vous, on
peut avoir aſſez pour vous faire voir
e vous vous trompez. Non, Mon-
ur, je ne poſſéde point le talent dan-
eux d'éblouir les Lecteurs, de dégui-
lé faux ſous les apparences du vrai;
n'ai point ce ſtyle brillant, nerveux,
nchant qui vous diſtingue, ni cette
épidité qui vous fait enviſager de
g froid les conſéquences abſurdes de
principes; je n'ai pour moi que la
on & la vérité; ſi elles triomphent
une plume auſſi peu aguerrie que la
nne, elles en auront tout l'honneur.
our entrer en matiere, commençons
nous tracer un plan ſuivi des queſ-
is que nous avons à traiter, & qui
nt l'objet d'autant de Lettres. Nous
minerons dans la premiere ce que

Dieu peut ou ne peut pas nous révél
ou, ſi vous voulez, la poſſibilité d'
révélation ſurnaturelle; dans la ſeco
ſa néceſſité; dans la troiſiéme, nous
verrons l'exiſtence & les preuves; d
la quatriéme, nous chercherons qu
eſt la voie par laquelle Dieu veut nou
faire connoître, c'eſt l'autorité de l
gliſe; dans la cinquiéme, juſqu'où
tend cette autorité, & quelle doit
la tolérance en matiere de Religic
nous parlerons dans la ſixiéme des a
réels ou ſuppoſés que l'on impute à
révélation; nous diſcuterons dans la
tiéme deux dogmes particuliers que v
avez révoqués en doute, la créatio
la chûte de l'homme; dans la huitié
nous ferons quelques réflexions ſi
maniere d'inſtruire & ſur le plan d'
cation que vous propoſez; dans la
viéme, ſur l'accord du Chriſtia
avec la ſaine politique; dans la
me, ſur votre apologie & ſur les a
tions formées contre vous.

Je me propoſe de ne laiſſer
difficulté ſans réponſe, mais v
diſpenſerez, s'il vous plaît, de v
vre exactement dans vos écarts
fréquens dans les grands génies

chant, ils regardent à droite & à gauche, & cela eſt quelquefois cauſe qu'ils ne voyent plus devant eux ; pour moi qui crains de m'égarer, je m'aſſujettis à une route certaine, & je tâche de rétablir l'ordre dans une matiere où vous avez mis beaucoup de confuſion.

Examinons d'abord le principe ſur lequel porte tout votre ſyſtême de Religion, qui eſt la baſe de tous vos raiſonnemens, que ſuppoſent toujours les incrédules, & qu'ils n'ont jamais prouvé. Ce principe eſt, que Dieu ne peut nous preſcrire d'autre Religion que celle dont notre raiſon nous démontre les dogmes ; qu'il ne peut nous enſeigner une doctrine qui nous paroît abſurde & contradictoire. *Le Dieu que j'adore*, dites-vous, *n'eſt point un Dieu de ténébres, il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'uſage : me dire de ſoumettre ma raiſon, c'eſt outrager ſon Auteur* (*a*). *Je croirois plutôt à la magie*, ajoutez-vous fiérement, *que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raiſon* (*b*). Vous ne ſeriez pas le premier qui auroit crû à la magie ſans croi-

(*a*) Emile, tome 3, p. 139.
(*b*) Lettre, p. 106.

re en Dieu ; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Enfin vous déclarez nettement qu'il eſt impoſſible de croire des myſteres (*a*).

Votre axiome fondamental eſt cette propoſition : *Dieu ne peut nous révéler, & nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai.* Toute votre Lettre à M. l'Archevêque de Paris, toute la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, dont cette Lettre eſt l'apologie, ne conſiſtent qu'à développer les conſéquences de ce faux principe ; une courte analyſe convaincra le Lecteur de ce fait qu'il eſt eſſentiel d'établir.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai : comme la Doctrine Catholique ſur la chûte de l'homme & le péché originel effarouche votre raiſon, vous l'avez rejettée pour lui ſubſtituer ce dogme fondamental, *que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice & l'ordre, & qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* C'eſt ſur cette maxime que vous avez bâti votre nouveau plan d'éducation ; & vous le décla-

(*a*) Emile, tome 2, p. 322.

rez ainſi dans votre Lettre, page 15 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Un enfant n'étant pas encore capable de comprendre les démonſtrations ſur leſquelles ſont appuyées la croyance d'un Dieu, d'une vie à venir, & les principes des mœurs, vous avez conclu que l'on ne devoit en parler aux enfans que dans un âge avancé, lorſque le jugement eſt développé & la raiſon formée ; que l'éducation contraire qu'on leur donne eſt vicieuſe ; qu'il la faut changer, & ſuivre celle que vous propoſez. Emile, tome 1, page 179, tome 2, page 321. Lettre, page 25 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Or la création proprement dite, loin d'être démontrée, eſt inconcevable & ſujette à des difficultés infinies ; auſſi avez-vous travaillé à nous en faire douter. Emile, tome 3, page 86. Lettre, page 45 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Conſéquemment, vous déclarez dans votre profeſſion de foi, que vous êtes Chrétien ſelon l'Evangile, mais ſans tourmenter votre raiſon ſur ce

qui vous y paroît obſcur, que vous
nez l'Ecriture & la raiſon pour les ré
de votre croyance. Vous ſoutenez
la foi des Myſteres eſt une hypocri
que toutes les Religions qui ſe di
révélées ont beaucoup fait de mal à l
manité. Lettre, pag. 56 & ſuiv.

Nous ne ſommes obligés de croire ce qui eſt démontré vrai. Par conſéque il y a de l'injuſtice à obliger quelqu'
croire ce qui ne lui eſt point dém
tré, & à profeſſer telle Religion plu
qu'une autre : tout homme eſt en d
de penſer, de dire, d'écrire ſur la R
gion tout ce qui lui paroît vrai. D
vous invectivez contre l'intoléranc
vous propoſez un traité de paix entre
peuples de différentes Religions ; v
demandez ſur-tout que les Calvini
ſoient tolérés en France. Emile, to
3, page 172. Lettre, pages 78
ſuiv.

Dieu ne peut nous révéler, & nous devons croire que ce qui eſt démontré v
Donc c'eſt par l'examen de la doctr
que nous devons nous aſſurer ſi elle
révélée ; dès qu'elle paroît choquer
raiſon, nous ne ſommes pas obligés
la croire. Les miſſions extraordinair

les miracles peuvent être des impostures; il n'y a d'autres preuves certaines de la divinité de l'Evangile, que la pureté & la sublimité de sa morale, la sainteté & la sagesse de son Auteur. Emile, tom. 3, pag. 130 & suivantes. Lettre, pag. 98 & suiv.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui est démontré vrai. Une autorité visible pour nous enseigner est donc fort inutile; celle de l'Eglise n'est prouvée que par des sophismes & des suppositions; le peuple n'est pas en état d'examiner ces preuves; dans toutes les Religions, il est obligé de s'en rapporter à ceux qui l'instruisent. Emile, tom. 3, pag. 152. Lettre, pag. 122 & suiv.

Vous le voyez, Monsieur, par-tout vous faites de cet axiome la base de vos raisonnemens; c'est donc à en démontrer la fausseté que je dois principalement m'attacher. Ce fondement une fois détruit, l'édifice bizarre de vos idées s'écroulera de lui-même, & ne fera que jetter un peu de poussiere aux yeux du Lecteur. Pour le réfurer, il faut y opposer d'abord votre propre déclaration, & vous faire voir que selon la méthode

familiere à nos adverſaires, vous bâtiſſez toujours d'une main, tandis que vous détruiſez de l'autre.

Après avoir reconnu que les notions que nous avons de l'intelligence, de la puiſſance, de la bonté, de la juſtice de Dieu ſont très-obſcures & très-imparfaites, vous ajoutez : *Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon : mais je les affirme ſans les comprendre ; & dans le fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu eſt ainſi, je le ſens, je me le prouve : je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainſi* (*a*).

Il y aura une petite obſervation à faire ſur une de vos expreſſions, mais il n'en eſt pas encore temps.

Enfin, continuez-vous, *plus je m'efforce de contempler ſon eſſence infinie ; moins je la conçois ; mais elle eſt, cela me ſuffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui dis : Etre des Etres, je ſuis parce que tu es ; c'eſt m'élever à ma ſource que de te méditer ſans*

(*a*) Emile, tome 3, p. 88. Lettre, p. 54.

ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéantir devant toi.

Rapprochons, je vous prie, cette confeſſion ſi humble & ſi édifiante de ce que vous avez dit ailleurs, & eſſayez, ſi vous pouvez, de vous concilier avec vous-même. D'un côté Dieu eſt enveloppé d'épaiſſes ténébres : *ſon ouvrage ſe montre, mais l'ouvrier ſe cache (a). Il ſe dérobe également à mes ſens & à mon entendement (b). Je n'ai de ſes attributs aucune idée abſolue, je les affirme ſans les comprendre, plus je contemple ſon eſſence, moins je la conçois.* D'un autre côté, *le Dieu que j'adore n'eſt point un Dieu de ténébres.* Tantôt, *me dire de ſoumettre ma raiſon, c'eſt outrager ſon Auteur* : ici *le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéantir devant lui.*

Décidez-nous, Monſieur ; auquel devons-nous croire, à votre confeſſion ou à votre déſaveu ? A la premiere ſans doute. Elle eſt conforme au langage de l'Ecriture qui appelle le Dieu d'Iſraël un Dieu caché, un Dieu qui ſe tient dans *une obſcurité redoutable (c)*. Elle eſt

(*a*) Emile, tome 2, p. 214.
(*b*) Tome 3, p. 58.
(*c*) Iſaïe, c. 45, 15. Pſeaume, 17, 12.

réfléchie & appuyée ſur un examen profond des attributs de Dieu. Ce que vous avez dit contre cette ſaine doctrine, vous eſt ſûrement échappé dans des momens de diſtraction : il eſt fâcheux que vous y ſoyez ſi ſouvent retombé.

De ce témoignage éclatant que vous rendez à la gloire de Dieu, l'on peut tirer un raiſonnement fort ſimple. Selon vous & ſelon la vérité, nous ne pouvons comprendre les attributs de Dieu ; il nous les a cependant révélés, l'Ecriture ſainte les publie, les célébre en mille endroits, & jamais les hommes n'en ont eu une juſte idée que depuis que Dieu les a révélés. Dieu peut donc nous révéler ce que nous ne pouvons pas comprendre. Il y a même pluſieurs de ces attributs qu'il nous paroît impoſſible de concilier enſemble, & qui nous ſemblent contradictoires ; par exemple, la liberté de Dieu avec ſon immutabilité, ſon unité parfaite (*a*) & ſon immenſité, ſa bonté infinie & ſa juſtice : Dieu nous les a cependant révélés ; c'eſt

(*a*) Les Théologiens l'appellent *ſimplicité* ; elle exclud de Dieu, toute eſpéce de compoſition ; mais ce terme n'eſt pas uſité en ce ſens dans notre Langue.

l'Ecriture qui nous en a inſtruits ; & ſur ces objets, les Philoſophes n'ont fait que bégayer : Dieu peut donc nous révéler ce qui paroît contradictoire, ce qui révolte notre raiſon.

Ainſi, Monſieur, pour ſentir le foible de vos opinions, il ſuffit de vous rapprocher de vous-même, c'eſt la méthode que je ſuivrai conſtamment. Je prendrai donc ſouvent la liberté de vous oppoſer votre propre autorité, il n'en eſt point de plus reſpectable à vos yeux.

Ce n'eſt pas aſſez de détruire votre principe par votre propre témoignage, il faut encore l'examiner en lui-même, & démontrer la propoſition contradictoire : *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes que nous ne concevons pas & qui nous paroiſſent abſurdes.* Je vous demande pardon ſi j'emploie dans une Lettre les raiſonnemens ſerrés & concis qui ſemblent ne convenir qu'aux diſputes de l'Ecole. Il ne m'eſt point donné comme à vous d'embellir les matieres les plus abſtraites, de répandre les graces ſur des diſcuſſions épineuſes. Ami ſincére de la vérité, vous ne la goûterez pas moins ſous un air ſimple & négligé. Puiſque vous argu-

mentez quelquefois, il m'eſt permis de le faire à mon tour.

Dieu étant infini, & moi borné, je ne puis comprendre tous ſes attributs & leurs rapports, tous ſes ouvrages & leur nature, tous ſes décrets & leurs motifs: ou ſi vous voulez, je ne puis concevoir tout ce qu'il eſt, ni comment il l'eſt, tout ce qu'il a fait, ni comment il l'a fait, tout ce qu'il veut, ni pourquoi il le veut; c'eſt votre confeſſion même. Donc ſi Dieu juge à propos de m'apprendre quelque choſe ſur ſes perfections, ſur ſes œuvres, ſur ſes volontés; refuſer de le croire, parce que je ne le comprens pas, parce que cela contredit mes idées, c'eſt choquer de front la raiſon & le bon ſens.

La ſuppoſition eſt impoſſible, direz-vous; que pourriez-vous dire autre choſe? Dieu ne peut pas m'enſeigner ſur ſon être, ſur ſes opérations, ſur ſes décrets ce que je ne puis concevoir, ce qui révolte ma raiſon. Dieu ne le peut pas? J'oublie pour un moment que le contraire eſt déja établi par votre aveu; ici je me borne à demander la preuve de cette impoſſibilité, & une preuve démonſtrative. La matiere eſt ſérieuſe, il

s'agit de fixer les droits de Dieu. C'eſt à ce point que la queſtion eſt réduite entre vous & moi, ou plutôt entre les incrédules & les croyans ; dès qu'il ſera décidé, nous nous accorderons aiſément ſur le reſte.

Je demande donc, & je demanderai toujours la preuve de cette propoſition fondamentale : *Dieu ne peut m'enſeigner ce que je ne puis comprendre, ce qui contredit mes idées, ce qui me paroît abſurde.* Aurez-vous recours à la maxime triviale? *C'eſt Dieu qui m'a donné la raiſon ;* d'accord. *Il me l'a donnée pour être mon guide.* Cela eſt certain. Mais m'a-t-il promis qu'avec ce guide je verrois clair par-tout, que jamais je n'aurois beſoin d'un autre flambeau ? A-t-il ainſi renoncé au droit de m'enſeigner des choſes où ma raiſon ne voit qu'obſcurité & qui lui paroiſſent abſurdes ? C'eſt ce que ni vous, Monſieur, ni tous les partiſans de l'incrédulité, n'avez point encore prouvé ; il ſeroit temps d'y penſer. En attendant que vous y parveniez, je vais démontrer le contraire.

Dans les choſes même naturelles, où Dieu nous a donné la raiſon pour guide unique, il y a des circonſtances où nous

ne pouvons ſenſément refuſer de croire ce que nous ne comprenons pas, ce qui nous paroît abſurde, ce qui ſemble renfermer contradiction. Donc à plus forte raiſon dans les choſes ſurnaturelles, dans les choſes de Dieu, nous ſommes obligés de faire la même choſe; Dieu peut donc exiger que nous le faſſions.

La premiere propoſition devient évidente par l'exemple d'un aveugle né. Peut-il ſans folie refuſer de croire ce qu'il entend dire des couleurs & de leurs propriétés ? Cependant il n'a aucune idée claire des couleurs; loin de concevoir ce qu'on lui en dit, ces diſcours lui ſemblent autant d'abſurdités : ſelon lui une perſpective renferme contradiction. Quelle ridiculité de ſoutenir qu'une ſuperficie plate produiſe une ſenſation de profondeur ! Mettons dans la bouche de cet aveugle vos grandes maximes, elles y auront une grace admirable. *L'on ne peut autoriſer une abſurdité ſur le témoignage des hommes..... ce ſeroit ſoumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raiſon* (a). *Je croirois plutôt à la magie, que*

(a) Emile, tome 3, p. 143 & 145.

de croire des choſes contre la raiſon (a). Qu'en penſez-vous, Monſieur ? S'il croit ſur la parole de tous les hommes, malgré la répugnance de ſa raiſon, eſt-il pour cela un imbécille, un fanatique ?

Ne vous ſcandaliſez pas de cet exemple ; malgré la bonne opinion que vous pouvez avoir de votre raiſon & de la pénétration de vos lumieres, quand il s'agit de juger de Dieu, de ce qu'il a fait, de ce qu'il doit faire, vous & moi ſommes-nous autre choſe que des aveugles ? Quand nous voulons lui preſcrire un plan de conduite, il ſemble voir les Quinze-Vingts aſſemblés pour tracer des régles de perſpective. Si, convaincus de la foibleſſe de notre eſprit, nous baiſſons humblement la tête, en croyant ſur la parole de Dieu, n'eſt-ce pas la raiſon elle-même qui nous invite à rendre à Dieu ce juſte hommage, malgré les difficultés qui la révoltent ?

Vous repliquerez peut-être que le ſalut d'un aveugle n'eſt pas attaché à la croyance des couleurs. Qu'importe ? Dieu peut attacher notre ſalut à une docilité ſage & que la raiſon nous preſ-

(a) Lettre, page 106.

crit, le nierez-vous ? Or croire à la parole de Dieu, lors même qu'il nous enſeigne des choſes que nous ne comprenons pas, qui ſont contraires à nos idées, c'eſt une docilité raiſonnable & pleine de bon ſens ; cela eſt démontré par la comparaiſon de l'aveugle. Donc Dieu peut, ſans déroger aux droits de la raiſon, attacher notre ſalut à la foi ; je dis à la foi des myſteres, à la foi de pluſieurs dogmes que nous ne comprenons pas, & qui ne s'accordent point avec nos lumieres naturelles.

Envain ferez-vous une diſtinction ſubtile entre ce qui eſt incompréhenſible & ce qui paroît abſurde, entre ce qui paſſe notre raiſon & ce qui la révolte ; l'exemple cité, fait ſentir la nullité de cette réponſe. Pourquoi un aveugle né apperçoit-il des contradictions palpables dans ce qu'on dit des couleurs ? Pourquoi une perſpective eſt-elle une abſurdité ſelon ſes idées ? Parce qu'il n'en a que des notions confuſes, parce qu'il en juge par le rapport infidéle des ſens différens de la vûe. Plat & profond, ſont deux idées clairement contradictoires au jugement du tact ; cependant ces deux idées ſont étroitement liées dans la

notion d'une perſpective, celle-ci doit donc paroître à un aveugle renfermer contradiction. Donnez-lui des yeux ; la confuſion des idées & la contradiction prétendue diſparoîtront en même temps. Appliquez la même régle à nos myſteres ; ils nous paroiſſent contradictoires, quand nous en jugeons comme l'aveugle des couleurs, quand nous les comparons aux idées que nous avons des choſes naturelles, idées bornées & imparfaites, dont nous faiſons alors une fauſſe application.

Prenons pour exemple le Myſtere de la Sainte Trinité : *un ſeul Dieu en trois perſonnes.* Si nous voulons concevoir la nature & les perſonnes divines, comme nous concevons la nature & les perſonnes humaines ; il eſt certain que le Myſtere nous préſentera des abſurdités palpables. Mais voilà juſtement l'abus. Commençons par reconnoître que nous n'avons pas une idée claire de la nature, ni des perſonnes divines, alors le Myſtere n'eſt plus qu'une obſcurité. Nous ne pouvons plus affirmer qu'il renferme contradiction, puiſque nous ne pouvons y appercevoir deux idées claires évidemment oppoſées l'une à l'autre. Dès

que Dieu l'a révélé, nous devons conclure que ce qui nous y paroît abſurde & contradictoire ne l'eſt pas en effet, tout comme l'aveugle conclut ſur le témoignage des hommes, que la notion d'une perſpective n'eſt abſurde & contradictoire qu'en apparence.

Je ne crains point de bleſſer votre délicateſſe, en répétant plus d'une fois cette comparaiſon; elle eſt exactement ſemblable à celle d'un ſourd dont vous vous êtes ſervi avec ſuccès pour montrer aux Matérialiſtes le faux & le ridicule de leurs raiſonnemens (*a*). Elle ſemble d'ailleurs conſacrée par l'uſage que Jeſus-Chriſt en a fait dans l'Evangile (*b*).

Jugez, Monſieur, de ce que l'on doit penſer de cette maxime tant rebattue qui eſt la baſe de tout le ſyſtême de l'incrédulité: *Dieu m'a donné ma raiſon pour me guider; s'il m'obligeoit de la contredire, il ſe contrediroit lui-même.* La raiſon elle-même, ſans ſe contredire, peut m'obliger à croire ſur le témoignage des hommes ce qui me paroît abſurde; c'eſt le cas où ſe trouve l'aveugle: donc, à

(*a*) Emile, tome 3, p. 66.
(*b*) *Joan.* 9, 39.

plus forte raiſon, Dieu, ſans ſe contredire, peut m'obliger à croire la même choſe ſur ſon propre témoignage. En croyant alors, je ne contredis point ma raiſon, j'obéis au contraire à ſa voix & à la loi qu'elle m'impoſe; c'eſt elle-même qui m'enſeigne que je dois me fier plutôt au témoignage de Dieu qu'à mes foibles lumieres. Loin de m'interdire ainſi l'uſage de mon entendement, *j'en fais*, ſelon vous-même, *le plus digne uſage* qu'il ſoit poſſible d'en faire.

Lorſque vous demandez : *A qui croirai-je par préférence, de Dieu qui m'apprend par la raiſon les vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de ſa part une abſurdité ? ..., De quel genre ſeront vos preuves, pour me convaincre qu'il eſt plus certain que Dieu me parle par votre bouche, que par l'entendement qu'il m'a donné* (*a*) ? Je vous répons qu'il eſt faux d'abord que je vous annonce des abſurdités ; que mes preuves ſont des faits plus certains que vos raiſonnemens : nous le verrons dans la troiſiéme Lettre.

Ne penſez pas que j'aye cité le ſeul cas où le rapport des ſens & le témoi-

(*a*) Emile, tome 3, p. 140.

gnage des hommes doivent prévaloir ſur l'évidence prétendue de nos connoiſſances & les ſpécieuſes démonſtrations des Philoſophes. Zénon fait pluſieurs argumens auxquels je n'ai rien à répondre, pour prouver que le mouvement eſt impoſſible (*a*). Je fais du mouvement ou j'en vois faire ; par ce ſeul fait ſes preuves tombent & ne ſont plus d'impreſſion. Avant la découverte des Antipodes, certains raiſonneurs en démontroient l'impoſſibilité ; comment concevoir que des hommes puiſſent marcher les pieds en-haut & la tête en-bas ? La relation des voyageurs fit ceſſer les raiſonnemens & déconcerta l'incrédulité. Quoi ? dans les choſes naturelles, ma raiſon peut me tromper par une fauſſe application des principes ; & dans les choſes ſurnaturelles, qui ſont bien moins à ma portée, j'oſerai encore oppoſer la voix de ma raiſon à celle de Dieu, quand il daignera m'inſtruire ! Ah ! Monſieur, quel travers d'eſprit dans cette maniere de raiſonner !

J'ai promis une courte obſervation ſur ce que vous avez dit : *Je les affirme*

(*a*) Voyez Bayle. Dict. Crit. art. Zénon.

(les

(les attributs de Dieu) *ſans les comprendre ; & c'eſt dans le fond n'affirmer rien.* Cela eſt-il exact ? Un aveugle qui affirme, ſans le comprendre, que le ciel eſt bleu, & que le feu eſt rouge, n'affirme-t-il rien dans le fond ? Il n'affirme rien de clair, mais il affirme quelque choſe d'obſcur & qui eſt cependant vrai. Rien de ſi dangereux que d'outrer les expreſſions dans des matieres où il faut parler avec la derniere préciſion.

Quoiqu'un aveugle ne comprenne point le ſens de cette propoſition, *le ciel eſt bleu*, il juge cependant, & juge bien, ſur le témoignage des hommes, que c'eſt une propoſition vraie. Il eſt évident, ſe dit-il à lui-même, que tous les hommes ne peuvent, ſans aucun intérêt, ſans aucun motif raiſonnable, ſe réunir tous pour me tromper. Or tous ſe réuniſſent pour m'aſſurer que le ciel eſt bleu, donc cela eſt vrai. Cette propoſition qui n'eſt point démontrée ni évidente en elle-même à l'égard de l'aveugle, lui eſt démontrée par le témoignage des hommes. C'eſt ce que l'on appelle démonſtration ou évidence *extrinſéque*, évidence morale. Ces termes ne doivent effaroucher perſonne.

Il y a donc plusieurs sources de certitude ou d'évidence, plusieurs manieres d'être convaincus d'une chose que nous ne concevons pas, & qui nous paroît renfermer contradiction ; 1°. nous pouvons en être convaincus par des conséquences tirées de principes évidens. C'est ainsi, selon vous-même, que nous connoissons les attributs de la divinité que nous ne comprenons pas, & qu'il nous paroît impossible de concilier entr'eux, l'unité de Dieu avec son immensité, &c. 2°. par le sentiment intérieur. Par-là vous prouvez très-solidement aux Matérialistes l'existence, la spiritualité, les opérations de notre ame (*a*). Malgré les difficultés insolubles que l'on y peut opposer ; 3°. par l'expérience ou par le rapport de nos sens ; par cette voie, nous sommes persuadés de l'existence & du mouvement des corps, de l'étendue, quoiqu'on puisse faire contre ces vérités des raisonnemens très-capables d'ébranler cette persuasion ; 4°. enfin par des témoignages extérieurs : ainsi un aveugle né croit, sur le témoignage des hommes, l'existence des cou-

(*a*) Emile, tome 3, p. 41 & 43.

leurs & leurs propriétés, quoiqu'elles lui paroiſſent renfermer des abſurdités; ainſi encore, nous croyons ſur le témoignage de Dieu pluſieurs myſteres que nous ne comprenons pas & qui nous paroiſſent contradictoires, quand nous les comparons avec les idées que nous avons des choſes naturelles.

Dans les deux premiers cas, l'évidence eſt intrinſéque, tirée du fond même de l'objet que nous enviſageons; c'eſt ce que l'on appelle certitude ou évidence métaphyſique. Dans les deux derniers, l'évidence eſt extrinſéque; celle qui vient de nos ſens, eſt l'évidence phyſique; celle qui porte ſur le témoignage des hommes, eſt l'évidence morale. Mais dans aucun de ces cas, l'évidence ne peut entiérement diſſiper le fond d'obſcurité qui demeure toujours dans la nature ou dans la maniere d'être de l'objet; cela n'empêche pas de dire que l'objet eſt démontré, dans le premier, par des principes évidens; dans le ſecond, par le ſentiment intérieur; dans le troiſiéme, par le rapport de nos ſens; dans le dernier, par l'infaillibilité des témoignages.

C'eſt dans celui-ci ſeulement que la

foi peut avoir lieu. Admettre ce qui nous eſt évident & démontré, ou en lui-même, ou par nos ſens, ce n'eſt pas croire dans la rigueur du terme, c'eſt voir; au lieu que la foi, ſelon S. Paul, eſt la conviction de ce qu'on ne voit pas : *argumentum non apparentium* (*a*).

Il eſt néceſſaire de diſtinguer exactement toutes ces idées. La plûpart des objections des incrédules ne ſont fondées que ſur la confuſion qu'ils en font & ſur l'abus des termes. Si l'on pouvoit obtenir des Lecteurs qu'ils commençaſſent par ſe mettre au fait du langage, avant que de lire les ſophiſmes qu'on leur préſente, ils en ſeroient moins éblouis. Mais ces ſortes de diſcuſſions ennuyent; il n'y a que ceux qui cherchent ſincérement le vrai, qui ayent le courage de les ſoutenir.

Trouvez bon, Monſieur, que j'ajoute ici le témoignage d'un Ecrivain qui ne doit point vous paroître ſuſpect, quand il parle en faveur de la Religion. C'eſt Bayle, dont voici les paroles. » En un » certain ſens, il n'y a point de foi » mieux établie ſur la raiſon, que celle

(*a*) Hebr. 11, 1.

» qui eſt établie ſur les ruines de la rai-
» ſon. Je m'explique : il n'y a point de
» vérité plus certaine que celle-ci : *le*
» *témoignage de Dieu eſt préférable à*
» *celui des hommes.* Si l'on en conclut ;
» *il n'y a donc rien de plus raiſonnable*
» *que de croire plutôt ce que Dieu dit, que*
» *ce que la lumiere naturelle dicte ; il faut*
» *donc abandonner ce qu'elle dicte, qui*
» *ne s'accorde point avec l'Ecriture Sain-*
» *te.* N'établit-on pas ſon Chriſtianiſme
» ſur l'une des plus évidentes maximes
» de la raiſon ? Qu'on foule aux pieds,
» tant que l'on voudra, s'il eſt néceſſai-
» re, toutes les autres maximes de la
» raiſon, s'enſuivra-t-il que l'on établit
» ſa foi ſur les ruines de la raiſon ? Et
» ſi l'on veut accorder cette conſéquen-
» ce, afin de ne ſe point rendre difficile
» ſur les termes, ne pourra-t-on pas
» ſoutenir qu'un Chriſtianiſme établi en
» ce ſens-là ſur les ruines de la raiſon,
» eſt le véritable Chriſtianiſme, le
» Chriſtianiſme le plus raiſonnable ? » (*a*).

Selon la méthode de Bayle, je ne me rens point difficile ſur les termes. Je ne blâme point le délicateſſe de quelques

(*a*) Réponſes aux queſtions d'un Provincial, tome 3, chapitre 161.

Théologiens qui, en avouant que nos myſteres ſont *au-deſſus de la raiſon*, ne veulent point convenir qu'ils paroiſſent *contraires à la raiſon* : mais je crois avoir montré, par l'exemple de l'aveugle, qu'un dogme obſcur, impénétrable à la raiſon, ou qui eſt au-deſſus de la raiſon, doit néceſſairement nous paroître contraire à la raiſon, c'eſt-à-dire, à nos idées naturelles.

Car enfin, qu'eſt-ce que la raiſon ? C'eſt la faculté de juger des objets. Nous n'en pouvons juger que ſuivant les idées que nous en avons ; & notre jugement n'eſt certain qu'autant que nos idées ſont claires. Or nos idées naturelles étant obſcures, bornées, ſouvent fautives, elles ne peuvent nous ſervir de régle pour juger certainement de la vérité ou de la fauſſeté d'un dogme incompréhenſible. Il faut donc recourir à une autre régle, à un jugement de réflexion, que la raiſon elle-même nous enſeigne à former ainſi : Dieu ne peut ni ſe tromper, ni nous jetter dans l'erreur ; donc tout ce qu'il a révélé, eſt néceſſairement vrai : or il a révélé tel myſtere ; donc ce myſtere eſt une vérité. C'eſt préciſément le procédé de l'aveugle. La foi des

nyſtéres n'eſt donc jamais contre la raiſon; c'eſt au contraire la raiſon qui nous preſcrit cette ſoumiſſion à l'autorité divine, & c'eſt le mot de S. Paul : *rationabile obſequium* (*a*).

Vous prétendez prouver le contraire; il eſt juſte d'écouter vos objections. Vous ne m'accuſerez pas de paſſer ſur cet article, *comme ſur des charbons ardens*; nous y marcherons, Monſieur, auſſi lentement qu'il vous plaira : *ſi la ſituation eſt douloureuſe*, j'eſpére que ce ſera pour vous, & non pas pour moi.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit : *ſi la raiſon & la révélation étoient oppoſées l'une à l'autre, il eſt conſtant que Dieu ſeroit en contradiction avec lui-même* (*b*). Vous ajoutez d'abord : *voilà un grand aveu que vous nous faites-là; car il eſt ſûr que Dieu ne ſe contredit point*; après quoi vous lui adreſſez cet argument : *vous conviendrez bien, je penſe, qu'une de ces vérités éternelles qui ſervent d'élémens à la raiſon, eſt que la partie eſt moindre que le tout. Or, ſelon votre doctrine de la tranſubſtantiation, lorſque Jeſus fit la derniere Cêne avec ſes*

(*a*) Rom. 12, 1.
(*b*) Lettre, page 120.

Diſciples, & qu'ayant rompu le pain, il donna ſon corps à chacun d'eux; il eſt clair qu'il tint ſon corps entier dans ſa main; & s'il mangea lui-même du pain conſacré, comme il pût le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur?

Je répons pour Monſeigneur, ſans en avoir aucune commiſſion, ou que vous êtes mauvais Théologien, ou que vous démentez votre caractere. L'abſurdité prétendue que vous nous oppoſez, ne ſuit point du dogme de la tranſubſtantiation, mais de celui de la préſence réelle, deux dogmes fort différens. Que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie par impanation, comme l'ont enſeigné autrefois les Luthériens; qu'il y ſoit par ubiquité, comme ils le prétendent aujourd'hui; qu'il y ſoit par tranſubſtantiation, comme nous le ſoutenons, cela eſt égal, votre argument demeure le même. Si vous n'avez pas ſenti cela, vous êtes mauvais Théologien.

Mais vous pouvez avoir eu vos raiſons. En argumentant contre la tran-

ſubſtantiation, vous n'attaquez que l'Egliſe Romaine, avec laquelle vous n'avez rien à ménager ; en combattant contre la préſence réelle, vous bleſſeriez les Luthériens & l'Egliſe Anglicane, cela ne ſeroit pas prudent : on ne ſçait de qui l'on peut avoir beſoin. Ici vous démentez votre caractere : un homme auſſi intrépide que vous, Monſieur, ne doit point avoir de reſpect humain.

Oſerois-je vous demander pourquoi vous n'avez pas fait une objection ſemblable contre le myſtere de la Sainte Trinité ? Cette propoſition : *un n'eſt pas trois, & trois ne ſont pas un*, eſt auſſi claire, auſſi inconteſtable que ce principe : *la partie eſt moindre que le tout ;* la conſéquence étoit claire : donc trois perſonnes ne ſçauroient être un ſeul Dieu. Vous auriez eu la ſatisfaction de retenir plus long-temps M. l'Archevêque de Paris *ſur les charbons ardens ;* vous euſſiez mieux goûté le plaiſir de ſon embarras. Mais *par diſcrétion vous avez abrégé le moment* ; vous euſſiez pû ſcandaliſer le bon peuple de Mouthier-Travers, qui eſt peut-être aſſez Chrétien pour croire la Trinité ; & vous

vous êtes fait *une loi de ne point ſcandaliſer le troupeau dont vous êtes membre, ni par vos ſentimens, ni par votre conduite* (*a*). Cela eſt édifiant, Monſieur, ſacrifier le plaiſir de la vengeance à la crainte de ſcandaliſer, eſt un acte héroïque de vertu.

Revenons à votre difficulté. Vous comprenez ſans doute que ce principe : le tout eſt plus grand que la partie, la partie eſt moindre que le tout, a pour objet les propriétés des corps & ſuppoſe leur étendue ; rien ne peut être plus grand ou moindre ſans étendue. Si donc le corps de Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie ſans étendue, & par conſéquent ſans parties ſéparables, peut-on en raiſonner ſelon le principe qui ſuppoſe l'étendue ? Votre argument porte donc ſur une fauſſe ſuppoſition ; ce n'eſt qu'un ſophiſme ; & ce que vous faites dire à votre inſpiré (*b*), eſt une extravagance.

Comment, direz-vous, un corps peut-il être ſans étendue ? Cela ne ſe conçoit pas. Non aſſurément ; ſi on pouvoit le concevoir, ce ne ſeroit plus un

(*a*) Lettre, page 58.
(*b*) Emile, tome 3, page 139.

myſtere. Je ne comprens pas mieux comment Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, que comment trois perſonnes ſont un ſeul Dieu ; l'un & l'autre myſtere comparé aux idées que nous avons des choſes naturelles, ſemblent renfermer des contradictions palpables ; mais d'un autre côté, il eſt clair que cette comparaiſon eſt fautive. Nous ne devons pas juger de ce que Dieu fait par une puiſſance ſurnaturelle, ſelon les idées que l'expérience nous donne du cours de la nature. Dès que Dieu a clairement révélé que la choſe eſt, nous ne devons pas nier qu'elle ſoit, préciſément parce que nous ne concevons pas comment elle peut être.

Vous-même, Monſieur, concevez-vous que votre ame puiſſe être dans votre corps & en animer toutes les parties, ſans être étendue ? Quand un raiſonneur importun s'efforcera de vous prouver que cela ne peut être, vous lui répondrez : je ſuis convaincu par le ſentiment intérieur que je penſe ; & il m'eſt démontré que ce qui penſe, eſt indiviſible, & non étendu. Je ſens que mon ame eſt ce *moi* qui eſt le principe de toutes mes opérations, qui penſe, qui

veut, qui remue toutes les parties de mon corps ; & je ne conçois pas qu'elle puiſſe les remuer, ſi elle ne leur eſt intimément unie. Il y a, j'en conviens, une eſpéce de contradiction, à ſoutenir que mon ame ſoit toute entiere dans mon pied, & que mon pied puiſſe être coupé, ſans que mon ame perde rien d'elle-même. N'importe, cette contradiction apparente ne détruira jamais en moi la conviction qui vient du ſentiment intérieur (*a*).

Ce que le ſentiment intérieur fait ſur vous pour vous perſuader l'exiſtence & les opérations de votre ame, quoique vous ne compreniez pas ſa maniere d'être, le témoignage de Dieu le fait ſur moi pour me perſuader l'Euchariſtie, la Trinité, l'Incarnation & tout autre myſtere révélé que je ne conçois pas ; ai-je plus de tort que vous ?

Vainement objecterez-vous que l'étendue eſt l'eſſence même du corps, qu'il eſt donc abſurde & impoſſible que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie ſans étendue. Je vous nie tranchément votre propoſition & la conſé-

(*a*) Voyez Emile, tome 3, p. 41 & 45.

quence que vous en tirez. Je soutiens que nous ne connoissons point clairement l'essence des corps, mais seulement leurs propriétés. Nous concevons très-bien que l'étendue actuelle est une propriété des corps, sans laquelle ils ne peuvent naturellement exister; mais il est faux que nous concevions clairement que Dieu ne peut pas les dépouiller de cette propriété par miracle, & les faire subsister à la maniere des esprits, maniere qui est encore un mystere pour nous. Dieu seul connoît l'essence des choses, parce que c'est lui qui les a faites; nous n'en connoissons que les propriétés, parce que nous n'avons pas besoin d'en sçavoir davantage.

Enfin, pour achever de vous faire sentir le foible de votre objection; permettez que je rappelle encore une fois la comparaison de l'aveugle né. Cette proposition: *un corps ne peut être sans étendue, corps non étendu sont deux idées contradictoires*, lui est-elle plus évidente que celle-ci? *Une superficie platte ne sçauroit paroître profonde; plat & profond sont deux idées contradictoires; une perspective renferme donc contradiction.* Cependant l'aveugle est réduit à nier la

ſeconde ſur le témoignage des hommes, & ſa foi eſt raiſonnable ; donc, nous ſommes obligés de nier la première ſur le témoignage de Dieu, & notre foi eſt encore plus raiſonnable. De même que l'aveugle juge ſur la parole des hommes que ſa raiſon ſe trompe, que la contradiction n'eſt qu'apparente, nous devons faire la même choſe ſur la parole de Dieu ou ſur la révélation. Imaginez tant de contradictions qu'il vous plaira ſur chacun de nos myſteres, j'oſe vous défier d'en citer une ſeule que cette comparaiſon ne faſſe diſparoître.

Toute doctrine qui vient de Dieu, dites-vous, *doit porter le ſacré caractere de la divinité ; non-ſeulement elle doit nous éclaircir les idées confuſes que le raiſonnement en trace dans notre eſprit ; mais elle doit auſſi nous propoſer un culte, une morale & des maximes convenables aux attributs, par leſquels ſeuls nous concevons ſon eſſence* (*a*).

Voilà, Monſieur, en termes pompeux, une déciſion inintelligible. Qu'appellez-vous d'abord le *ſacré caractere de la divinité ?* Et quelle doit être une

(*a*) Emile, tome 3, page 137.

doctrine pour avoir ce caractere ? Vous entendez probablement qu'elle doit être claire & évidente. Dans ce cas-là, ce que Dieu nous apprend ſur ſes attributs, doit être fort ſuſpect ; puiſque, ſelon vous-même, il s'en faut beaucoup que nous les concevions clairement. Et comment des attributs, dont nous avons une idée ſi imparfaite, peuvent-ils ſervir de régle pour juger du culte, de la morale, des maximes que nous devons admettre ?

Selon ce même principe, les vérités de la Religion naturelle ne ſçauroient être des dogmes divins ; ils renferment des obſcurités ; *les objections inſolubles ſont communes à tous les ſyſtêmes* (*a*).

Si donc cette doctrine, continuez-vous, *ne nous apprenoit que des choſes abſurdes & ſans raiſon, ſi elle ne nous inſpiroit que des ſentimens d'averſion pour nos ſemblables & de frayeur pour nous-mêmes ; ſi elle ne nous peignoit qu'un Dieu colere, jaloux, vengeur, partial, haïſſant les hommes, un Dieu de la guerre & des combats, toujours prêt à détruire & à foudroyer, toujours parlant de tour-*

(*a*) Emile, tome 3, page 30.

mens, de peines, & ſe vantant de punir même les innocens, mon cœur ne ſeroit point attiré vers ce Dieu terrible, & je me garderois de quitter la Religion naturelle pour embraſſer celle-la (a).

Rien n'eſt ſi commode, pour éviter d'être convaincu de calomnie, que de s'envelopper dans des imputations vagues dont on ſe réſerve la liberté de faire quelle application l'on juge à propos. Nous ne connoiſſons aucune doctrine à laquelle le portrait que vous faites puiſſe convenir. Il ne repréſente certainement pas la Doctrine Chrétienne, & il défigure la Religion Judaïque. Jamais elle n'a cru un Dieu colere, partial, haïſſant les hommes. L'Ecriture à la vérité appelle le Dieu d'Iſraël, un *Dieu jaloux*, mais jaloux du culte qui lui eſt dû, & qui ne ſouffre point impunément qu'on le rende à de fauſſes divinités. Il eſt *vengeur* du crime, parce qu'il le punit : ces deux titres n'annoncent autre choſe que ſa ſainteté & ſa juſtice. Si les Iſraélites le nomment quelquefois *le Dieu des armées*, ils entendent ſous ce nom le Dieu qui les protége dans les combats, &

(a) Emile, tome 3, page 137.

duquel ſeul ils attendent la victoire, & non pas un Dieu qui aime la guerre & le carnage. Non-ſeulement Dieu ne ſe vante point de punir les innocens, mais il ſe plaint au contraire par ſes Prophétes de ce que les Juifs avoient l'impiété de lui faire ce reproche (*a*).

Quand même il ſe trouveroit dans l'Ancien Teſtament quelques manieres de parler qui ſemblent trop dures & peu conformes à l'idée que nous devons avoir des perfections de Dieu, l'équité demande, 1°. que l'on faſſe attention au caractere particulier du peuple à qui l'on parloit ; 2°. qu'on les confronte avec d'autres expreſſions qui les expliquent, qui nous annoncent la bonté infinie de Dieu, ſes miſéricordes, ſa tendreſſe paternelle pour ſes créatures. Mais tout eſt ſcandale pour quiconque veut ſe ſcandaliſer.

Au reſte, il n'a jamais été néceſſaire de quitter la Religion naturelle pour embraſſer la Loi de Moïſe ; celle-ci étoit faite pour les Juifs ſeuls ; &, loin d'altérer les préceptes de la Religion natu-

(*a*) Jérém. 31, 29. Ezech. 18, 2. Voyez dans la ſeptiéme Lettre, en quel ſens Dieu punit les enfans du péché de leur pere.

relle, elle les faiſoit ſouvent obſerver ſous des peines afflictives.

Votre Dieu n'eſt pas le nôtre, dirois-je à ſes Sectateurs ; celui qui commence par ſe choiſir un ſeul peuple, & proſcrire le reſte du genre humain, n'eſt pas le pere commun des hommes ; celui qui deſtine au ſupplice éternel le plus grand nombre de ſes créatures, n'eſt pas le Dieu clément & bon que ma raiſon m'a montré.

C'eſt encore ici deux imputations fauſſes. Dieu en ſe choiſiſſant un peuple, n'a point proſcrit le reſte du genre humain. Pendant tout le temps qu'a duré la Religion des Juifs, les autres Nations ont pû ſe ſauver en obſervant la Loi de nature ; & l'Ecriture, loin de nous faire douter de cette vérité, fait mention de quelques ſaints hommes qui ne paroiſſent point avoir été ſoumis à la Loi de Moïſe, témoin l'Hiſtoire de Job qui eſt appellé *Saint* dans le Livre de Tobie, & auquel l'Egliſe Chrétienne rend encore aujourd'hui un culte religieux.

Où eſt-il écrit que Dieu deſtine au ſupplice éternel le plus grand nombre de ſes créatures ? Ce dogme affreux ne peut être attribué qu'aux Sectateurs rigides de Calvin ; jamais l'Egliſe Catho-

lique ne l'a enſeigné. En violant les loix de la vérité & de la juſtice, vous me forcez, Monſieur, de manquer à celles de la politeſſe. Il eſt mortifiant pour moi d'être à tout moment obligé de vous démentir.

A l'égard des dogmes, la raiſon me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappans par leur évidence. J'ai prouvé le contraire, malgré ce prétendu arrêt de la raiſon; j'ai montré que la raiſon elle-même nous invite ſouvent à croire des dogmes obſcurs & inintelligibles.

Remarquez, je vous en conjure, qu'en rejettant les myſteres à cauſe de leur obſcurité & des contradictions que vous croyez y appercevoir, vous renverſez, par cette maniere de raiſonner, tout ce que vous avez enſeigné ſur la Religion naturelle, que vous rendez aux Athées & aux Matérialiſtes les armes que vous avez voulu leur ôter. Ils ſoutiennent, comme vous, que l'on ne doit point admettre ce que l'on ne peut comprendre, & qui ſemble renfermer contradiction : or je ne comprens point, dit un Athée, cet Etre éternel & infini, que l'on appelle Dieu; les qualités qu'on lui attribue, renferment contradiction;

donc je ne dois point l'admettre. Je ne comprens point, dit un Matérialiſte, cette ſubſtance que l'on nomme eſprit : ce que l'on en dit, renferme contradiction ; je ne dois donc pas l'admettre.

Parce que je ne conçois pas comment le hazard a pu former cet Univers, il eſt ridicule de lever cette difficulté par l'exiſtence ſuppoſée d'un Etre que je ne conçois pas davantage : c'eſt le raiſonnement d'un Athée (*a*). Parce que je ne conçois pas comment la matiere peut penſer, il eſt ridicule de lever cette difficulté par l'exiſtence ſuppoſée d'un eſprit, c'eſt-à-dire, d'un Etre que je ne conçois pas davantage : c'eſt le raiſonnement d'un Matérialiſte (*b*). Parce que je ne conçois pas ce que Dieu eſt, ni ce qu'il exige de moi, il eſt ridicule de lever cette difficulté par une révélation que je ne conçois pas davantage : c'eſt le raiſonnement que vous faites & qui vous ſert de principe. Vous traitez les deux premiers d'extravagance, & vous avez raiſon ; le troiſiéme eſt-il plus ſenſé ?

Vous oppoſez au ſecond l'exemple

(*a*) Penſées Philoſophiques, n. 15.
(*b*) Emile, tome 3, p. 66.

d'un ſourd qui ne veut pas admettre, pour expliquer le frémiſſement d'une corde, le ſon qu'il ne conçoit pas : nous vous oppoſons l'exemple d'un aveugle qui nie l'exiſtence de la lumiere & ſes effets, parce qu'il ne les conçoit pas ; faites-nous la grace de montrer la différence.

Reconnoiſſez enfin, Monſieur, la bizarrerie de votre ſyſtême : vous convenez de la foibleſſe de nos lumieres, de l'inſuffiſance de la raiſon pour nous conduire : *trop ſouvent, dites-vous, la raiſon nous trompe ; nous n'avons que trop acquis le droit de la récuſer* (*a*) : *jamais le jargon de la métaphyſique n'a fait découvrir une ſeule vérité* (*b*) : *les objections inſolubles ſont communes à tous les ſyſtêmes* (*c*) : & , par une contradiction inconcevable, vous reclamez ſans ceſſe l'autorité & les droits de la raiſon.

Convaincu de ſes égaremens, vous fondez ſur le ſentiment intérieur les grandes vérités de la Religion naturelle, vérités auxquelles la raiſon oppoſe des difficultés inſolubles ; faites-y attention,

(*a*) Emile, tome 3, p. 91.
(*b*) *Ibid.* p. 48.
(*c*) Page 30.

je vous prie : en cela vous agiſſez très ſenſément ; & *ma régle*, ajoutez-vous, *de me livrer au ſentiment plus qu'à la raiſon, eſt confirmée par la raiſon même* (*a*). Rien de mieux. Selon la même méthode, convaincus, comme vous, non ſeulement des erreurs de la raiſon, mais encore de l'illuſion qu'elle peut faire au ſentiment intérieur, nous établiſſons ſur la parole de Dieu les vérités de la Religion révélée ; & *notre régle*, diſons-nous, *de nous fier au témoignage de Dieu plus qu'à la raiſon, eſt confirmée par la raiſon même*. En quoi notre procédé eſt-il différent du vôtre ?

Je dis que la raiſon peut faire illuſion au ſentiment intérieur ; car vous vous ſouvenez que c'eſt toujours *la raiſon qui ſert d'arbitre entre le ſentiment intérieur & l'opinion* (*b*) ; par conſéquent, le ſentiment intérieur n'eſt ſûr qu'autant que la raiſon eſt droite ; & vous n'ignorez pas combien les paſſions peuvent affoiblir le ſentiment intérieur.

Ce que vous faites répliquer à votre raiſonneur, eſt curieux. *M'apprendre que ma raiſon me trompe, n'eſt-ce pas refuſer*

(*a*) Emile, tome 3, p. 39.
(*b*) Tome 4, p. 92.

ce qu'elle m'aura dit pour vous ? Quiconque veut récuſer la raiſon, doit convaincre ſans ſe ſervir d'elle. Car, ſuppoſons qu'en raiſonnant vous m'ayez convaincu, comment ſçaurai-je ſi ce n'eſt point ma raiſon corrompue par le péché qui me fait acquieſcer à ce que vous dites ? D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonſtration pourrez-vous employer plus évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il eſt tout auſſi croyable qu'un bon ſyllogiſme eſt un menſonge, qu'il l'eſt que la partie eſt plus grande que le tout (*a*).

Vous voulez bien, Monſieur, qu'en mettant votre réponſe dans la bouche d'un Athée, je vous la renvoye preſque mot pour mot. M'apprendre que *trop ſouvent la raiſon nous trompe, que nous n'avons que trop acquis le droit de la récuſer*, n'eſt-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous, quand vous me prouvez la Religion naturelle par des raiſonnemens ? Quiconque veut récuſer la raiſon, doit convaincre ſans ſe ſervir d'elle. Car, ſuppoſons qu'en raiſonnant, vous m'ayez convaincu, comment ſçaurai-je ſi ce n'eſt point ma

(*a*) Emile, tome 3, p. 142.

raiſon abuſée qui me fait acquieſcer à ce que vous dites ? D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonſtration pourrez-vous jamais employer plus évidente, que les axiomes que je vous oppoſe ? Il eſt tout auſſi croyable que vos ſyllogiſmes, pour prouver l'exiſtence de Dieu, ſont des menſonges, qu'il l'eſt que mes objections ſont des ſophiſmes.

Si, au lieu du *langage plein de bile & de raiſon* (*a*) que vous prêtez à l'inſpiré, vous lui aviez ſuggéré cette réponſe, convenez que ce n'eſt pas lui qui auroit joué le perſonnage le plus ridicule, & que votre raiſonneur auroit pu ſe trouver embarraſſé.

Si les vérités éternelles que mon eſprit conçoit pouvoient ſouffrir quelqu'atteinte, il n'y auroit plus pour moi nulle eſpéce de certitude (*b*). Cela eſt vrai, auſſi vous ai-je montré que ces vérités éternelles ne reçoivent aucune atteinte par la croyance de nos myſteres ; qu'il eſt faux, par exemple, que celui de l'Euchariſtie ſoit contraire à cette vérité : *le tout eſt plus grand que la partie.* La pro-

(*a*) Lettre, p. 120.
(*b*) Emile, tome 3, p. 145.

poſition

ition contradictoire que vous mettez
s la bouche de l'inſpiré, eſt un lan-
e inſenſé.

Avant que de finir, éclairciſſons les
nes une fois pour toutes ; car vous
abuſez étrangement. *La raiſon* peut
prendre en deux ſens ; ou pour *la*
on en général, c'eſt-à-dire, pour l'u-
erſalité des principes dont nous ſen-
s l'évidence ; ou pour *la raiſon en*
ticulier, c'eſt-à-dire, pour quelqu'un
ces principes clairs & évidens. La
n'eſt jamais contraire à la raiſon priſe
général, puiſqu'elle eſt toujours con-
me à ce principe inconteſtable ; qu'*il*
plus ſûr de croire à la parole de Dieu,
à nos propres lumieres. Mais ce que
oi propoſe, peut paroître contraire à
lqu'un des principes particuliers qui
us ſemblent évidens ; & cela ne doit
s nous étonner, puiſqu'en les prenant
détail, il eſt aſſez ordinaire de ne
uvoir les concilier enſemble. C'eſt ce
e l'on éprouve, quand l'on examine,
r exemple, s'il y a quelque choſe
ternel, ſi la matiere eſt diviſible à
nfini, &c. Il y a pour & contre des
iſonnemens auxquels on ne peut rien
pondre de ſatisfaiſant : vous conve-

nez vous-même de cet embarras (*a*). Alors c'eſt à la raiſon à faire le diſcernement des principes auxquels on doit s'en tenir par préférence ; ainſi vous jugez qu'il eſt plus ſûr de vous livrer au ſentiment intérieur qu'à la raiſon ; ainſi, nous concluons qu'il vaut mieux s'en fier à la révélation établie par des faits palpables, qu'à des raiſonnemens où il eſt dangereux de ſe tromper ; & que l'on ne doit pas nier un dogme certainement révélé, parce qu'il renferme des difficultés.

Nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai, ou en lui-même, ou par des preuves extérieures ; ce principe eſt inconteſtable. Il faut des motifs pour croire, & comme vous dites, *il me faut des raiſons pour ſoumettre ma raiſon* (*b*). Une foi deſtituée de preuves ſeroit un entêtement & un fanatiſme. *Nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai* en lui-même par une évidence intrinſéque & métaphyſique ; le principe eſt très-faux en ce ſens ; il s'enſuivroit que nous ne devons ajouter foi, ni au témoignage de nos ſens, ni à ceux d'autrui.

(*a*) Emile, tome 3, p. 30.
(*b*) *Ibid.* p. 129.

Nous ne pouvons croire, & Dieu ne peut nous révéler ce qui eſt incompréhenſible : autre principe faux. Ce qui eſt incompréhenſible peut cependant être démontré, ou par des principes évidens, ou par le ſentiment intérieur, ou par le rapport de nos ſens, ou par des témoignages irrécuſables, comme nous l'avons obſervé.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui répugne réellement à la raiſon ; mais il peut révéler ce qui y *répugne en apparence* ; c'eſt-à-dire, ce qui ſeroit contraire à quelqu'un des axiomes que la raiſon nous enſeigne. Dès qu'un dogme eſt certainement révélé, quoiqu'il ſemble contredire la raiſon, il eſt cependant certain qu'il ne la contredit pas, & que c'eſt notre raiſon qui ſe trompe. Il eſt beaucoup plus aiſé de nous aſſurer qu'un dogme eſt révélé, que de voir certainement s'il eſt vrai ou faux en lui-même. Nous le verrons dans la troiſiéme Lettre.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui nous paroît abſurde & contradictoire : cette propoſition eſt encore fauſſe, Dieu peut même nous l'enſeigner par les ſeules lumieres de la raiſon ; & déja nous

l'avons prouvé. La droite raiſon, qu
eſt la voix de Dieu, nous découvre e
lui des attributs qui ſemblent oppoſés
contradictoires, l'unité & l'immenſité
la liberté & l'immutabilité : donc l
révélation qui eſt auſſi la voix de Dieu
peut nous découvrir en lui d'autres attri
buts qui ſemblent oppoſés & contradic
toires, l'unité de nature, & la trinit
des perſonnes.

Une fois convaincus par des raiſon
nemens certains, que Dieu eſt tout-à-l
fois ſouverainement libre & immuable
parfaitement ſimple & préſent par-tout
nous concluons que l'impoſſibilité d'ac
corder ces perfections, vient de la fo
bleſſe de nos lumieres, & non de l
nature de l'objet : donc, pour raiſonn
conſéquemment, une fois convainc
par une révélation certaine, que Di
eſt un en nature, & trois en perſonne
nous devons conclure que l'impoſſibili
de concilier ces attributs, vient de
foibleſſe de nos lumieres, & non de
nature de l'objet.

Je crois, Monſieur, être venu à bo
de trois choſes, qu'il étoit indiſpenſab
de faire, avant que de paſſer à de no
velles queſtions. 1°. J'ai montré quel e

e principe ſur lequel vous avez conſtamment raiſonné. 2°. J'ai fait voir que vous ne pouvez le ſuivre, ſans vous contredire, & ſans donner atteinte aux vérités les plus eſſentielles de la Religion naturelle. 3°. J'ai prouvé la fauſſeté de ce principe, par l'examen des différentes eſpéces de certitude, par des exemples ſenſibles, par une réponſe ſolide à vos objections. Cette fauſſeté deviendra plus évidente encore par la preuve de fait qui doit être le ſujet de ma troiſiéme Lettre. Nous verrons que Dieu a révélé effectivement des dogmes incompréhenſibles, qui vous paroiſſent abſurdes & contradictoires, parce que vous en jugez ſelon vos idées naturelles; que cette révélation eſt revêtue de tous les caracteres d'évidence dont un fait peut être ſuſceptible. Si Dieu l'a fait, il a donc pu le faire: ſi Dieu a révélé des myſteres, nous pouvons donc, & nous devons les croire; Dieu ne les a pas révélés envain. Il ne peut pas nous être permis de rejetter ou de révoquer en doute ce que Dieu a révélé.

Dès-à-préſent, & ſans attendre cette nouvelle preuve, il eſt déja clair que votre principe étant faux, toute la doc-

trine à laquelle il ſert de baſe, ne ſçauroit être vraie ; que votre ſyſtême eſt bâti en l'air ; que plus vous avez raiſonné conſéquemment, plus vous vous êtes égaré.

Je ſuis, &c.

LETTRE II.

Sur la néceſſité d'une révélation ſurnaturelle.

IL y auroit, Monſieur, de la témérité d'examiner la maniere dont Dieu peut & doit enſeigner l'homme, ſi nous prétendions régler ſa conduite ſur nos raiſonnemens, au lieu d'appuyer nos raiſonnemens ſur ſa conduite. Ce n'eſt point à notre foible intelligence, dont vous reconnoiſſez vous-même les bornes étroites, qu'il appartient de meſurer la puiſſance, la ſageſſe, les deſſeins de l'Etre ſuprême, & l'étendue de ſes droits ſur les créatures. Mais, lorſque Dieu a daigné nous apprendre ce qu'il a fait, nous pouvons hardiment conclure qu'il a pû & qu'il a dû le faire. Cette maniere de procéder, eſt la ſeule qui puiſſe s'accorder avec le reſpect que nous devons à la divinité; ce n'eſt point néanmoins celle de nos adverſaires, ni la vôtre. Vous commencez par tracer à Dieu le plan qu'il peut & qu'il doit ſuivre; & vous en concluez qu'il l'a ſuivi. Nous

aurons ſouvent occaſion de remarquer le faux & l'irrégularité de cette méthode.

Quand nous diſons qu'une révélation ſurnaturelle étoit néceſſaire, vous comprenez qu'il n'eſt pas queſtion d'une néceſſité abſolue à laquelle Dieu ait été aſſujetti. Il lui étoit parfaitement libre de laiſſer l'homme dans l'état purement naturel, ſans autre lumiere que la raiſon, ſans autre loi que la conſcience, & de lui deſtiner des peines & des récompenſes proportionnées au bon ou au mauvais uſage qu'il auroit fait de ſes facultés. En ſuppoſant même que la nature humaine ait été créée dans un état plus parfait, élevée à une béatitude ſurnaturelle, & qu'elle en ſoit déchue par le péché, Dieu n'étoit pas obligé pour cela de la rétablir dans ſes droits par le miniſtere d'un médiateur, de lui apprendre la grandeur de ſa deſtinée, de lui impoſer de nouveaux devoirs, ni par conſéquent de les lui révéler.

Dieu pouvoit ſans doute pardonner par pure miſéricorde le péché de notre premier pere ; il pouvoit ne le punir que par les miſeres de cette vie ; il pouvoit ſe contenter de donner à la raiſon

une connoiſſance plus diſtincte des attributs de la divinité & des devoirs de la loi naturelle ; il pouvoit aſſurer la béatitude éternelle à l'homme qui voudroit profiter de ce nouveau ſecours. Quand il s'agit de la puiſſance abſolue de Dieu, qui oſera lui preſcrire des bornes, ou en fixer l'étendue ?

Mais ſi Dieu a pu ſuivre ce plan, il a pu auſſi s'en former un autre, & même pluſieurs dont nous n'avons pas ſeulement l'idée. Il a pû ne recevoir l'homme en grace qu'en vûe des mérites d'un Rédempteur Dieu & homme ; il a pu attacher l'application de ces mérites à certaines pratiques qu'il a daigné preſcrire : & il eſt clair que dans cette hypothèſe, il falloit abſolument une révélation expreſſe des deſſeins de Dieu, pour nous faire connoître les nouvelles conditions qu'il mettoit à ſon alliance.

Nous n'entrerons pas dans la diſcuſſion de ce ſyſtême divin, ſi je puis uſer de ce terme ; nous n'examinerons pas s'il eſt plus digne de Dieu, plus utile à l'homme, que tous ceux que l'on pourroit imaginer : des ſpéculations ſi ſublimes ſont au-deſſus de ma portée. Il faut ſimplifier la queſtion, autant qu'il eſt

poſſible. Nous nous bornerons donc à demander, ſi, en conſidérant l'état où l'homme étoit réduit, lorſque la révélation fut annoncée, on doit juger qu'elle eſt conforme à ſes beſoins ? Il me paroît que cela ſuffit pour établir la néceſſité d'une révélation, & qu'il n'eſt pas beſoin de chercher ailleurs que dans vos écrits, les preuves de cette néceſſité.

Après avoir expoſé ſommairement les vérités de la Religion naturelle, vous ajoutez : *il eſt bien étrange qu'il en faille une autre ; par où connoîtrai-je cette néceſſité* (*a*) ? La réponſe eſt fort ſimple ; vous la connoîtrez par votre propre expérience, & par les aveux que vous avez été forcé d'en faire.

On ne peut pas enſeigner plus hautement que vous faites l'inſuffiſance de la raiſon & les ténébres dont elle eſt environnée. *L'Etre incompréhenſible qui embraſſe tout, qui donne le mouvement au monde, & forme tout le ſyſtême des êtres, n'eſt ni viſible à nos yeux, ni palpable à nos mains ; il échappe à tous nos ſens. L'ouvrage ſe montre, mais l'ouvrier ſe cache. Ce n'eſt pas une petite affaire de*

(*a*) Emile, tome 3, p. 122.

connoître enfin qu'il existe, & quand nous sommes parvenus là, quand nous nous demandons, quel est-il? Où est-il? Notre esprit se confond, s'égare, & nous ne sçavons plus que penser (a). Il se dérobe également à mes sens & à mon entendement; plus j'y pense, plus je me confonds (b).

S'il est si difficile de connoître par les seules lumieres de la raison, l'existence de Dieu, & encore plus son essence, l'homme avoit donc besoin d'un autre secours pour y parvenir. Il étoit de la bonté de Dieu, qui veut être connu, & dont la connoissance nous est si nécessaire, de se manifester par une autre voie.

On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule; quelle solide base peut-on lui donner (c)? Philosophe, tes loix morales sont fort belles, mais montre-m'en, de grace, la sanction.

Si la raison n'est pas capable d'établir la vertu & les régles de nos devoirs sur des fondemens solides, si elle ne nous montre les loix morales que comme une

(a) Emile, tome 2, p. 313.
(b) Tome 3, p. 58.
(c) Tome 3, p. 187.

belle ſpéculation, ſans fournir aucun motif aſſez puiſſant pour nous y rendre fidéles, il n'y avoit donc rien de plus digne de la ſageſſe & de la bonté de Dieu, que de nous donner une loi plus expreſſe, & de nous engager à l'accomplir par la crainte d'une peine éternelle, & par l'eſpoir d'une récompenſe infinie.

Vous reconnoiſſez votre ignorance ſur l'économie de la vie à venir. Vous ne ſçavez *s'il y aura d'autres ſources de bonheur & de peines, que la volupté pure qui naît du contentement de ſoi-même, & le regret amer de s'être avili* (*a*). Et il faut avouer que la raiſon ſeule ne peut dévoiler ce myſtere. Mais convenez auſſi, Monſieur, que ſe ſont-là de bien foibles mobiles pour entraîner le commun des hommes. Si Dieu, par la révélation, ne nous eût rien découvert de plus après la mort, il ſeroit fort dangereux que le nombre des méchans ne s'accrût encore; que le vice ne perdît par la multitude des exemples une partie de l'aviliſſement où il nous réduit; que la volupté pure, dont la vertu remplit

(*a*) Emile, tome 3, p. 81.

une ame bien faite, ne fût bientôt regardée comme une belle chimere.

Tout le monde n'eſt pas ſuſceptible de cet enthouſiaſme dont vous êtes ſaiſi, en étalant les beautés de la vertu; pour ébranler la multitude, il faut frapper l'imagination. Le Maître divin qui nous a donné l'Evangile, a mieux connu que vous les reſſorts de notre ame; la crainte d'un feu éternel doit faire un tout autre effet que le regret de s'être avili; & vous auriez pû dire de l'Enfer à plus juſte titre, ce que vous dites du *Poul-Serrho* des Mahométans (*a*). Voilà la véritable ſanction des loix morales que la raiſon ſeule ne pouvoit découvrir.

Bientôt oubliant votre propre doctrine, vous prétendez que la raiſon nous ſuffit. *Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raiſon ſeule. Voyez le ſpectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conſcience, à notre jugement* (*b*)?

Sans relever ici vos contradictions, auxquelles il faut déſormais nous accou-

(*a*) Emile, tome 3, p. 186.
(*b*) *Ibid.* p. 122.

tumer, nous vous répondons par vos propres termes. *L'ordre de l'Univers, tout admirable qu'il eſt, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiſſances qui rendent cet ordre ſenſible, & n'ayant point appris à réfléchir ſur ce qu'il apperçoit. Ce n'eſt, ni endurciſſement, ni mauvaiſe volonté; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue les gens de cabinet. Ils ont oui parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots, ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon Créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi ſtupide, que ſeront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde & ſur la génération des choſes* (a)? Le Livre de la nature, quoiqu'ouvert à tous les yeux, ne ſuffit donc

(a) Lettre, p. 41.

pas pour inſtruire tous les hommes ; la plûpart ont beſoin d'un autre maître.

Le peuple abandonné à lui-même, écoutera-t-il mieux *la voix intérieure de la conſcience* ? Cette voix ſi ſouvent étouffée par les paſſions, par le mauvais exemple, par le préjugé, par la ſtupidité, par l'indolence, eſt-elle aſſez forte pour ſoutenir l'homme dans les ſentiers pénibles de la vertu, pour le roidir contre les répugnances de la nature ? *Rien n'eſt plus aimable que la vertu*, comme vous le remarquez très-bien ; *mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embraſſer, ſemblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, & ne ſe montre enfin ſous la ſienne qu'à ceux qui n'ont point lâché priſe* (*a*). C'eſt pour encourager l'homme à vaincre ces obſtacles, que la révélation lui met ſous les yeux de grandes leçons, de grands exemples, une grande récompenſe : heureux encore, ſi avec de ſi puiſſans ſecours, il peut triompher de ſa foibleſſe !

Ainſi, en ſoutenant l'inutilité de la révélation, perſonne n'a travaillé plus

(*a*) Emile, tome 3, p. 109.

puiſſamment que vous, à nous en faire ſentir la néceſſité. Loin de voir dans les ouvrages de Dieu l'unique objet digne de leur culte, les hommes, ſelon vous, n'y ont trouvé qu'un piége pour tomber dans l'idolâtrie. Enviſageant d'abord tous les êtres comme animés, ils ont dû ſe les repréſenter comme doués d'une puiſſance ſupérieure, comme autant de Dieux ſenſibles. *Ils n'ont pû reconnoître un ſeul Dieu que, quand généraliſant de plus en plus leurs idées, ils ont été en état de remonter à une premiere cauſe, de réunir le ſyſtême total des êtres ſous une ſeule idée, & de donner un ſens au mot (ſubſtance,) lequel eſt au fond la plus grande abſtraction.* Vous concluez que *le Polythéiſme a été la premiere Religion, & l'idolâtrie le premier culte* (*a*).

Le fait eſt certainement faux & contraire à l'hiſtoire authentique des origines du monde. Vous nous citez pour premier monument de l'idolâtrie *les Marmouzets de Laban*, ſans faire attention que vous paſſez d'un plein ſaut à l'an 2256 depuis la création.

Suppoſons votre principe vrai; voilà

(*a*) Emile, tome 2, p. 316.

donc les hommes néceſſairement idolâtres pendant des milliers d'années, à moins que Dieu n'ait daigné ſe révéler à eux dès le commencement du monde. L'Ecriture nous apprend qu'il l'a fait; il n'a pas attendu que les hommes fuſſent devenus Philoſophes pour le connoître; il a parlé à notre premier pere, & lui a donné des loix. L'idolâtrie n'a pris naiſſance que lorſque les peuples ont eu perdu de vûe cette premiere révélation.

Que dis-je, *devenus Philoſophes*? La Philoſophie a-t-elle fait connoître Dieu? Vous convenez que non, elle n'a fait que ſubſtituer l'erreur à l'ignorance; il a fallu eſſuyer tous *les bizarres ſyſtêmes de forces, de chances, de fatalité, de néceſſité, d'atômes, de monde animé, de matiere vivante, de matérialiſme de toute eſpéce.* Il a fallu attendre ſix mille ans, juſqu'à ce que *l'illuſtre Clarke, éclairant le monde, annonçât enfin l'Etre des Etres & le diſpenſateur des choſes* (*a*). Or Clarke eſt un Cathéchiſme fort à portée des ignorans. S'ils n'en avoient point d'autre, Dieu ſeroit en danger de n'être connu de long-temps.

(*a*) Emile, tome 3, p. 30.

Il ne faut aux hommes que la Religion naturelle. Mais eſt-il aiſé de la leur inſpirer? Non, & vous en avertiſſez : *ce n'eſt pas une petite affaire de ſçavoir ſeulement s'il y a un Dieu* (a). Pour cette entrepriſe, on a beſoin de longs préparatifs & de matériaux rares. Il vous faut d'abord un éléve de vingt ans, dont on ait perfectionné les organes, aiguiſé l'eſprit, étendu les connoiſſances, formé le jugement par tous les moyens que la ſagacité la plus induſtrieuſe ait pû ſuggérer, qui poſſéde déja les élémens de toutes les ſciences, les principes de tous les arts, qui ſçache tout, excepté qu'il y a un Dieu : un jeune homme que l'on ait ſoigneuſement écarté du vice, en qui l'on ait empêché les paſſions de ſe faire ſentir, qui ſoit en état de ſuivre le fil de pluſieurs démonſtrations très-ſubtiles & très-abſtraites, de comparer le ſyſtême qu'on lui propoſe avec celui des Athées, des Spinoſiſtes, des Matérialiſtes, des Septiques, des Pyrrhoniens, des Mécréans de toutes les Sectes. Enfin, l'on parvient à lui donner une Religion, que l'on appelle la *Religion*

(a) Emile, tome 2, p. 314.

naturelle ; & le miracle opéré, l'on conclut d'un air de triomphe : donc il ne faut point de Religion révélée. C'eſt une dériſion. L'on concluroit beaucoup mieux : donc il en faut une. Des prodiges tels que votre Emile, ne ſeront jamais communs parmi les hommes. Si l'on ne peut acquérir une Religion à moins de frais, les trois quarts & demi du genre humain ſont très-légitimement diſpenſés d'en avoir. Ainſi, prodiges pour prodiges, nous préférons ceux que Dieu a faits à ceux que vous voulez faire.

Ne penſez pas, Monſieur, que j'abuſe du terme, en appellant prodige un homme perſuadé de la Religion naturelle par votre méthode. Si j'avois toute la fécondité de votre éloquence, je vous rendrois avec uſure tout ce que vous avez débité avec tant d'emphaſe ſur la difficulté de diſcuter les preuves de la révélation. Pour tout ſymbole, vous prouvez trois vérités, que vous appellez vos trois articles de foi ; la premiere, qu'une volonté meut l'Univers & anime la nature ; la ſeconde, que la matiere mue ſelon de certaines loix, nous montre une intelligence ; la troi-

ſiéme, que l'homme a une ame libre & maîtreſſe d'elle-même. *De ces trois*, ajoutez-vous, *l'on déduit aiſément tous les autres* (*a*). Pas ſi aiſément; à peine le quart de vos Lecteurs ſera-t-il en état de faire cette opération métaphyſique. Le reſte prendra de la Religion naturelle ce qu'il pourra; ou plutôt, le très-grand nombre remportera pour fruit de ſa lecture, l'unique conſéquence qu'il cherchoit, que l'on peut ſe paſſer de Religion. Voilà l'important ſervice que vos Livres rendent au genre humain.

Mais ſuppoſons que vous nous ayez donné un ſyſtême de Religion complet, auquel il ne manque rien, une morale auſſi pure, auſſi parfaite que celle de l'Evangile. Je demande, 1°. pourquoi aucun des anciens Philoſophes n'eſt parvenu à en faire autant? Pourquoi il a fallu attendre ſix mille ans depuis la création, pour ſçavoir enfin de quoi la raiſon humaine étoit capable? Je vous fais, 2°. la même invitation que vous faites au Philoſophe: *vos loix morales ſont fort belles, mais montrez-nous-en la ſanction; ceſſez de battre la campagne, &*

(*a*) Emile, tome 3, p. 71.

dites-nous nettement ce que vous mettez à la place du feu éternel (a) ? Nous eſtimerons enſuite l'effet que cela pourra faire ſur le genre humain : ou plutôt nous l'avons déja vû. Je vous ſupplie, 3°. de me dire par quelle voie le peuple, les ignorans, les barbares recevront une inſtruction ſi néceſſaire, quel eſt le motif que vous ſçaurez mettre à leur portée pour les ranger ſous vos loix ? Vous le ſçavez, c'eſt ici l'écueil de la Philoſophie, c'eſt où je vous attens ; vous n'avez eu garde d'en laiſſer échapper un ſeul mot dans tous vos Livres ?

Suppoſons encore, car on ne riſque rien de multiplier les ſuppoſitions à votre gré, ſuppoſons que la raiſon puiſſe aujourd'hui vous ſuffire pour vous former une Religion pure, pour vous engager à la ſuivre, quelle conſéquence en réſultera-t-il contre la néceſſité d'une révélation ? C'eſt à cette révélation même que vous êtes redevable de vos lumieres. Si vous n'aviez pas lû l'Evangile, raiſonneriez-vous auſſi juſte ſur les attributs de Dieu ſur la régle des mœurs ? Après avoir été élevé à cette

(a) Emile, tome 3, p. 187.

École divine, vous inſultez à votre Maître, vous dites que l'on pouvoit ſe paſſer de ſes leçons. Eſt-ce dans un Chrétien inſtruit par Jeſus-Chriſt, & infidéle à ſon baptême, qu'il faut examiner la portée de la lumiere naturelle? C'eſt dans un Payen, dans celui qui n'a eu d'autre ſecours que des enſeignemens humains, que les préceptes de la Philoſophie. J'en appelle à l'expérience pour décider des connoiſſances qu'il peut acquérir ſur la Religion.

Quand il s'agit de ſçavoir ce que l'homme peut faire, la régle la plus ſûre eſt de conſidérer ce qu'il a fait. Or, qu'étoit devenue chez tous les peuples la Religion naturelle, lorſque Dieu leur envoya un Maître pour les inſtruire? Que n'ai-je ici toute la vivacité de votre pinceau, pour peindre les erreurs & les vices qui infectoient le genre humain! A ce défaut, j'emprunterai celui d'un grand Maître; le Lecteur me ſçaura gré de lui avoir préſenté un tableau parfait, au lieu de la foible ébauche que je pourrois faire.

» Les Nations les plus éclairées & les » plus ſages, les Chaldéens, les Egyp- » tiens, les Phéniciens, les Grecs, les

» Romains, étoient les plus ignorans &
» les plus aveugles ſur la Religion ; tant
» il eſt vrai qu'il faut y être élevé par
» grace particuliere, & par ſageſſe plus
» qu'humaine. Qui oſeroit raconter les
» cérémonies des Dieux immortels &
» leurs myſteres impurs ? Leurs amours,
» leurs cruautés, leurs jalouſies & tous
» leurs autres excès étoient le ſujet de
» leurs fêtes, de leurs ſacrifices, des
» hymnes qu'on leur chantoit, & des
» peintures que l'on conſacroit dans
» leurs Temples. Ainſi le crime étoit
» adoré & reconnu néceſſaire au culte
» des Dieux. Le plus grave des Philoſo-
» phes défend de boire avec excès, ſi ce
» n'étoit dans les fêtes de Bacchus, & à
» l'honneur de ce Dieu. Un autre, après
» avoir ſévérement blâmé toutes les ima-
» ges malhonnêtes, en excepte celles
» des Dieux qui vouloient être honorés
» par ces infamies. On ne peut lire ſans
» étonnement les honneurs qu'il falloit
» rendre à Venus, les proſtitutions qui
» étoient établies pour l'adorer. La Grè-
» ce, toute polie & toute ſage qu'elle
» étoit, avoit reçu ces myſteres abomi-
» nables. Dans les affaires preſſantes,
» les particuliers & les Républiques

» vouoient à Venus des Courtiſannes ;
» & la Grèce ne rougiſſoit pas d'attri-
» buer ſon ſalut aux prieres qu'elles fai-
» ſoient à leur Déeſſe. Après la défaite
» de Xercès & de ſes formidables ar-
» mées, on mit dans le Temple un ta-
» bleau où étoient repréſentés leurs
» vœux & leurs proceſſions, avec cette
» inſcription de Simonide, Poëte fa-
» meux : *celles-ci ont prié la Déeſſe Ve-*
» *nus, qui pour l'amour d'elles a ſauvé*
» *la Grèce.*

» S'il falloit adorer l'amour, ce de-
» voit être du moins l'amour honnête,
» mais il n'en étoit pas ainſi. Solon ;
» qui le pourroit croire, & qui atten-
» droit d'un ſi grand nom une ſi grande
» infamie ? Solon, dis-je, établit à Athe-
» nes le Temple de Venus la proſtituée,
» ou de l'Amour impudique. Toute la
» Grèce étoit pleine de Temples con-
» ſacrés à ce Dieu, & l'Amour con-
» jugal n'en avoit pas un dans tout le
» Pays.

» Cependant ils déteſtoient l'adultere
» dans les hommes & dans les femmes ;
» la ſociété conjugale étoit ſacrée parmi
» eux. Mais, quand ils s'appliquoient à la
» Religion, ils paroiſſoient comme poſ-

ſédés

ıdés par un eſprit étranger, & leur ımiere naturelle les abandonnoit.

? La gravité Romaine n'a pas traité ı Religion plus ſérieuſement, puiſ- u'elle conſacroit à l'honneur des)ieux les impuretés du Théâtre, & :s ſanglans ſpectacles des Gladia- aurs ; c'eſt-à-dire, tout ce qu'on pou- oit imaginer de plus corrompu & de lus barbare.

Mais je ne ſçai ſi les folies ridicules ıe l'on mêloit dans la Religion, n'é-)ient pas encore plus pernicieuſes, uiſqu'elles lui attiroient tant de mé- ris. Pouvoit-on garder le reſpect qui ſt dû aux choſes divines, au milieu es impertinences que contoient les bles, dont la repréſentation ou le ouvenir faiſoient une ſi grande partie ı culte divin ? Tout le ſervice pu- lic n'étoit qu'une continuelle pro- ıfation, ou plutôt une dériſion du om de Dieu ; & il falloit bien qu'il y ût quelque puiſſance ennemie de ce om ſacré, qui ayant entrepris de le ıvilir, pouſſât les hommes à l'em- loyer dans des choſes ſi mépriſables, : même à le prodiguer à des ſujets ſi ıdignes.

» Il eſt vrai que les Philoſophes » avoient à la fin reconnu qu'il y avoit » un autre Dieu que ceux que le vulgai- » re adoroit ; mais ils n'oſoient l'avouer. » Au contraire, Socrate donnoit pour » maxime, qu'il falloit que chacun ſui- » vît la Religion de ſon Pays. Platon » ſon Diſciple qui voyoit la Grèce & » tous les Pays du monde remplis d'un » culte inſenſé & ſcandaleux, ne laiſſe » pas de poſer comme un fondement de » ſa République, qu'*il ne faut jamais* » *rien changer dans la Religion qu'on* » *trouve établie, & que c'eſt avoir perdu* » *le ſens que d'y penſer.* Des Philoſophes » ſi graves, & qui ont dit de ſi belles » choſes ſur la nature divine, n'ont » oſé s'oppoſer à l'erreur publique, & » ont déſeſpéré de la pouvoir vaincre. » Quand Socrate fut accuſé de nier les » Dieux que le public adoroit, il s'en » défendit comme d'un crime : & Pla- » ton, en parlant du Dieu qui avoit » formé l'Univers, dit qu'il eſt difficile » de le trouver, & qu'il eſt défendu de » le déclarer au peuple. Il proteſte de » n'en parler jamais qu'en énigme, de » peur d'expoſer une ſi grande vérité à » la moquerie.

» Dans quel abîme étoit le genre humain, qui ne pouvoit ſupporter la moindre idée du vrai Dieu ! Athenes, la plus polie & la plus ſçavante de toutes les Villes Grecques, prenoit pour Athées ceux qui parloient des choſes intellectuelles ; & c'eſt une des raiſons qui avoient fait condamner Socrate. Si quelques Philoſophes oſoient enſeigner que les ſtatues n'étoient pas des Dieux, comme l'entendoit le vulgaire, ils ſe voyoient contraints de s'en dédire : encore, après cela, étoient-ils bannis comme des impies, par Sentence de l'Aréopage. Toute la terre étoit poſſédée de la même erreur : la vérité n'y oſoit paroître. Le Dieu, créateur du monde, n'avoit de Temple, ni de culte qu'en Jéruſalem. Quand les Gentils y envoyoient leurs offrandes, ils ne faiſoient autre honneur au Dieu d'Iſraël, que de le joindre aux autres Dieux. La ſeule Judée connoiſſoit ſa ſainte & ſévere jalouſie, & ſçavoit que partager la Religion entre lui & les autres Dieux, étoit la détruire (*a*) «.

(*a*) Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, deuxiéme partie, ch. 16, p. 277.

Croyez-vous, Monſieur, qu'il f
avantageux au genre humain de deme
rer plus long-temps dans un état ſi d
plorable ? Peut-il aſſez bénir la Prov
dence de l'en avoir tiré par la révél
tion ?

Vous oppoſerez peut-être à cet
peinture des déſordres du Paganiſme
ce que vous avez dit, que la croyanc
des Payens influoit peu ſur leurs mœur
Jettez les yeux ſur toutes les Nations
monde ; parcourez toutes les hiſtoire
Parmi tant de cultes inhumains & biza
res, parmi cette prodigieuſe diverſité
mœurs & de caracteres, vous trouver
par-tout les mêmes idées de juſtice
d'honnêteté, par-tout les mêmes notio
du bien & du mal. L'ancien Paganiſm
enfanta des Dieux abominables, qu'on e
punis ici-bas comme des ſcélérats, & q
n'offroient pour tableau du bonheur ſupr
me, que des forfaits à commettre, & d
paſſions à contenter. Mais le vice, arm
d'une autorité ſacrée, deſcendoit envai
du ſéjour éternel, l'inſtinct moral le r
pouſſoit du cœur des humains. En céle
brant les débauches de Jupiter, on adm
roit la continence de Xénocrate ; la chaſ
Lucrèce adoroit l'impudique Venus ; l'in

trépide Romain ſacrifioit à la Peur ; il invoquoit le Dieu qui mutila ſon pere, & mouroit ſans murmure de la main du ſien : les plus mépriſables Divinités furent ſervies par les plus grands hommes. La ſainte voix de la nature, plus forte que celle des Dieux, ſe faiſoit reſpecter ſur la terre, & ſembloit reléguer dans le Ciel le crime avec les coupables (*a*).

Ces réflexions prouvent très-bien ce dont il eſt queſtion dans cet endroit, que les ſuperſtitions payennes n'ont pû étouffer entiérement les principes de la Loi naturelle ; qu'il s'eſt trouvé de temps en temps des cœurs droits, dont la conduite reclamoit contre l'erreur publique ; mais la multitude en étoit-elle moins vicieuſe, le crime moins autoriſé par la Religion, les déſordres moins fréquens ? Je ne rapporterai pas ceux que les Apologiſtes du Chriſtianiſme ont reproché aux Payens, comme des uſages publics & journaliers. Ce témoignage vous ſeroit ſuſpect ; celui des Auteurs profanes ne le ſera pas. Vous avez lû dans Tacite, dans Suétone, dans Ammien Marcellin, les terribles effets

(*a*) Emile, tome 3, p. 98.

des ſpectacles barbares de l'Amphithéâtre ; dans Ovide, dans Juvenal, l'influence qu'avoient ſur les mœurs les obſcénités des Comédiens & des Pantomimes : dans Térence & dans Lucien, les impreſſions funeſtes que faiſoient les ſtatues & les tableaux déshonnêtes ; dans Ovide, les prieres criminelles que les Payens adreſſoient à leurs Dieux.

Voilà, Monſieur, des déſordres qu'il eſt impoſſible de révoquer en doute, & qui n'ont ceſſé qu'à la prédication de l'Evangile ; ſans cette doctrine ſalutaire, ils régneroient encore. C'eſt l'Evangile qui a fait tomber tous les Dieux l'un après l'autre ; qui a diſſipé les craintes que l'on avoit par-tout de ces êtres imaginaires ; qui a ſupprimé l'exécrable coutume de les appaiſer par des ſacrifices inhumains, par des combats de Gladiateurs, par le ſang des enfans le plus tendrement aimés. C'eſt l'Evangile qui a décrédité par-tout les oracles, les ſortiléges & tous les genres de divination, au grand dépit & au grand étonnement de la Philoſophie, qui les mettoit ſous ſa protection. Il a ſupprimé ou adouci l'eſclavage, humaniſé les Nations, reſſerré les liens de la ſociété,

rendu les Gouvernemens moins ſanguinaires. Il a retranché les dévotions licentieuſes, plus cheres aux idolâtres que leurs Dieux, ces fêtes uniquement propres à ruiner impunément les obligations du mariage, & à dégrader l'humanité. Il a éclairé également tous les hommes; il a mis la vérité à portée des peuples les plus groſſiers & de l'âge le plus tendre : un enfant de douze ans, médiocrement inſtruit de ſa Religion, en ſçait plus ſur les perfections de Dieu, ſur ſa propre deſtinée, ſur ſes devoirs, que le plus vanté des Philoſophes de l'antiquité.

A cette preuve de fait, qui ne ſouffre point de réplique, ajoutons l'aveu des Philoſophes mêmes. Si la ſeule lumiere naturelle étoit ſuffiſante pour faire connoître à l'homme tout ce qu'il lui importe de ſçavoir, ces anciens Sages, ſi appliqués à la recherche de la vérité, y ſeroient ſans doute parvenus. Ils reconnoiſſent eux-mêmes l'inutilité de leurs tentatives, & le beſoin d'une révélation divine. Perſonne n'ignore l'humble aveu qu'en a fait l'un des plus grands génies de la Grèce. Platon déſeſpere de connoître jamais l'origine & la deſtinée de

l'homme, *à moins*, dit-il, *qu'on ne nous donne une voie plus ſûre, comme quelque promeſſe ou révélation divine, afin que ſur elle, comme ſur un vaiſſeau qui ne coure aucun danger, nous achevions heureuſement le voyage de notre vie.* Si cette lumiere ſurnaturelle a été néceſſaire aux ſçavans & aux ſages, combien étoit-elle plus néceſſaire au peuple & aux eſprits bornés ?

Vous voyez, Monſieur, que les preuves de la néceſſité d'une révélation ne ſont pas auſſi légeres que vous eſſayez de le perſuader ; que vous les fourniſſez vous-même, en affectant de ne pas les voir. Notre raiſon eſt bornée, elle ne connoît qu'à grande peine les vérités qu'il lui importe le plus de ſçavoir ; il falloit une révélation pour étendre ſes lumieres. Notre raiſon eſt incertaine ; aux dogmes les plus évidens, elle trouve des difficultés inſolubles ; il falloit une révélation pour diſſiper ſes doutes. Notre raiſon eſt lente dans ſes progrès, elle a beſoin d'étude, de méditations, de recherches ; fort peu d'hommes en ſont capables, preſque tous ſont diſtraits par d'autres ſoins ; il falloit que la révélation mît la vérité à portée de tout

le monde, parce que tout le monde eſt également intéreſſé à la connoître. Notre raiſon eſt foible dans ſes efforts, quoiqu'elle ſente les avantages de la vertu, elle en eſt détournée par les paſſions; il falloit y engager l'homme par un puiſſant intérêt, par la crainte des peines, & l'eſpoir d'une récompenſe. La révélation étoit donc néceſſaire, pour rendre la connoiſſance de la vérité plus claire, plus étendue, plus certaine, plus commune, plus efficace.

Elle l'étoit encore pour nous apprendre le culte que Dieu exige de nous, pour rendre la Religion uniforme, & en faire un lien de ſociété. Cette raiſon ſera miſe dans un plus grand jour, par les réponſes que je dois donner à vos objections.

Si la Religion naturelle eſt inſuffiſante, dites-vous, *c'eſt par les obſcurités qu'elle laiſſe dans les grandes vérités qu'elle nous enſeigne : c'eſt à la révélation de nous enſeigner ces vérités d'une maniere ſenſible à l'eſprit de l'homme, de les mettre à ſa portée, de les lui faire concevoir afin qu'il les croye. La foi s'aſſure & s'affermit par l'entendement. La meilleure*

de toutes les Religions eſt infailliblement la plus claire (*a*).

J'avoue d'abord que je ne conçois pas ces paroles : *la foi s'aſſure & s'affermit par l'entendement.* La foi changée en évidence, n'eſt plus *foi*, comme je l'ai déja obſervé. Mais allons au fait.

Voici, ce me ſemble, votre raiſonnement : ſelon nous, la révélation eſt néceſſaire pour ſuppléer à la Religion naturelle ; elle en doit donc diſſiper les obſcurités : or, celle que nous citons, loin de diſſiper ces obſcurités, les augmente, en nous enſeignant des myſteres ; ce n'eſt donc pas celle dont nous avions beſoin.

Je conviens, Monſieur, que la révélation doit diſſiper les obſcurités de la Religion naturelle, autant qu'il eſt poſſible de le faire, & autant qu'une raiſon, eſſentiellement bornée comme la nôtre, peut le comporter ; mais je ſoutiens qu'il eſt impoſſible qu'aucune révélation les diſſipe entiérement, je le montrerai tout-à-l'heure. J'ajoute encore qu'une connoiſſance des vérités éternelles, auſſi claire que vous la demandez, eſt incom-

(*a*) Emile, tome 3, p. 138.

patible avec l'état d'épreuve dans lequel nous devons être sur la terre. Il seroit aussi injuste d'exiger ici-bas une vûe sans nuage de la divinité & de ses desseins, que de vouloir y jouir des récompenses de la vertu & d'un parfait empire sur nous-mêmes ; vous reconnoissez l'injustice de ce désir (*a*). La foi doit être un hommage libre & volontaire de notre esprit à la souveraine autorité de Dieu : la connoissance claire & parfaite de ses attributs & de ses œuvres, ne laisseroit plus aucun lieu au mérite ; elle ne convient tout au plus qu'à l'état de béatitude & à l'ame dégagée des liens du corps.

Mais falloit-il des mysteres ? Voilà la pierre de scandale. Oui, Monsieur, il en falloit ; & cela ne pouvoit être autrement. Il falloit nous faire mieux connoître la nature divine : or cette nature est essentiellement incompréhensible, parce qu'elle est infinie. *Notre entendement borné, ne conçoit rien sans bornes, tout ce qu'on appelle infini nous échappe* (*b*). C'est votre propre réflexion. La

(*a*) Emile, tome 3, p. 78.
(*b*) *Ibid.* p. 80.

révélation la plus claire ne peut donc abſolumunt nous faire concevoir parfaitement tous les attributs divins. Fuſſions-nous des Anges, nous ne comprendrions pas encore la nature divine. Dieu ſeul peut ſe comprendre lui-même.

Il falloit nous développer l'économie de la providence & de la vie à venir, c'eſt-à-dire, les décrets de la ſainteté & de la juſtice de Dieu : ſi ces attributs ſont eux-mêmes incompréhenſibles, comment la révélation peut-elle nous mettre en état de pénétrer les Loix qui doivent en émaner ? Ne faudra-t-il pas toujours s'écrier avec vous : *ô Etre clément & bon ! quelque ſoient tes décrets, je les adore ; ſi tu punis les méchans, j'anéantis ma foible raiſon devant ta juſtice* (*a*).

Il falloit nous apprendre à rendre à Dieu un culte digne de lui ; ce culte ne peut être que l'hommage parfait de toutes nos facultés, & par conſéquent de notre raiſon. Vous reconnoiſſez que *le plus digne uſage que nous puiſſions en faire, eſt de l'anéantir devant Dieu* (*b*). Il

(*a*) Emile, tome 3, p. 84.
(*b*) *Ibid.* p. 88.

falloit donc que Dieu nous rendît cet anéantiſſement néceſſaire.

Il falloit nous empêcher de nous égarer de nouveau ; quelqu'éclairée que la raiſon [illegible] être, elle ne ſeroit jamais infaillible : les plus grands génies ont donné dans les plus grandes erreurs. Il falloit donc nous mettre dans la néceſſité de nous repoſer entiérement ſur l'autorité divine, en nous obligeant à croire des dogmes dont elle ſeule pût nous garantir la vérité.

Il falloit nous intéreſſer par le ſentiment, nous attacher à Dieu par amour & par reconnoiſſance ; & y a-t-il un ſeul de nos myſteres qui n'opére cet effet ? Trois perſonnes divines occupées de notre ſalut : un Dieu revêtu de notre nature & immolé pour nous : un Dieu qui ſe donne à nous, & devient notre nourriture : voilà ce qui a fait des Saints. La Philoſophie endurcit le cœur, vous en convenez (*a*), il falloit l'amollir par la foi.

Pour tout dire en un mot, Dieu a révélé des myſteres ; donc il en falloit.

Qu'ils vous ſcandaliſent ou non, voi-

(*a*) Emile, tome 3., page 183. Note.

ci où la queſtion eſt réduite. La révélation chrétienne n'a-t-elle pas été utile au genre humain ? N'a-t-elle pas mis dans un plus grand jour toutes les vérités eſſentielles de la Religion naturelle ? Chez les Nations qui la ſuivent, le peuple n'eſt-il pas communément moins ignorant, moins vicieux qu'il ne l'étoit autrefois, & qu'il ne l'eſt encore chez les barbares & les infidéles ? Si vous en diſconveniez, il ne ſeroit pas difficile de le prouver par vos propres aveux. La révélation chrétienne a donc opéré les deux grands effets pour leſquels elle étoit néceſſaire ; elle a diſſipé l'ignorance ; elle a infiniment diminué les erreurs & les vices. Pourriez-vous en dire autant du Mahométiſme ? La révélation chrétienne eſt par conſéquent celle dont le genre humain avoit beſoin, & que Dieu devoit donner. Les prétendus inconvéniens que vous y trouvez encore, ne prouvent point que cette révélation ne ſoit pas véritable.

Par où connoîtrai-je cette néceſſité de la révélation ? *De quoi puis-je être coupable en ſervant Dieu ſelon les lumieres qu'il donne à mon eſprit, & ſelon les ſentimens qu'il inſpire à mon*

cœur (*a*) ? L'homme ne ſe ſeroit pas rendu coupable, s'il avoit ſuivi les lumieres de la raiſon & les ſentimens de la nature ; mais oſerez-vous ſoutenir qu'il ne s'en ſoit pas écarté ? Au lieu de ſervir Dieu, il l'a oublié & méconnu ; au lieu d'obſerver les Loix de la morale, il s'eſt plongé dans les plus affreux déſordres. Pour le ramener à ſes devoirs, il a fallu la lumiere plus vive, la voix plus éclatante de la révélation. Celui qui s'obſtine aujourd'hui à rejetter ce ſecours, eſt coupable d'orgueil ; puiſqu'il ſe flatte de pouvoir faire de ſa raiſon un meilleur uſage que n'en a fait le reſte du genre humain ; il eſt coupable d'ingratitude & de déſobéiſſance, puiſqu'il refuſe d'uſer des bienfaits de Dieu, & de ſe ſoumettre à ſes ordres.

Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme & honorable à ſon Auteur puis-je tirer d'une doctrine poſitive, que je ne puiſſe tirer ſans elle du bon uſage de mes facultés (*b*) ?

Suppoſons pour un moment que la morale de l'Evangile ne ſoit, ni plus

(*a*) Emile, tome 3, p. 122.
(*b*) *Ibid.*

pure, ni plus parfaite que celle que les anciens Sages ont tirée du bon uſage de leurs facultés; pourquoi n'ont-ils pû engager perſonne à la ſuivre, tandis que de pauvres pêcheurs ont aſſujetti des peuples innombrables à la morale chrétienne? Pourquoi, convaincus de l'unité de Dieu, dogme certainement utile à l'homme, & honorable à ſon Auteur, n'ont-ils eu, ni le courage de l'enſeigner, ni le talent de le perſuader, tandis que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres, ont fait de ce dogme eſſentiel, la baſe de leurs inſtructions? Il étoit donc néceſſaire de donner ce dogme & cette morale, comme une doctrine poſitive deſcendue du Ciel, & le prouver par des ſignes ſurnaturels, puiſque les hommes n'avoient pu ſe réſoudre à l'embraſſer, tant qu'ils ne l'avoient enviſagée que comme une doctrine humaine fondée ſur le raiſonnement.

Montrez-moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la ſociété, & pour mon propre avantage aux devoirs de la Loi naturelle, & quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte qui ne ſoit pas une conſéquence du mien(a)?

(a) Emile, tome 3, p. 122.

Du moins conviendrez-vous que la foi, telle que l'Evangile nous la commande, n'eſt, ni un devoir que vous regardiez comme impoſé par la Loi naturelle, ni une vertu qui ſoit une conſéquence du culte que vous admettez. Or la foi rend à Dieu la gloire qui lui eſt dûe, puiſque par la foi nous l'adorons comme vérité ſouveraine, à laquelle nous devons croire plutôt qu'à nos foibles lumieres; elle procure notre propre avantage, puiſqu'elle nous exempte de la recherche pénible & périlleuſe de ce qu'il nous importe le plus de ſçavoir; recherche qui eſt hors de la portée des trois quarts du genre humain. Elle fait le bien de la ſociété; parce que, réuniſſant les eſprits par la même croyance, elle rapproche par-là même les cœurs & les ſentimens. Telle eſt l'idée que S. Paul nous a donnée des effets de la foi, & vous ſemblez l'avoir adoptée, lorſque vous avez dit que, *ſans la foi, nulle véritable vertu n'exiſte* (*a*).

J'ajoute encore que, par le nouveau culte enſeigné dans l'Evangile, l'eſpérance eſt plus ferme, parce qu'elle eſt

(*a*) Emile, tome 3, p. 181.

appuyée ſur la parole expreſſe de Dieu ; la charité plus vive & plus ſincére, parce qu'elle eſt animée par un motif plus touchant ; l'obéiſſance plus facile, parce qu'elle eſt formée ſur un modéle plus parfait, ſur l'exemple d'un Homme-Dieu. Je pourrois en dire autant de toutes les autres vertus.

Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conſcience, à notre jugement (*a*) ? Non, Monſieur ; il s'étoit réſervé bien des choſes, que la raiſon ne pouvoit pas nous dire. L'Evangile nous a donné de la puiſſance, de la ſageſſe, de la bonté de Dieu, des idées infiniment ſupérieures à celles que nous pouvions puiſer dans la contemplation de la nature ; il nous a fait connoître notre origine & notre deſtinée, ſur leſquelles la raiſon ne pouvoit ſuffiſamment nous inſtruire ; il nous a dévoilé les myſteres de la vie future où la lumiere naturelle étoit incapable de pénétrer.

Quand il auroit tout dit, les hommes ne l'ont pas entendu ; il a fallu leur répéter les mêmes leçons par une voix plus puiſſante, faire parler par des pro-

(*a*) Emile, tome 3, p. 122.

diges les élémens & les créatures inanimées, pour réveiller les hommes engourdis & ſourds aux cris de la nature. C'eſt la réponſe de S. Paul (*a*).

Qu'eſt-ce que les hommes nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les paſſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loin de les annoblir, ils les aviliſſent ; qu'aux myſteres inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes, qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel ; qu'au lieu d'établir la paix ſur la terre, ils y portent le fer & le feu (*b*).

Je conviens que les hommes ne nous ſçauroient rien dire de plus que ce que la raiſon nous apprend ; que les révélations humaines ne font que dégrader Dieu ; témoin la prétendue révélation de Mahomet, & ces ridicules oracles dont ſe vantoient autrefois les Payens ; mais il n'en eſt pas de même des révélations divines. Je vous ai déja montré que les accuſations que vous formez, ne peuvent tomber ſur la révélation faite

(*a*) 1 Cor. 1, 21.
(*b*) Emile, tome 3, p. 123.

à Moyſe ; & ſi vous avez en vûe la révélation chrétienne, outre la fauſſeté de l'application, c'eſt encore une contradiction formelle avec ce que vous avez dit ailleurs (*a*).

En avouant que les notions du grand Etre ſont environnées de *myſteres inconcevables*, vous établiſſez, ſans y penſer, la néceſſité de la révélation & de la foi. Quand vous prétendez qu'à ces myſteres, on ajoute des contradictions abſurdes, vous ne comprenez pas ce que je vous ai démontré dans la premiere Lettre, que toute doctrine inconcevable doit néceſſairement nous paroître abſurde & contradictoire, dès que nous la comparons à nos idées naturelles. Ainſi, puiſque vous admettez des myſteres, on vous aura bientôt prouvé par vos propres raiſonnemens, que vous admettez des contradictions.

Quant à ce que vous ſoutenez, que les révélations rendent l'homme orgueilleux & cruel, nous remettrons, ſi vous l'agréez, cette diſcuſſion à la ſixiéme Lettre, où nous parlerons des abus & des maux que vous imputez au Chriſtianiſme.

(*a*) Emile, tome 3, p. 168.

Mais il eſt étrange que vous ayez daigné répéter une objection uſée à force d'être rebattue. *Il vaudroit mieux n'avoir aucune idée de la divinité, que d'en avoir des idées baſſes, fantaſtiques, injurieuſes, indignes d'elle; c'eſt un moindre mal de la méconnoître, que de l'outrager. J'aimerois mieux, dit le bon Plutarque, qu'on crût qu'il n'y a point de Plutarque au monde, que ſi l'on diſoit que Plutarque eſt injuſte, envieux, jaloux, & ſi tyran, qu'il exige plus qu'il ne laiſſe le pouvoir de faire* (*a*).

1°. L'application de cette penſée de Plutarque porte à faux; jamais perſonne, à moins qu'il ne fût idolâtre ou inſenſé, n'a eu de Dieu ces idées baſſes & injurieuſes. Celles que le Chriſtianiſme nous donne, y ſont directement oppoſées. Il nous repréſente Dieu ſous les titres de Bienfaiteur, de Pere, de Sauveur, de Rémunérateur; idées touchantes, propres à inſpirer aux plus groſſiers, l'amour, la reconnoiſſance, la piété, le reſpect envers Dieu.

2°. Cette objection n'eſt qu'un ſophiſme, comme le remarque l'Auteur de

(*a*) Emile, tome 2, p. 326.

l'Eſprit des Loix. *Il n'eſt d'aucune utilité au genre humain, que l'on croye qu'un certain homme exiſte, au lieu qu'il eſt très-utile que l'on croye que Dieu eſt. De l'idée qu'il n'eſt pas, ſuit notre indépendance, ou ſi nous ne pouvons pas avoir cette idée, celle de notre révolte* (*a*). Quand donc il ſeroit vrai, que nier l'exiſtence de Dieu, c'eſt lui faire une moindre injure que d'en avoir une fauſſe idée, c'eſt du moins un plus grand malheur pour la ſociété. Or Dieu déſapprouve non-ſeulement ce qui lui fait deshonneur, mais encore ce qui eſt pernicieux au genre humain ?

Une des plus graves accuſations que vous intentez contre le Chriſtianiſme, eſt de nous preſcrire une morale peu proportionnée aux forces de l'humanité. *A force d'outrer tous les devoirs, il les rend impraticables & vains* (*b*). Cela auroit mérité de bonnes preuves, & vous n'en alléguez point d'autre que la ſévérité avec laquelle de rigides Inſtituteurs interdiſent aux jeunes perſonnes, le chant, la danſe, la culture des ta-

(*a*) Eſprit des Loix, liv. 24, ch. 2.
(*b*) Emile, tome 4, p. 62.

lens agréables, & les amuſemens qui conviennent à cet âge.

Il y a de l'injuſtice d'imputer au Chriſtianiſme les travers de quelques eſprits mélancoliques. Il eſt faux que l'on interdiſe les amuſemens du monde en général; on n'en blâme que l'excès & les abus, contre leſquels vous déclamez vous-même avec raiſon. On ne défend point aux jeunes filles le chant, la danſe, la gayeté, pourvû qu'elles ne s'y livrent qu'avec les perſonnes de leur ſexe; mais permettre les aſſemblées confuſes de jeunes gens, les bals, les ſpectacles, les courſes nocturnes, c'eſt une licence que vous n'approuverez ſûrement pas. On défend encore moins aux femmes la culture des talens agréables, pourvû qu'elles n'en faſſent uſage, comme vous le ſouhaitez, que pour l'amuſement de leurs époux. Perſonne qui n'applaudiſſe de grand cœur à tout ce que vous dites ſur un article ſi important, & ſi capable de contribuer à la réforme de nos mœurs. Plût au Ciel que l'on ſuivît par-tout le véritable eſprit du Chriſtianiſme! Tant de bons avis que vous donnez, & qui ne ſont que trop néceſſaires, ſe trouveroient ſuperflus.

Mais il ne falloit pas y mêler des imputations fauſſes & odieuſes, cela empêche tous les bons effets qu'ils pourroient produire.

On me dit qu'il falloit une révélation pour apprendre aux hommes la maniere dont Dieu vouloit être ſervi; on aſſigne en preuve la diverſité des cultes bizarres qu'ils ont inſtitués; & l'on ne voit pas que cette diverſité même vient de la fantaiſie des révélations. Dès que les peuples ſe ſont aviſés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à ſa mode, & lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y auroit jamais eu qu'une Religion ſur la terre (a).

Dites-mieux, Monſieur, il n'y en auroit point eu du tout. Dieu ne dit point au cœur de l'homme quelles ſont les pratiques extérieures qui peuvent lui plaire; or, ſans un culte extérieur, public & uniforme, la Religion ne ſçauroit ſubſiſter long-temps parmi les hommes. Nous ne ſommes point de purs eſprits, la ſociété ne ſe maintient point par des penſées & par des ſentimens,

(a) Emile, tome 3, p. 123.

mais

mais par des actions & des pratiques ; ſi quelque ſpectacle ou cérémonie ne frappe les ſens & ne réveille les ſentimens de Religion, bientôt le culte de l'eſprit & du cœur s'évanouira, le genre humain retombera dans la barbarie, dont les inſtitutions religieuſes l'ont fait ſortir. Dès la naiſſance du monde, les hommes ſe ſont raſſemblés pour rendre en commun leurs hommages & leurs vœux au Seigneur ; ils ont eu des pratiques communes & des ſignes extérieurs pour témoigner leurs ſentimens, & les inſpirer à leurs ſemblables : l'uſage de ces ſignes n'a jamais été abandonné au caprice des particuliers, mais toujours fixé par la tradition, & tranſmis des peres aux enfans. Sans cette précaution, la Religion ne peut, ni ſe perpétuer, ni réunir le genre humain.

Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que la néceſſité de fixer le culte, eſt en effet une des raiſons qui font ſentir le beſoin de la révélation ; mais ce n'eſt, ni l'unique, ni la principale : nous avons vû qu'il y en a d'autres qui ſont pour le moins auſſi frappantes.

Il n'eſt rien moins que prouvé, que la diverſité des cultes ſoit venue *de la*

fantaisie des révélations. Tout Instituteur d'un nouveau culte s'est servi de révélations vraies ou fausses pour le faire adopter, parce qu'il comprenoit fort bien qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de décider de quelle maniere il veut être servi ; & cette conduite uniforme de tous les Législateurs, est une preuve convaincante que la nécessité d'une révélation est une idée puisée dans la nature.

Selon vous, l'homme a été nécessairement idolâtre pendant des milliers d'années, & c'est par le Polythéisme que la Religion a dû commencer ; or, l'idolâtrie n'a jamais pû être un culte uniforme, parce que c'est un culte de pure fantaisie ; & chaque peuple, chaque particulier même a la sienne. Sans qu'il fût question de révélation, le culte, selon vos principes, ne pouvoit être le même chez les différens peuples (*a*).

Il falloit un culte uniforme, je le veux bien ; mais ce point étoit-il donc si important, qu'il fallût tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir (*b*) ?

Oui, Monsieur, ce point étoit im-

(*a*) Voyez la neuviéme Lettre.
(*b*) Emile, tome 3, p. 111.

portant, puiſqu'il s'agiſſoit de rendre les ſentimens de Religion durables, univerſels, & d'en faire le lien de la ſociété. Sans l'appareil de la puiſſance divine, les hommes n'ont pû ſçavoir ſi Dieu exigeoit tel culte particulier, & n'ont pu être obligés à l'adopter. Sans ce même appareil, Dieu ne pouvoit perſuader les dogmes incompréhenſibles qu'il lui plaiſoit de révéler. Dès qu'il a fallu des myſteres, comme cela eſt prouvé, il a fallu des moyens ſurnaturels pour en établir la foi, une miſſion extraordinaire & des prodiges pour la conſtater; il a fallu une autorité toujours vivante pour enſeigner, tout cela ſe ſuit : nous le verrons dans les Lettres ſuivantes.

Ne confondons point le cérémonial de la Religion avec la Religion. Le culte que Dieu demande, eſt celui du cœur; & celui-là, quand il eſt ſincére, eſt toujours uniforme (*a*).

La Religion demande néceſſairement un cérémonial; & quoiqu'il n'en ſoit pas le plus eſſentiel, ſans lui elle ne ſçauroit ſubſiſter long-temps. C'eſt parce que Dieu demande le culte du cœur, qu'il

(*a*) Emile, tome 3, p. 124.

413918B

exige auſſi celui des ſens, l'un ne doit point être ſéparé de l'autre. Un cœur ſincérement touché, ne peut renfermer ſes tranſports au-dedans de lui-même; il les fait éclater, & les inſpire ainſi à ſes ſemblables. Se borner au culte extérieur, c'eſt une hypocriſie; ne prêcher que le culte extérieur, c'eſt un faux zéle, c'eſt laiſſer chacun le maître d'avoir de la Religion, ou de n'en point avoir; & voilà tout ce que les libertins demandent, plus hypocrites en cela, que ceux auxquels ils reprochent ce défaut.

En quel ſens, je vous prie, le culte du cœur, le culte purement intérieur, peut-il être uniforme, tant qu'il ne ſe montre au-dehors ſous aucune forme? Vous vous jouez ici des termes, & vous abuſez du langage.

C'eſt avoir une vanité bien folle, de s'imaginer que Dieu prenne un ſi grand intérêt à la forme de l'habit du Prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux geſtes qu'il fait à l'Autel, & à toutes ſes génuflexions .... Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité; ce devoir eſt de toutes les Religions, de tous les Pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'eſt

purement une affaire de police ; il ne faut point de révélation pour cela (*a*).

Vous convenez donc que le cérémonial de la Religion doit être réglé au moins par une Loi de police ; dès qu'il l'eſt, il n'eſt plus permis aux particuliers de le négliger ou de le changer. Ce ſeroit déſobéir à une Loi établie pour le bon ordre, & vous reconnoiſſez que, *quiconque déſobéit aux Loix, déſobéit à Dieu* (*b*). Il eſt donc vrai que Dieu prend intérêt à l'obſervation du cérémonial ainſi réglé, & ce n'eſt plus une vanité folle de l'imaginer. Auſſi le Vicaire Savoyard, quoique perſuadé de l'indifférence des Religions, ſe fait un devoir de remplir toutes les fonctions d'un Eccléſiaſtique : *ſa conſcience lui reprocheroit d'y manquer volontairement en quelque point* (*c*). Il eſt vrai que l'on ne conçoit pas trop bien comment l'on peut ſe faire un devoir de conſcience d'obſerver exactement ce qui eſt indifférent, & à quoi Dieu ne prend aucun intérêt. On conçoit encore moins comment ce Vicaire, qui dit la Meſſe, qui

(*a*) Emile, tome 3, p. 124.
(*b*) Lettre, page 86.
(*c*) Emile, tome 3, page 170.

récite ſon Bréviaire, qui porte à l'Etre ſuprême les *vœux du peuple ſous une forme preſcrite* (*a*), peut dire ailleurs, *qu'il ne prie pas Dieu* (*b*) : mais ce ſont-là les myſteres qu'il faut croire dans la Religion naturelle. Perſonne n'a jamais enſeigné, avec autant de zéle que vous, cette maxime, que l'on ne doit rien croire que ce que l'on peut concevoir ; & jamais perſonne n'a écrit tant de choſes inconcevables.

Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité : c'eſt-à-dire, que le culte extérieur, pour être agréable à Dieu, doit être accompagné du culte de l'eſprit & du cœur ; & c'eſt ce que Jeſus-Chriſt n'a ceſſé de prêcher aux Juifs, qui faiſoient conſiſter toute leur Religion en cérémonies, ſans s'embarraſſer de la pratique des vertus. Mais cet abus du culte extérieur, trop commun dans toutes les Religions, ne prouve pas qu'il ſoit inutile ; & jamais Jeſus-Chriſt ne l'a enſeigné. Il a même prouvé le contraire par ſon exemple, puiſqu'il a ſoigneuſement obſervé le rit extérieur preſcrit

(*a*) Emile, tome 3, page 171.
(*b*) *Ibid.* p. 116.

par la Loi de Moyſe : en blâmant les Phariſiens de ce qu'ils donnoient la préférence aux pratiques d'appareil, ſur les vertus les plus néceſſaires, il a dit en termes exprès, qu'il falloit être fidéle aux unes, & ne pas négliger les autres (*a*).

Le culte extérieur, *eſt une affaire de police* ſans doute, mais de police Eccléſiaſtique, & non pas de police purement civile : & quand vous dites ailleurs, que *c'eſt au Souverain à régler la police dans ſes Etats* (*b*), c'eſt-à-dire, à y établir quelle Religion il lui plaît, le Mahométiſme, le Judaïſme, ou l'Idolâtrie, s'il le juge à propos : vous confondez toutes les notions, & vous abuſez des termes. Les Apôtres ont chargé les Paſteurs de régler la forme du culte & la police de l'Egliſe, & non pas de la recevoir des Magiſtrats ſéculiers (*c*). Tous les peuples ont ſenti qu'il y avoit une différence à faire entre les divers objets de la police extérieure ; que celle de la Religion doit appartenir à ſes Miniſtres, & celle des affaires civiles aux Officiers

(*a*) Matt. 23, 23.
(*b*) Lettre, page 85.
(*c*) Act. 20, 28. Tit. 1, 5.

du Prince. Dès que l'on voudra donner atteinte à une diſtinction ſi ſage, l'on ne manquera jamais de produire en même-temps deux effets pernicieux, d'anéantir la Religion, & d'ébranler l'Etat. Nous reprendrons cette matiere dans la neuviéme Lettre.

Nous convenons qu'il n'eſt pas beſoin d'une révélation expreſſe pour régler le rit extérieur de la Religion & la diſcipline Eccléſiaſtique : mais nous ſoutenons que, dès qu'ils ſont une fois établis par les Paſteurs légitimes, il n'eſt plus permis à perſonne de s'en diſpenſer, ni d'y donner atteinte ; & nous diſons avec vous, que *quiconque déſobéit aux Loix, déſobéit à Dieu.*

Par une nouvelle conſéquence de vos principes, vous prétendez que dans la Religion, les dogmes ne ſont pas plus eſſentiels que les cérémonies. *Qu'une Vierge ſoit la mere de ſon Créateur ; qu'elle ait enfanté Dieu, ou ſeulement un homme auquel Dieu s'eſt joint ; que la ſubſtance du Pere & du Fils ſoit la même, ou ne ſoit que ſemblable ; que l'eſprit procéde de l'un des deux qui ſont le même, ou de tous deux conjointement : je ne vois pas que la déciſion de ces queſtions, en apparence eſſen-*

tielles, importe plus à l'eſpéce humaine, que de ſçavoir quel jour de la Lune on doit célébrer la Pâque, s'il faut dire le chapelet, jeûner, faire maigre, parler Latin ou François à l'Egliſe, orner les murs d'images, dire ou entendre la Meſſe, &c. (*a*).

Vous vous arrêtez en beau chemin, Monſieur; pourquoi ne pas pouſſer le principe juſqu'où il peut aller? Que Jeſus-Chriſt ſoit l'envoyé de Dieu, ou que ce ſoit Mahomet; qu'il ſoit le Meſſie attendu par les Juifs, ou que ce ſoit un impoſteur; que l'Evangile ou l'Alcoran ſoit un Livre divin; qu'il faille être baptiſé ou circoncis; que l'on croye un ſeul Dieu, ou que l'on admette des divinités ſubalternes, qu'eſt-ce que cela importe à l'eſpéce humaine? Le même homme peut être, ſans conſéquence pour les mœurs, Catholique à Rome, & Calviniſte à Genêve, Turc à Conſtantinople, & Juif en Hollande, Idolâtre à Pekin, & Chrétien à Paris.

Avec ce principe, on ſe trouve fort au large en matiere de Religion. Que Dieu ait enſeigné telle doctrine, qu'il

(*a*) Emile, tome 4, page 86.

ait preſcrit telle pratique ; que nous importe ? Nous ne ſommes obligés, ni de croire à ſa parole, ni d'être ſoumis à ſes ordres. Obéiſſons à notre raiſon, & tout eſt bien. Voilà la ſeule prétention des Athées, des Matérialiſtes, des impies de toute eſpéce ; dès qu'ils ne troublent point la ſociété, perſonne n'a droit de s'informer de ce qu'ils croyent, on leur doit laiſſer pleine liberté.

Ils nous renvoyent ſans ceſſe à la morale, on croiroit que cette morale leur tient fort au cœur ; nous verrons dans la ſuite ce qu'il en faut penſer, & les conſéquences qui découlent de leur méthode.

Ce n'eſt point à nous, Monſieur, de juger quelles ſont les vérités eſſentielles, quels ſont les dogmes indifférens. Tout ce que Dieu a révélé, eſt eſſentiel dans ce ſens, qu'il n'eſt jamais permis de le rejetter ou d'en douter. La ſeule queſtion ſenſée & raiſonnable, en fait de Religion, eſt de ſçavoir ſi Dieu a effectivement enſeigné & commandé quelque choſe. Elle ſera le ſujet de la Lettre ſuivante ; & nous l'examinerons, s'il vous plaît, avec une attention particuliere.

Je ſuis, &c.

LETTRE III.

Sur l'exiſtence & les preuves d'une révélation.

NOUS entrons, Monſieur, dans l'examen de la plus importante des queſtions que nous ayons à traiter ; l'exiſtence d'une révélation : vous l'admettez en quelque choſe, vous l'aſſurez du moins ; je l'admets de mon côté, mais ſur des fondemens bien différens. Examinons d'abord votre ſyſtême, nous lui oppoſerons enſuite celui du Chriſtianiſme, & nous verrons lequel eſt le mieux lié, le plus ſuivi, lequel s'accorde mieux avec les idées de la bonté & de la ſageſſe de l'Être ſuprême.

Je tiens, dites-vous, *pour révélée, toute doctrine où je reconnois l'eſprit de Dieu* (*a*). *Je la reconnois*, l'authenticité de l'Evangile, *en conſéquence de l'Evangile & de la ſublimité que j'y vois, ſans qu'on me l'atteſte.... L'Evangile eſt la piéce qui décide, & cette piéce eſt entre*

(*a*) Lettre, page 108.

mes mains. De quelque maniere qu'elle y ſoit venue, & quelqu'Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'Eſprit Divin (*a*). Le Vicaire Savoyard *propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pureté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur* (*b*).

Voilà vos preuves. Vous les développez dans le magnifique témoignage que vous rendez à la divinité de Jeſus-Chriſt & de ſon Evangile. Je le tranſcrirai tout entier, quoiqu'il ſoit déja imprimé dans trois ouvrages différens, non-ſeulement, parce que je voudrois pouvoir le graver dans tous les eſprits & dans tous les cœurs, mais encore, parce qu'il faut le confronter avec ce que vous dites ailleurs. Jugez par-là, Monſieur, de la ſincérité avec laquelle j'applaudis à ce qu'il y a de beau, de vrai, de ſolide dans vos écrits.

» Je vous avoue que la majeſté des » Ecritures m'étonne; la ſainteté de l'E- » vangile parle à mon cœur. Voyez les

(*a*) Lettre, page 112.
(*b*) *Ibid.* page 116.

» Livres des Philoſophes avec toute leur
» pompe ; qu'ils ſont petits près de ce-
» la ! Se peut-il qu'un Livre, à-la-fois ſi
» ſublime & ſi ſimple, ſoit l'ouvrage des
» hommes ? Se peut-il que celui dont il
» fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme
» lui-même ? Eſt-ce-là le ton d'un en-
» thouſiaſte, ou d'un ambitieux ſectai-
» re ? Quelle douceur, quelle pureté
» dans ſes mœurs ! Quelle grace tou-
» chante dans ſes inſtructions ! Quelle
» élévation dans ſes maximes ! Quelle
» profonde ſageſſe dans ſes diſcours !
» Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſ-
» ſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes !
» Quel empire ſur ſes paſſions ! Où eſt
» l'homme, où eſt le ſage qui ſçait agir,
» ſouffrir & mourir ſans foibleſſe & ſans
» oſtentation ? Quand Platon peint ſon
» juſte imaginaire, couvert de tout l'op-
» probre du crime, & digne de tous
» les prix de la vertu, il peint trait pour
» trait Jeſus-Chriſt : la reſſemblance eſt
» ſi frappante, que tous les Peres l'ont
» ſentie, & il n'eſt pas poſſible de s'y
» tromper. Quels préjugés, quel aveu-
» glement ne faut-il point avoir pour
» oſer comparer le fils de Sophroniſque
» au fils de Marie ? Quelle diſtance de

» l'un à l'autre ! Socrate mourant ſans
» douleur, ſans ignominie, ſoutint aiſé-
» ment juſqu'au bout ſon perſonnage ;
» & ſi cette facile mort n'eut honoré ſa
» vie, on douteroit ſi Socrate, avec
» tout ſon eſprit, fût toute autre choſe
» qu'un ſophiſte. Il inventa, dit-on, la
» morale. D'autres, avant lui, l'avoient
» miſe en pratique ; il ne fit que dire ce
» qu'ils avoient fait ; il ne fit que mettre
» en leçons leurs exemples. Ariſtide
» avoit été juſte, avant que Socrate eût
» dit ce que c'étoit que juſtice ; Léoni-
» das étoit mort pour ſon Pays, avant
» que Socrate eût fait un devoir d'aimer
» la Patrie ; Sparte étoit ſobre avant
» que Socrate eût loué la ſobriété : avant
» qu'il eût défini la vertu, la Grèce
» abondoit en hommes vertueux. Mais
» où Jeſus avoit-il pris chez les ſiens,
» cette morale élevée & pure, dont lui
» ſeul a donné les leçons & l'exemple ?
» Du ſein du plus furieux fanatiſme, la
» plus haute ſageſſe ſe fit entendre, &
» la ſimplicité des plus héroïques vertus
» honora le plus vil de tous les peuples.
» La mort de Socrate philoſophant
» tranquillement avec ſes amis, eſt la
» plus douce qu'on puiſſe déſirer ; celle

» de Jeſus expirant dans les tourmens,
» injurié, raillé, maudit de tout un
» peuple, eſt la plus horrible qu'on puiſ-
» ſe craindre. Socrate prenant la coupe
» empoiſonnée, bénit celui qui la lui pré-
» ſente & qui pleure; Jeſus au milieu
» d'un ſupplice affreux, prie pour ſes
» bourreaux acharnés. Oui, ſi la vie &
» la mort de Socrate ſont d'un ſage, la
» vie & la mort de Jeſus ſont d'un Dieu.
» Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evan-
» gile eſt inventée à plaiſir? Ce n'eſt pas
» ainſi qu'on invente, & les faits de
» Socrate, dont perſonne ne doute,
» ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-
» Chriſt. Au fond, c'eſt reculer la diffi-
» culté ſans la détruire; il ſeroit plus
» inconcevable que pluſieurs hommes
» d'accord euſſent fabriqué ce Livre,
» qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni
» le ſujet. Jamais des Auteurs Juifs n'euſ-
» ſent trouvé, ni ce ton, ni cette mo-
» rale, & l'Evangile a des caracteres de
» vérité, ſi grands, ſi frappans, ſi par-
» faitement inimitables, que l'inventeur
» en ſeroit plus étonnant que le hé-
» ros (*a*) «.

(*a*) Emile, tome 3, p. 165, & Lettre, p. 198.

Rien, de ſi beau, Monſieur; rien de ſi éloquent que ce témoignage; rien de plus glorieux à Jeſus-Chriſt & à ſon Evangile. Quel dommage que vous ayez détruit par vos contradictions toute l'impreſſion qu'il étoit capable de faire! Nous le verrons bientôt. Ecoutons ce que vous ajoutez.

» Avec tout cela, ce même Evangile » eſt plein de choſes incroyables, de » choſes qui répugnent à la raiſon, & » qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre. Que » faire au milieu de ces contradictions? » Etre toujours modeſte & circonſpect: » reſpecter en ſilence ce qu'on ne ſçauroit, ni rejetter, ni comprendre, & » s'humilier devant le grand Etre, qui » ſeul ſçait la vérité. Voilà le ſcepticiſme involontaire où je ſuis reſté (a) «.

Permettez-moi de vous demander l'explication de ces dernieres paroles. Quel eſt ici l'objet de votre ſcepticiſme, & dequoi doutez-vous? Eſt-ce de cette doctrine que vous ne comprenez pas, ou de l'exiſtence même de la révélation? Ces deux doutes ſont fort différens. Il

(a) Emile, tome 3, p. 165, & Lettre, p. 108

me paroît que vous doutez de l'exiſtence de la révélation : voici mon raiſonnement. Autant il eſt inconteſtable, ſelon vous, que la morale pure & ſublime de l'Evangile vient de Dieu, autant il eſt certain, ſelon vous, que les dogmes abſurdes qu'il contient n'en viennent pas : *Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raiſon ;* ce ſont vos paroles (*a*). Donc autant la morale prouve que l'Evangile eſt une révélation de Dieu, autant les dogmes prouvent que ce n'en eſt pas une. Dieu qui eſt la ſageſſe & la vérité même, pouvoit-il nous révéler un mêlange de vrai & de faux, de raiſon & d'abſurdité ? Vous n'admettez donc pas la révélation : vous en doutez, vous n'en avez aucune conviction. L'égalité de raiſons pour & contre, vous a laiſſé dans un *ſcepticiſme involontaire*. Auſſi, vous déclarez que la révélation n'eſt pas démontrée à vos yeux (*b*), que vous ne l'admettez, ni ne la rejettez (*c*).

Par le même principe, vous devez

(*a*) Lettre, p. 106.
(*b*) Lettre, p. 62.
(*c*) Emile, tome 3, page 164.

douter encore de la miſſion de Jeſus-Chriſt. Si, d'un côté, il eſt impoſſible qu'un homme ait été capable de prêcher une morale ſi pure & ſi ſublime ; de l'autre, il n'eſt pas moins impoſſible, ſelon vous, qu'un envoyé de Dieu ait pû enſeigner des dogmes auſſi abſurdes : conſéquemment, dans le parallèle que vous faites des trois plus célébres Légiſlateurs, Moyſe, Jeſus-Chriſt, & Mahomet, vous laiſſez la queſtion indéciſe : *ils ſe ſont dits les envoyés de Dieu, cela peut être, & n'être pas* (*a*).

Mais il faut opter ; ou Jeſus-Chriſt a été un impoſteur, ou ça été un fou. Vous prenez le dernier parti comme le moins odieux. *Mais quand cela ne ſeroit pas, il ne faut point les traiter ſi légérement d'impoſteurs. Qui ſçait juſqu'où les méditations ſur la Divinité, juſqu'où l'enthouſiaſme de la vertu ont pû dans leurs ſublimes ames troubler l'ordre didactique & rampant des idées vulgaires ? Dans une trop grande élévation, la tête tourne, & l'on ne voit plus les choſes comme elles ſont* (*b*). On ne peut pas le

(*a*) Lettre, page 84.
(*b*) *Ibid.*

dire plus poliment, ni en plus beau ſtyle : Jeſus-Chriſt fut un fou ſublime, un vertueux enthouſiaſte ; dans ſes méditations ſur la Divinité, la tête lui a tourné. Ici, un autre que moi, crieroit au blaſphême, mais vous m'y avez accoutumé, Monſieur : & Jeſus-Chriſt me pardonnera ma patience ; il ſera vengé dans un moment.

Remarquez d'abord la contradiction entre vos divers ſentimens ſur Jeſus-Chriſt : vous avez dit qu'il n'a point *le ton d'un enthouſiaſte, ni d'un ambitieux ſectaire ;* & vous le faites paſſer pour un cerveau troublé par *l'enthouſiaſme de la vertu.* Ailleurs, vous avez reconnu en lui *la plus haute ſageſſe ;* ici c'eſt un homme qui ne *voit plus les choſes comme elles ſont.*

Voici donc où vous en êtes réduit, à croire des myſteres plus abſurdes que celui de l'Incarnation, & que tous ceux que vous rejettez. Je le prouve. Comme je ne conçois pas ce que c'eſt que la nature & la Perſonne divine, je ne comprens pas non plus ſi la divinité & l'humanité ont pû ou n'ont pas pû être unies à la même perſonne ; & cela n'eſt qu'obſcur. Mais je conçois très-claire-

ment ce que c'eſt que la ſageſſe & la folie, je comprens parfaitement qu'une ſageſſe conſommée ne peut pas ſubſiſter dans la même tête avec une folie complette ; que Dieu n'a pas pû nous envoyer un Légiſlateur qui fût tout-à-la-fois le plus ſublime de tous les Sages & le plus extravagant de tous les Viſionaires. Ainſi, j'aime beaucoup mieux croire Jeſus-Chriſt Dieu & homme, que de le croire ſage & inſenſé : mon myſtere eſt moins révoltant que le vôtre. Ce n'eſt encore-là qu'une bagatelle.

Cet homme ſingulier, cet inſenſé ſublime eſt venu à bout de communiquer ſon enthouſiaſme à douze malheureux, qui en ont été comme lui les victimes. Comme lui, ils ſe ſont faits Miſſionnaires, & *les Miſſionnaires ne vous ſemblent guères plus ſages que les Conquérans* (*a*). Comme lui, ils ont fait des miracles, parce qu'ils croyoient bonnement que les miracles prouvoient quelque choſe. Comme lui, ils ſont morts pour atteſter qu'ils diſoient la vérité : plus heureux que lui, ils ont eu le plus bril-

(*a*) *Nos ſtulti propter Chriſtum.*

lant ſuccès. En avouant naïvement qu'ils étoient *inſenſés pour l'amour de leur maître* (*a*), ils ont forcé toute la ſageſſe humaine de céder à leur folie ; & l'ouvrage de ces cerveaux dérangés ſubſiſte depuis plus de dix-ſept ſiécles. Voilà encore douze myſteres dont il faut charger votre ſymbole ; le nôtre n'en renferme pas tant.

Non-ſeulement, ces inſenſés ont éclairé l'Univers ; mais ce qui étoit beaucoup plus difficile, ils l'ont ſanctifié, leur Evangile y a cauſé la plus heureuſe révolution. Ils ont fait tomber l'idolâtrie avec toutes les extravagances, toutes les abominations, toutes les cruautés dont elle étoit la ſource. Ils ont ſupprimé ou adouci l'eſclavage, & donné aux mœurs des peuples une douceur, une humanité que les Lettres n'avoient pû leur communiquer. Ils ont rendu les Gouvernemens plus modérés & moins ſanguinaires, par-là même moins chancelans & moins ſujets aux révolutions : ils ont ainſi pourvu à la ſûreté des Maîtres & au bonheur des Sujets. Vous vous appercevrez, Monſieur, qu'ici je

(*a*) 1 Cor. 4, 10.

ne fais que vous copier (*a*). Comment le fanatiſme, ce monſtre ſi abhorré, a-t-il pû opérer tant de biens ? Autre myſtere inconcevable.

Dieu a voulu donner une révélation aux hommes ; on croiroit que c'étoit pour les inſtruire, point du tout ; ſelon vos principes, ce n'étoit que pour leur tendre un piége, & leur commander l'impoſſible. Il envoye un Meſſie avec le pouvoir de maîtriſer la nature & d'étonner la raiſon, un homme qui vit en Saint, & qui meurt en Dieu. Qu'a-t-il enſeigné ? D'un côté une morale pure & ſublime ; de l'autre, des dogmes qu'il eſt impoſſible de concevoir ni d'admettre. A-t-il du moins laiſſé la liberté de croire l'une, & de ne pas croire les autres ? Non, il a dit en termes exprès à ſes Apôtres : *Prêchez l'Evangile à toute créature : celui qui croira, ſera ſauvé ; celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*b*). Point d'exception. Nous voilà dans la cruelle alternative, ou de croire ce qu'il eſt impoſſible de croire, ou d'être damnés. Bonté ſouveraine, eſt-ce ainſi

(*a*) Emile, tome 3, p. 185.
(*b*) Marc, 16, 15.

que vous vous jouez des foibles humains ? Nouveau myſtere, mais myſtere d'iniquité. C'eſt bien ici le cas de dire : je croirois plutôt à la magie, que d'admettre une pareille abſurdité.

Dès que Dieu nous donnoit une révélation, il falloit qu'elle fût prouvée. Et quelle preuve en a-t-il donnée ? Un Livre : l'Evangile ; *c'eſt la piéce qui décide* (*a*). Mais les Livres ſont des ſources intariſſables de diſputes : les peuples qui n'ont point de Livres, ne diſputent point (*b*). Auſſi, ſelon vous, ce Livre énigmatique, vraie pomme de diſcorde, a-t-il été la ſource des maux du genre humain. A peine fut-il connu, que l'on commença à diſputer ſur ce qu'il contenoit. On ſe querella, on ſe battit, on ſe tua, & l'on continue encore. Croirons-nous, ſuivant ce ſyſtême, que Dieu vouloit le bien de l'humanité, en lui donnant ce monument unique, ce ſeul organe de la révélation ? Non, il vouloit plutôt ſe donner le plaiſir de voir du haut du Ciel les hommes *s'entr'égorger pour des logogryphes* (*c*) ;

(*a*) Lettre, p. 112.
(*b*) *Ibid.* p. 75.
(*c*) Lettre, page 80.

& c'eſt ainſi qu'il s'amuſe depuis dix-ſept cens ans.

Mais ſi Dieu a établi une nouvelle Religion, ſans doute il a voulu qu'elle fût reçue de tout le monde ? Il eſt vrai que ceux qui l'ont annoncée, le déclarent ainſi ; ils ſe ſont dits envoyés pour la prêcher à toutes les Nations. Cependant Dieu lui a imprimé, ſelon vous, un caractere de réprobation : *elle eſt fondée ſur l'erreur & le menſonge* (*a*). *Elle s'eſt établie par le fanatiſme, & ſe maintient par l'hypocriſie* (*b*). Auſſi chaque peuple eſt fort le maître de demeurer dans ſa croyance, & de ne point s'embarraſſer de ce que penſent les autres.

Le ſublime de tous ces myſteres, c'eſt qu'en nous donnant ces idées de la Divinité, vous êtes le défenſeur de la cauſe de Dieu & de l'humanité, au lieu que ceux qui tâchent de juſtifier ſa conduite, ſont des exécrables Prêtres qu'il faudroit brûler.

Vous avez dit, Monſieur, que vous n'aviez pas *une foi robuſte* (*c*) ; en vérité, vous êtes trop modeſte ; je rens

(*a*) Du Contrat ſocial, liv. 4, ch. 8, p. 345.
(*b*) Lettre, page 76.
(*c*) *Ibid.* page 62.

hommage

hommage à votre foi, elle eſt plus robuſte que la mienne. Jugez à préſent de quel côté eſt le fanatiſme.

N'eſt-il donc pas poſſible d'éviter toutes ces abſurdités, de trouver un ſyſtême raiſonnable ? Il eſt tout trouvé, & Dieu l'a ſuivi : vous voulez bien que j'entreprenne ici l'apologie de mon ſouverain Maître. Remontons, s'il vous plaît au principe que nous avons diſcuté dans la premiere Lettre. *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes incompréhenſibles, qui paroiſſent ne point s'accorder avec nos idées naturelles.* Je l'ai démontré. S'il le peut, ſuppoſons qu'il l'ait fait. Dans cette hypothèſe, eſt-ce par des raiſonnemens ou par des témoignages ; eſt-ce par l'examen de la doctrine révélée, ou par des faits que cette révélation doit ſe prouver ? Je ſoutiens contre vous que c'eſt par des témoignages, & non par des raiſonnemens.

Exiger des hommes la croyance de pluſieurs dogmes incompréhenſibles, eſt un acte libre de la volonté de Dieu ; il pouvoit l'exiger ou ne pas l'exiger ; c'eſt le principe d'où nous ſommes partis. Or, un acte libre ne ſe prouve point par

des raiſonnemens, mais par le témoignage de celui dont il eſt émané. Il n'y a point de relation néceſſaire entre nos idées & la volonté libre de Dieu ; donc, Dieu doit alors prouver ſa volonté par des témoignages, & non par des raiſonnemens.

Un dogme incompréhenſible, eſt celui dont la raiſon humaine ne peut découvrir évidemment la vérité ni la fauſſeté, qui doit même lui paroître abſurde, dès qu'elle le compare à ſes autres idées. Donc, ſi Dieu le révéle, nous ne ſommes pas en droit de le rejetter, parce qu'il nous paroît faux ; donc, ce n'eſt point l'examen de la doctrine qui doit décider de la vérité ou de la fauſſeté de la révélation.

La révélation eſt un fait ; or un fait ne ſe prouve point par des raiſonnemens, mais par la dépoſition des témoins, par ſes ſuites, par les monumens qui en reſtent ; donc la révélation doit ſe prouver de même.

Si Dieu a parlé aux hommes, s'il leur a donné une Religion, elle doit être faite pour tout le monde, ſe prouver par des motifs qui ſoient à portée de tout le monde. Or, une Religion qui ſe prouve

par des raiſonnemens, par des démonſtrations, par l'examen de la doctrine, peut être bonne pour des Philoſophes, & non pas pour le peuple. Donc une Religion révélée doit ſe prouver par des faits, parce que les faits ſe vérifiant par les ſens, ſont une preuve qui frappe tout le monde.

Avec des raiſonnemens & des démonſtrations, les Philoſophes d'autrefois n'ont éclairé perſonne, & n'ont enſeigné qu'une Religion monſtrueuſe; ceux d'aujourd'hui, avec la même méthode, ne nous débitent que des abſurdités. Au contraire, douze pêcheurs, avec des faits, ont converti, éclairé, ſanctifié l'Univers. Il convenoit donc que la Religion fût prouvée par des faits, & non par des raiſonnemens.

Voilà nos preuves, Monſieur; ſi elles ſont fauſſes, vous nous ferez plaiſir de le montrer; nous vous aurons obligation de nous avoir tirés de l'erreur.

Nous avons du moins ſur vous un avantage. C'eſt que ces raiſonnemens ſe trouvent exactement conformes à la conduite de Dieu & à l'hiſtoire de notre Religion. Jeſus-Chriſt, dont vous reconnoiſſez quelquefois la haute ſageſſe,

n'a point argumenté comme vous ; pour prouver ſa miſſion divine, il a dit aux Juifs : *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres..... les œuvres que je fais au nom de mon Pere, rendent témoignage de moi* (*a*). *Si je n'avois pas fait des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auroient point de péché* (*b*).

Quand il a envoyé ſes Apôtres, il ne leur a pas dit : *faites examiner votre doctrine*, les Payens ne s'en ſeroient pas donné la peine, & ils n'étoient pas en état de le faire ; mais il leur a dit : *allez prêcher, & dites que le Royaume des Cieux eſt proche ; guériſſez les malades, reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons* (*c*). *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront la foi ; ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les ſerpens avec la main ; & s'ils boivent quelque poiſon mortel, il ne leur fera point de mal ; ils impoſeront les mains ſur les malades, & les malades ſeront guéris* (*d*).

(*a*) *Joan.* 10, 25 & 38.
(*b*) *Ibid.* 15, 24.
(*c*) Matt. 10, 7.
(*d*) *Ibid.* 15 à 17.

Pour prouver la divinité de leur Maître, les Apôtres renvoyent à ſes miracles. *Vous ſçavez*, diſent-ils aux Juifs, *que Jeſus de Nazareth a été un homme autoriſé de Dieu parmi vous, par les guériſons, les prodiges & les merveilles que Dieu a opérés par ſon miniſtere au milieu de vous* (*a*).

A ſon exemple, *ils prêchent par-tout; le Seigneur agiſſant avec eux, & confirmant ſa parole par les miracles qui l'accompagnent* (*b*). Loin d'inviter leurs auditeurs à examiner la vérité & l'évidence de leur doctrine, ils déclarent au contraire que la ſageſſe & le raiſonnement n'ayant ſervi qu'à égarer les hommes, *il a plû à Dieu de ſauver les croyans par la folie de la prédication* (*c*).

Les œuvres ſurnaturelles ſont le ſeul genre de preuves auquel les hommes ayent été ſenſibles. L'Évangile nous atteſte que ce ſont les miracles de Jeſus-Chriſt qui lui ont attiré des Diſciples. Dans les Actes des Apôtres, nous voyons les peuples croire à l'Evangile, à la vûe des prodiges. Ils ont eu tort

(*a*) Act. 2, 22.
(*b*) Matt. 15, 20.
(*c*) 1 Cor. 1, 21.

ſans doute, ſi l'on veut s'en rapporter à vous, Dieu a trompé le monde, & le monde s'eſt laiſſé ſéduire.

Point du tout, répondez-vous ; *Dieu vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur? Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute, & non la ſienne* (*a*). Oui, Monſieur, Dieu me doit compte des tromperies d'un impoſteur, ſi cet impoſteur prétendu ſe trouve revêtu d'un caractere de ſainteté, de ſageſſe, de divinité ſi éclatant & ſi marqué, qu'il ſoit impoſſible de ne pas s'y rendre. Si Dieu a permis qu'un tel homme annonçât des erreurs, je ſuis en droit de dire avec un pieux Auteur : Seigneur, ſi je ſuis trompé, c'eſt à vous que je dois m'en prendre : *Domine, ſi error eſt, à te decepti ſumus* (*b*). Dieu, ſans bleſſer ſa bonté, ſa ſageſſe, ſa juſtice, n'a pu permettre qu'un Légiſlateur auſſi divin que l'a été Jeſus-Chriſt, de votre propre aveu, enſeignât autre choſe que la vérité, ou abuſât ſes auditeurs par des preſtiges. S'il l'a permis, il n'y a plus de providence, c'eſt le hazard qui conduit l'Univers.

(*a*) Lettre, page 99.
(*b*) Richard de S. Victor.

Remarquez, Monſieur, que la conduite que nous attribuons à Dieu, eſt un plan ſuivi, & qui ne dément point ſa ſageſſe; celle que vous lui prêtez, eſt une vraie comédie, l'établiſſement de la plus ſainte Religion qui fût jamais, eſt un chaos & une extravagance. Si on eut ſuivi vos idées, jamais il n'y auroit eu un Chrétien dans le monde. Dans notre ſyſtême, nous ſommes obligés de croire des myſteres, mais nous les croyons ſur le témoignage de Dieu; la raiſon elle-même nous invite à préférer ce flambeau à nos foibles lumieres. Dans le vôtre, on rejette les myſteres que l'on ne conçoit pas, pour admettre des abſurdités cent fois plus inconcevables. Chez vous, c'eſt l'enthouſiaſme ſeul qui décide : l'Evangile vous paroît un Livre divin; aux yeux d'un Juif, l'Evangile eſt une fable, & le Thalmud vient de Dieu : ſelon le jugement d'un Mahométan, l'Evangile n'enſeigne qu'une doctrine imparfaite; c'eſt l'Alcoran qui eſt deſcendu du Ciel. Quels principes pourront ſervir à vuider la conteſtation? Chez nous, il eſt queſtion d'abord de prouver la miſſion du Prédicateur, & de la prouver par des ſignes,

dont le Juif, le Mahométan, l'idolâtre, le ſçavant & l'ignorant ſoient également touchés. Ce point unique, une fois vérifié, tout eſt décidé.

Remarquez encore, je vous prie, que la preuve que vous donnez de la divinité de l'Evangile, qui eſt ſi frappante & ſi lumineuſe pour tout homme inſtruit, eſt nulle pour un ignorant. Celui qui ne ſçait pas lire, eſt-il en état de comparer la morale de Jeſus-Chriſt avec celle des Philoſophes, le ton modeſte & inſinuant de ſes diſcours avec la pompe faſtueuſe de leur éloquence? Eſt-il capable de faire le parallèle entre la vie & la mort de Jeſus & celle de Socrate? Connoît-il aſſez la groſſiéreté de l'eſprit & des mœurs Judaïques, pour ſentir les vûes ſupérieures qu'a eues la Providence, en faiſant éclorre la révélation chez un peuple ſi mépriſable? En ſçait-il aſſez pour comprendre par l'enchaînement des dogmes, des préceptes, des faits de l'Evangile, que cette hiſtoire n'a pû être compoſée par un impoſteur, & ſur-tout par des Auteurs Juifs? Cette preuve dont vous vous ſçavez ſi bon gré, eſt donc défectueuſe; elle ne peut faire impreſſion ſur les trois quarts

genre humain. Ce n'eſt point celle
i a converti le monde, & dont Dieu
oulu ſe ſervir.
Pourquoi vous y bornez-vous, Mon-
ur ? Vous convenez *qu'à rejetter* la
élation, *les difficultés ne ſont pas*
indres qu'à l'admettre (*a*). L'aveu eſt
narquable ; mais vous n'avez pas pris
peine d'expoſer ces difficultés. Vous
ez raſſemblé avec grand ſoin toutes
objections que l'on peut faire con-
elle ; & pas un mot des preuves qui
tabliſſent, pas un mot des inconvé-
ns où l'on tombe en la rejettant. Eſt-
-là inſtruire de bonne foi, & mettre
Lecteur en état de balancer égale-
nt de part & d'autre les raiſons & les
fficultés ? Il m'a donc fallu ſuppléer à
tre ſilence, mais la vérité y perd ;
us euſſiez fait ſentir avec plus de force
d'éloquence que moi les abſurdités
'il faut dévorer en rejettant la révéla-
n : & cette ſincérité vous eut fait
nneur.
Mais c'eſt à faire des objections que
us triomphez ; vous n'en avez omis
cune : votre Livre ſera déſormais le

(*a*) Lettre, page 62.

recueil des incrédules. Je tâcherai, en y répondant, d'y mettre un peu plus d'ordre, & je m'engage à vous convaincre de trois choſes ; 1°. que, comme en rejettant les myſteres, vous êtes forcé d'en admettre plus que nous ; de même en refuſant de croire aux miracles, vous les multipliez ; 2°. que la plûpart de vos difficultés contre la Religion révélée ſont tout auſſi fortes contre la Religion naturelle, & que vous êtes obligé d'y répondre auſſi-bien que nous ; 3°. que pluſieurs ſont une rétractation formelle de l'hommage que vous avez rendu à l'Evangile. Je vous en avertis d'avance, afin que vous y regardiez de plus près. Déja j'ai répondu à ce que vous avez dit pour prouver l'impoſſibilité & l'inutilité de la révélation ; nous n'y reviendrons plus.

Dieu lui-même a parlé aux hommes ; pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre ſa parole. J'entens : ce ſont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne lui en auroit pas coûté davantage, & j'aurois été à l'abri de la ſéduction (a).

(a) Emile, tome 3, p. 130.

Voilà en vérité, Monſieur, une façon ſinguliere de raiſonner. Dieu pouvoit me parler à moi-même, il ne l'a pas fait ; donc, je ne dois pas le croire, lorſqu'il me parle par d'autres. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même ; donc il devoit me parler lui-même. Ajoutez, pour rendre l'argument complet : *parce que Dieu doit faire ce que j'aime le mieux.*

Il ne lui en auroit pas coûté davantage : nous verrons tout-à-l'heure le contraire. *J'aurois été à l'abri de la ſéduction.* Je me flatte de vous montrer que, quand Dieu vous parle par d'autres hommes, vous êtes autant à l'abri de la ſéduction, que s'il vous parloit à vous-même. Allons par ordre, s'il vous plaît.

Pourquoi faut-il des intermédiaires entre Dieu & moi (*a*) ? Parce que Dieu m'ayant révélé une doctrine incompréhenſible dans pluſieurs points, l'examen de cette doctrine ne ſuffit pas pour me faire connoître ſi elle vient de Dieu, ou ſi elle n'en vient pas. Tous les examens poſſibles ne la rendront point claire ; ils ne me mettront point en état de juger ſi elle eſt vraie ou fauſſe. Il faut

(*a*) Lettre, p. 10.

donc que Dieu me prouve par des ſignes extérieurs que c'eſt lui qui parle, & qu'il veut que je me ſoumette. Or ces ſignes extérieurs ne peuvent être conſtatés que par la dépoſition ou l'atteſtation des ſens. Ainſi, quand ce ſeroit à moi-même que Dieu auroit parlé, mes ſens ſeroient néceſſairement intermédiaires entre Dieu & ma raiſon. S'il a parlé & donné ces ſignes à d'autres, il faut que ces autres ſoient les témoins ou les intermédiaires entre Dieu & moi.

Mais enfin vous voulez que Dieu vous parle à vous-même ; j'y conſens, Monſieur. S'il vous révéle une doctrine incompréhenſible, je vous demande de quels ſignes il pourra ſe ſervir pour vous faire connoître qu'il veut que vous la croyiez, ſinon des miracles ? S'il faut que vous les voyiez vous-même, & qu'ils ſoient faits pour vous ſeul, Dieu eſt donc obligé de les renouveller autant de fois qu'il y aura d'hommes à inſtruire. Au lieu que, dans notre ſyſtême, un ſeul miracle bien avéré, ſuffit pour convaincre tout l'Univers, il faut dans le vôtre que Dieu les multiplie à l'infini. *Il en coûteroit donc davantage* à Dieu pour vous parler à vous-même,

que pour vous parler par d'autres hommes : l'indécence de cette expreſſion ne doit pas m'être imputée.

Vainement conteſterez-vous cette ſuppoſition, que Dieu vous révéle une doctrine incompréhenſible ; elle eſt prouvée d'avance ; & je vous ai averti que tout ce que nous avons à dire, en eſt une ſuite néceſſaire.

Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe ; dites-vous, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur* (*a*). Je le veux encore pour un moment. Sera-t-il donc défendu d'aller inſtruire ces peuples ſauvages, ces hommes abrutis auxquels Dieu n'a rien dit juſqu'ici, du moins qui n'ont pas entendu ſa voix, qui n'ont point encore ſçu lire les préceptes de la Loi naturelle au fond de leur cœur ? Lorſque vous direz à l'un d'entr'eux que ces préceptes ſont gravés dans le cœur de tous les hommes, & que Dieu leur parle par la raiſon pour les leur enſeigner ; s'il vous demande bruſquement : *pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ?* Que lui répondrez-vous ?

(*a*) Emile, tome 2, p. 162.

Selon vos principes, ces malheureux ſont très-bien fondés à rejetter toute inſtruction, & à ne point vouloir admettre la Religion naturelle. Ce que Dieu veut que je faſſe, vous répondront-ils, il me le dira lui-même au fond de mon cœur; je n'ai pas beſoin des leçons d'un homme, il me faut celles de Dieu.

Et comment Dieu lui-même inſtruira-t-il immédiatement des hommes ſourds à la voix de la nature, ſinon par une voix plus puiſſante que la nature? Comment ouvrira-t-il des yeux fermés aux lueurs de la raiſon, ſinon par l'éclat plus vif d'une lumiere ſurnaturelle? Voilà donc autant d'aveugles & de ſourds qu'il faut guérir par miracles, puiſque les hommes ne doivent pas s'en mêler. Ainſi, pour épargner les prodiges, nous allons encore les multiplier. C'eſt le premier inconvénient dont je vous ai averti.

Mais vous l'avez prévenu, & votre expédient eſt admirable : *ou l'homme apprendra ſes devoirs de lui-même, ou il eſt diſpenſé de les ſçavoir* (*a*). Par con-

(*a*) Emile, tome 3, p. 151.

ſéquent, dès qu'il eſt une fois devenu ſauvage & barbare, Dieu doit plutôt le laiſſer tel, que de lui envoyer quelqu'un pour l'enſeigner, ou de faire un miracle pour l'éclairer. Si l'homme doit apprendre ſes devoirs de lui-même, par quelle autorité prétendez-vous enſeigner la Religion naturelle à votre éléve ?

Vous êtes cependant bien ſatisfait de votre objection, vous la répétez, vous l'étendez, vous la tournez de cent façons. *Ce ſont toujours des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu, & qui nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues* (*a*). Il ſeroit plus aiſé de comprendre ce que vous voulez dire, ſi vous parliez plus exactement. Ce ſont des hommes qui nous annoncent la parole de Dieu, & c'eſt Dieu qui atteſte que c'eſt ſa parole, & qu'ils ſont ſes envoyés, par le pouvoir qu'il leur accorde de faire des œuvres ſurnaturelles. *Ils nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues* ; point du tout. Quand Moyſe & Jeſus-Chriſt ont parlé aux Juifs de la part de Dieu, ils leur ont parlé dans la langue des Juifs ; quand les

(*a*) Emile, tome 3, p. 130. Lettre, p. 98.

Apôtres ont parlé ou écrit aux différens peuples qu'ils vouloient inſtruire, ils ſe ſont ſervis de la langue de ces peuples, & ſouvent par miracle, ſans l'avoir appriſe ; quand les Apôtres ont chargé leurs ſucceſſeurs de prêcher après eux, ils ne leur ont pas commandé de le faire dans des langues étrangeres à leurs auditeurs.

C'eſt que vous vouliez faire une jolie antithèſe ; & pour y réuſſir, il a fallu abuſer du langage. *Ce ſont des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu ; ſouvent au contraire, nous aurions beſoin que Dieu nous atteſtât la parole des hommes.* Auſſi l'a-t-il fait ; mais vous rejettez cette atteſtation, parce qu'il ne vous plaît pas de la trouver ſuffiſante. Envain Dieu a fait des miracles pour atteſter que Jeſus-Chriſt & les Apôtres annonçoient ſa parole ; dès que la doctrine ne s'accorde pas avec vos idées, vous ne daignez pas ſeulement examiner l'atteſtation.

Mais il reſte toujours une queſtion à réſoudre. Dieu peut-il atteſter ſa parole aux peuples groſſiers, aux ignorans ? S'il le peut, de quel moyen doit-il ſe ſervir pour le faire ? Voilà la diffi-

culté dont vous ne nous tirez point.

Il eſt bien ſûr au moins que Dieu eut pû nous donner ſa parole ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpects (*a*). Appellez-vous Jeſus-Chriſt & les Apôtres des organes ſuſpects ? S'il eſt ſûr que Dieu pouvoit nous parler autrement, il n'eſt pas auſſi ſûr qu'il le devoit ; & puiſqu'il a daigné ſe ſervir de tels organes, j'en conclus que cela convenoit. Dieu a créé les hommes ſociables ; il a voulu que la Religion fût le lien de cette ſociété. Conſéquemment, il a réglé que les hommes apprendroient par d'autres hommes les devoirs de Religion, comme ils apprennent les autres devoirs de la vie ſociale, comme vous voulez leur apprendre vous-même les vérités de la Religion naturelle. A cela nul inconvénient. Il y en a un très-grand au contraire, à vouloir que Dieu parle à chaque homme en particulier : outre que chaque particulier ſera toujours auſſi libre de rejetter la parole divine, ſi elle contredit ſes idées, la Religion de chaque particulier ne ſera plus la Religion de la ſociété, & chacun s'en formera une à ſa mode.

(*a*) Lettre, p. 99.

Vous voulez que Dieu ne parle aux hommes que par l'organe de leur raiſon. C'eſt ainſi qu'il leur a parlé à tous depuis le commencement du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt. Vous ſçavez comment ils ont été dociles à cette voix, & en quel état la Religion étoit réduite chez les peuples les plus éclairés & les plus ſages. Eſt-il ſurprenant que les hommes n'ayant pas profité de ce moyen, Dieu, par un nouveau trait de bonté, ait voulu en employer un autre ?

Vous vous obſtinez à n'enviſager la Religion que comme un ſyſtême de Philoſophie que l'on peut apprendre tout ſeul ; ce n'eſt point cela, Monſieur, c'eſt une nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Telle eſt l'idée que nous en donnent Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres (*a*). Dieu n'a point voulu faire cette alliance avec vous en particulier, mais avec le genre humain : il l'a fait traiter par un Corps d'Ambaſſadeurs, & leur donne des caracteres pour ſe faire reconnoître. Vous ne voulez point de l'ambaſſade, vous voulez que votre Chriſtia-

(*a*) Matt. 26, 28, &c. 1 Cor. 11, 25. 2 Cor. 3, 6. Hebr. 7, 22, &c.

niſme ſ[illegible]de votre crû, & qu'il n'ait rien de commun avec celui du peuple. Vous pouvez être ſectateur de la morale chrétienne, à la bonne heure ; mais pour être Chrétien, vous ne l'êtes ſûrement pas. On eſt Chrétien par la foi, par le Baptême, par la ſoumiſſion à l'Egliſe.

Le Vicaire ſe plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : que d'hommes, dit-il, entre Dieu & moi (*a*) *!* Tant mieux, peut-on lui répondre ; vous êtes d'autant plus aſſuré qu'ils n'ont pas pû s'accorder enſemble à vous tromper ſur un fait auſſi éclatant que la révélation. Vous comprendrez, Monſieur, mieux qu'un autre, la juſteſſe de cette réponſe. Vous ne pouvez ignorer les principes établis dans la *Diſſertation ſur la certitude des faits* inſérée dans l'Encyclopédie, & compoſée par un de vos anciens aſſociés. Vous me permettrez de vous les rappeller, à meſure que vous m'en fournirez l'occaſion.

Lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préférence qui exi-

(*a*) Lettre, p. 99. Emile, tome 3, p. 130.

gent de notre part tant de ſçavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire : voyons toutefois ; examinons, comparons, vérifions. O ſi Dieu eût daigné me diſpenſer de tout ce travail, l'en aurois-je ſervi de moins bon cœur (a) ?

Oui, Monſieur, le Vicaire a tort, parce qu'il ſuppoſe une fauſſeté. Ce n'eſt point notre maniere d'examiner la révélation qui exige beaucoup de ſçavoir & de profondes diſcuſſions, c'eſt la vôtre. Selon vous, il faut examiner les différentes doctrines que l'on dit révélées, les comparer, vérifier quelle eſt la plus digne de Dieu ; voilà ce qui exige du travail, du ſçavoir, des diſcuſſions, dont très-peu d'hommes ſont capables. Selon nous, il n'eſt queſtion que de s'aſſurer de ces deux faits : ſi Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont prêché, s'ils ont fait des miracles pour atteſter leur miſſion.

Faut-il être ſçavant pour ſe convaincre du premier, dont tous les peuples, Juifs, Mahométans, Chrétiens, dépoſent de concert, dont parlent les Hiſto-

(a) Lettre, p. 99.

riens, même Payens, dont on trouve ſous ſes yeux, même ſans ſçavoir lire, autant de monumens qu'il y a d'Egliſes, d'Autels, de Croix, de Fêtes, de Cérémonies dans toute l'étendue du monde chrétien? Jamais perſonne, de quelque Nation qu'il ait été, quelque Religion qu'il ait profeſſée, dans quelque ſiécle qu'il ait vêcu, n'a nié cette prédication. Y a-t-il un ſeul fait de l'hiſtoire profane, auſſi unanimement, auſſi conſtamment, auſſi univerſellement atteſté? Vous l'avez remarqué vous-même, *les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt* (a).

Le ſecond fait, que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont fait des miracles pour prouver leur miſſion, ſe démontre par les mêmes atteſtations que le premier. Ces miracles ont été avoués par les Juifs, par les Payens, par les Mahométans; & ſi vous doutez de cet aveu, un ouvrage actuellement ſous preſſe, en convaincra les plus incrédules. Ces miracles ſont rapportés par mille témoins oculaires qui ont répandu leur ſang pour atteſter qu'ils les avoient vûs; les tom-

(a) Lettre, p. 99.

beaux, les cendres de ces témoins exiſtent parmi nous. Ici les pierres parlent, Monſieur; nous n'avons pas beſoin de Livres, comme vous le ſuppoſez, pour nous apprendre les prodiges opérés à l'établiſſement de l'Evangile. A moins qu'un déluge univerſel ne bouleverſe de nouveau la face de la terre, les monumens de la révélation ne pourront jamais être méconnus. L'Univers changé par les Apôtres & leurs ſucceſſeurs; voilà le Livre des ignorans, & c'eſt le mien.

Voulez-vous une preuve plus déciſive à mon avis, c'eſt votre propre témoignage. Après avoir fait les plus grands efforts pour nous faire douter de ces prodiges; contre tous vos principes, malgré l'intérêt de ſyſtême, en dépit de vos préjugés, la force de la vérité en a arraché l'aveu de votre bouche: vous convenez qu'il eſt impoſſible que *l'hiſtoire de l'Evangile ſoit inventée à plaiſir.* Voilà le ſeul témoignage que j'oppoſe déſormais à l'incrédulité. Au lieu de dire comme Dioclès: jamais Jupiter ne m'a paru plus grand que depuis que je vois Epicure à ſes pieds; je dis: jamais les miracles de Jeſus-Chriſt ne m'ont

paru mieux prouvés, que depuis que Jean-Jacques Rouſſeau a été forcé d'en convenir.

Etoit-ce à vous, Monſieur, qu'il convenoit de nous objecter la difficulté de conſtater la révélation, vous qui avez fait de la Religion naturelle un myſtere dont il eſt donné à ſi peu de gens de ſonder les profondeurs? Si, à la vûe de vos démonſtrations métaphyſiques & de tous les ſophiſmes qu'on peut leur oppoſer, votre éleve s'aviſoit de dire: *ô ſi Dieu eut daigné me diſpenſer de toutes ces diſcuſſions, l'en aurois-je ſervi de moins bon cœur?* Quelle ſeroit votre réponſe?

Pour être ſûr d'un miracle, il faut ſçavoir, dites-vous, *quels faits ſont dans l'ordre de la nature, & quels autres faits n'y ſont pas; pour dire juſqu'à quel point un homme adroit peut faſciner les yeux des ſimples, peut étonner même les gens éclairés; chercher de quelle eſpéce doit être un prodige, & quelle authenticité il doit avoir, non-ſeulement pour être crû, mais pour qu'on ſoit puniſſable d'en douter, comparer les preuves des vrais & des faux prodiges, & trouver des régles ſûres pour les diſcerner* (a).

(a) Emile, tome 3, p. 132.

Point du tout ; il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans tout ce détail, pour ſçavoir que la réſurrection d'un mort eſt un miracle ; quand nous n'aurions, pour prouver le Chriſtianiſme, d'autre prodige que la réſurrection de Jeſus-Chriſt, il n'en faudroit pas davantage. Bientôt, je vous montrerai que, pour établir ce fait, il ne faut pas une authenticité plus grande que pour certifier tout autre fait ſenſible. Ce n'eſt point *un ſigne particulier fait devant peu de gens obſcurs, & dont tout le reſte des hommes ne ſçaura jamais rien que par oui-dire* (*a*). C'eſt un fait vû par plus de cinq cent témoins à la fois, qui en ont dépoſé comme témoins oculaires, qui l'ont ſoutenu en face aux Juifs, dans le temps qu'il eut été facile de les démentir, ſi le fait eut été faux, qui ont donné leur vie pour ſûreté de leur dépoſition. De pareils témoignages ne ſont point des oui-dires.

Il ne ſert à rien d'oppoſer à un événement auſſi éclatant les *prodiges que le peuple & les ſimples diſent avoir vûs* (*b*). Des faits qui manquent de preuves, n'é-

(*a*) Emile, tome 3, p. 133.
(*b*) *Ibid.* p. 134.

branlent

branlent point la certitude de ceux qui ſont ſolidement appuyés.

Quand on vous dit que le fait de la révélation eſt atteſté comme tous les faits hiſtoriques, comme l'exiſtence de Sparte ou de Rome, vous feignez d'abord de vouloir plaiſanter; & voici ce que vous répondez. *Conſidérez donc de grace qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par aucune autre voie; je ne puis ſçavoir que Sparte & Rome ont exiſté, que parce que des Auteurs contemporains me le diſent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires: mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi? Et pourquoi en faut-il d'auſſi éloignés qui en ont beſoin de tant d'autres? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moyſe pour parler à Jean-Jacques Rouſſeau* (a)?

Oſerois-je vous demander, Monſieur, pourquoi, au lieu de Moyſe, vous n'avez pas parlé de Jeſus-Chriſt? *Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Jeſus-Chriſt pour parler à*

(a) Lettre, p. 100.

bles, dont par conſéquent les ſens ſont juges naturels, & non recuſables.

D'ailleurs, continuez-vous, *nul n'eſt obligé, ſous peine de damnation, de croire que Sparte ait exiſté; nul, pour en avoir douté, ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous, que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſçu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible (a)?*

Il n'eſt pas queſtion de marquer exactement ce point; mais il s'agit de ſçavoir ſi la preuve morale étant à ce point, Dieu n'eſt pas en droit d'exiger que je m'y rende, & de punir mon opiniâtreté, ſi je refuſe d'y acquieſcer, tandis que je crois, ſans craindre de me tromper, bien d'autres faits intéreſſans, infiniment moins conſtatés. Il s'agit de ſçavoir, ſi celui qui ajoute foi ſans répugnance aux faits de Socrate, eſt pardonnable de nier ou de révoquer en

(a) Lettre, p. 101.

doute ceux de Jeſus-Chriſt, qui ſont, de votre aveu, beaucoup mieux atteſtés.

Vous ne pouvez donc, ſans contredire cet aveu, diſconvenir que la miſſion de Jeſus-Chriſt & des Apôtres ne ſoit au plus haut point d'évidence & de certitude, dont la preuve morale puiſſe être ſuſceptible. C'eſt l'évidence morale qui nous détermine pour toutes les actions de la vie, pour tous les devoirs de la ſociété, pour nos intérêts les plus chers : pourquoi ne nous détermineroit-elle pas de même pour les devoirs de Religion ? C'eſt la ſeule eſpéce de preuve qui ſoit également à portée de tout le monde, des ignorans, comme des ſçavans, la ſeule ſur laquelle portent tous les liens de la ſociété : n'étoit-il donc pas convenable, néceſſaire même, qu'elle ſervît de fondement à la Religion qui oblige également tout le monde ?

Par un raiſonnement ſemblable, vous ſauverez de la damnation toutes les eſpéces d'impies qui rejettent même la Religion naturelle. Croirai-je, dit un Athée, que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſçu bien exactement, ſi une démonſtration métaphyſique de ſon

exiſtence doit l'emporter ſur les objections qui la combattent ? Croirai-je, dit un Matérialiſte, que Dieu me damnera préciſément, pour n'avoir pas ſçu comprendre ſi la matiere étoit ou n'étoit pas capable de penſer ?

Vous leur répondrez ſans doute que Dieu ne damnera perſonne pour des erreurs involontaires ; mais qu'il damnera ſûrement les libertins & les opiniâtres, parce qu'ils errent de propos délibéré, pour ſe mettre plus à l'aiſe, & ſe délivrer du frein que la Religion oppoſe à leurs paſſions.

La difficulté qui reſte, eſt de ſçavoir ſi les preuves qui ſuffiſent pour conſtater un fait naturel, ne ſuffiſent plus pour rendre un miracle croyable : *Qui eſt-ce qui m'oſera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi* (*a*) ? J'oſe vous répondre, Monſieur, avec l'Auteur de la Diſſertation ſur la certitude des faits, qu'il n'en faut pas davantage que pour atteſter tout autre fait ſenſible.

Vous prétendez prouver le contraire. Vous ſuppoſez un homme qui vient an-

(*a*) Emile, tome 3, p. 135.

noncer à M. l'Archevêque de Paris qu'il a vû de ſes yeux le Diacre Pâris reſſuſcité, ſur quoi vous faites répondre par le Prélat : *Je ſçai que deux ou trois témoins, honnêtes gens & de bon ſens, peuvent atteſter la vie ou la mort d'un homme ; mais je ne ſçai pas encore combien il en faut pour conſtater la réſurrection d'un Janſéniſte ; . . . d'où je conclus*, ajoutez-vous, *que, ſelon tout homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels* (*a*).

Vous avez tort, Monſieur, de prêter à M. l'Archevêque de Paris votre méthode de raiſonner, elle eſt trop défectueuſe & trop fauſſe pour qu'il l'adopte jamais. Premiérement, ceci eſt une nouvelle contradiction avec la preuve que vous avez donnée de la vérité des faits de Jeſus-Chriſt, en les comparant à ceux de Socrate. En ſecond lieu, on a démontré dans la Diſſertation déja citée, le principe contradictoire au vôtre : *que les preuves morales ſuffiſantes pour conſ-*

(*a*) Lettre, page 102 & 104.

tater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ſont également ſuffiſantes pour conſtater les faits d'un ordre ſurnaturel. Le détail de cette démonſtration ſeroit long ; je n'en prendrai que la ſubſtance. On s'eſt ſervi préciſément de l'exemple que vous apportez, de la réſurrection d'un mort. On a montré que pour la prouver, il ſuffit de conſtater deux faits ſenſibles, l'un la mort précédente d'un homme, l'autre ſa vie actuelle. Sur quoi on vous demande : les mêmes ſens qui ont jugé avec une certitude phyſique que cet homme étoit mort, ne ſont-ils plus ſuffiſans pour juger avec une égale certitude qu'il vit actuellement ? Ces ſens n'ont point changé de nature, & la vie d'un homme n'eſt pas plus difficile à conſtater que ſa mort. Donc le même nombre de témoins qui ſuffiſoit pour prouver ſa mort, doit ſuffire aujourd'hui pour prouver ſa vie. La réſurrection n'eſt qu'une conſéquence néceſſaire de ces deux faits : elle ſe démontre par ce raiſonnement fort ſimple : *cet homme étoit mort*, cela eſt phyſiquement certain ; *il vit aujourd'hui*, cela eſt vérifié de même : *donc il eſt reſſuſcité :* conſéquence auſſi certaine que les prémices.

Ainſi la jolie réponſe que vous attribuez à M. l'Archevêque de Paris, & la concluſion que vous en tirez, ſont également fauſſes. Cela ne nous ſurprend plus; c'eſt votre méthode ordinaire.

Vous attaquez la certitude des preuves de fait par des exemples. *S'il y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès-verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous damnés pour n'y avoir pas crû (a)?*

Je vous nie d'abord que ces atteſtations ſoient auſſi authentiques, ni la preuve juridique auſſi complette que vous le prétendez, puiſqu'après des informations exactes, les faits ne ſe ſont pas trouvés ſuffiſamment conſtatés. Quand ils le ſeroient, que prouveroient-ils? Qu'il a régné en Hongrie une maladie de cerveau cauſée par la peur, dont pluſieurs perſonnes ont été attaquées; que les malades croyoient voir des eſprits ou des revenans qui leur ſuçoient

(a) Lettre, p. 101.

le ſang ; que l'effet de ce délire étoit de les conſumer peu-à-peu, juſqu'à ce qu'ils en mouruſſent, & qu'effectivement pluſieurs en ſont morts. Voilà les ſeuls faits qui pourroient réſulter de la preuve. Qu'il y eût du ſurnaturel dans tout cela, ce ſeroit une autre queſtion qui eſt du reſſort de la phyſique, & qui ne ſe décide point par des atteſtations. L'hiſtoire des Wampirs eſt donc une objection pitoyable contre les miracles de Jeſus-Chriſt & ceux des Apôtres.

Quelqu'atteſtés que ſoient, dites vous ; *au gré même de l'incrédule Cicéron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante & celle de tous les hommes, eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns* (*a*).

Vous ſuppoſez très-gratuitement que les prodiges rapportés par Tite-Live étoient ſuffiſamment atteſtés, & que Cicéron les a jugés tels. L'un & l'autre ſont également faux. Cicéron les appelle en propres termes *des contes forgés à plaiſir, commentitiis fabulis*. Tous ces prodiges,

(*a*) Lettre, p. 101.

loin d'être rapportés par des témoins oculaires, ou confirmés par des monumens aussi anciens que le fait, ne sont appuyés que sur des *on dit*. La plûpart même sont des phénomènes très-naturels, comme des pluies de pierres ou de sang, des monstres, &c. Ce n'est donc point l'expérience qui décide ici contre des témoignages, ce sont les témoignages qui manquent dans les uns, & qui ne prouvent point le surnaturel dans les autres. Aucune de ces deux exceptions ne peut être appliquée aux miracles qui prouvent la révélation.

Après avoir attaqué la certitude des faits surnaturels, vous en contestez les conséquences, vous prétendez qu'ils ne prouvent rien. *Reste enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée; car, puisque ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des miracles, prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux constatés, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant; & puisque les Magiciens de Pharaon osoient, en présence même de Moyse, faire les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi, dans son absence, n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, pré-*

tendu la même autorité ? Ainſi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que faire en pareil cas pour éviter le dialèle ? Une ſeule choſe ; revenir au raiſonnement, & laiſſer-là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir (*a*).

Pour éclaircir plus aiſément toutes ces difficultés, il eut fallu les ſéparer ; mais vous m'auriez accuſé d'affoiblir vos raiſons. Cette plainte n'aura pas lieu. Reprenons, Monſieur.

Reſte l'examen le plus important dans la doctrine annoncée. Je vous ai prouvé, & même plus d'une fois, que dans le cas où Dieu a révélé une doctrine incompréhenſible, cas non-ſeulement poſſible, mais réel ; cas où nous ſommes, de votre propre aveu, l'examen de la doctrine eſt la choſe du monde la plus inutile & la plus ridicule. De quoi peut ſervir un examen dont tout le réſultat doit être de dire : *je n'y comprens rien ?* De ce réſultat que conclurai-je ? Mon ignorance, & rien davantage. Si

(*a*) Emile, tome 3, p. 135. Lettre, p. 105.

j'en conclus ; *donc cette doctrine eſt fauſſe ; donc je ne dois pas la croire* : quelles ſeront les prémices de ces deux concluſions ? Voici celles de la premiere. Je comprens tout, & il n'eſt aucune vérité que je ne comprenne : or, je ne comprens pas cette doctrine ; donc elle eſt fauſſe. L'argument eſt en forme ; je vous laiſſe tout le plaiſir de vous prouver à vous-même la majeure. Pour la ſeconde, le raiſonnement ne ſera pas moins fort. Je ne dois croire que ce que je conçois ; or je ne conçois pas cela ; donc je ne dois pas le croire. Vous me forcez de répéter que j'ai démontré la fauſſeté de la premiere propoſition.

Je vous ai repréſenté auſſi pluſieurs fois que cet *examen de la doctrine annoncée* eſt abſolument impraticable au peuple, c'eſt-à-dire, aux trois quarts du genre humain : ſi Dieu n'a donné d'autre moyen pour s'aſſurer de la vérité d'une Religion que cet examen, il veut que les trois quarts du genre humain n'en ayent aucune, ou qu'ils la reçoivent aveuglément du premier impoſteur qui voudra leur en donner une.

Puiſque le diable imite quelquefois les miracles, avec les prodiges les mieux

conſtatés, nous ne ſommes pas plus avancés qu'auparavant. Je nie abſolument, Monſieur, que le diable puiſſe imiter aſſez parfaitement les miracles opérés au nom de Dieu, pour que l'on ne puiſſe plus diſtinguer l'opération divine de l'œuvre du démon; & j'oſe vous défier de me citer un ſeul cas où il l'ait fait. Celui des Magiciens de Pharaon que vous apportez, prouve contre moi & contre vous; ils ne purent contrefaire que quelques-uns des miracles de Moyſe. Envain ils voulurent tenter d'imiter les autres; ils furent forcés d'avouer leur impuiſſance, & de faire cette confeſſion humiliante: *le doigt de Dieu eſt ici* (*a*).

Par la même raiſon, je vous nie que dans aucun cas le démon puiſſe faire directement, pour prouver aucune fauſſe doctrine, des miracles tellement apparens, que l'on ne puiſſe en découvrir la fauſſeté. L'erreur ſeroit alors inévitable, & Dieu ne peut pas le permettre. Une preuve de l'impuiſſance du démon, c'eſt qu'il ne l'a jamais fait; ce n'eſt pas ſans doute faute de mauvaiſe volonté. Il n'eſt pas néceſſaire d'examiner juſqu'où peut

(*a*) Exode, 8, 19.

s'étendre le pouvoir naturel du démon, il ſuffit de ſçavoir que Dieu ne lui permettra jamais d'en uſer, au point de rendre l'erreur inévitable.

Il eſt donc faux qu'après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faille prouver le miracle par la doctrine : jamais perſonne ne fut aſſez inſenſé pour procéder de cette maniere. Si vous prétendez inſinuer que nous le faiſons, c'eſt une imputation calomnieuſe. *Cela eſt formel*, dites-vous, *en mille endroits de l'Ecriture* (*a*) ; nous allons voir comme vous le prouvez.

Selon le précepte même de Moyſe, qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire une doctrine abſurde & déraiſonnable qu'on voudroit étayer par eux : & vous nous renvoyez au treiziéme chapitre du Deutéronome (*b*). Je vous proteſte, Monſieur, que jamais Moyſe n'a penſé à donner aux Juifs le précepte que vous lui attribuez. Voici ce qu'il dit, dans l'endroit même que vous citez. Au cas que je falſifie ſon texte, vous me releverez. *S'il s'éleve au*

(*a*) Emile, tome 3, p. 136, en note.
(*b*) Lettre, p. 106.

milieu de vous un Prophéte ou quelqu'un qui diſe qu'il a eu un ſonge, & qui vous préſente un ſigne ou un phénoméne ; ſi ce qu'il a prédit, arrive, & qu'il vous diſe : allons honorer les Dieux étrangers que vous ne connoiſſez pas, & leur rendre notre culte ; vous n'écouterez point ce Prophéte ou ce rêveur ..... Ce Prophéte ou ce ſorgeur de ſonges ſera mis à mort (a). Eſt-il queſtion là de miracles.

Vous ſçavez que le nom de Prophéte ne ſignifie rien autre choſe qu'un homme qui prédit l'avenir ; que dans la rigueur du terme, on peut le donner à tout faiſeur de pronoſtics. Vous ſçavez encore que chez les Hébreux, on appelloit de ce nom, tout homme qui parloit en public, qui annonçoit quelque choſe au peuple. Il n'eſt donc ici queſtion que d'un Aſtrologue, d'un conteur de ſonges ou de viſions, qui annonce au peuple un phénoméne, qui veut faire croire que cette prédiction lui eſt venue par inſpiration divine, & qui prétend s'en ſervir pour engager les auditeurs à l'idolâtrie. Encore une fois, où ſont les miracles ?

(a) Deut. 13, verſet 1.

Mais je ſuis dans l'uſage de vous accorder vos ſuppoſitions, quelque fauſſes qu'elles ſoient. Suppoſons donc encore que Moyſe ait dit ce que vous lui prêtez; voici quel ſeroit alors le ſens de l'avis qu'il donne aux Juifs. Vous avez vû les miracles éclatans que Dieu a faits par mon miniſtere, pour confirmer les Loix & la Religion que je vous ai données de ſa part; ſi donc il venoit dans la ſuite un faux Prophéte qui fît des miracles apparens pour vous perſuader l'idolâtrie, n'y croyez pas; tous ces miracles ne peuvent être que des preſtiges. Dieu ne peut plus faire de miracles pour décréditer des vérités qu'il a établies lui-même par des miracles; il ſe contrediroit lui-même.

Que pourriez-vous conclure de-là, Monſieur, contre les miracles opérés en faveur de la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, en faveur du Chriſtianiſme? Dieu avoit-il fait des miracles éclatans pour confirmer l'idolâtrie? S'étoit-il ainſi engagé à n'en point faire pour la détruire?

Le Chriſtianiſme eſt donc maintenant dans le même cas où étoit la Religion des Hébreux; Dieu a autoriſé ſon

établiſſement par des miracles inconteſtables. Si, aujourd'hui, il vient un impoſteur nous apporter de prétendus miracles pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Egliſe, ne ſommes-nous pas en droit de les rejetter ſans examen, & de lui dire : Dieu a fait des miracles pour établir ſon Egliſe, & lui a promis ſon aſſiſtance juſqu'à la fin des ſiécles : il n'en peut plus faire contr'elle, parce qu'il ne peut pas ſe contredire. Concluerez-vous de-là ; donc dans tous les cas, c'eſt la doctrine qui doit prouver les miracles, & non les miracles qui doivent prouver la doctrine ? Telle eſt cependant votre maniere de raiſonner.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit : que, *quand une doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une révélation certaine*, par conſéquent ſur des miracles, puiſqu'ils ſont la preuve de la révélation, c'eſt le cas de la Religion des Hébreux & de celle des Chrétiens : remarquez cette hypothèſe ; *alors on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire, pour rejetter, ſans autre examen, les prétendus prodiges que des impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine ;* c'eſt ce que l'on a fait à l'égard des miracles, que

l'on prétendoit avoir été opérés pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Egliſe : *qu'il ne ſe trouve-là, ni abus du raiſonnement, ni cercle vicieux* (*a*).

Le Lecteur en jugera, répondez-vous d'un ton victorieux ; *pour moi, je n'ajouterai pas un mot.*

Votre triomphe ne ſera pas long, Monſieur, je vais en démontrer le ridicule. Ce que l'on appelle vulgairement un argument *ad hominem*, eſt-il un abus du raiſonnement, ou un cercle vicieux ? J'argumente ainſi contre un partiſan du Diacre Pâris : vous qui êtes Chrétien, vous croyez que Dieu a fait des miracles éclatans pour fonder ſon Egliſe, & qu'il lui a promis d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiécles : donc Dieu ne peut, ſans ſe contredire, & ſans manquer à ſa parole, faire aujourd'hui des miracles pour autoriſer une doctrine contraire à celle de ſon Egliſe. Donc, quand vous m'apportez de prétendus miracles pour en faire un pareil abus, je ſuis en droit de les rejetter ſans autre examen. N'eſt-ce pas-là un argument *ad hominem*, c'eſt-à-dire, un raiſonne-

(*a*) Lettre, p. 106 & 107.

ment tiré des propres principes de mon adverſaire ?

Montrez-nous que l'on peut en faire un ſemblable contre Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ; alors vous triompherez à votre aiſe, nous vous céderons le champ de bataille.

Vous vous contentez de le ſuppoſer ; mais vous vous êtes réſervé la preuve. *Quand les Payens*, dites-vous, *mettoient à mort les Apôtres, leur annonçant un Dieu étranger, & prouvant leur miſſion par des prédictions & des miracles, je ne vois pas ce qu'on avoit à leur objecter de ſolide, & qu'ils ne puſſent à l'inſtant rétorquer contre nous* (*a*).

Voyons, Monſieur, ſi, ſelon nos principes, les Payens ont eu raiſon de mettre à mort les Apôtres, & s'ils étoient dans le cas dont parle Moyſe ; cela mérite aſſurément d'être examiné. Il ſeroit bon de ſçavoir ; 1°. en quel ſens vous appellez *Dieu étranger*, le ſeul Dieu, Créateur du ciel & de la terre, que les Apôtres prêchoient aux Juifs & aux Payens ; & ſi c'eſt de lui que parle Moyſe, quand il défend d'annoncer *des*

(*a*) Emile, tome 3, p. 156, en note.

Dieux étrangers; 2°. quel Dieu pouvoit être étranger à l'égard des Payens, qui multiplioient les Divinités selon leur caprice, qui adoptoient souvent celles de leurs voisins, qui dressoient même des Autels *aux Dieux inconnus*; 3°. quel autre moyen Dieu devoit prendre pour retirer les Payens de l'idolâtrie, que de leur envoyer des hommes capables de s'attirer leur créance par des œuvres surnaturelles. Falloit-il leur adresser des Philosophes avec des argumens? Depuis quatre cents ans, les Philosophes enseignoient, argumentoient, disputoient, & ne convertissoient personne; la superstition & le libertinage alloient leur train.

Cela ne vous embarrasse guères; il ne falloit envoyer personne: il étoit beaucoup mieux de laisser subsister l'ignorance & les vices. Les Payens ont bien fait de mettre à mort ceux qui vouloient les éclairer.

Cependant, selon vous, *c'est-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurcit qu'à force de distinctions tout au moins très-subtiles. Des subtilités dans le Christianisme! Mais Jesus-Christ a donc eu tort de promettre le Royaume des Cieux aux sim-*

ples. Il a donc eu tort de commencer le plus beau de ſes diſcours par féliciter les pauvres d'eſprit ; s'il faut tant d'eſprit pour entendre ſa doctrine, & pour apprendre à croire en lui (a).

Je pourrois vous dire d'abord que, quand vous nous objectez des ſubtilités, on eſt forcé de vous en répondre ; que des objections faites avec autant d'eſprit, d'étude, de malignité que les vôtres, ne ſçauroient toujours être réſolues par des réflexions ſimples, & à portée de tout le monde.

Je pourrois vous repréſenter que vous entendez mal les paroles de Jeſus-Chriſt ; *Bienheureux les pauvres d'eſprit ;* qu'il eſt queſtion là de ceux qui ont l'eſprit détaché des biens de ce monde, & non pas de ceux qui ont peu d'eſprit ; que dans une ſeule page où vous citez deux fois l'Ecriture, deux fois vous le prenez à contre-ſens. Mais il faut vous répondre directement.

Quelle ſubtilité y a-t-il à ſoutenir que Dieu ne peut pas ſe contredire ; que, quand une fois il a fait des miracles pour établir la vérité, il n'en peut plus faire

(a) Emile, tome 3, page 136, en note.

pour la détruire ? Voilà toute notre réponſe.

Il y a plus. Je ſoutiens que ce n'eſt point nous qui prouvons la Religion par des ſubtilités, que c'eſt vous-même. Pour apprendre à croire en Jeſus-Chriſt, nous diſons qu'un ſimple n'a que ce ſeul raiſonnement à faire : Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont converti le monde, les ignorans auſſi-bien que les ſçavans ; donc ils ont fait & ils ont dû faire des miracles, parce que c'eſt la ſeule preuve proportionnée aux ignorans. Cela n'eſt pas fort ſubtil. Pour croire en Jeſus-Chriſt, ſelon votre méthode, il faut comparer ſa morale avec celle des Philoſophes, ſes diſcours avec les leurs, ſes actions avec celles des plus fameux Sages de l'Univers, ſa mort avec celle de tous les héros. Il faut connoître le génie & les mœurs des Juifs, pour ſentir qu'ils n'ont pas pû forger l'Evangile. Il faut en confronter les faits avec les dogmes & les préceptes, pour ſe convaincre que cette hiſtoire ne ſçauroit être une fable. Pour croire ſeulement en Dieu, nous avons vû quel appareil & quelle étude il faut apporter. Comptons, Monſieur, combien dans un ſiécle vous pourrez

faire de proſélytes, & puis venez nous dire qu'il faut meſurer nos raiſonnemens à la capacité d'un pauvre d'eſprit.

Vous perſiſtez à ſoutenir que les miracles ne conviennent point pour prouver la révélation. *C'eſt l'ordre inaltérable de la nature qui montre mieux l'Etre ſuprême ; s'il arrivoit beaucoup d'exceptions, je ne ſçaurois plus qu'en penſer* (*a*). Oui, ſans doute, cet ordre montre l'Etre ſuprême aux yeux qui ſont aſſez clairvoyans & aſſez attentifs pour l'obſerver ; mais vous avez remarqué que le peuple & les hommes groſſiers n'y font point attention. Plus cet ordre eſt inaltérable, plus les exceptions en ſont frappantes, plus elles ſont propres à réveiller des eſprits peſans & ſtupides. Jamais ces exceptions n'ont été aſſez fréquentes pour nous faire douter des Loix de la nature ; Dieu n'en a point interrompu le cours, ſans nous en avertir ; c'eſt à lui ſeul qu'il appartient de juger, quand eſt-ce qu'il convient d'avoir recours aux prodiges : & il n'a jamais pû le faire pour un ſujet plus grave que pour prouver la révélation.

(*a*) Emile, tome 3, p. 134.

La

La nature, vous en convenez, *n'obéit point aux impoſteurs* (*a*). Puiſqu'elle a obéi à Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres, ſans leur oppoſer jamais de réſiſtance, leur miſſion eſt à l'abri des ſoupçons de l'incrédulité. Ils n'ont point fait leurs miracles *dans des carrefours & des lieux cachés*, mais au milieu des rues & des places publiques, dans le Temple, aux yeux d'un peuple entier, ſi Jeſus-Chriſt en a fait dans le déſert, c'eſt en préſence de cinq ou de ſept mille hommes. Ils ne les ont point opérés à la vûe d'un petit nombre de ſpectateurs déja prévenus & diſpoſés à tout croire, mais ſous les regards des Prêtres, des Phariſiens, des Docteurs de la Loi, c'eſt-à-dire, des ennemis les plus ſoupçonneux & les plus incrédules.

Après avoir attaqué les miracles, vous rejettez les prophéties. Elles ne ſont pas autorité pour vous. *Pour qu'elles la fiſſent*, dites-vous, *il faudroit trois choſes, dont le concours eſt impoſſible; ſçavoir, que j'euſſe été témoin de la prophétie, que je fuſſe témoin de l'événement, & qu'il me fût démontré que cet événe-*

(*a*) Emile, tome 3, p. 144.

ment n'a pu quadrer fortuitement avec la prophétie. Car, fût-elle plus préciſe, plus claire, plus lumineuſe qu'un axiome de géométrie ; puiſque la clarté d'une prédiction faite au hazard n'en rend pas l'accompliſſement impoſſible, cet accompliſſement, quand il a lieu, ne prouve rien à la rigueur pour celui qui l'a prédit.

On ne ſçauroit en vérité pouſſer plus loin la prévention ; 1°. il faut que vous ſoyez témoin de la prophétie & de l'événement : c'eſt-à-dire, que vous ne croyez aucun fait que ceux dont vous êtes témoin vous-même ; & que, malgré la profeſſion que vous avez faite d'admettre la preuve morale & la certitude hiſtorique, il n'en eſt cependant rien. Vainement on lit la prédiction que Jeſus-Chriſt a faite de l'établiſſement de ſon Evangile par la prédication de ſes Apôtres, malgré les perſécutions & l'oppoſition de toutes les puiſſances de la terre. Vous ne lui avez point entendu prononcer vous-même cette prophétie ; vous ne la croyez pas : & c'eſt ainſi que vous ajoutez foi à l'hiſtoire de l'Evangile, aux faits de Jeſus-Chriſt, quoique mieux prouvés que ceux de Socrate ; 2°. au moins pour celle-ci vous êtes te-

moin de l'accompliſſement ; & ſur cet article, votre défiance n'a pas lieu. Mais quand vous n'en ſeriez pas témoin, un événement auſſi éclatant, qui a changé la face de l'Univers, n'en ſeroit pas moins certain ; 3°. il eſt évident que, quand l'accompliſſement d'une prophétie exige, comme dans celle-ci, le concours d'une infinité de circonſtances que la prudence humaine ne peut pas prévoir, leur réunion ne ſçauroit être l'effet du hazard, ou bien il faut renoncer aux principes par leſquels vous avez prouvé qu'une intelligence a préſidé à la création, & gouverné le monde. Le hazard peut encore moins raſſembler ces circonſtances, quand il s'agit d'un événement miraculeux, impoſſible ſelon le cours naturel des choſes humaines, tel que l'établiſſement de l'Evangile. Il eſt donc très-faux, qu'alors la clarté & le détail circonſtancié de la prophétie, n'en rendent pas l'accompliſſement impoſſible par le hazard. Vos trois exceptions ſont par conſéquent auſſi mal fondées l'une que l'autre.

Quand les preuves que nous croyons avoir de la révélation, ſuffiroient pour nous convaincre, vous prétendez du

moins qu'elles ne ſuffiſent pas pour les peuples qui habitent un autre hémiſphère. Un ſauvage du Canada, que l'on veut amener à la foi de l'Evangile, eſt-il obligé de paſſer les mers pour venir vérifier les faits ſur les lieux, ou doit-il ſe fier à la parole du Miſſionnaire qui l'inſtruit ? Quels peuvent être, à l'égard de cet homme, les motifs de croire en Jeſus-Chriſt (*a*) ?

Cette objection ſur laquelle vous vous êtes étendu avec complaiſance, & que j'abrége, n'eſt pas auſſi inſoluble que vous l'imaginez : 1°. s'il étoit vrai qu'il n'y eût abſolument aucun motif raiſonnable pour un ſauvage de croire à l'Evangile, il ne ſeroit pas obligé d'y croire, & Dieu ne le damneroit pas pour n'y avoir pas cru ; tout comme vous dites, qu'il ne ſera pas damné, pour n'avoir pas connu & adoré Dieu, s'il n'a pas été capable de le connoître : & cette exception ſinguliere ne prouveroit rien pour le reſte des hommes.

2°. Il faut convenir que les preuves de la révélation ſont beaucoup plus à portée des peuples qui vivent en ſociété

(*a*) Emile, tome 3, p. 157.

que des ſauvages ; mais il en eſt de même des preuves de la Religion naturelle. Vous aimeriez-mieux ſans doute être obligé d'inſtruire les premiers que les ſeconds : que s'enſuit-il de-là contre la néceſſité de la Religion naturelle ?

3°. Je ſoutiens qu'un ſauvage qui ne croit encore rien, mais qui a du bon ſens, eſt beaucoup plus ſuſceptible de la foi qu'un homme plus inſtruit, mais élevé dans une fauſſe Religion. Celui-ci a des préjugés à vaincre, il lui faut des motifs plus frappans ; celui là n'oppoſe aucun obſtacle aux impreſſions de la vérité : un ſeul motif raiſonnable ſuffit pour l'y attacher & le rendre fidéle. Vous comprenez que la premiere choſe à faire pour l'inſtruire, eſt de lui perſuader l'exiſtence & les attributs de Dieu, non pas avec le ſecours de vos démonſtrations, qui ne ſont pas faites pour lui, mais par le ſpectacle de la nature, & quelques retours ſur lui-même. Peut-il ſaiſir les premieres vérités de la Religion naturelle, ſans appercevoir le beſoin qu'il avoit de cette inſtruction, ſans être pénétré de reconnoiſſance envers la divine Providence qui la lui procure ? Dieu, dont il éprouve à ce mo-

ment la bonté, ne lui auroit-il envoyé des extrémités du monde un guide que pour le tromper, & le conduire à l'erreur par les vérités de la Religion naturelle ? Je prétens, Monſieur, que ſa foi fondée ſur ce ſeul motif, de la bonté de Dieu à ſon égard, eſt ſuffiſamment certaine, & capable de le conduire au ſalut, dès qu'il n'eſt point à portée de s'inſtruire plus à fond des preuves de la révélation.

Argumentez tant qu'il vous plaira ſur les poſſibles, vous ne prouverez jamais qu'un ſauvage qui croit de cette maniere, ſe conduiſe contre les lumieres de ſa raiſon. S'il ne doit pas croire les myſteres qu'on lui enſeigne, parce qu'il ne les comprend pas, il ne doit pas croire non plus les attributs de Dieu, qu'il ne comprend pas mieux ; & s'il doit rejetter la révélation, il doit auſſi rejetter la Religion naturelle. En croyant donc, il agit ſagement & ſenſément ; s'il refuſoit de croire, il ſeroit coupable ; les difficultés que vous mettez dans ſa bouche pour le révolter contre la doctrine chrétienne, ſeront diſſipées avec l'objection ſuivante.

Ou toutes les Religions ſont bonnes &

agréables à Dieu, ou s'il en eſt une qu'il preſcrive aux hommes, & qu'il les puniſſe de méconnoître, il lui a donné des ſignes certains & manifeſtes pour être diſtinguée & connue pour la ſeule véritable. Ces ſignes ſont de tous les temps & de tous les lieux, également ſenſibles à tous les hommes, grands & petits, ſçavans & ignorans, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il étoit une Religion ſur la terre, hors de laquelle il n'y eût que peine éternelle, & qu'en quelque lieu du monde, un ſeul mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de ſon évidence, le Dieu de cette Religion ſeroit le plus inique & le plus cruel des tyrans (*a*).

Voudriez-vous, Monſieur, prendre la peine de répondre le premier à cette objection ; elle tombe à plomb ſur la Religion naturelle. Je n'ai beſoin que de changer quelques termes pour vous le faire ſentir. S'il eſt une Religion naturelle que Dieu preſcrive aux hommes, il lui a donné des ſignes certains & manifeſtes pour être diſtinguée & connue pour la ſeule véritable. Ces ſignes ſont de tous les temps & de tous les lieux,

(*a*) Emile, tome 3, p. 128.

également ſenſibles à tous les hommes; grands & petits, ſçavans & ignorans, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il ſe trouve en quelque lieu du monde un ſeul mortel de bonne foi qui ne ſoit pas frappé de ſon évidence, le Dieu de cette Religion eſt le plus inique & le plus cruel des tyrans.

Or, ſelon vous, *il eſt d'une impoſſibilité démontrée qu'un ſauvage puiſſe jamais élever ſes réflexions juſqu'à la connoiſſance du vrai Dieu*, ni par conſéquent juſqu'à la connoiſſance de la Religion naturelle (*a*).

Auſſi prétens-je, direz-vous, que *ſon ignorance ne lui ſçauroit être imputée à crime*, & qu'il ne ſera pas puni pour n'avoir point eu de Religion. Mais nous vous diſons de même que l'infidéle ou le ſauvage ne ſera pas puni pour n'avoir pas connu la Religion révélée, s'il n'a point eu de moyen pour la connoître. C'eſt le ſentiment unanime de tous les Théologiens Catholiques, après S. Thomas, que *l'infidélité négative n'eſt pas un péché*, ni par conſéquent un ſujet de damnation. Ainſi voilà votre objection réſolue par vous-même.

(*a*) Emile, tom. 2, p. 326, & Lettre, p. 39.

C'eſt donc très-mal à-propos que vous faites une longue énumération de tous les Pays où les Miſſionnaires ne pénétrent point, & de tous les peuples qui n'ont jamais entendu parler de Jeſus-Chriſt ; tout cet étalage d'érudition eſt déplacé, & ne fait rien contre nous, puiſqu'encore une fois, aucun homme à qui l'Evangile n'a jamais été annoncé, ne ſera damné pour n'avoir pas connu l'Evangile.

A quoi ſert donc la révélation, direz-vous ? Je vous demande à mon tour, à quoi ſert donc la Religion naturelle ? Puiſque ſans elle, le ſauvage ne laiſſera pas, ſelon vous, d'être ſauvé. *Tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveuglement n'a pas été volontaire* (*a*). Ce que vous répondrez pour la Religion naturelle, nous ſervira pour la Religion révélée. Nous reviendrons à ce ſujet dans la cinquiéme Lettre.

Je me flatte, Monſieur, de vous avoir tenu fidélement parole, d'avoir montré que vos plus fortes objections prouvent

(*a*) Emile, tome 2, p. 325, & Lettre, p. 38.

autant contre vous que contre nous ; que les unes ſont des contradictions avec vos principes, les autres de pures ſuppoſitions ; que ſi elles ébranlent d'abord le Lecteur, c'eſt moins par leur ſolidité, que par l'air impoſant & le ton de confiance avec lequel vous les propoſez.

Je ſuis, &c.

LETTRE IV.

Sur la voie dont Dieu veut ſe ſervir pour nous faire connoître la révélation, ou ſur l'autorité de l'Egliſe.

CE ſeroit envain, Monſieur, que Dieu auroit éclairé les hommes par une lumiere ſurnaturelle, s'il ne leur avoit donné des moyens ſûrs pour connoître quelle eſt la doctrine qu'il les oblige de croire & de profeſſer. Conſéquemment, ce n'eſt pas aſſez d'avoir montré l'exiſtence d'une révélation, & la ſolidité des preuves ſur leſquelles elle eſt établie, il reſte encore à ſçavoir où l'on en peut trouver le dépôt, & ce qu'elle nous apprend. Il n'eſt que deux voies pour y parvenir ; l'examen des dogmes qu'elle

nous propoſe, c'eſt le moyen auquel vous vous arrêtez, & dont ſe ſervent les Proteſtans; l'examen de la miſſion ou de l'autorité de ceux qui enſeignent, c'eſt la méthode qu'ont retenue les Catholiques.

J'ai déja montré dans les Lettres précédentes, que dans l'hypothèſe que Dieu a révélé des dogmes obſcurs & incompréhenſibles, hypothèſe où nous ſommes certainement; l'examen de ces dogmes eſt non-ſeulement impraticable, mais encore ridicule; que quand il ſeroit proportionné aux ſçavans, ce qui n'eſt point, il ſeroit impoſſible au peuple, c'eſt-à-dire, aux trois quarts du genre humain. Dieu, en faiſant prêcher la Religion Chrétienne, ne l'a point ſoumiſe aux recherches de la raiſon dont elle paſſe les lumieres; nous renvoyer à ce ſeul tribunal, c'eſt anéantir la foi & l'autorité de la parole divine. Cette Religion ſainte doit ſe perpétuer par le même moyen dont Dieu s'eſt ſervi pour l'établir; or elle s'eſt établie par la croyance à la miſſion & à l'autorité de ceux qui l'ont prêchée: il ne s'agit donc encore aujourd'hui que de s'aſſurer ſi cette miſſion & cette autorité ſont toujours ſubſiſtantes.

Il s'en faut donc beaucoup que la queſtion de l'autorité de l'Egliſe ſoit auſſi obſcure & auſſi difficile que vous voulez le perſuader. C'eſt un des articles ſur leſquels vous défigurez le plus la croyance catholique. Vous trouvez mauvais que M. l'Archevêque de Paris, dans ſon Mandement, n'en ait point détaillé les preuves ; cela n'étoit pas néceſſaire, parce que ſes Diocéſains, auxquels il parloit, en ſont convaincus. Mais je vous les donnerai, Monſieur, je m'y ſuis engagé d'avance.

Commençons par vous écouter vous-même, ou plutôt votre organe ; que ce ſoit vous, ou que ce ſoit le Vicaire Savoyard qui parle, cela eſt fort égal. *Nos Catholiques*, dit-il, *font grand bruit de l'autorité de l'Egliſe ; mais que gagnent-ils à cela ? S'il leur faut un auſſi grand appareil de preuves pour cette autorité qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine. L'Egliſe décide que l'Egliſe a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de-là, vous rentrez dans toutes nos diſcuſſions* (*a*).

(*a*) Emile, tome 3, p. 152, Lettre, p. 122.

Ce Vicaire eſt fort mal inſtruit ; l'autorité de l'Egliſe ne demande point un grand appareil de preuves. Pour l'établir, il n'eſt queſtion que de prouver la miſſion des Paſteurs & leur deſcendance inconteſtable des Apôtres.

Je vous ai montré que la miſſion des Apôtres eſt certaine par les monumens qui en ſubſiſtent ; or ces monumens atteſtent de même la miſſion de leurs ſucceſſeurs : la miſſion de ceux-ci eſt donc auſſi certainement établie que celle des Apôtres. De même que Jeſus-Chriſt a envoyé ſes Apôtres, ceux-ci ont envoyé des Paſteurs, & ils les ont envoyés pour remplir le même miniſtere dont ils étoient eux-mêmes chargés. Le corps apoſtolique, c'eſt-à-dire, le corps des envoyés de Jeſus-Chriſt, n'a jamais été diſſous ni interrompu ; ceux qui le compoſent aujourd'hui, remontent par une ſucceſſion continuelle de miſſion juſqu'aux Apôtres & à Jeſus-Chriſt. L'Egliſe ne peut ſubſiſter ſans la prédication de l'Evangile ; & cette prédication, ſelon S. Paul, ne peut ſe faire ſans miſſion : *comment prêcheront-ils, s'ils ne ſont envoyés* (*a*) ? Par conſéquent, le

(*a*) Rom. 10, 15.

corps des envoyés doit ſubſiſter autant que l'Egliſe ; & ſans ce corps, l'Egliſe ne ſubſiſteroit plus.

De ces vérités, le ſimple fidéle forme un raiſonnement également clair & perſuaſif. Il eſt auſſi certain que les Apôtres ont envoyé des Paſteurs pour leur ſuccéder, qu'il eſt certain qu'ils ont fondé des Egliſes : donc, il eſt auſſi certain que les Paſteurs d'aujourd'hui ſont envoyés par les Apôtres & par Jeſus-Chriſt, qu'il eſt certain que ces Egliſes ont toujours ſubſiſté, & ſubſiſtent encore : donc ma foi eſt auſſi certaine, auſſi aſſurée, en croyant à l'enſeignement des Paſteurs de l'Egliſe, qu'elle l'auroit été en croyant à la prédication même des Apôtres.

Il n'eſt ici beſoin, Monſieur, ni de Livres, ni d'érudition ; le ſimple fidéle voit dans le miniſtere & la miſſion de ſes Paſteurs, la même certitude qu'il apperçoit dans toutes les charges & les emplois de la ſociété, c'eſt-à-dire, une certitude morale pouſſée au plus haut point d'évidence auquel cette certitude puiſſe atteindre : & ce privilége eſt tellement propre à l'Egliſe Catholique, qu'aucune autre ſecte ne peut le lui diſputer, ni ſe

l'approprier ; je le montrerai bientôt.

Rien n'eſt donc plus clair que la fauſſeté de votre propoſition : *qu'il faut un auſſi grand appareil de preuves pour cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine.* Les autres ſectes ne peuvent établir leur doctrine que ſur des textes de l'Ecriture ; &, ſelon vous-même, il n'en eſt aucun ſur lequel on ne puiſſe diſputer, & qui n'engage à des diſcuſſions infinies. L'autorité de l'Egliſe eſt démontrée par de ſimples faits ſur leſquels on ne peut former aucun doute raiſonnable.

Il eſt encore plus faux que nous faſſions ce raiſonnement : l'Egliſe décide que l'Egliſe a droit de décider, ni qu'aucun Théologien ait jamais procédé de cette maniere : l'aſſertion vague que vous faites du contraire, eſt une calomnie (*a*). Mais nous diſons que, par une poſſeſſion de plus de dix-ſept cents ans, l'Egliſe Catholique jouit du droit de décider ; qu'elle l'a exercé depuis les Apôtres, auſſi conſtamment & auſſi évidemment, que le Parlement de Paris a exercé le ſien depuis ſon inſtitution ; que ſi ce

(*a*) Lettre, page 122.

droit étoit abuſif, c'eſt aux Apôtres même & à Jeſus-Chriſt, qu'il faudroit imputer cet abus.

Comme les Apôtres ne pouvoient prêcher, ni dans tous les temps, ni dans tous les lieux, ils ont envoyé des Diſciples pour fonder des Egliſes, comme ils en avoient fondé eux-mêmes, pour y exercer le même miniſtere, la même autorité dont ils étoient eux-mêmes revêtus; ils ont ordonné aux fidéles d'écouter leurs Paſteurs, & de leur obéir, comme on leur obéiſſoit à eux-mêmes. Ces Paſteurs, ainſi aſſociés aux Apôtres, en ont choiſi d'autres pour exercer avec eux & après eux les fonctions apoſtoliques. Ce corps des envoyés de Jeſus-Chriſt, eſt donc perpétuel par ſa nature avec tous ſes priviléges. En ſe donnant de nouveaux membres, il leur tranſmet ſucceſſivement la même autorité qu'il tient de Jeſus-Chriſt. Cette autorité, toujours ſolidaire, ne peut recevoir d'accroiſſement ni de diminution; elle eſt la même après dix-ſept ſiécles. Si l'Egliſe, au temps des Apôtres, a eu le droit de décider, elle le poſſéde encore aujourd'hui; ſi on conteſte ce droit aux Apôtres mêmes, il faut donc ſuppoſer qu'ils

l'ont uſurpé, puiſque certainement ils ont décidé.

Je pourrois me borner à cette preuve, elle ſuffit pour appaiſer tout homme non prévenu; mais pour vous, Monſieur, il faut quelque choſe de plus : après avoir établi l'autorité de l'Egliſe ſur le fait, il faut l'appuyer encore ſur le droit, & vous montrer que ce que Jeſus-Chriſt a fait, il a dû néceſſairement le faire.

Lorſque Jeſus-Chriſt a fondé ſon Egliſe, ce n'étoit pas pour quelques jours ou quelques années. Ce grand ouvrage, annoncé depuis tant de ſiécles, préparé avec tant d'appareil, opéré par tant de prodiges, ne devoit pas être une inſtitution paſſagere, mais un établiſſement durable. Convenoit-il à la ſageſſe de Dieu de bouleverſer l'Univers, pour ne montrer aux hommes qu'une lumiere momentanée, prête à diſparoître comme un éclair? Or l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ne pouvoit ſubſiſter ſans une autorité toujours vivante pour enſeigner, pour terminer les diſputes, pour proſcrire les erreurs : donc Jeſus-Chriſt, dont la ſageſſe ne ſe dément jamais, devoit établir cette autorité. Cette Egliſe ne pouvoit ſubſiſter que par la pro-

feſſion conſtante de la doctrine de Jeſus-Chriſt : rappellez-vous, Monſieur, en quoi conſiſte cette doctrine, & ce que vous y avez remarqué vous-même, d'un côté des dogmes incompréhenſibles, de l'autre une morale pure & parfaite : or une autorité viſible étoit également néceſſaire pour maintenir la foi des uns & la pratique de l'autre ; donc la perpétuité de l'Egliſe exigeoit néceſſairement cette autorité.

Il étoit aiſé de prévoir que l'orgueil de la raiſon s'éleveroit bientôt contre la croyance des myſteres, que l'audace des paſſions ne tarderoit pas à luter contre la ſévérité des préceptes ; quel autre moyen de réprimer leurs attentats, qu'un tribunal toujours ſubſiſtant, chargé de conſerver ce double dépôt, de prévenir toute altération dans la foi, & toute corruption dans la morale, de condamner également les dépravateurs de l'une & de l'autre ? Les faſtes de l'Egliſe ne prouvent que trop bien la néceſſité de cette précaution : l'hiſtoire de dix-ſept ſiécles n'eſt autre choſe que le récit de ſes combats ; ils ont commencé du temps même des Apôtres.

Vainement prétendriez-vous avec vos

freres les Calviniſtes, que l'Evangile ſuffit pour conſerver la doctrine de Jeſus-Chriſt & la ſociété de ſes Diſciples. C'eſt le ſens même de l'Evangile qui eſt l'objet de toutes les diſputes; & ſelon vos propres obſervations, cela ne pouvoit être autrement. Jamais on ne s'eſt aviſé de croire qu'un corps politique pût ſubſiſter par le ſecours muet d'un Code de Loix, ſans Magiſtrats chargés d'en faire l'application, & d'en fixer le vrai ſens: il étoit réſervé à la réforme d'enfanter ce ſyſtême ridicule, & de nous peindre Jeſus-Chriſt, comme le plus imprudent de tous les Légiſlateurs.

Quand l'Evangile ſuffiroit ſeul pour fixer la croyance des ſçavans, ce qui n'eſt pas, de quel uſage peut-il être pour les ignorans, pour ceux qui ne ſçavent pas lire? *Comment entendront-ils* la doctrine de Jeſus-Chriſt, *ſi perſonne ne la leur prêche* (*a*)? Et ſeront-ils obligés de croire le Prédicateur, s'il n'eſt revêtu d'une autorité divine?

Mais il faut vous entendre parler vous-même, & voir un nouvel exemple des contradictions qui vous ſont ſi fami-

(*a*) Rom. 10, 15.

lieres. *Les Livres ſacrés ſont écrits en des langues inconnues ; .... ne voilà-t-il pas une maniere bien ſimple d'inſtruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point ? On traduit ces Livres, dira-t-on ; belle réponſe ! Qui m'aſſurera que ces Livres ſont fidélement traduits ; qu'il eſt même poſſible qu'ils le ſoient ; & quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait beſoin d'interprête (a) ? Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables ; ... le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer (b).*

On ne peut pas mieux prouver, ce me ſemble, qu'une Ecriture muette & ſouvent fort obſcure, n'eſt pas l'unique moyen dont Dieu a voulu ſe ſervir pour nous enſeigner les vérités révélées ; qu'il falloit un oracle toujours vivant pour inſtruire les ignorans, & pour terminer les conteſtations qui pourroient naître ſur le véritable ſens des Livres ſaints ;

(a) Emile, tome 3, p. 150.
(b) Lettre, p. 75.

que toutes les diſputes de Religion, ne ſont venues que de l'obſtination de quelques hommes, à rejetter l'enſeignement public de l'Egliſe, pour s'attacher au ſens particulier qu'ils donnoient au texte de l'Ecriture : en un mot, on ne peut condamner plus clairement le principe fondamental de la réforme, que vous feignez cependant de ſuivre (*a*), qu'il faut s'en tenir uniquement à l'Ecriture, pour ſçavoir ce que l'on doit croire.

C'eſt donc avec raiſon que M. l'Archevêque de Paris vous a ſoutenu que *la conſtitution du Chriſtianiſme & l'eſprit de l'Evangile tendent à démontrer l'autorité & l'infaillibilité de l'Egliſe* ; vous traitez cette propoſition de *diſcours vague qui ne démontre rien* ; je viens de vous faire voir le contraire (*b*).

Quand ces raiſons ne ſeroient pas évidentes par elles-mêmes, les événemens nous en auroient fait ſentir la vérité. Qu'eſt devenue l'unité de la foi chrétienne dans toutes les ſectes qui ont rejetté l'autorité de l'Egliſe, & qui ont prétendu que le texte ſeul de l'Ecriture

(*a*) Lettre, page 57.
(*b*) *Ibid.* p. 123.

devoit fixer leur croyance ? Bientôt diviſées en autant de partis qu'il s'eſt trouvé d'hommes capables de s'attacher des diſciples, elles ont ſenti par leur propre embarras l'inconvénient de leur principe. Une diviſion eſt devenue le germe d'une autre diviſion, & un parti a produit de nouveaux partis. Etonnées de la rapidité du torrent qui les entraînoit, elles ont été forcées d'y oppoſer une digue ; elles ont oſé s'attribuer à elles-mêmes & à des Paſteurs ſans miſſion, cette autorité qu'elles avoient conteſtée aux ſucceſſeurs des Apôtres, & ſe contredire ainſi à la face de l'Univers. Cette inconſéquence n'a rien opéré que leur honte & la confirmation du dogme catholique. Après avoir mis en piéces l'Evangile, il a fallu, par un enchaînement de conſéquences, en venir à la tolérance univerſelle, à fraterniſer avec les Juifs & les Mahométans, & nous verrons que cette belle reſſource eſt la deſtruction infaillible de toute foi & de toute Religion.

Voilà, Monſieur, comme l'on s'égare, dès que l'on abandonne un moment le principe d'unité que Jeſus-Chriſt a établi. C'eſt encore ce que vous a repré-

ſenté M. l'Archevêque de Paris, lorſqu'il vous a fait enviſager *les erreurs & la foibleſſe de l'eſprit humain*, comme une nouvelle raiſon qui exige l'autorité de l'Egliſe. Votre propre exemple en eſt une preuve trop frappante ; il devroit intimider pour jamais ceux qui ſeroient tentés de s'écarter de l'unique voie par laquelle Jeſus-Chriſt a voulu nous conduire à la vérité.

Qu'avez-vous donc fait en invectivant avec tant d'amertume contre les diviſions en matiere de Religion. Vous avez mis au grand jour les ſuites funeſtes de votre principe, qui eſt celui de tous les ſectaires ; vous nous avez fait comprendre ce que nous ſçavions déja, que du moment où l'on abandonne le centre d'unité dans la foi, c'eſt-à-dire, l'enſeignement public & uniforme de l'Egliſe, la Religion n'eſt plus qu'un chaos ; que ce lien ſacré, loin de ſervir à réunir les hommes, ne ſert plus qu'à les diviſer & à faire leur malheur. C'eſt l'eſprit particulier qui a été la ſource de toutes les héréſies, de tous les ſchiſmes & de leurs ſuites, & qui le ſera juſqu'à la fin des ſiécles. A tous ces maux, la tolérance que vous prêchez eſt un palliatif, & non

un remède ; nous le verrons dans la Lettre ſuivante.

Vous me demanderez peut-être pourquoi, en établiſſant l'autorité de l'Egliſe, je n'ai point ſuivi la méthode ordinaire des Théologiens qui la prouvent par l'Ecriture ? Faites réflexion, Monſieur, qu'il faut raiſonner différemment ſelon les principes divers que ſuivent les adverſaires que l'on veut convaincre. Lorſqu'il a été beſoin d'établir l'autorité de l'Égliſe contre les Proteſtans, comme leur dogme fondamental eſt que l'Ecriture ſeule doit ſervir à décider les queſtions en matiere de foi, les Controverſiſtes Catholiques ſe ſont attachés principalement à démontrer l'autorité de l'Egliſe par l'Ecriture. C'étoit alors, un terme de l'Ecole, un argument *ad hominem ;* mais ils n'ont pas prétendu renoncer aux autres preuves que l'on peut apporter de cette même vérité.

Quand il s'agit de la prouver à ceux qui n'admettent, ni l'autorité de l'Egliſe, ni celle de l'Ecriture, il faut néceſſairement ſuivre un ordre différent. Nous ſoutenons qu'alors il faut commencer par prouver l'autorité de l'Egliſe, & nous la prouvons, comme je l'ai fait, par

par la miſſion même des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs, par la conſtitution du Chriſtianiſme, par la néceſſité d'un centre d'unité dans la foi. Nous nous en ſervons enſuite pour appuyer tous les dogmes catholiques, & en particulier l'authenticité & la divinité de l'Ecriture ; nous prétendons même que cette authenticité & cette divinité ne peuvent être ſolidement établies ſans l'autorité de l'Egliſe. Ainſi le penſoit S. Auguſtin, lorſqu'il diſoit : *Je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe Catholique ne m'y déterminoit.*

Que répliquent à cela les Proteſtans ? Ils nous reprochent de tomber dans un cercle vicieux, de prouver l'autorité de l'Egliſe par l'Ecriture, & l'Ecriture par l'autorité de l'Egliſe.

Le ridicule de cette accuſation ſaute aux yeux. Ce que l'on appelle un argument *ad hominem*, eſt-il un cercle vicieux ? La preuve de l'autorité de l'Egliſe contre les Proteſtans par l'Ecriture, eſt un argument de cette eſpéce, c'eſt-à-dire, tiré de leurs propres principes. Nous leur diſons : vous, Meſſieurs, vous faites profeſſion de regarder l'Ecriture comme un Livre divin, & comme la

ſeule régle de votre foi : que vous ayez raiſon ou tort, c'eſt ce que nous n'examinons pas à préſent ; or l'Ecriture enſeigne l'autorité de l'Egliſe, & on vous le montre par un grand nombre de paſſages : donc cette autorité eſt prouvée par vos propres principes. Si vous n'admettiez, ni l'Egliſe, ni l'Ecriture, nous nous y prendrions autrement. Encore une fois, eſt-ce là un cercle vicieux ?

Quel eſt donc l'ordre que ſuit un Catholique dans l'examen des principes de ſa foi ? Convaincu en premier lieu de l'autorité de l'Egliſe, par les principes évidens que j'ai tâché d'établir, & par le ſentiment de ſon propre beſoin, perſuadé enſuite de la divinité des Ecritures par l'enſeignement de l'Egliſe, il voit avec ſatisfaction dans ces Ecritures même, les paſſages qui attribuent à l'Egliſe ſon autorité. Il en eſt confirmé plus efficacement dans ſa croyance ; & indépendamment des preuves qu'il avoit déja, il croit l'autorité de l'Egliſe, ſur le témoignage de la parole de Dieu. Il ne tombe point alors dans le cercle vicieux, parce qu'il eſt parti d'abord d'un principe différent, & que deux preuves qui ſe ſoutiennent l'une l'autre, ne portent

point à faux, quand l'une des deux eſt encore ſoutenue ſuffiſamment d'ailleurs.

Vous voyez, Monſieur, que, malgré tant de calomnies & de clameurs, il n'y a rien que de juſte & de régulier dans cette méthode. Ces principes une fois établis, vos objections qui n'ont plus le mérite de la nouveauté, tombent déja d'elles-mêmes, & ne ſçauroient plus nous arrêter long-temps.

Parmi tant de Religions diverſes qui ſe proſcrivent & s'excluent mutuellement, une ſeule eſt la bonne, ſi tant eſt qu'une le ſoit. Pour la reconnoître, il ne ſuffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes; & dans quelque matiere que ce ſoit, on ne doit point condamner ſans entendre, il faut comparer les objections aux preuves; il faut ſçavoir ce que chacun oppoſe aux autres, & ce qu'il leur répond (*a*).

Comment n'avez-vous pas apperçu que cette difficulté, ſi elle étoit ſolide, vous incommoderoit autant que nous? Vous admettez du moins la Religion naturelle pour bonne & néceſſaire; ſoutiendrez-vous que pour être aſſuré de ſa

(*a*) Emile, tome 3, page 146.

vérité, il faut examiner tous les ſyſtêmes des Athées, des Matérialiſtes, des Sceptiques, & toutes les ſectes qui la méconnoiſſent ; qu'on ne doit point les condamner ſans les entendre, ſans avoir comparé leurs objections à vos preuves ? Combien y a-t-il d'hommes capables de ce travail ? A quelle diſcuſſion condamnez-vous le genre humain, vous qui ne voulez pas que l'on conſulte les Livres, quand il s'agit de Religion ? Sans doute, vous exceptez les vôtres de l'anathême. Dès qu'un homme non prévenu aura peſé vos démonſtrations, qu'il en ſentira la force & la ſolidité, qu'il ſera convaincu ; demanderez-vous de lui quelque choſe de plus pour croire à la Religion naturelle ?

C'eſt donc une ridiculité de prétendre que, pour connoître la vraie Religion, il faut les examiner toutes ; autant vaudroit ſoutenir qu'un enfant n'eſt pas ſûr de connoître ſa mere, tant qu'il n'a pas examiné toutes les femmes qui peuvent lui reſſembler, & qu'un homme doit douter du témoignage de ſes ſens, juſqu'à ce qu'il ait répondu aux vaines ſubtilités des Pyrrhoniens.

Ah, Monſieur, dans quelles abſurdi-

tés l'eſprit de ſyſtême eſt capable de plonger les plus grands génies ! Vouloir tout lire, tout ſçavoir, tout examiner, eſt le grand ſecret pour n'avoir point de Religion ; & c'eſt par-là que l'on y parvient ſi rapidement aujourd'hui. De jeunes téméraires ou de vieux libertins, ſans avoir fait aucune étude des fondemens de notre foi, ſans ſçavoir qu'à peine leur Catéchiſme, ſaiſiſſent avec avidité tout ce que l'impiété y oppoſe ; ſous prétexte de voir les objections auſſi bien que les preuves, ils ſe contentent des premieres, & ne cherchent la vérité que dans les ſources de l'erreur.

Si l'examen des fauſſes Religions & de leurs prétendues preuves peut être néceſſaire, c'eſt tout au plus aux Théologiens, à ceux qui ſont chargés d'inſtruire. Cet examen n'eſt point à craindre pour eux, parce qu'ils ſont aſſez aguerris, pour n'être pas ébranlés par des ſophiſmes ; & cette étude ne ſert qu'à confirmer leur foi : auſſi ne s'en diſpenſent-ils jamais, quoique vous les en accuſiez. Nous liſons exactement les écrits de nos adverſaires, nous peſons leurs raiſons, nous répondons à leurs difficultés ; & j'eſpere que vous ſerez convain-

cu que j'ai lû très-attentivement les vôtres.

Je pourrois me diſpenſer de vous ſuivre dans toutes les fauſſes imputations que vous nous faites ; mais encore eſt-il bon de les parcourir rapidement, & de voir combien vous êtes équitable.

Où ſont, dites-vous, *les Théologiens qui ſe piquent de bonne foi ? Où ſont ceux qui, pour réfuter les raiſons de leurs adverſaires, ne commencent pas par les affoiblir* (*a*) ? Ici, Monſieur, j'oſerai me citer ; ſans être grand Théologien, je me pique de bonne foi, & je ne crains pas que vous faſſiez voir que, pour réfuter vos raiſons, j'ai commencé par les affoiblir.

Quand vous avez voulu juger de la foi catholique ſur le Livre de Boſſuet, vous vous êtes trouvé loin de compte, après avoir vécu parmi nous ; la doctrine avec laquelle on répond aux Proteſtans, n'eſt point celle que l'on enſeigne au peuple (*b*). La preuve du contraire eſt expoſée à tous les yeux. Les Catéchiſmes des divers Diocèſes ſont imprimés ; qu'on en

(*a*) Emile, tome 3, p. 147.
(*b*) *Ibid.* page 148.

cité un ſeul dont la doctrine ſoit contraire à l'expoſition de la foi compoſée par M. Boſſuet. Ménagez mieux votre réputation, Monſieur, quand vous voulez noircir les Catholiques, choiſiſſez des accuſations moins aiſées à confondre.

Nous n'examinons point, dites-vous, *les raiſons des Juifs dans leurs propres Livres* (*a*). Vous ne connoiſſez donc pas la conférence de Limborch avec Orobio, où l'écrit de ce ſçavant Juif eſt rapporté tout entier, auſſi-bien que celui d'Acoſta : ni l'un ni l'autre n'ont ménagé nos opinions ; ils y parlent avec toute la fermeté de gens qui ne craignent rien, & qui ne ſe déguiſent point : loin que l'on ait cherché à ſupprimer ce Livre, il a été réimprimé depuis vingt ans.

A Conſtantinople, les Turcs diſent leurs raiſons (*b*). Vous leur faites un peu trop d'honneur ; ils ne prennent pas la peine d'en dire nulle part ; ils ne ſçavent argumenter qu'à coups de ſabre. Dès gens qui étudient ſi peu, ne ſeront jamais

(*a*) Emile, tome 3, page 152.
(*b*) *Ibid.* p. 154.

des Docteurs fort redoutables. Si quelques-uns ſe ſont haſardés à dire des raiſons, les Théologiens n'ont pas été embarraſſés d'y répondre.

Il y a du moins une différence entre les partiſans des autres Religions & nous. Nous ne refuſons jamais de montrer nos preuves, ni de dire nos raiſons; les Miſſionnaires Catholiques prennent la peine d'en aller inſtruire tous les peuples qui veulent les écouter & les examiner. Les Juifs, les Mahométans, les idolâtres, n'ont jamais fait la même choſe; ils n'ont point encore envoyé de députés pour nous informer de leurs raiſons. La préſomption eſt donc toute entiere en notre faveur.

Nous avons, continuez-vous, *trois principales Religions en Europe; l'une admet une ſeule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois; chacune déteſte, maudit les deux autres, les accuſe d'aveuglement, d'endurciſſement, d'opiniâtreté, de menſonge. Quel homme impartial oſera juger entr'elles, s'il n'a premiérement bien peſé leurs preuves, bien écouté leurs raiſons? Celle qui n'admet qu'une révélation, eſt la plus ancienne, & paroît la plus ſûre; celle qui en admet*

trois, eſt la plus moderne, & paroît la plus conſéquente ; celle qui en admet deux, & rejette la troiſiéme, peut bien être la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contr'elle ; l'inconſéquence ſaute aux yeux (*a*).

Si quelque choſe ſaute aux yeux, c'eſt la prévention qui vous ſéduit, juſqu'à donner au Mahométiſme la préférence ſur le Judaïſme & ſur le Chriſtianiſme, juſqu'à ſuppoſer que le ſyſtême de Religion formé par le plus ignorant & le plus corrompu de tous les Légiſlateurs, eſt cependant le plus conſéquent ; tandis qu'il eſt évident, par la lecture de l'Alcoran même, que ce n'eſt qu'un mêlange bizarre des deux dernieres avec des abſurdités ſans nombre.

Autre fauſſeté de dire que la révélation Judaïque eſt plus ſûre que la révélation Chrétienne : comme vous n'en apportez aucune preuve, je vous renvoye au parallèle que Limborch a fait de l'une & de l'autre dans le Livre que j'ai cité.

Nouvelle injuſtice de votre part d'aſſurer que la révélation chrétienne a tous

(*a*) Emile, tome 3, p. 149.

les préjugés contr'elle. Si vous entendez les préjugés des paſſions & du libertinage, vous n'avez pas tort ; ſi vous parlez des préjugés de la raiſon & du ſens commun, vous tombez en contradiction, comme de coutume, puiſque vous ſoutenez ailleurs *qu'il n'y a pas de révélation contre laquelle les mêmes objections n'ayent autant & plus de force que contre le Chriſtianiſme* (*a*). Enfin, vous n'expliquez point en quoi conſiſte l'inconſéquence prétendue que vous reprochez à celle-ci, & il ne nous eſt pas donné de dévoiler cet énigme.

Cependant vous perſiſtez à ſoutenir la néceſſité d'examiner les diverſes Religions. *Quel eſt ici le raiſonnement du Vicaire ? Pour choiſir entre les Religions diverſes, il faut*, dit-il, *de deux choſes l'une, ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer, ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe* (*b*).

(*a*) Emile, tome 3, p. 160.
(*b*) Lettre, page 123.

Je vous ai fait voir qu'il n'eſt pas néceſſaire d'entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer ; mais qu'il ſuffit de connoître les preuves de la révélation chrétienne. J'ai démontré encore que ces preuves ne ſuppoſent point des connoiſſances que peu de perſonnes ſont en état d'acquérir : c'eſt une preuve de fait à la portée des plus ſimples & des plus groſſiers, & une preuve pouſſée à un dégré d'évidence morale qui équivaut à une certitude métaphyſique. Il n'eſt aucun fait humain auſſi ſolidement, auſſi clairement établi. Il eſt vrai que les preuves que vous avez données de la révélation, les exigent, ces connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir : je vous l'ai fait ſentir ; j'en ai conclu qu'elle eſt défectueuſe, que ce n'eſt point celle dont Dieu a voulu ſe ſervir. Je ſuis charmé que vous le reconnoiſſiez enfin vous-même, & que votre aveu confirme mon raiſonnement.

Je vous ai démontré encore que l'autorité de l'Egliſe Catholique eſt établie ſur la même preuve de fait que la révélation ; ſur la miſſion ſucceſſive des Paſteurs qui remonte juſqu'aux Apôtres & à Jeſus-Chriſt, ſucceſſion que per-

ſonne ne leur a jamais conteſtée, parce qu'il étoit impoſſible d'en diſconvenir. Le Chrétien Catholique eſt donc bien fondé à *s'en rapporter à l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent*, parce que cette autorité lui eſt clairement démontrée.

L'argument du Vicaire eſt fort bon contre les autres ſectes ; il n'en eſt aucune qui puiſſe attribuer à ſes Paſteurs le privilége dont les nôtres jouiſſent. Ces hommes nouveaux ont reçu leur miſſion d'eux-mêmes ; la plûpart ont fait profeſſion de rejetter celle du corps apoſtolique ; ils ne tiennent plus, ni aux Apôtres ni à Jeſus-Chriſt. Leur miniſtere né hors du ſein de la mere commune, eſt une production illégitime, une uſurpation : jamais il n'aura le privilége de donner des enfans à Dieu, ni des aſſociés à l'alliance qu'ils ont rompue. Malheur à ceux qui ſont conduits par de tels guides. Nous voyons tous les jours des effets ſenſibles de ce défaut, le peuple même en eſt frappé. Chez les Proteſtans nos voiſins, pour peu qu'un particulier ait de connoiſſances, il commence à avoir des doutes & des inquiétudes ſur ſa Religion. S'il ſe trouve à portée de voir l'exercice de la Religion Romaine, dont

on lui a fait de ſi affreux portraits, ſon agitation augmente, il vit dans le trouble, & meurt dans la crainte. Le peuple catholique n'eſt ni incertain, ni peiné, la vûe des Proteſtans & de leur culte ne lui inſpire que de la pitié, il ſent ſes avantages, il en bénit le Ciel, il vit tranquille, & meurt plein d'eſpérance: Cette différence, Monſieur, n'eſt point un effet du haſard; elle eſt fondée en raiſon; elle juſtifie la conduite de Jeſus-Chriſt, & démontre la fauſſeté de vos principes.

Suppoſons donc avec vous qu'un ſimple fidéle n'ait d'autre raiſon pour ſe perſuader qu'il eſt dans la véritable foi, que l'autorité de ſon Curé: *Mon Paſteur me dit d'ainſi croire, & ainſi je crois* (*a*): ſa créance eſt-elle mal fondée, n'eſt-elle appuyée que ſur l'autorité d'un homme?

Quelque peu inſtruit que ſoit un ſimple fidéle, il ne peut ignorer que ſon Paſteur lui eſt envoyé par ſon Evêque, obligé de lui enſeigner le Catéchiſme du Diocèſe, le même qu'il a appris dans ſon enfance, & ſes peres avant lui; que ſi ce Paſteur s'écartoit en quelque choſe

(*a*) Emile, tome 3, p. 127.

de la doctrine qui a toujours été prêchée dans la Paroiſſe où il demeure, cent voix s'éleveroient à l'inſtant contre lui, qu'il ſeroit déféré à ſon Evêque, & ſur le champ dépoſſédé. Ce fidéle ne peut donc douter que ſon Curé ne lui annonce les mêmes vérités qui ſont enſeignées, non-ſeulement par ſon Evêque, mais encore par le Souverain Pontife, pour lequel on lui ordonne de prier, & qu'on lui a toujours appris à reſpecter, comme le Chef viſible de l'Egliſe & le Vicaire de Jeſus-Chriſt. Un ſimple fidéle eſt donc certain qu'il entend, par la bouche de ſon Curé, la doctrine de l'Egliſe univerſelle, la doctrine du corps des Evêques, ſucceſſeurs des Apôtres. Quand même ce ſimple fidéle ne ſeroit pas en état de rendre raiſon de ſa croyance, & de faire ainſi l'analyſe de ſa foi, cela n'empêche pas qu'il ne ſoit réellement dirigé par une autorité ſupérieure à celle de ſon Curé, par l'autorité de l'Egliſe univerſelle.

Que l'on nous montre la même unité ſolidaire de miniſtere & de doctrine dans toutes les autres ſectes de l'Univers, on pourra comparer alors la foi du Chrétien Catholique à la croyance aveugle

des autres peuples. Un Proteſtant écoute ſon Miniſtre, & ſon Miniſtre le renvoye à l'Ecriture, qu'il n'eſt pas en état de lire ni d'entendre : un Turc écoute ſon Iman, qui le renvoye à l'Alcoran : quelle certitude l'un ou l'autre peuvent-ils avoir de la vérité de la doctrine ?

Continuons d'écouter votre oracle. *Il cite en exemple la Religion catholique, où l'on donne pour Loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme : ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit ; je décide que je ſuis infaillible, donc je le ſuis ; & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux : ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu ; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves, pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine* (a).

Tout ceci eſt déja réfuté d'avance. Ce n'eſt point l'Egliſe qui s'attribue à elle-même ſon autorité ; elle en fait uſage depuis Jeſus-Chriſt ; elle l'a tient par conſéquent de lui. C'eſt Jeſus-Chriſt qui, en envoyant ſes Apôtres, les a

(a) Lettre, page 124.

chargés d'enſeigner, de baptiſer, de remettre les péchés, d'ouvrir & de fermer la porte du Ciel. Les Apôtres ont donné la même commiſſion à ceux qu'ils ont aſſociés à leur miniſtere; ceux-ci à d'autres ſans interruption juſqu'à nous.

Cette miſſion des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs eſt abſolument nulle, ſi les peuples ne ſont pas fondés à y croire avec une entiere certitude; or, on ne peut ſe fier à leurs enſeignemens, s'ils n'ont qu'une autorité humaine. Quelle ſera donc la reſſource des peuples ignorans & groſſiers que Jeſus-Chriſt a ordonné d'inſtruire, & qui ne ſont pas en état de connoître par eux-mêmes la vérité ou la fauſſeté de la doctrine qu'on leur annonce? S'ils ne peuvent fonder leur foi ſur le caractere de ceux qui parlent au nom de Jeſus-Chriſt, ſur quoi la fonderont-ils? Oui, Monſieur, je le ſoutiens; ſi Jeſus-Chriſt n'a pas donné à ſes envoyés un caractere divin; s'il ne leur continue ſon aſſiſtance juſqu'à la fin des ſiécles, la foi eſt impoſſible, Jeſus-Chriſt lui-même eſt venu envain, Dieu n'a voulu, ni éclairer, ni ſauver le genre humain.

Il ne faut aucun appareil de preuves

pour montrer que l'Egliſe conſerve encore aujourd'hui cette autorité ; ou ſi vous voulez, cette même infaillibilité qu'elle a reçue, & qu'elle a dû recevoir à ſa naiſſance. Les Paſteurs d'aujourd'hui ſont-ils les ſucceſſeurs des Apôtres ? Voilà toute la queſtion. Or il n'eſt pas plus difficile de prouver que Clément XIII eſt le ſucceſſeur de S. Pierre, que de montrer que Louis XV eſt le ſucceſſeur du premier Roi qui a fondé la Monarchie Françoiſe.

Voici donc tout le raiſonnement qu'un Catholique eſt obligé de faire pour ſe démontrer à lui-même l'infaillibilité de l'Egliſe. Dieu a envoyé Jeſus-Chriſt & les Apôtres : premier fait éclatant dont tout l'Univers dépoſe. Les Apôtres ont ſucceſſivement envoyé des Paſteurs ; & c'eſt ainſi que les nôtres leur ont ſuccédé : ſecond fait dont tout le monde convient. Donc Dieu veut m'inſtruire par eux, comme il a inſtruit les premiers fidéles par les Apôtres. Mais je ne puis être inſtruit ſûrement & ſans danger d'erreur, ſi Dieu ne continue à nes Paſteurs l'aſſiſtance qu'il a donnée aux Apôtres ; donc Dieu la leur continue en effet. Quel eſt l'homme aſſez

groſſier pour qu'il ne puiſſe ainſi raiſonner ? Et quel appareil faut-il pour le faire ?

Mais, ſuivant la loi que je me ſuis impoſée avec vous, Monſieur, ſuppoſons encore, quoique fauſſement, que l'autorité de l'Egliſe ne puiſſe être prouvée que comme tout autre dogme particulier, & ſuivant la méthode des Proteſtans, par l'Ecriture ; du moins le Catholique n'a que ce ſeul point à examiner ; dès qu'il eſt une fois décidé, tout le reſte ſe termine par une ſimple conſéquence : tout ce que l'Egliſe enſeigne, eſt la vraie doctrine de Jeſus-Chriſt. Dans les autres ſectes chrétiennes, la diſcuſſion recommence ſur chaque article en particulier : ſelon vous-même (*a*), il faut ſçavoir les langues, voir quel eſt le ſens que les Auteurs ſacrés ont donné aux termes dont ils ſe ſont ſervis, s'il eſt bien rendu dans les verſions, s'il n'a pas changé par trait de temps, &c. La vie ſuffit à peine pour achever l'examen, & il n'aboutit ordinairement qu'à multiplier les doutes, & à faire des incrédules.

(*a*) Lettre, pag. 51.

Vous insistez encore, *Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans* (*a*). Vous devez sentir maintenant, Monsieur, combien tout cela est faux. La preuve de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, consiste dans un raisonnement fort simple & à portée des plus grossiers; la vérité de la doctrine chez les Protestans, ne peut être examinée que par la discussion des passages de l'Ecriture : travail immense, qui ne convient qu'à de sçavans Théologiens, dont le peuple est aussi incapable chez les Protestans que chez nous. C'est donc aux Protestans à vous répondre, & non pas à nous.

Comment donc se déterminera-t-il, le peuple, *d'une maniere raisonnable, autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous? Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'a-*

(*a*) Lettre, page 124.

vez pas répondu, & auquel je doute qu'on puiſſe répondre. Vous ajoutez dans une note : *c'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent, ſe gardent bien de toucher* (*a*).

Vous comptez en vérité beaucoup ſur l'indulgence de vos Lecteurs ; pour un homme qui traite ſi durement les Théologiens, vous les avez bien peu lûs. Cette objection, à laquelle on n'a jamais touché, vient cependant encore d'être diſcutée tout récemment par M. l'Evêque du Puy, dans ſes réponſes à un ſçavant de Genève (*b*) : & il n'a fait que développer les principes déja établis par M. l'Evêque de Meaux, dans ſa Conférence avec le Miniſtre Claude (*c*). Vous pourrez encore la retrouver dans Papin (*d*), & d'autres Controverſiſtes.

Cet argument terrible dont vous croyez nous écraſer, eſt déja réfuté d'avance par ce qui a été dit. Un Catholique ſe détermine d'une maniere raiſonnable par l'autorité de ceux qui l'inſtrui-

(*a*) Lettre, p. 125.
(*b*) Controv. pacif. ſur l'autorité de l'Egliſe, p. 380 & ſuiv.
(*c*) Cinquiéme Réflexion, p. 311 & ſuiv.
(*d*) Tome 1, p. 180 & 300.

ſent, (j'entens de ſes Paſteurs), parce que cette autorité lui eſt démontrée par la preuve de fait, par leur miſſion ſucceſſive, qui remonte juſqu'aux Apôtres. Un Turc de même, ne ſeroit pas coupable de s'arrêter à l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent, s'il pouvoit s'aſſurer qu'ils ont une miſſion divine. Mais où ſont les preuves de cette miſſion? De qui Mahomet tenoit-il la ſienne? De ſon ſabre & de l'imbécillité de ſes Diſciples: voilà tout le miracle.

Si le fils d'un Chrétien, dites-vous, *fait bien de ſuivre, ſans un examen profond & impartial, la Religion de ſon pere, pourquoi le fils d'un Turc feroit-il mal de ſuivre de même la Religion du ſien? Je défie tous les intolérans du monde de répondre à cela rien qui contente un homme ſenſé* (*a*).

Votre maniere ordinaire de triompher, Monſieur, eſt de tourner le dos à l'ennemi, & de faire ſemblant de ne pas le voir. Pour accepter votre défi, l'on n'a pas beſoin de beaucoup de bravoure. Le fils d'un Chrétien Catholique fait bien de ſuivre la Religion de ſon pere;

(*a*) Emile, tome 3, p. 161.

non pas parce que ſon pere l'a profeſſée avant lui, mais parce qu'elle lui eſt enſeignée par un corps de Paſteurs dont il connoît la miſſion divine, comme il a été dit. Le fils d'un Turc ne fait point mal de ſuivre la Religion de ſon pere, tant qu'il n'eſt pas en état d'examiner ſi elle eſt bien ou mal fondée ; mais dès qu'il eſt parvenu à un âge raiſonnable & à une capacité ſuffiſante pour en connoître la fauſſeté, s'il ne l'examine pas, il eſt coupable ; s'il l'examine de bonne foi, il la trouvera deſtituée de preuves.

Nous ne diſconvenons pas que le malheur d'être né & élevé dans une fauſſe Religion, ne ſoit une tentation terrible ; que les engagemens de la naiſſance & les préjugés de l'éducation ne diminuent beaucoup aux yeux de Dieu la faute que l'on peut commettre en y perſévérant. Qu'en concluerons-nous? Que cette faute eſt nulle ; que Dieu ne l'imputera point à ceux qui auroient pû s'inſtruire ? Eſt-ce raiſonner ?

Il eſt de mauvaiſe grace de dire que *la foi des enfans & de beaucoup d'hommes eſt une affaire de géographie. Seront-ils récompenſés d'être nés à Rome plutôt qu'à*

la Mecque ? On dit à l'un que Mahomet eſt le Prophéte de Dieu, & il dit que Mahomet eſt le Prophéte de Dieu ; on dit à l'autre que Mahomet eſt un fourbe, & il dit que Mahomet eſt un fourbe : chacun des deux eut affirmé ce qu'affirme l'autre, s'ils ſe fuſſent trouvés tranſpoſés. Peut-on partir de deux diſpoſitions ſi ſemblables, pour envoyer l'un en paradis, & l'autre en enfer (*a*) ?

C'eſt encore ici une objection à laquelle vous répondrez, s'il vous plaît ; la Religion naturelle, tout comme la Religion révélée, peut être une affaire de géographie. Tel ſauvage qui vit en brute dans les forêts de l'Amérique, auroit pu connoître auſſi parfaitement que vous la Religion naturelle, s'il fût né ailleurs, & l'eût peut-être obſervée plus fidélement. Serez-vous mieux récompenſé que lui ? Si vous dites que non ; à quoi ſert donc la Religion naturelle ? Mieux vaut l'ignorer que la connoître : avec cette connoiſſance, on eſt expoſé à la damnation, tandis que le ſalut d'un ſauvage eſt en ſûreté par ſon ignorance. Le ſort des hurons eſt préférable à celui de vo-

(*a*) Emile, tome 2, page 323.

tre éleve. Dites donc avec nous, *ô altitudo !* & convenez que les décrets de Dieu ſont impénétrables.

Je vous ai déja répondu que Dieu n'envoyera point l'un en paradis, préciſément parce qu'il eſt né Chrétien, ſi ce n'eſt les enfans baptiſés, mais parce qu'il a vêcu en Chrétien : ni l'autre en enfer, préciſément parce qu'il a été Turc ou Payen, mais parce qu'il n'a pas ſuivi les lumieres que Dieu lui a données.

On ne doit pas être ſurpris, ſi vous avez formé un traité de tolérance & de fraternité avec les Turcs (*a*) ; ſelon vos principes, vous ne pouvez le refuſer, même aux idolâtres, ſans une injuſtice criante. Vous ne voulez d'autre preuve de la révélation, ni de la vérité d'une Religion, que l'examen de la doctrine qu'elle propoſe ; chez les Chrétiens, & à plus forte raiſon chez les Turcs & chez les Payens, le peuple eſt incapable de cet examen ; vous le ſoutenez, & nous en convenons. Donc chez les uns & les autres, le peuple eſt réduit à n'avoir d'autre Religion que celle qu'il plaît à

(*a*) Lettre, p. 81.

ſes

ſes Docteurs de lui donner ; par conſéquent à être Athée, ſi on lui enſeigne l'Athéiſme. Tout cela ſe ſuit parfaitement ; & voilà où conduiſent vos merveilleux principes.

Mais changez de méthode, Monſieur, revenez aux preuves de la révélation que Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont données ; examinez le caractere & la miſſion de ceux qui l'annoncent ; alors la foi du ſeul Chrétien Catholique eſt raiſonnable & certaine ; la croyance de tous les autres peuples eſt aveugle & téméraire : le premier ſeul peut être moralement certain de ces trois faits : qu'il eſt enſeigné par le corps des Paſteurs ; que ce corps a ſuccédé aux Apôtres ; que les Apôtres ont été envoyés de Dieu pour inſtruire. Trouvez, ſi vous pouvez, la même certitude dans aucune autre ſecte.

Vous démontrez donc vous-même la fauſſeté de votre ſyſtême par l'abſurdité des conſéquences qui en découlent ; je n'ai ceſſé de vous le repréſenter. Selon vous, ſi Dieu a fait une révélation, il n'a donné pour la reconnoître qu'un ſeul caractere, qui eſt hors de la portée des trois quarts du genre humain. Ils ſont

donc très-légitimement fondés à n'y pas croire ; Dieu ne peut, ſans injuſtice & ſans tyrannie, les punir de n'y avoir pas déféré. Auſſi croyez-vous qu'*un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, ſera ſauvé* (*a*) ; vous n'en exceptez pas même l'idolâtrie. Dieu a inſtruit les hommes ; mais ſes inſtructions réſervées pour un petit nombre de têtes ſçavantes, ſont fort inutiles au peuple ; ces ſçavans voyent la vérité, mais pour eux ſeuls ; ils ſont ſans caractere & ſans autorité pour faire reſpecter leurs leçons. Le peuple qui doit ſe défier d'eux, parce qu'ils ſont *hommes & menteurs*, ne leur doit aucune croyance (*b*).

Vous conviendrez du moins que ce ſyſtême n'eſt pas celui de Jeſus-Chriſt, ni des Apôtres. Jeſus-Chriſt a promis le ſalut, mais à *ceux qui croiroient & ſeroient baptiſés*, & point à d'autres. Selon S. Paul, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, non pas en profeſſant l'erreur, mais *en parvenant à la connoiſſance de la vérité. Jeſus-Chriſt eſt le ſeul*

(*a*) Lettre, page 86.
(*b*) *Ibid.* p. 75.

nom qui ait été donné aux hommes ſous le Ciel pour être ſauvés ; & vous prétendez qu'il eſt indifférent au peuple d'invoquer Jeſus-Chriſt ou Mahomet. Selon vous, Dieu n'a montré la vérité qu'aux ſçavans ; ſelon Jeſus-Chriſt, *Dieu l'a cachée aux ſages & aux prudens, pour la révéler aux petits & aux ignorans.* Selon vous, Dieu ne s'eſt point embarraſſé de la croyance, ni du ſalut du peuple ; ſelon S. Paul, *Dieu a choiſi ce qui paroît inſenſé aux yeux du monde, pour confondre les puiſſans & les ſages* (*a*). Etoit-ce la peine de prouver avec tant d'emphaſe la divinité de l'Evangile, pour le contredire enſuite avec ſi peu de ménagement ?

Vous avez encore ajouté dans une note, que les Théologiens, *pour ſe tirer d'affaires*, ont recours à *je ne ſçai quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu de tranſmettre à l'enfant* (*b*). Liſez, Monſieur ; liſez plus attentivement les Théologiens, ou ceſſez de les calomnier. Il eſt faux qu'ils ayent jamais imaginé une foi infuſe tranſmiſe des peres aux enfans ;

(*a*) Marc, 16, 16. 1 Tim. 2, 4. Act. 4, 12. Luc. 10, 21. 1 Cor. 1, 27.

(*b*) Lettre, p. 125.

(je parle des Théologiens Catholiques): C'eſt par le baptême, & non par la naiſſance que Dieu donne la foi infuſe avec l'habitude des autres vertus chrétiennes. Il eſt encore plus faux qu'ils admettent cette foi infuſe pour ſuppléer aux preuves de la révélation, & *pour ſe tirer d'affaire.* Ils ſoutiennent que cette habitude infuſe eſt néceſſaire pour que l'acte de foi du Chrétien ſoit ſurnaturel; mais jamais ils n'ont fondé la certitude de cet acte, ſur un autre motif que ſur la certitude même des preuves de la révélation. Nous ſçavons très-bien que vous n'admettez, ni foi ſurnaturelle, ni vertus infuſes, ni l'opération de Dieu pour ſanctifier les ames. Chez vous, c'eſt la raiſon qui opére le ſalut, la grace n'y entre pour rien; les ſçavans ſeuls ſont les élûs. Mais nous ne nous ſentons, ni aſſez habiles pour prétendre à cette béatitude, ni aſſez intrépides pour vous ſuivre au travers de tant d'erreurs & d'abſurdités.

De ce que nous avons dit, il réſulte, Monſieur, que toutes vos objections contre l'autorité de l'Egliſe portent ſur de fauſſes ſuppoſitions, & que pluſieurs peuvent ſe rétorquer contre vous avec

vantage. Vous auriez donc pû vous ſpenſer de répéter ce que tant d'Ecri-ains Proteſtans ont déja dit avant vous. ouſſés à bout par les réponſes qu'on eur a données, ils ont pris depuis long-emps le parti de garder le ſilence ; & ous auriez ſagement fait de les imiter.

Je ſuis, &c.

LETTRE V.

Sur la tolérance.

IL n'y a pas encore long-temps, Monſieur, que l'on s'eſt aviſé d'agiter la queſtion qui va nous occuper ; & la diſcuſſion n'en ſeroit pas néceſſaire, ſi l'on vouloit ſuivre de bonne foi les conſéquences qui découlent des vérités démontrées dans les Lettres précédentes. Si Dieu a voulu éclairer le monde par la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres ; s'il a établi un miniſtere viſible pour étendre par tout l'Univers, & pour perpétuer la croyance des vérités révélées, comme nous l'avons prouvé, tout homme à portée de vérifier ces deux

faits ; eſt coupable de ne pas ſe ſoumettre à l'autorité de l'Egliſe ; il mépriſe la parole de Dieu, il déſobéit à ſes ordres, il s'expoſe volontairement à la damnation éternelle. L'Egliſe revêtue d'une autorité divine pour enſeigner tous les hommes, eſt en droit d'exiger qu'ils obéiſſent à ſa voix ; s'ils y réſiſtent, de les traiter comme des rébelles, de les retrancher de ſa ſociété & du nombre de ſes enfans, de les regarder comme hors de la voie du ſalut.

Ces conſéquences n'ont été méconnues que par ceux qui avoient le plus vif intérêt de les révoquer en doute, & en particulier par les deux ſectes fameuſes qui ont diviſé la ſociété chrétienne au ſeiziéme ſiécle : elles oſerent ériger un tribunal contre celui qui étoit établi par Jeſus-Chriſt, condamner les ſucceſſeurs des Apôtres & leurs propres juges, en mépriſer les anathêmes. Mais bientôt le même principe qui les avoit ſéparées de la ſociété des fidéles, forma dans leur propre ſein de nouvelles diviſions. Des Docteurs aguerris à leur Ecole, tournerent contr'elles les mêmes armes dont elles s'étoient ſervies contre l'Egliſe Romaine, & leurs enfans n'eurent pas pour

elles plus de reſpect qu'elles n'en avoient eu pour leur mere.

Dans la confuſion que leur cauſoient ces déſunions ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile, il fallut, pour en couvrir le ſcandale, recourir à la tolérance mutuelle, c'eſt-à-dire, approuver un déſordre qu'il n'avoit pas été poſſible d'empêcher. De quel droit un Proteſtant refuſeroit-il aux autres ſectes le privilége dont il s'eſt prévalu contre l'Egliſe Romaine, & la même liberté qu'il s'eſt arrogée, de ne croire que ce qu'il juge à propos ? La tolérance que l'on veut faire paſſer aujourd'hui pour un dogme ſacré, eſt donc la derniere reſſource d'un parti pouſſé à bout par ſes propres principes, le remède extrême appliqué à un mal déſeſpéré, & qui ne ſert qu'à le rendre incurable.

On ſe bornoit d'abord à accorder la tolérance aux différentes ſectes chrétiennes ; par un enchaînement de conſéquences, vous prétendez qu'on doit l'étendre aux Juifs & aux Mahométans : & j'eſpere de montrer, qu'en raiſonnant toujours de même, les Payens, les Matérialiſtes, les Athées, ne ſçauroient en être exclus. Voilà, Monſieur, la grada-

tion qu'il faut néceſſairement faire, dès que l'on abandonne un moment le centre d'unité & de vérité établi par Jeſus-Chriſt.

Il eſt à propos d'avertir qu'il n'eſt point ici queſtion d'une tolérance purement civile, qui eſt du reſſort du Gouvernement & des Magiſtrats; mais d'une tolérance eccléſiaſtique & théologique, qui conſiſte à croire que les hérétiques de toutes les ſectes, les Juifs, les Mahométans même, quoique hors de l'Egliſe, ſont néanmoins dans la voie du ſalut; *que tout homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé* (*a*). Qu'on peut être, ſans conſéquence pour le ſalut, Turc à Conſtantinople, Juif à Amſterdam, Calviniſte à Genève, Catholique à Rome: que ces différentes Religions ſont une affaire de pure police, autant de loix nationales, qui n'obligent que ceux qui vivent dans le Pays où elles ſont établies: que la Religion naturelle eſt la ſeule néceſſaire, la ſeule indiſpenſable.

Cette doctrine vous paroît ſi eſſentielle au bonheur de l'Univers, que vous

(*a*) Lettre, p. 86.

vous croyez obligé de l'enſeigner, *malgré les buchers & les chaînes* (*a*); quiconque ne l'admet pas, ſe rend l'ennemi du genre humain (*b*); quiconque oſe dire : *hors l'Egliſe point de ſalut*, doit être chaſſé de l'Etat, & banni de la ſociété (*c*).

Vous nous permettrez, Monſieur, d'appeller de cet arrêt : pour penſer comme vous, il faudroit renier Jeſus-Chriſt & l'Evangile, tomber en contradiction, mettre la Religion naturelle en péril : vous nous diſpenſerez d'acheter par des abſurdités & par des crimes l'honneur d'être de votre avis.

Je dis d'abord que, pour admettre la tolérance telle que vous l'enſeignez, il faut renoncer à l'Evangile. Vous ſçavez ce que Jeſus-Chriſt a dit à ſes Apôtres, en leur donnant leur miſſion : *Prêchez l'Evangile à toute créature ; celui qui croira & ſera baptiſé, ſera ſauvé ; celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*d*). Il ne nous appartient pas de révoquer cette ſentence. *Que celui qui n'écoutera pas*

(*a*) Lettre, page 80.
(*b*) *Ibid.* p. 85.
(*c*) Contrat ſocial, ch. 8.
(*d*) Marc. 16, 16.

l'Egliſe ; ſoit à votre égard comme un Payen & un Publicain (*a*). Vous voyez que Jeſus-Chriſt lui-même a oſé dire : *hors l'Egliſe point de ſalut.* Le voilà donc, ſelon vous, ennemi du genre humain, digne d'être chaſſé de l'Etat, & ſans doute crucifié. Les Juifs n'ont fait qu'exécuter la ſentence que vous auriez prononcée contre-lui. Jamais nous n'aurons le courage de traiter ainſi notre maître.

Les Apôtres n'ont pas été plus tolérans ; ils ſe diſent envoyés *pour faire rendre obéiſſance à la foi chez toutes les Nations* (*b*). S. Paul ordonne *d'éviter un hérétique*, de le regarder comme un *homme pervers & condamné par ſon propre jugement* (*c*). S. Jean défend de le recevoir chez ſoi, même de le ſaluer (*d*). Ce n'eſt pas notre faute ſi cette doctrine ne s'accorde pas avec la vôtre.

Non content de contredire ouvertement les enſeignemens de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, vous condamnez encore leur conduite. Si tous les hommes peuvent ſe ſauver dans quelque Religion

(*a*) Matt. 18, 17.
(*b*) Rom. 1, 5.
(*c*) Tit. 3, 10.
(*d*) 2. *Joan.* 10.

qu'ils professent, qu'étoit-il nécessaire d'en établir une nouvelle ? Les Juifs pouvoient se sauver avec leur Religion nationale, pourquoi la leur faire quitter ? Les Payens pouvoient être gens de bien, & se sauver de même, à quoi servoit-il de les éclairer ? La prédication de l'Evangile n'étoit propre qu'à troubler le repos du genre humain. Jesus-Christ prévoyoit les mouvemens & les divisions que sa doctrine alloit causer sur la terre ; il les a distinctement prédits. Il a déclaré qu'*il étoit venu apporter, non la paix, mais le glaive, mettre la séparation entre le pere & l'enfant*, allumer la guerre, non-seulement entre les peuples divers, mais dans le sein d'une même famille (*a*). Il a soigneusement averti ses Disciples des contradictions qu'ils auroient à essuyer ; malgré cette connoissance, il n'a pas laissé de prêcher & de les envoyer. Si la paix doit être préférée à la vérité, & la Religion nationale à l'Evangile, Jesus-Christ & ses Apôtres ont été des séditieux, que l'on a bien fait de punir. Vous vous contentez de dire qu'*ils ne vous semblent guère*

(*a*) Matt. 10, 34.

plus ſages que les conquérans (*a*). Vous pouviez ajouter qu'ils ont été cent fois pires ; jamais conquérant n'a cauſé dans l'Univers une révolution auſſi univerſelle ; les diviſions dont ils ont ſemé le germe, dureront autant que le monde.

Faites attention, je vous prie, qu'ils ont attaqué de front cette tolérance que vous conſeillez. Elle régnoit ſur la terre avant leur prédication ; les Juifs, contens de leur loi pour eux-mêmes, ne penſoient point à la propoſer aux autres. Les Romains, loin d'aſſervir à leurs opinions les peuples qu'ils avoient conquis, adoptoient ſouvent leurs Dieux & leurs cérémonies : les Grecs n'avoient jamais envoyé des Miſſionnaires aux Perſes ni aux Egyptiens. Toutes les Nations erroient chacune à ſa mode, & regardoient leur Religion particuliere comme une loi nationale. C'eſt préciſément ce que vous ſouhaitez.

Au milieu de ce calme que vous regardez comme la ſouveraine félicité, Jeſus-Chriſt vient annoncer ſon Evangile, & envoye le prêcher, non à un ſeul peuple, mais à toutes les Nations :

(*a*) Lettre, page 83.

ſes Apôtres entreprennent d'y aſſujettir les Juifs & les Romains, les Grecs & les Barbares ; ils prétendent que tout homme obéiſſe à leur voix ; plus de ſalut qu'en Jeſus-Chriſt ; plus d'eſpérance qu'en l'Evangile ; plus de vraie Religion que le Chriſtianiſme : & par un malheur qui vous arrache aujourd'hui des larmes, ils perſuadent, ils convertiſſent, tout céde à leurs efforts. Peut-on aſſez regretter ces temps heureux, où il n'étoit point queſtion de Religion univerſelle, où l'on pouvoit être Juif, Payen, Idolâtre, Athée impunément, ſelon le Pays où l'on ſe trouvoit ; aller au Ciel par le menſonge auſſi aiſément que par la vérité ; ſe ſauver par le libertinage auſſi ſûrement que par la vertu ? Convenez-en, Monſieur, il n'y a point de milieu ; ou votre doctrine eſt inſoutenable, ou l'Evangile mérite l'exécration du genre humain.

Voyons cependant ſi votre ſyſtême ſe ſuit & ſe ſoutient. Il eſt contraire à l'Evangile, cela eſt clair ; mais eſt-il au moins conforme à la raiſon ? Vous prêchez la tolérance mutuelle aux Juifs, aux Chrétiens, aux Mahométans ; voudriez-vous nous dire pourquoi vous ne

parlez pas des idolâtres ? Ils doivent être tolérés selon vos principes. *Je penſe*, dites-vous, *que l'eſſentiel de la Religion conſiſte en pratique ; que non-ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable ; mais que quiconque eſt vraiment tel, en croit aſſez pour être ſauvé* (*a*). Un idolâtre peut être tout cela, & quelques-uns ont paru tels ; ils en croyoient donc aſſez pour être ſauvés. Vous faites conſiſter la Religion humaine & ſociale, à croire que tous les hommes ſont freres, ont une origine commune ; que notre ame eſt immortelle ; qu'il y a une providence & une vie à venir (*b*). Les Payens ne nient aucun de ces articles ; qu'eſt-ce qui pourroit donc empêcher de les croire dans la voie du ſalut ? Selon vous encore, *un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé ; ..... un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere* (*c*). Un homme né & élevé dans l'idolâtrie, eſt donc auſſi aſſuré de ſon ſalut, que le Chrétien le plus éclairé & le plus ver-

(*a*) Lettre, p. 59.
(*b*) *Ibid.* p. 82.
(*c*) P. 86.

tueux. Pourquoi n'avez-vous pas compris les idolâtres, dans une association de laquelle dépend, si l'on vous en croit, la tranquillité & le bonheur du genre humain? Ne péchez-vous point en cela contre la charité chrétienne dont vous êtes l'Apôtre & le vengeur?

Il est vrai que les Payens ne confessent point l'unité de Dieu, que vous regardez cependant comme un des dogmes de la Religion naturelle. Cela ne fait rien. *Si nos dogmes sont tous de la même vérité, tous ne sont pas de la même importance. Il est fort indifférent à la gloire de Dieu qu'elle nous soit connue en toutes choses, mais il importe à la société humaine & à chacun de ses membres, que tout homme connoisse & remplisse les devoirs que lui impose la loi de Dieu envers son prochain & envers soi-même.* Qu'il y ait un seul Dieu suprême, ou qu'il y ait des Divinités subalternes qui président à certaines parties de la nature; qu'il faille n'adorer qu'un seul Dieu, ou partager son culte entre ces Divinités particulieres; *je ne vois pas que la décision de ces questions, en apparence essentielles, importe plus à l'espéce humaine, que de sçavoir quel jour de la lune on doit célébrer la*

Pâque.... Que chacun penſe là-deſſus comme il lui plaira, j'ignore en quoi cela peut intéreſſer les autres; quant à moi, cela ne m'intéreſſe point du tout. Mais ce qui m'intéreſſe, moi & tous mes ſemblables, c'eſt que chacun ſçache qu'il exiſte un Arbitre du ſort des humains, duquel nous ſommes tous les enfans; qu'il nous preſcrit à tous d'être juſtes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaiſans & miſéricordieux, de tenir nos engagemens envers tout le monde, même envers nos ennemis & les ſiens; que l'apparent bonheur de cette vie n'eſt rien; qu'il en eſt une autre après elle, dans laquelle cet Etre ſuprême ſera le Rémunérateur des bons, & le Juge des méchans. Ces dogmes & les dogmes ſemblables, ſont ceux qu'il importe d'enſeigner à la jeuneſſe, & de perſuader à tous les citoyens (a). Voilà votre morale; qu'un idolâtre en ſoit perſuadé, il eſt ſuffiſamment orthodoxe, vous lui ferez grace ſur ſon idolâtrie.

Vous ferez encore ſans doute un accueil plus favorable aux Déiſtes; ils admettent la Religion naturelle, ils ſe croyent obligés à être gens de bien; du

(a) Emile, tome 4, p. 86.

moins ils le disent ; ils sont tolérans, ce sont les croyans par excellence.

Restent les Matérialistes, les Athées, les Pyrrhoniens ; qu'en ferons-nous ? Selon vous, il faut les punir. *Quiconque combat* les dogmes essentiels dont on vient de parler, *mérite châtiment sans doute, il est le perturbateur de l'ordre & l'ennemi de la société* (*a*). En soutenant que *chacun n'a que son jugement pour maître*, vous ajoutez, *quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les loix* (*b*). Or les opinions des Spinosistes, des Pyrrhoniens, des Athées, tiennent à la morale, influent infiniment sur les actions, sont contraires aux loix. Ailleurs, vous ordonnez *que si quelqu'un dogmatise contre la Religion universelle, il soit banni de la société, comme ennemi de ses loix fondamentales* (*c*) : or les impies dont nous parlons, dogmatisent contre la Religion naturelle, qui est la Religion universelle.

Mais, Monsieur, qu'importe à la so-

(*a*) Emile, tome 4, p. 88.
(*b*) Lettre, p. 78.
(*c*) *Ibid.* p. 83.

ciété qu'un homme croye les dogmes de la Religion naturelle, pourvû qu'il en rempliſſe tous les engagemens, qu'il en pratique fidélement tous les devoirs ? Qu'un Athée ſoit juſte & bienfaiſant, par l'eſpérance d'être heureux en l'autre vie, ou par le déſir d'être tranquille dans celle-ci, en quoi cela nous intéreſſe-t-il ? Il eſt faux qu'il ſoit perturbateur de l'ordre, ni ennemi de la ſociété ; dès qu'il ſe conduit à l'extérieur en bon citoyen, les loix ni la police n'ont rien à voir à ſa croyance.

Qu'il croye ce qu'il voudra, direz-vous, mais qu'il ne dogmatiſe point. Celui qui dogmatiſe contre la Religion univerſelle, détruit les liens de la ſociété ; il en eſt donc l'ennemi : fort bien. Sur le même principe, tous ceux qui donnent quelqu'atteinte à ces liens ſacrés qui enſeignent une doctrine capable de les affoiblir, ne ſont-ils pas auſſi ennemis de la ſociété, & dignes d'être punis comme tels ? Or quiconque oſe parler ou écrire contre une Religion révélée, autoriſée par les loix, dont un des principaux objets eſt de reſſerrer les nœuds qui uniſſent les hommes entr'eux, ne ſe rend-t-il pas coupable de cet atten-

tat ? Ne travaille-t-il pas à diminuer la ſubordination & la ſoumiſſion aux puiſſances légitimes que l'Evangile nous prêche avec tant de force ? Celui qui enſeigneroit, par exemple, *que l'eſprit du Chriſtianiſme eſt trop favorable à la tyrannie, que les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves* (a). Ne tiendroit-il pas un langage ſéditieux, & digne d'attirer ſur lui tout le poids de l'autorité ſouveraine ? Le Gouvernement ſeroit donc auſſi bien fondé à ſévir contre lui que contre les Athées : en ordonnant de punir ces derniers, *vous rendez à l'intolérance le poignard* que vous feignez de lui ôter. Le même motif qui engage à exterminer les ennemis de la Religion ſociale & des loix, oblige de châtier tous ceux qui ſe rendent complices du même crime ; ou il n'en faut tolérer aucun, ou il faut les tolérer tous ; on vous défie d'établir entr'eux une régle fixe d'exception ou de différence.

Sapper ouvertement les fondemens de la ſociété, c'eſt un grand crime ; c'en eſt peut-être un moindre de les miner ſourdement & de les ébranler, mais c'eſt

(a) Contrat ſocial. L. 4, c. 8.

toujours un crime, & il mérite toujours la vengeance publique. Le Gouvernement ne doit point ſouffrir que l'on touche en aucune maniere à un point ſi eſſentiel ; dès que vous mettez des bornes à ſon pouvoir, dès que vous rallentiſſez ſon activité & ſon zèle, vous autoriſez la licence, & la licence ne reſpecte point de loix.

Pourquoi doit-on punir les Athées ? Eſt-ce parce que leurs opinions ſont fauſſes ? Par cette raiſon il faudroit punir toutes les erreurs. Eſt-ce parce qu'elles ſont damnables ? Mais, ſelon vos principes, ſi un Athée eſt *homme de bien, il en croit aſſez pour être ſauvé* (a) ; & ſelon les nôtres, toute erreur volontaire ſur la Religion exclud du ſalut. Eſt-ce parce qu'elles ſont contraires aux loix ? Mais quiconque attaque une Religion autoriſée par les loix, péche contre les loix. Eſt-ce parce qu'elles ſont pernicieuſes à la ſociété ? Mais toute doctrine contraire à une Religion qui eſt utile à la ſociété, ne peut être avantageuſe à la ſociété. Or nous verrons, par vos propres aveux, que le Chriſtianiſme

(a) Lettre, pag. 59.

eſt très-utile à la ſociété. Par conſéquent, dès qu'on ne doit point tolérer les Athées, on ne doit tolérer aucun des ennemis de la Religion.

Voilà, Monſieur, ce qu'il eût fallu éclaircir, avant que de déclamer contre l'intolérance. Juſqu'à ce que vous ayez mieux ajuſté votre ſyſtême, il demeure prouvé qu'il eſt contradictoire; ou il ne faut point admettre la tolérance, ou elle doit être univerſelle; ſi elle eſt univerſelle, elle anéantit toute Religion.

Mais fût-elle moins pernicieuſe, je la ſoutiens encore impraticable, ſi ce n'eſt aux fourbes & aux hypocrites. Regarder le Chriſtianiſme comme une Religion nationale, une loi de pure police extérieure, c'eſt me perſuader qu'il ne m'oblige qu'autant que je ſuis dans le Pays où cette loi eſt en vigueur; qu'ainſi je dois croire chez les Chrétiens que Jeſus-Chriſt eſt le fils de Dieu, le Sauveur des hommes; parmi les Juifs, qu'il eſt un impoſteur; avec les Turcs, qu'il n'eſt que le précurſeur de Mahomet; ou plutôt, je ne dois rien croire, mais ſeulement me comporter à l'extérieur comme ſi je croyois. Loin d'être obligé de verſer mon ſang pour confeſſer Jeſus-Chriſt,

comme l'Evangile me l'ordonne, je dois, pour me conformer à la police extérieure des différentes Nations, l'adorer en France, le renier en Turquie, & le blaſphêmer dans une Synagogue. Ainſi, en nous accuſant d'hypocriſie, vous nous l'enſeignez, vous la réduiſez en ſyſtême, vous nous voulez faire jouer un perſonnage dont les Payens même ont eu horreur : vous ſçavez qu'ils regardoient avec mépris ceux d'entre les Chrétiens qui n'avoient pas le courage de perſévérer dans leur Religion : & voilà la ſainte morale que l'on profeſſe avec la Religion naturelle.

Auſſi êtes-vous forcé de convenir que jamais aucune ſecte, aucun parti n'a pû ſe réſoudre à cette tolérance, ſelon vous, ſi néceſſaire, & l'on peut vous prédire, qu'excepté les libertins déclarés, perſonne ne s'y réſoudra jamais.

A Dieu ne plaiſe, dites-vous, *que jamais je prêche aux hommes le dogme cruel de l'intolérance ; que jamais je les porte à déteſter leur prochain, à dire à d'autres hommes : vous ſerez damnés* (*a*). Voilà, Monſieur, le grand ſecret que vous avez

(*a*) Emile, tome 3, p. 172.

trouvé pour rendre notre doctrine odieuſe, la déguiſer, & nous calomnier. Il eſt abſolument faux qu'elle nous porte à déteſter le prochain quel qu'il ſoit. L'Egliſe Catholique eſt ſi éloignée de ce ſentiment, qu'elle prie & invite tous les fidéles à prier pour les hérétiques & pour les infidéles, afin que Dieu les éclaire, & ſe faſſe connoître à eux : c'eſt le ſens de la priere que nous faiſons tous les jours à Dieu, en lui diſant, ſelon l'ordre de Jeſus-Chriſt, *votre nom ſoit ſanctifié* (*a*).

Il eſt encore plus faux que nous diſions à perſonne : *vous ſerez damné* ; rien n'eſt plus contraire à ce que l'on enſeigne communément ſur le ſort des différentes ſectes qui ſont hors du ſein de l'Egliſe.

1°. Pour ce qui regarde les hérétiques qui ſont baptiſés, & qui croyent en Jeſus-Chriſt, nous ſommes perſuadés que tous ceux qui vivent de bonne foi dans leurs erreurs, qui croyent, par une ignorance invincible, être dans la voie du ſalut, qui ſeroient prêts à rentrer

(*a*) On ſçait que l'Egliſe prie ſpécialement pour cet objet le jour du Vendredi Saint.

dans l'Egliſe Romaine, ſi Dieu leur faiſoit connoître qu'elle ſeule eſt la véritable Egliſe; nous ſommes perſuadés que ces ames ſimples & droites, ſont par la diſpoſition de leur cœur, autant d'enfans de l'Egliſe Catholique. C'eſt le ſentiment de tous les Théologiens, après S. Auguſtin, qui enſeigne que l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, ſemblable aux épouſes de Jacob, donne des enfans à ſon époux, non-ſeulement par elle-même, mais encore par le ſecours de ſes ſervantes: *Sive per ſe, ſive per uteros ancillarum.*

2°. Quand il eſt queſtion des infidéles, vivans ſans Religion, comme les ſauvages; s'ils ſont aſſez abrutis pour être incapables de s'élever par eux-mêmes à la connoiſſance de Dieu & des principes de la loi naturelle, (ſuppoſition très-haſardée,) nous préſumons que Dieu les traitera comme les enfans & les imbécilles morts ſans baptême: & il s'en faut beaucoup que nous condamnions ceux-ci aux ſupplices de l'enfer, quoique vous nous en accuſiez, comme nous le verrons ci-après.

3°. Si on parle des infidéles qui ont quelque connoiſſance de Dieu & de la régle

régle des mœurs, ou ils ſuivent en toutes choſes les mouvemens de leur conſcience, ou ils ne les ſuivent pas. Dans le ſecond cas ils ſont coupables; ils ſeront par conſéquent punis, non pas pour leur infidélité, que l'on ſuppoſe involontaire, mais pour leur réſiſtance à la voix intérieure: & vous êtes obligé de dire la même choſe, ſi vous croyez ſincérement l'obligation où ſont tous les hommes d'obſerver la Religion naturelle dès qu'ils la connoiſſent.

4°. Si ces infidéles ſuivent exactement & en toutes choſes la loi de Dieu écrite au fond de leur cœur; dans cette ſuppoſition, qui nous paroît preſqu'impoſſible, envain vous nous demanderez comment Dieu pourvoira à leur ſalut, comment il juſtifiera à leur égard la volonté ſincere où il eſt de ſauver tous les hommes, quels moyens ſa providence employera pour les éclairer? Nous vous répondrons que nous n'en ſçavons rien; que la révélation ne nous l'apprend point, que Dieu ne nous doit point compte de ſa conduite: mais que nous ſçavons ſeulement qu'il ne fera injuſtice à perſonne. Si quelque Théologien a cru & enſeigné que les infidéles dont nous par-

lons, ſont condamnés au feu éternel, ſon ſentiment particulier ne fait régle pour perſonne : l'Egliſe ne l'a point ainſi décidé.

Voilà, Monſieur, comme nous ſommes cruels, barbares, ennemis du genre humain, obſtinés à damner tout le monde ; jugez de l'équité de vos accuſations. Vous les continuez cependant.

Le devoir de ſuivre & d'aimer la Religion de ſon Pays ne s'étend pas juſqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tel que celui de l'intolérance. C'eſt ce dogme horrible qui arme les hommes les uns contre les autres, & les rend tous ennemis du genre humain (*a*). Par conſéquent, avant que l'Evangile ne nous eût enſeigné ce dogme horrible, les hommes ne s'armoient point les uns contre les autres, la terre étoit le ſéjour de la paix, de la juſtice, de la charité mutuelle ; les guerres où l'intérêt de Religion n'entroit pour rien, devoient être beaucoup moins ſanglantes. Point du tout, vous nous apprenez tout le contraire ; que le Chriſtianiſme a rendu

(*a*) Emile, tome 3, p. 172, en note.

les Gouvernemens moins ſanguinaires & les mœurs plus douces, qu'il a fait ce que les ſciences & les lettres n'ont jamais pû faire chez aucune des Nations policées. Nous verrons cet important aveu dans la Lettre ſuivante.

C'eſt le dogme horrible de l'intolérance, c'eſt-à-dire, de la néceſſité de croire en Dieu & en Jeſus-Chriſt pour être ſauvé, qui conduit nos Miſſionnaires chez les peuples barbares, qui leur fait tous les jours braver la mort, pour inſtruire, pour civiliſer, pour apprivoiſer des hommes ſauvages & abrutis. Comment un dogme, ſi pernicieux en Europe, peut-il être ſi ſalutaire en Amérique? Comment peut-il inſpirer la haine de l'humanité & le courage de ſe ſacrifier pour elle?

Mais cela ne vous touche point : *les Miſſionnaires ne vous ſemblent guères plus ſages que les Conquérans* (*a*) ; c'eſt-à-dire, que ceux qui éclairent les hommes, ne valent pas mieux que ceux qui les exterminent. En effet, pourvû que la tolérance nous délivre en Europe des entraves de la Religion, qu'importe

(*a*) Lettre, page 83.

que le reſte de l'Univers ſoit dans la barbarie ? Tel eſt le zèle que la tolérance inſpire pour l'humanité,

Ce dogme de l'intolérance *eſt contraire à la bonne morale ;* & il eſt enſeigné dans l'Evangile dont vous avez canoniſé la morale ; n'importe ; la tolérance donne le droit de ſe contredire quand on juge à propos ; & c'eſt un privilége dont vous faites un fréquen uſage,

Tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés (*a*). Soit. Donc les Socinien & les Déiſtes aujourd'hui perſécutés ſeroient à leur tour perſécuteurs, s'il étoient les maîtres. Ils doivent don nous ſçavoir gré de leur épargner ce ridicule, en les empêchant, autant qu nous pourrons, de s'emparer de l'autorité.

Un de leurs dogmes fondamentaux e la tolérance ; cela eſt vrai : mais c dogme qui ne ſe lit point dans l'Evangile, ne peut être fondé que ſur l'intéré préſent. Or les intérêts changent ave le temps, & très-certainement alors l dogme changera auſſi ; nous avons pou nous l'expérience.

(*a*) Lettre, p. 71.

Fut-il jamais un parti plus éloquent à prêcher la tolérance, que les Calviniſtes dans les commencemens ? On ſçait comment ils l'ont obſervée dans les Pays où ils ſe ſont trouvés les plus forts. Eſt-il à préſumer que les Sociniens & les Déiſtes leurs enfans ſeroient plus débonnaires, s'ils ſe ſentoient capables d'écraſer leurs ennemis ? Vous conviendrez, Monſieur, que s'ils penſent tous comme vous, il n'y a guères d'apparence. *Vous haïſſez encore plus les intolérans que les eſprits forts* (*a*) : c'eſt-à-dire, en bon François, que vous haïſſez encore plus les Catholiques que les Athées. Dans l'incertitude de ce que nous aurions à redouter de votre haine, ſi par malheur nous étions forcés de vivre ſous vos loix, il eſt de la prudence de conſerver nos avantages : & juſqu'à ce que vous nous ayez prouvé l'épée à la main, comme ont fait vos peres, que l'Evangile veut qu'on vous ſouffre, nous ne verrons point cela dans l'Evangile. Puiſque l'intolérance eſt une maladie attachée à toute Religion dominante, comme vous le prétendez, ce n'eſt pas la peine de

(*a*) Lettre, page 4.

changer nos principes. Il vaut encore mieux être Catholiques intolérans, par un raiſonnement ſuivi, que de devenir Déiſtes intolérans par inconſéquence.

J'ai montré que le fondement ſur lequel on établit la tolérance, prouve qu'elle doit être univerſelle & ſans exception ; qu'il faut tolérer par gradation les Calviniſtes, les Sociniens, les Déiſtes, les Matérialiſtes, les Athées ; d'autres l'ont prouvé avant moi, & mieux que moi (*a*). Voudriez-vous former une ſociété religieuſe avec ces derniers ? Non, ſans doute : vous ordonnez *qu'ils ſoient bannis de la ſociété* (*b*). La tolérance toujours prêchée par les plus foibles, & jamais accordée par les plus forts, n'eſt donc qu'une chimere dont on amuſe les ſimples, & dont les hommes inſtruits ne ſont plus la dupe.

Quant au terme odieux de *perſécution* dont vous vous ſervez indiſtinctement, il eſt bon de l'éclaircir. Peut-on l'appliquer généralement à toute Religion qui prend la voie de l'autorité pour ſe maintenir & arrêter la licence ? Si, maître

(*a*) Voyez Papin ſur la tolérance, 2 part.
(*b*) Lettre, p. 83.

d'empêcher la profeſſion de l'athéiſme, vous jugiez à propos de le punir par les loix, vous croiriez-vous pour cela *perſécuteur* ? Vous ordonnez qu'on puniſſe, qu'on banniſſe de la ſociété quiconque dogmatiſe contre la Religion univerſelle. Il y a donc de votre propre aveu des cas où l'on peut ſévir contre les ennemis de la Religion, ſans que cette ſévérité puiſſe être traitée de perſécution.

La charité n'eſt point meurtrière, l'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer (*a*). Non ; mais l'amour du prochain doit céder à l'amour de la juſtice & de la tranquillité publique : celle-ci exige ſouvent que l'on puniſſe de mort ceux qui entreprennent de la troubler. Ce n'eſt point alors *faire à l'humanité une plaie cruelle, ni offrir à Dieu des ſacrifices de ſang humain* ; c'eſt purger le corps politique d'un ſang impur ; c'eſt retrancher un membre pourri dont la contagion pourroit infecter tout le reſte. Vous ne ſoutiendrez pas, je penſe, qu'en envoyant Cartouche ſur la roue, l'on ait fait une plaie à l'humanité.

Vous voyez, Monſieur, que c'eſt une

(*a*) Lettre, p. 74.

mauvaiſe méthode de commencer par déclamer, ſans avoir peſé auparavant les conſéquences de ce qu'on veut dire; mais vous l'avez reconnu vous-même, *la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.* Mettez dans la bouche d'un Athée la tirade que vous faites contre les perſécutions (*a*), vous ſentirez que tout l'odieux retombe ſur vous.

Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force (*b*). Si on excepte le Mahométiſme, nous ne connoiſſons aucun culte qui ſe ſoit établi par la force. Ils ſe maintiennent tous par la force, lorſqu'ils l'ont acquiſe, mais un culte naiſſant eſt toujours un parti foible. La Religion, une fois autoriſée par le Souverain, devenue partie des loix d'une Nation, ſe maintient, comme toutes les autres loix, par la punition des infracteurs. Vous ne pouvez blâmer cette conduite ſans vous contredire; mais cela ne vous fait pas de peine. *Je ne crois pas*, dites-vous, *qu'on puiſſe légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres, ſans la*

(*a*) Lettre, pag. 74, & ſuiv.
(*b*) *Ibid.*

permiſſion du Souverain ; car, ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix ; & qui déſobeit aux loix, déſobéit à Dieu (*a*). Il y a une reſtriction à mettre à ce principe ; mais vous, Monſieur, qui n'en mettez jamais aux vôtres, voudriez-vous nous dire pourquoi l'on a tort de punir ſelon les loix, celui qui attaque une Religion autoriſée par les loix ?

Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Tout au contraire, l'intolérance eſt une conſéquence très-juſte du principe que je viens de citer d'après vous : c'eſt la tolérance que vous prêchez encore, malgré ce principe, qui eſt une inconſéquence.

Je dis qu'il y a une exception à faire à ce principe trop général : *on ne peut légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres ſans la permiſſion du Souverain.* S'il étoit vrai dans toute la rigueur, on en concluroit que Jeſus-Chriſt même n'a pas pû légitimement prêcher ſa Religion, ſans l'aveu des Magiſtrats, ni les Apôtres, malgré les édits des Empereurs. Il s'enſuivroit que

(*a*) Lettre, pag. 86.

Dieu ne pouvoit plus envoyer perſonne pour extirper l'idolâtrie, dès qu'elle étoit autoriſée par les loix civiles. Il faut donc dire ſeulement que l'on ne peut introduire une nouvelle Religion, ſans la permiſſion du Souverain, *à moins que l'on ne ſoit ſpécialement envoyé de Dieu pour cela, & que l'on ne ſoit en état de prouver ſa miſſion.* Sans cette reſtriction, vous mettez les loix civiles au-deſſus de l'autorité de Dieu même.

La plûpart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hypocriſie (*a*). Il eſt vrai que c'eſt l'hiſtoire du culte Calviniſte que vous faites ſemblant de ſuivre. Il s'eſt établi par une haine furieuſe & fanatique contre l'Egliſe Romaine ; il s'eſt maintenu enſuite par la voie d'autorité qu'il avoit rejettée pour s'établir : contradiction groſſiere, & par conſéquent hypocriſie, s'il en fut jamais. Il eſt vrai encore que, ſi jamais le culte que vous enſeignez vient à s'établir, il ne pourra le faire que par les mêmes moyens, en rejettant les myſteres pour croire des abſurdités, en prêchant la tolérance

(*a*) Lettre, pag. 76.

pour s'établir ; & en y renonçant pour se maintenir : tout cela eſt démontré. Mais il en eſt d'autres qui ont ſuivi une méthode différente. Quand Dieu ſe ſervit de Jeſus-Chriſt & des Apôtres pour établir un culte nouveau, ils n'employèrent, ni le fanatiſme, ni l'hypocriſie : vous avez reconnu vous-même que Jeſus-Chriſt n'a été, ni *un enthouſiaſte, ni un ambitieux ſectaire.* Ils ſe dirent envoyés de Dieu ; ils le prouvèrent par des œuvres ſurnaturelles, & moururent conſtamment pour atteſter la vérité de leur miſſion. Ils ne commencèrent point par demander la tolérance pour eux & pour leurs diſciples : mais ils demandèrent, en vertu de l'autorité de Dieu dont ils étoient revêtus, *l'obéiſſance à la foi chez toutes les Nations* (*a*). Ils n'enſeignèrent point que l'on pouvoit ſe ſauver dans toutes les Religions, mais qu'il falloit *renoncer à l'idolâtrie, croire en Jeſus-Chriſt, faire pénitence, pour éviter le jugement de Dieu* (*b*). Si vous traitez cette conduite de fanatiſme, vous vous en rendez coupable vous-même.

(*a*) Rom. 1, 5.
(*b*) Act. 17, 30.

On pourroit paſſer ſous ſilence le merveilleux traité de paix que vous faites conclure, entre les Juifs, les Chrétiens & les Turcs (*a*); c'eſt un chef-d'œuvre de politique, auquel il ne manque que du bon ſens : auſſi vous commencez par bannir les Théologiens de l'aſſemblée; la précaution eſt ſage; c'eſt très-bien fait de les éloigner, quand on veut déraiſonner en liberté. S'il s'en trouvoit-là quelqu'un, il vous repréſenteroit, que s'accorder ſur la Religion, ſans s'informer *de ce qui eſt agréable à Dieu*, c'eſt tranſiger ſur les intérêts d'un tiers, ſans daigner le conſulter, & malgré ſa réclamation; que Dieu ayant manifeſté de la maniere la plus authentique ſa volonté ſur cet article, il eſt ridicule de ſuppoſer que c'eſt encore une queſtion, & que l'on ne peut pas ſçavoir *quel culte lui eſt le plus agréable.*

Il vous feroit obſerver que ſi vous prenez pour régle *l'utilité des hommes*, il faut donc s'attacher à celle de toutes les Religions qui peut être la plus utile, par conſéquent à celle qui enſeigne la morale la plus pure : que dans ce cas la victoire

(*a*) Lettre, page 81.

du Chriſtianiſme eſt inconteſtable, & que votre prétendue *Religion humaine*, ne peut être ni raiſonnable ni ſociale, qu'autant qu'elle ſera chrétienne.

Il ajouteroit que regarder ce que vous appellez *la Religion nationale*, comme une affaire de pure police, & la ſuivre cependant *en ſincérité de cœur*, c'eſt une chimere ; que la police n'a pour objet que les actions extérieures, & notre conduite envers les hommes, qu'elle n'a aucune inſpection ſur nos ſentimens : au lieu que la Religion doit nous lier envers Dieu, qui ſeul peut ſoumettre nos eſprits & nos cœurs ; que n'avoir de la Religion que l'extérieur, c'eſt, ſelon vous-même, n'en point avoir du tout. Il vous diroit que ſuivre en ſincérité de cœur une Religion que l'on ſçait être *fondée ſur l'erreur & le menſonge* (*a*), c'eſt une hypocriſie dont un honnête homme eſt incapable.

Mais il ne ſeroit pas écouté. Il faut donc ſuppoſer le traité conclu, & vous entendre plaider la cauſe des Calviniſtes François. Je puis vous proteſter qu'ils n'eurent jamais un Avocat plus infidéle :

(*a*) Contrat ſocial, L. 4, c. 8.

il ſemble que vous n'ayez épouſé leurs intérêts que pour les trahir. Reprenons vos principes.

Je ne crois pas qu'on puiſſe légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres ſans la permiſſion du Souverain ; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix ; & qui déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu.... Je conviens ſans doute, qu'à ſa naiſſance, la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix (a). Voilà de terribles aveux, en avez-vous ſenti les conſéquences ?

Si la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France malgré les loix, le Gouvernement avoit donc droit de s'y oppoſer, & de ſévir contre ſes ſectateurs ; *ils déſobéiſſoient aux loix.* La liberté de conſcience qu'ils demandoient, étoit donc, à parler franchement, la liberté de déſobéir aux loix, puiſque c'étoit la liberté de s'établir malgré les loix ; il eût fallu abroger les loix pour la leur accorder. Le Gouvernement étoit donc bien fondé à la leur refuſer ; & puiſqu'ils l'ont demandée les

(a) Lettre, pag. 86 & 87.

armes à la main, il eſt clair qu'ils ont été des ſéditieux, contre leſquels le Gouvernement a dû s'armer pour les remettre dans l'obéiſſance.

Voilà donc les Proteſtans reſponſables de tous les troubles qui ont agité le Royaume à leur naiſſance, & de tout le ſang qui a été répandu : car enfin, ſur qui le ferons-nous retomber ? Sur le parti des Proteſtans, qui avoient tort, de votre aveu, ou ſur le Gouvernement qui tenoit le parti des loix & de la Religion dominante.

Il eſt bien différent, dites-vous, *d'embraſſer une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on eſt né ; le premier cas ſeul eſt puniſſable* (*a*). Les Réformés embraſſoient une Religion nouvelle, le Calviniſme étoit inconnu avant Calvin ; ils renonçoient à la Religion de leurs peres, *ils étoient donc puniſſables* : & ſi leurs enfans étoient aujourd'hui aſſez ſages pour ſe réunir à l'Egliſe, ils ne feroient que réparer la faute & le ſcandale. Deux ſiécles de durée n'ont point effacé la tache que vous reconnoiſſez vous-même dans l'apoſtaſie de leurs

(*a*) Lettre, p. 86.

ayeux. *Un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere.* Mais ſi le pere a eu tort, a été puniſſable en l'embraſſant, comment le fils a-t-il raiſon d'y perſévérer ? Une erreur héréditaire eſt-elle moins une erreur ? L'opiniâtreté peut-elle la rendre excuſable ?

La raiſon de la tranquillité publique eſt toute contre les perſécuteurs (*a*). Mais ici c'étoit les Proteſtans qui troubloient la tranquillité publique, en voulant *s'établir malgré les loix.* Les efforts que faiſoit le Gouvernement pour les dompter, n'étoient donc pas une perſécution, mais une rigueur légitime. S'il ne peut réprimer une ſédition, un attentat contre les loix, ſans être perſécuteur, ſon autorité eſt nulle. A proprement parler, ce ſont les Proteſtans armés contre les loix & contre leur Souverain, qui étoient les perſécuteurs.

Jamais les Proteſtans n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis : ſi l'on eût pû ſe réſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés ; c'eſt-à-dire, que ſi l'on eût pû ſe réſoudre à caſſer les loix, pour laiſſer les Pro-

(*a*) Lettre, pag. 86 & 87.

teſtans s'établir en paix, ils n'auroient pas pris les armes pour obtenir leur établiſſement : cela ſe conçoit ; & c'eut été de leur part une rare modération. Mais enfin on les a pourſuivis dès leur naiſſance, parce que leur établiſſement étoit contre les loix, & ils ont pris les armes pour ſe maintenir, dès qu'ils ſe ſont ſentis aſſez forts pour le faire.

Il eſt encore faux que les Proteſtans libres de s'établir, euſſent laiſſé en paix les Catholiques. La Religion Romaine leur paroiſſoit une idolâtrie, qu'il falloit anéantir à quelque prix que ce fût : l'on ſçait juſqu'où les chefs de la réforme ont pouſſé là-deſſus le fanatiſme, & quels principes ils ſuggéroient à leurs ſectateurs. Il eſt encore trop tôt pour le nier ; les monumens en ſont trop récens & trop multipliés.

La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat, que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible intolérant par principe ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Selon vous-même, Monſieur, le parti dominant eſt en droit de tourmenter le parti foible, lorſque le parti foible cherche à *s'établir malgré les loix*. Le

parti dominant eſt encore bien plus autoriſé à le faire, lorſque le *parti foible eſt intolérant*, comme l'étoient les Calviniſtes à l'égard des Catholiques; le parti dominant doit choiſir alors, ou de détruire, ou d'être détruit; & c'eſt la triſte ſituation où ſe ſont trouvés les Catholiques en France, dès la naiſſance de la réforme. Si vous en doutez, liſez ce qu'ont fait les premiers dans les Villes dont ils s'étoient rendus les maîtres, où libres d'exercer en paix leur Religion, ils ont cependant pillé les Egliſes, briſé les autels & les images, & réduit les Catholiques au déſeſpoir. Pour ne pas vous citer un Auteur ſuſpect, je vous renvoye à Bayle dans l'article *Mâcon*. Si donc les Calviniſtes n'étoient pas intolérans par principe, ils l'étoient par contradiction; lequel vaut mieux?

Quand vous aurez juſtifié tous les excès dont leurs propres hiſtoriens conviennent, nous répondrons alors à ceux que vous nous objectez (*a*).

Mais tout culte légitime, c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religion eſſentielle, & dont par conſéquent les ſecta-

(*a*) Lettre, p. 98.

leurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé ni révoltes ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a fallu ſe défendre & repouſſer les perſécuteurs (*a*).

Tout ceci n'eſt qu'un tiſſu de ſuppoſitions démenties par l'hiſtoire. Vous tombez d'abord en contradiction, en appellant culte légitime celui qui demande *à s'établir malgré les loix*. Vous avancez contre la vérité que les Calviniſtes n'ont demandé qu'à être ſoufferts & vivre en paix ; ils le demanderent d'abord, & furieux de ne pas l'obtenir, ils ne ménagerent plus rien, & mirent tour à feu & à ſang. Vous ſuppoſez encore fauſſement qu'ils n'ont jamais été les aggreſſeurs, lorſqu'ils ſe ſont trouvés les plus forts. Enfin, vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que la véritable cauſe des guerres de Religion étoit les cabales de la Cour & les intérêts des Grands. *Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu* (*b*). Les Calviniſtes ainſi ameutés, ne demandoient donc

(*a*) Lettre, p. 86.
(*b*) *Ibid.* p. 88.

autre choſe qu'à *être ſoufferts & à vivre en paix.*

On ne peut donc juſtifier plus mal que vous le faites, l'établiſſement des Calviniſtes en France ; on ne peut pas prouver plus mal que le parti dominant devoit les ſouffrir : on ne peut même avouer plus clairement qu'ils ſe ſont établis contre toutes les loix divines & humaines ; qu'oſerez-vous demander aujourd'hui pour eux ?

Mais, lorſque tranſmiſe des peres aux enfans, cette Religion fût devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eût ſolemnellement traité avec cette partie, par l'édit de Nantes, cet édit devint un contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun conſentement des deux parties ; & depuis ce temps, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France. (*a*).

C'eſt une grande queſtion, Monſieur, de ſçavoir ſi un édit extorqué les armes à la main, arraché du Souverain par la néceſſité des circonſtances, eſt une loi ſi inviolable, que le Souverain ne puiſſe

(*a*) Lettre, page 87.

plus y donner atteinte, lors même qu'il croira que le bien de ſes peuples & la tranquillité de ſon Royaume l'exigent; c'eſt une autre grande queſtion d'examiner ſi la diverſité de Religions dans un Royaume, & ſur-tout de Religions aigries l'une contre l'autre par le ſouvenir du paſſé, n'eſt pas toujours un grand mal; & ſi pour en prévenir les ſuites, le Souverain n'eſt pas en droit de retrancher ce mal que la foibleſſe des Gouvernemens précédens avoit laiſſé introduire.

C'eſt enfin une troiſiéme queſtion de ſçavoir ſi les Calviniſtes ont été juſqu'ici aſſez ſoumis & aſſez tranquilles, pour que l'on n'ait rien à craindre d'eux dans un temps de fermentation intérieure, & dans le cas où ils ſe croiroient en état de bouleverſer le Royaume, comme ont fait leurs peres.

Comme ces queſtions ont plus de rapport à la politique qu'à la Religion, vous me permettrez de laiſſer à d'autres le ſoin de les décider. Je parle volontiers de Religion, parce que je l'ai étudiée, & que je ſuis chargé de l'enſeigner; mais je ne me mêle point de politique, parce que je n'y entens rien, & que je ne ſuis point fait pour y enten-

dre. Entre nous, Monſieur, ſi vous & bien d'autres faiſiez de même, les choſes n'en iroient pas plus mal.

Ici, comme ailleurs, vous ne raiſonnez pas conſéquemment. Selon vous, *la forme du culte eſt la police des Religions, & non leur eſſence, & c'eſt au Souverain qu'il appartient de régler la police de ſon Pays* (a). Le Souverain eſt donc en droit d'interdire par fait de police l'exercice de la Religion Proteſtante en France : jamais il n'a prétendu ſe priver, par l'édit de Nantes, du droit de régler la police dans ſes Etats, ni par conſéquent de défendre un jour ce qu'il croyoit devoir permettre pour lors.

Vous accordez au Souverain le droit d'empêcher l'établiſſement des nouvelles Religions ; c'eſt ſans doute parce que cela intéreſſe le bien & la tranquillité de l'Etat. Or cette tranquillité ne peut-elle pas exiger de même que l'on ſupprime une Religion déja établie ? Par quelle raiſon conteſtera-t-on au Souverain le droit de le faire, lorſqu'il le jugera néceſſaire ou utile ? Rien de ſuivi, rien de lié dans vos opinions, par-tout

(a) Lettre, p. 85.

elles se démentent & se détruisent.

Quand vous auriez raison pour le fond, vous auriez encore tort pour la forme. Ce n'est point à un étranger, à un Républicain, à un homme sans caractere, de venir diriger le Conseil de nos Rois. Il lui convient encore moins de reprocher à ceux qui nous gouvernent, que *ce sont leurs préjugés & leurs courtes vûes qui font le malheur des Nations* (*a*). Il est surprenant, qu'avec une vûe si longue, vous ne vous apperceviez pas que ce ton indécent n'est propre qu'à indisposer tout le monde contre la cause que vous voulez soutenir; qu'il nous fait sentir que le parti dont vous êtes, n'a pas dégénéré de son ancien génie.

Je laisse à part la harangne funébre du Parsis de Surate (*b*). C'est un sermon fort éloquent sur la tolérance; mais les tours de phrase ingénieux, le style oriental, les figures brillantes ne sont pas des raisons. Je crois avoir suffisamment répondu à toutes celles que vous avez dites.

(*a*) Lettre, page 90.
(*b*) *Ibid.*

Si la France eut profeſſé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion ſi ſimple & ſi pure qui fait craindre Dieu & aimer les hommes; des fleuves de ſang n'euſſent point ſi ſouvent inondé les champs François (*a*). Nous avons vû, Monſieur, par vos propres aveux, à qui l'on doit imputer les fleuves de ſang qui ont inondé les champs François. Il eſt ſingulier que vous nous reprochiez encore les maux que vos peres nous ont faits. Si la France eut profeſſé la Religion du Prêtre Savoyard, nous ſerions aujourd'hui ſans Religion. Avec le beau ſyſtême de la tolérance, la France ſeroit devenue le refuge de tous les viſionaires & de tous les libertins de l'Univers, toujours prêts à s'y introduire. Nous ſerions réduits à tolérer l'Athéiſme, & à vivre en ſociété avec des monſtres. Après avoir oublié les loix de l'Evangile, nous aurions vû abolir nos propres loix, les ſéditions renaître ſans ceſſe, le trône dont la Religion eſt le plus ferme appui, toujours chancelant & peut-être renverſé, les peuples devenir la proie & le jouet du premier uſurpateur. Inſtruits par l'exem-

(*a*) Lettre, page 97.

ple

ple de nos voiſins & par nos propres dangers, nous béniſſons le Ciel d'avoir ſauvé par un même prodige la Religion & la Monarchie.

Je paſſe aux prétendus abus que vous imputez à la Religion ; c'eſt ce qui fera le ſujet de la Lettre ſuivante.

Je ſuis, &c.

LETTRE VI.

Sur les abus & les maux que l'on attribue à la Religion.

VOUS m'avez diſpenſé, Monſieur, de chercher des réponſes aux reproches que vous faites ſi ſouvent à la Religion, en prenant la peine de la juſtifier vous-même contre les Philoſophes qui la calomnient. Sur cet important article, vous avez eu ſoin de vous réfuter d'avance, & de nous guérir des préventions que vous vous efforcez de nous inſpirer. L'apologie de la Religion ſera plus puiſſante dans votre ſtyle que dans le mien, & fera plus d'impreſſion ſur le lecteur. C'eſt donc vous-même qui répondrez à vos propres objections ; je ne

ferai qu'ajouter à vos réflexions quelques autorités respectables ; ainsi j'aurai l'agrément de mettre ici fort peu du mien.

» Un des sophismes les plus familiers » au parti philosophiste, est d'opposer » un peuple supposé de bons Philoso- » phes à un peuple de mauvais Chré- » tiens ; comme si un peuple de bons » Philosophes étoit plus facile à trouver » qu'un peuple de vrais Chrétiens. Je ne » sçai si, parmi les individus, l'un est plus » facile à trouver que l'autre ; mais je » sçai bien que dès qu'il est question de » peuples, il en faut supposer qui abu- » seront de la Philosophie sans Reli- » gion, comme les nôtres abusent de la » Religion sans Philosophie ; & cela me » paroît changer beaucoup l'état de la » question (*a*) «.

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que vous avez souvent fait le même sophisme dont vous dévoilez ici l'artifice. Vous ne faites que substituer le terme de *Religion naturelle* à celui de Philosophie. Vous opposez un peuple supposé d'hommes qui suivent parfaitement la Religion naturelle, à un peuple

(*a*). Emile, tome 3, p. 182, en note.

de gens qui ſuivent mal la Religion révélée ; comme ſi un peuple vertueux par la ſeule raiſon, étoit plus facile à former qu'un peuple ſanctifié par le Chriſtianiſme. J'ajoute donc, en me ſervant de vos propres expreſſions, qu'il eſt fort incertain, ſi, parmi les individus, l'un eſt plus facile à trouver que l'autre ; mais je ſçai bien que, dès qu'il eſt queſtion de peuples, il en faut ſuppoſer qui abuſeront de la raiſon ſans révélation, comme les nôtres abuſent de la révélation & de la raiſon ; & cela me paroît changer beaucoup l'état de la queſtion. Le lecteur fera de lui-même l'application de ce qui va ſuivre.

» Bayle a très-bien prouvé que le fa-
» natiſme eſt plus pernicieux que l'A-
» théiſme, & cela eſt inconteſtable ;
» mais ce qu'il n'a eu garde de dire, &
» qui n'eſt pas moins vrai, c'eſt que le
» fanatiſme, quoique ſanguinaire &
» cruel, eſt pourtant une paſſion grande
» & forte qui éleve le cœur de l'hom-
» me, qui lui fait mépriſer la mort, qui
» lui donne un reſſort prodigieux, &
» qu'il ne faut que mieux diriger pour en
» tirer les plus ſublimes vertus ; au lieu
» que l'irréligion, & en général l'eſprit

» raisonneur & philosophique, attache » à la vie, efféminé, avilit les ames, » concentre toutes les passions dans la » bassesse de l'intérêt particulier, dans » l'abjection du *moi* humain, & sape » ainsi à petit bruit les vrais fondemens » de toute société; car ce que les inté- » rêts particuliers ont de commun, est si » peu de chose, qu'il ne balancera ja- » mais ce qu'ils ont d'opposé «.

Je ne puis me dispenser de vous interrompre pour observer l'indécence & l'injustice qu'il y a d'appeller *fanatisme* en général toute espéce de zèle pour la Religion, tandis que l'on ne doit donner ce nom odieux qu'au zèle aveugle, outré, qui n'est point fondé sur une connoissance réfléchie des preuves de la Religion & de ses préceptes. Mais pourroit-on traiter ainsi, par exemple, la fermeté de tant de Martyrs, à confesser Jesus-Christ au milieu des plus affreux supplices, & qui leur a fait pratiquer les plus héroïques vertus? Fermeté appuyée sur la conviction des faits miraculeux dont ils avoient été les témoins oculaires, ou dont ils voyoient des monumens inconteſtables. Je ne dis point, Monsieur, qu'il y ait eu une affectation

maligne de votre part, à confondre deux choſes ſi différentes, comme a fait Bayle; mais il me ſemble qu'il eût été beaucoup mieux de les diſtinguer. Le zèle éclairé eſt une vertu, une très-grande vertu, qui ne peut faire que du bien, & qui en a plus fait que tous les Philoſophes de l'Univers; le zèle faux & aveugle eſt un très-grand vice, & qui ne peut faire que du mal. C'eſt celui-là ſeul que l'on doit nommer fanatiſme. Je continue à vous copier.

» Si l'Athéiſme ne fait pas verſer le » ſang des hommes, c'eſt moins par » amour pour la paix, que par indiffé» rence pour le bien; comme que tout » aille, peu importe au prétendu ſage, » pourvû qu'il reſte en repos dans ſon » cabinet. Ses principes ne font pas tuer » les hommes, mais ils les empêchent » de naître, en détruiſant les mœurs qui » les multiplient, en les détachant de » leur eſpéce, en réduiſant toutes leurs » affections à un ſecret égoiſme, auſſi fu» neſte à la population qu'à la vertu. L'in» différence philoſophique reſſemble à la » tranquillité de l'Etat ſous le deſpotiſ» me; c'eſt la tranquillité de la mort; elle » eſt plus deſtructive que la guerre même.

» Ainſi le fanatiſme, quoique plus » funeſte dans ſes effets immédiats, que » ce que l'on appelle aujourd'hui l'eſprit » philoſophique, l'eſt beaucoup moins » dans ſes conſéquences. D'ailleurs, il » eſt aiſé d'étaler de belles maximes dans » les Livres ; mais la queſtion eſt de » ſçavoir ſi elles tiennent bien à la doc- » trine, ſi elles en découlent néceſſai- » rement ; & c'eſt ce qui n'a point paru » clair juſqu'ici. Reſte à ſçavoir encore, » ſi la Philoſophie à ſon aiſe & ſur le » trône, commanderoit bien à la glo- » riole, à l'intérêt, à l'ambition, aux » petites paſſions de l'homme, & ſi elle » pratiqueroit cette humanité ſi douce, » qu'elle nous vante la plume à la main.

» Par les principes, la Philoſophie » ne peut faire aucun bien, que la Re- » ligion ne le faſſe encore mieux ; & » la Religion en fait beaucoup que la » Philoſophie ne ſçauroit faire.

» Par la pratique, c'eſt autre choſe, » mais encore faut-il examiner. Nul » homme ne ſuit de tout point ſa Re- » ligion, quand il en a une ; cela eſt » vrai : la plûpart n'en ont guères, & » ne ſuivent point du tout celle qu'ils » ont ; cela eſt encore vrai : mais enfin

» quelques-uns en ont une ; la ſuivent
» du moins en partie ; & il eſt indubi-
» table que des motifs de Religion les
» empêchent ſouvent de mal faire, &
» obtiennent d'eux des vertus ; des ac-
» tions louables qui n'auroient point eu
» lieu ſans ces motifs «.

Il y a, Monſieur, bien de la mauvaiſe humeur dans les portraits que vous faites-là du genre humain ; *la plûpart n'ont guères de Religion, & ne ſuivent point du tout celle qu'ils ont* ; ſi cela eſt vrai dans tous les lieux que vous avez habités, & à l'égard de tous ceux que vous avez connus, vous êtes né malheureux ; mais il eſt encore des climats & des peuples chez leſquels cela eſt très-faux. Les hommes ne ſeront jamais des Anges ; mais parce qu'ils ſont ſujets à quelques vices, cela ne prouve pas qu'ils n'ayent ſouvent beaucoup de vertu. Je ſupprime les traits de ſatyre qui ne ſont rien à notre ſujet.

» Nos Gouvernemens modernes doi-
» vent inconteſtablement au Chriſtia-
» niſme leur plus ſolide autorité & leurs
» révolutions moins fréquentes ; il les
» a rendus eux-mêmes moins ſangui-
» naires ; cela ſe prouve par le fait, en

» les comparant aux Gouvernemens an-
» ciens. La Religion mieux connue,
» écartant le fanatiſme, a donné plus
» de douceur aux mœurs chrétiennes.
» Ce changement n'eſt point l'ouvrage
» des lettres; car, par-tout où elles ont
» brillé, l'humanité n'a pas été plus reſ-
» pectée; les cruautés des Athéniens,
» des Egyptiens, des Empereurs de
» Rome, des Chinois, en font foi. Que
» d'œuvres de miſéricorde font l'ouvra-
» ge de l'Évangile! Que de reſtitutions,
» que de réparations la confeſſion ne
» fait-elle point faire chez les Catholi-
» ques? Chez nous, combien les ap-
» proches des temps de communion n'o-
» pérent-elles point de réconciliations &
» d'aumônes? Combien le Jubilé des
» Hébreux ne rendoit-il pas les uſurpa-
» teurs moins avides? Que de miſeres
» ne prévenoit-il pas, &c. «

Il ne ſera pas hors de propos d'appuyer le témoignage que vous rendez à la Religion Chrétienne, par celui d'un homme qui ſe piquoit, comme vous, de raiſonner profondément, & que l'on ne peut pas accuſer de prévention.

» Pendant que les Princes Mahomé-
» tans donnent ſans ceſſe la mort & la

» reçoivent, la Religion chez les Chré-
» tiens rend les Princes moins timides,
» & par conſéquent moins cruels. Le
» Prince compte ſur ſes ſujets, & les
» ſujets ſur le Prince. Choſe admirable !
» La Religion Chrétienne, qui ne ſem-
» ble avoir d'objet que la félicité de
» l'autre vie, fait encore notre bonheur
» dans celle-ci.

» C'eſt la Religion Chrétienne qui,
» malgré la grandeur de l'Empire & le
» vice du climat, a empêché le deſpo-
» tiſme de s'établir en Ethiopie, & a
» porté au milieu de l'Afrique les mœurs
» de l'Europe & ſes loix....

» Que l'on ſe mette devant les yeux,
» d'un côté les maſſacres continuels des
» Rois & des Chefs Grecs & Romains ;
» & de l'autre, la deſtruction des peu-
» ples & des Villes, par ces mêmes
» Chefs, Thimur & Gengiskan qui ont
» dévaſté l'Aſie ; & nous verrons que
» nous devons au Chriſtianiſme & dans
» le Gouvernement un certain droit po-
» litique, & dans la guerre un certain
» droit des gens, que la nature humaine
» ne ſçauroit aſſez reconnoître « (a) a

(a) Eſprit des Loix, L. 24, c. 3.

Après ce préliminaire, nous pouvons examiner ſans crainte les abus que vous voulez reprocher au Chriſtianiſme, ils ne balanceront jamais les avantages dont nous venons de parler. Commençons par ſuppoſer vraies toutes vos accuſations ; le reméde que vous propoſez de s'en tenir à la Religion naturelle, eſt-il raiſonnable ? L'homme abuſe de la révélation : donc il faut ſe borner à la Religion naturelle dont il peut abuſer de même, dont il a déja fait le plus énorme abus. Voyez, Monſieur, le bel expédient.

Vous ne diſconviendrez ſûrement pas que l'abus de la Religion naturelle n'ait enfanté l'idolâtrie, & par conſéquent tous les déſordres dont elle a été la ſource. Nous avons vû dans la ſeconde Lettre, que ces maux ont été beaucoup plus funeſtes que tous ceux que vous pouvez nous imputer ; qu'ainſi l'abus de la Religion naturelle eſt beaucoup plus pernicieux au genre humain, & plus à craindre que l'abus de la révélation.

Mais ces abus ſont-ils auſſi certains & auſſi grands que vous le prétendez ? Un des principaux, ſelon vous, eſt d'inſiſter beaucoup ſur la néceſſité de la

foi, ſans s'embarraſſer des œuvres. *Bien différent de vos Chrétiens en effigie ..... qui vivent en gens perſuadés que non-ſeulement, il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en Paradis: & moi je penſe au contraire que l'eſſentiel de la Religion conſiſte en pratique; que non-ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable, mais que quiconque eſt vraiment tel, en croit aſſez pour être ſauvé* (a).

S'il y a des Chrétiens qui ayent les ſentimens que vous leur prêtez, ou ils n'ont jamais ſçu leur Religion, ou ils en contrediſent formellement les maximes. Il ſuffit d'ouvrir l'Evangile, pour être convaincu que la foi la plus pure ne peut pas nous ſauver ſans les œuvres; & jamais vérité ne fut plus ſouvent répétée dans les chaires chrétiennes. Mais s'ils ſont repréhenſibles de donner dans cet excès, êtes-vous moins condamnable de donner dans l'erreur oppoſée? Le même Evangile qui nous commande la pratique des vertus, ne nous commande pas moins formellement la

(a) Lettre, pag. 59.

croyance des dogmes. C'eſt ici que doit s'appliquer la maxime de Jeſus-Chriſt, qu'il faut faire l'un, & ne pas omettre l'autre (*a*). Se borner à un ſeul de ces devoirs, c'eſt n'être Chrétien qu'à demi; manquer en un point eſſentiel, qui eſt la foi, c'en eſt aſſez pour être exclus du ſalut.

Il n'eſt donc pas néceſſaire de nous informer ſi vous êtes auſſi ſaint que vous vous en vantez; cette diſcuſſion ſeroit odieuſe; il eſt ſeulement queſtion de ſçavoir, ſi c'eſt bien ſervir le Chriſtianiſme, que de le réduire tout entier à la doctrine des mœurs; & ſi en ſe donnant la liberté d'en rejetter les dogmes, on en eſt mieux diſpoſé à conſerver la morale? Sur cet article important, vous me permettrez de copier M. de Meaux, dans le ſixiéme avertiſſement aux Proteſtans.

» Que ſi l'on ſe met à raiſonner, (& » on ne le fait que trop,) ſur la doctri» ne des mœurs, ſur les inimitiés, ſur » les uſures, ſur la mortification, ſur le » menſonge, ſur la chaſteté, ſur les ma» riages; avec ce principe, qu'il faut

(*a*) Matt. 23, 23.

» réduire l'Ecriture Sainte à ſa droite
» raiſon, où n'ira-t-on pas ? N'a-t-on
» pas vû la polygamie enſeignée par les
» Proteſtans, & en ſpéculation, & en
» pratique ? Et ne ſera-t-il pas auſſi facile
» de perſuader aux hommes que Dieu
» n'a pas voulu porter leurs obligations
» au-delà des régles du bon ſens, que de
» leur perſuader qu'il n'a pas voulu por-
» ter leur croyance au-delà du bon rai-
» ſonnement ? Mais quand on en ſera-là,
» que ſera ce que ce bon ſens dans les
» mœurs, ſinon ce qu'a déja été ce bon
» raiſonnement dans la croyance, c'eſt-
» à-dire, ce qu'il plaira à un chacun ?
» Ainſi nous perdrons tous les avanta-
» ges des déciſions de Jeſus-Chriſt : l'au-
» torité de ſa parole ſujette à des inter-
» prétations arbitraires ne fixera non
» plus nos agitations, que feroit la li-
» berté naturelle de notre raiſonnement,
» & nous nous verrons replongés dans
» les diſputes interminables qui ont fait
» tourner la tête aux Philoſophes : de
» cette ſorte, il faudra tolérer ceux qui
» erreront dans les mœurs, comme ceux
» qui erreront ſur les myſteres, & rédui-
» re le Chriſtianiſme, comme font plu-
» ſieurs, à la généralité de l'amour de

» Dieu & du prochain, en quelque ſorte » qu'on l'applique & qu'on le tourne » après cela. Combien ont dogmatiſé les » Anabaptiſtes & les autres enthouſiaſ- » tes ou prétendus inſpirés, ſur les ſer- » mens, ſur les châtimens, ſur la ma- » niere de prier, ſur les mariages, ſur la » Magiſtrature, & ſur tout le Gouver- » nement Eccléſiaſtique & Séculier, » choſes ſi eſſentielles à la vie chrétien- » ne ? Les Sociniens qui ne vantent » avec les indifférens que la bonne vie » & la voie étroite dans les mœurs » combien ſe mettent-ils au large, lorſ- » qu'ils ne ſoumettent aux peines de la » damnation & à la privation de la vie » éternelle, que les habitudes vicieu- » ſes ? « (a)

M. de Meaux rapporte en détail les erreurs monſtrueuſes que les Sociniens vos amis ont enſeignées en fait de morale ; il fait voir que ceux des Proteſtans qui ont le plus ſecoué le joug de l'autorité, ſont auſſi viſiblement ceux qui ſe ſont le plus égarés, non-ſeulement ſur les myſteres de la Religion, mais encore dans la doctrine des mœurs qu'ils ſe

(a) Hiſtoire des Variations, tome 4, p. 295.

vantent de mieux obſerver que les autres. Comme vous adoptez leurs principes ſur le dogme, il eſt à préſumer que vous les ſuivez auſſi ſur la morale ; ainſi, vous ne trouverez pas mauvais que nous doutions un peu de cette ſévérité de mœurs dont vous faites parade.

Mais, Monſieur, fuſſiez-vous un prodige de vertu, l'exemple d'un particulier ne fait pas régle ; il faut enviſager les peuples. Depuis que les Calviniſtes ſont devenus ſi indifférens pour le dogme, & ſi accommodans en matiere de doctrine, leurs mœurs ſe ſont-elles épurées ? Nos voiſins, aujourd'hui Sociniens ou Déiſtes, ſont-ils plus vertueux que leurs peres zélés Proteſtans ? Nous ſçavons qu'en penſer. Il y a long-temps que l'on a dit parmi eux que la réforme avoit beſoin de réforme, mais non pas de celle que vous propoſez ; elle eſt encore plus mal imaginée que la premiere.

Mon maître, dites-vous, *a peu ſubtiliſé ſur le dogme & beaucoup inſiſté ſur les devoirs ; il preſcrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres* (*a*). Le maî-

(*a*) Lettre, p. 56.

tre que vous outragez & que j'adore; n'a point ſubtiliſé ſur le dogme; mais il a enſeigné le dogme auſſi expreſſément que la morale; il a preſcrit la foi auſſi étroitement que les œuvres. Il a déclaré que *celui qui croira à l'Evangile, ſera ſauvé, & que celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*a*). Jugez ſi cet arrêt ne vous regarde point.

Il m'a dit par lui-même & par ſes Apôtres, que celui qui aime ſon frere, a accompli la loi. Celui qui aime ſon frere a accompli la loi en ce qui regarde ſon frere; mais cette loi ne nous preſcrit-elle rien à l'égard de Dieu? Le commandement d'aimer Dieu, eſt avant celui qui ordonne d'aimer le prochain; & croira-t-on aimer Dieu, quand on refuſe de lui obéir & de ſe ſoumettre à ſa parole? Je vous ſçai gré au reſte de reconnoître que Jeſus-Chriſt nous parle par ſes Apôtres: de même que Jeſus-Chriſt nous parle par eux, les Apôtres nous parlent par leurs ſucceſſeurs; parce qu'ils ont envoyé leurs ſucceſſeurs pour enſeigner, comme Jeſus-Chriſt les avoit envoyés eux-mêmes.

(*a*) Marc, 16, 16.

Je mets avec S. Paul la foi même au-deſſous de la charité (*a*). Ce n'eſt pas la peine de citer S. Paul exprès pour le contredire. Ce grand Apôtre a commandé la foi auſſi-bien que la charité, il a dit en termes exprès, que *ſans la foi, il eſt impoſſible de plaire à Dieu* (*b*). Selon vous, la foi eſt non-ſeulement inutile, mais impoſſible ; on ne peut croire que ce qui eſt évidemment démontré. Selon S. Paul au contraire, *la foi eſt la conviction des choſes que l'on ne voit point* (*c*).

Par la maniere dont vous citez & dont vous expliquez l'Ecriture, vous nous montrez l'uſage, ou plutôt l'abus que l'on en fait chez les Proteſtans. On y trouve tout ce que l'on veut, même qu'il ne faut pas croire en Dieu, & que la foi n'eſt pas néceſſaire. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ne veulent d'autre régle que l'Ecriture ; c'eſt un joug qui ne les incommode point.

C'eſt un grand bien, dites-vous, *à faire aux peuples, que de leur apprendre*

(*a*) Lettre, p. 37.
(*b*) Hebr. 11, 6.
(*c*) *Ibid.* v. 1.

à raiſonner ſur la Religion (*a*). C'eſt effectivement le grand ſecret de les en débarraſſer bien vîte. Heureuſement les peuples ont autre choſe à faire ; vous avez reconnu vous-même que la plûpart n'en ſont pas capables, qu'ils ne ſont pas ſeulement en état de s'élever par eux-mêmes juſqu'à la connoiſſance de Dieu (*b*). Au lieu de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion, il eſt beaucoup mieux de leur apprendre à la pratiquer.

Vous voulez que l'on raiſonne ſur la Religion, cependant vous ne voulez point de Livres ni d'argumens. *Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables ..... n'argumentez point ſur des argumens, & ne vous fondez point ſur des diſcours* (*c*). Et ſur quoi voulez-vous donc que l'on ſe fonde ? La révélation ne prouve rien, ſi les dogmes ne ſont évidens ; les miracles ſont des impoſtures, on peut les contrefaire ; l'enſeignement des hommes eſt nul, *les hommes ſont menteurs* ; on ne doit pas même ſe fier à la raiſon, *trop ſouvent elle nous*

(*a*) Lettre, page 74.
(*b*) *Ibid.* p. 41 & 42.
(*c*) Page 75.

trompe (*a*) : cependant les peuples doivent raiſonner ſur la Religion ; faut-il donc qu'ils raiſonnent ſans raiſon, & qu'ils argumentent ſans argumens ?

Celui qui aime la paix, ne doit point recourir à des Livres ; c'eſt le moyen de ne rien finir (*b*). Par conſéquent, il ne faut point recourir à l'Evangile, qui eſt un Livre ; on peut déſormais s'en paſſer. *Le langage humain n'eſt pas aſſez clair ; Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer* (*c*). Ceci n'eſt pas du Calviniſme, Monſieur ; vous êtes un faux frere qui trahiſſez la cauſe commune : autrefois c'étoit l'Ecriture ſeule, par conſéquent un Livre qui devoit décider de notre foi ; les Théologiens Catholiques blaſphêmoient, quand ils oſoient avancer que l'Ecriture ne ſuffit pas ſans l'enſeignement de l'Egliſe. Mais enfin ce blaſphême prétendu peut aujourd'hui ſe tolérer ; ainſi la charité chrétienne, en établiſſant la tolérance, *a couvert la multitude des péchés.*

(*a*) Emile, tome 3, p. 92.
(*b*) Lettre, p. 75.
(*c*) *Ibid.*

Suppoſons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour, on ſe moquera de lui ; mais laiſſez à ce particulier le temps & les moyens de ſe faire une ſecte, tôt ou tard ſes partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il diſoit vrai (*a*). Quoi ? Un particulier qui publie qu'il eſt jour à minuit, ſe fera une ſecte ? Vous croyez donc tous les hommes auſſi inſenſés que lui. *On s'en moquera*, dites-vous, & vous avez raiſon ; mais ſi l'on ſe moque de lui, comment aura-t-il des partiſans ? Jamais un cerveau troublé n'a ſéduit perſonne. Objectez tant qu'il vous plaira que des impoſteurs ſont venus à bout de perſuader des abſurdités à certains peuples ; ce ne ſont point des propoſitions auſſi évidemment fauſſes que celle-ci ; *il eſt jour à minuit* ; ce ſont des dogmes compliqués dont le peuple n'eſt pas en état de juger ; mais les rêveries d'un fou n'inſpirent que la pitié & le mépris.

S. Thomas demande ſi, par la ſucceſſion des temps, les articles de foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative (*b*) ; le Lecteur verra en quel

(*a*) Lettre, p. 75.
(*b*) *Ibid.* p. 79.

sens, par les propres termes de la proposition de ce S. Docteur. *Les articles de foi*, dit-il, *se sont multipliés par la succession des temps, non pas quant à la substance* (remarquez ces termes) *mais quant à leur explication & à la profession plus expresse que l'on en a faite : car tout ce que nous croyons aujourd'hui* (remarquez encore) *a été cru de même par nos peres implicitement, & sous un moindre nombre d'articles* (*a*). Le Lecteur jugera encore de la justesse de votre conclusion ; *c'est-à-dire, que les Docteurs renchérissant les uns sur les autres, en sçavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jesus-Christ* : au reste, il n'est pas surprenant, que faisant parler l'Ecriture à votre gré, vous fassiez la même chose de S. Thomas.

Mais vous avez de plus graves accusations à faire contre nous, ou plutôt contre la Religion ; c'est peu de nous imputer des abus, vous prétendez qu'on doit attribuer à la révélation une grande partie des malheurs du genre humain. *Les révélations*, selon vous, *rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel* (*b*).

(*a*) *Secundâ, Secundæ, Quæst.* 1, art. 7.
(*b*) Emile, tome 3, p. 123.

C'eſt un moyen bien ſingulier d'inſpirer de l'orgueil à l'homme, que de lui apprendre qu'il eſt né pécheur, incapable de parvenir pas ſes propres forces à la connoiſſance de la vérité, ni à la pratique de la vertu ; que, ſans la grace & les mérites d'un Médiateur Dieu & homme, il étoit perdu pour jamais.

Quant au reproche d'intolérance ; nous y avons répondu dans la Lettre précédente, de même qu'à l'accuſation de cruauté : nous avons vû même que la charité des tolérans n'eſt pas tellement ſincere & univerſelle, qu'elle ne ſouffre des exceptions.

Il paroît certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion la plus vraie eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine ; .... mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui le contrarient (a).

Avant que d'examiner ces faits en détail, vous voulez bien que je vous oppoſe de nouveau quelques réflexions tirées de l'Eſprit des Loix. » C'eſt mal » raiſonner contre la Religion, que de

(a) Lettre, p. 72.

» raſſembler dans un grand ouvrage une » longue énumération des maux qu'elle » a produits, ſi l'on ne fait de même » celle des biens qu'elle a faits. Si je » voulois raconter tous les maux qu'ont » produit dans le monde les Loix civi- » les, la Monarchie, le Gouvernement » Républicain, je dirois des choſes ef- » froyables ſc.

Si M. de Monteſquieu n'avoit pas écrit avant vous, l'on croiroit qu'il fait ici votre hiſtoire,

» La queſtion, continue-t-il, n'eſt » pas de ſçavoir, s'il vaudroit mieux » qu'un certain homme ou qu'un certain » peuple n'eût point de Religion, que » d'abuſer de celle qu'il a, mais de ſça- » voir quel eſt le moindre mal, que l'on » abuſe quelquefois de la Religion, ou » qu'il n'y en ait point du tout parmi les » hommes (*a*) ſc.

Comme ces réflexions ne ſçauroient vous être inconnues, avant que de détailler vos griefs, vous auriez bien fait de montrer, ſi c'eſt l'Auteur de l'Eſprit des Loix qui ſe trompe, comme cela lui arrive quelquefois, ou ſi c'eſt vous qui *raiſonnez mal.*

(*a*) Eſprit des Loix, liv. 24, ch. 2.

Je conviens que vous avez rapporté quelques-uns des biens dont la Religion eſt la ſource, & j'ai été charmé de faire remarquer ce trait de votre bonne foi ; mais pour traiter exactement la queſtion, il falloit encore examiner ſi les maux que vous lui imputez peuvent l'emporter ſur le bien : là-deſſus on ne peut manquer d'appercevoir d'abord que, quand les hommes font le bien par Religion, elle en eſt la véritable cauſe, parce qu'alors ils agiſſent par ſon eſprit, & conformément à ſes principes : quand ils font le mal par le même motif, ce n'eſt pas à elle que l'on doit s'en prendre, parce que, loin de porter au mal, elle le défend.

Vous me direz que ces maux viennent de l'intolérance, que nous prétendons être un devoir de Religion ; mais je vous ai montré que la Religion même naturelle, eſt intolérante dans certains cas, que ce n'eſt donc point un défaut attaché à la révélation ; & que la tolérance univerſelle ſeroit le plus grand de tous les maux.

Il ne vous en a pas coûté beaucoup de raſſembler des faits, pour montrer que l'abus de la Religion a ſouvent cauſé

sé de grands maux : Bayle s'étoit chargé avant vous de cette tâche odieuſe ; quand même vous auriez fait un choix plus heureux, vous ſentez déja combien votre travail eſt ridicule, mais il s'en faut beaucoup que ces faits prouvent ce que vous prétendez.

Les Juifs etoient les ennemis nés de tous les autres peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept Nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu (*a*). Quand vous parlez de ſept Nations, il ſemble d'abord que les Juifs ayent dépeuplé ſept Royaumes auſſi vaſtes que la France. Mais vous ſçavez que la Paleſtine n'eſt pas un Pays fort étendu, que les Chananéens qui l'habitoient, n'étoient, à proprement parler, qu'une ſeule Nation diſtribuée en ſept départemens : jamais on ne s'eſt aviſé de regarder les treize Cantons Suiſſes comme treize Nations différentes.

Vous ſçavez auſſi quelle étoit la cauſe de l'inimitié des Juifs contre les autres peuples ; c'eſt l'idolâtrie à laquelle ceux-ci étoient livrés pour lors. Vous ſçavez

(*a*) Lettre, page 72.

enfin quelle étoit la raiſon de l'ordre ſévere qu'avoient reçu les Juifs, d'exterminer les Chananéens ; c'étoit le danger que les Juifs mêlés avec les idolâtres, ne quittaſſent bientôt le culte du vrai Dieu, pour embraſſer les ſuperſtitions de leurs voiſins, danger trop bien prouvé par les égaremens réitérés auxquels les Juifs ſe livrerent dans la ſuite. Le culte du vrai Dieu étoit-il un objet aſſez peu important, pour lui préférer la conſervation d'un peuple abominable dont les crimes avoient irrité le Ciel, & dont la malice étoit incorrigible ? Cette conſervation étoit-elle plus eſſentielle au bonheur de l'Univers que la vraie Religion ? Dieu qui vouloit détruire les Chananéens, étoit le maître de le faire par tel moyen qu'il jugeoit à propos ; les Juifs ne furent que les inſtrumens de ſa vengeance. Prétendrez-vous, contre le texte de l'Ecriture, que les Chananéens méritoient un traitement plus doux ?

Enviſageons, ſi vous voulez, leur deſtruction comme un mal phyſique, il fut bientôt réparé avec avantage. Les Juifs qui ne pouvoient peupler dans le déſert, ſinon par miracle, furent bientôt multipliés dans la Paleſtine, & rendirent

ce Pays plus fertile & plus floriſſant, qu'il n'avoit jamais été ſous les Chananéens : donc à n'enviſager que le bien phyſique de l'Univers, l'établiſſement des Juifs ne fut pas un mal.

Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes. Vous avez pris la peine de nous apprendre la véritable cauſe des guerres de Religion parmi nous, & on la ſçavoit déja. *Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu ſa cauſe à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu* (*a*). La Religion n'étoit donc que le prétexte, & au défaut de celui-là, on auroit bien ſçu en trouver d'autres. Pourquoi rejetter ſur la Religion les malheurs de ces guerres, dont vous convenez qu'elle n'étoit pas la cauſe ? Ce qui eſt arrivé chez nous, eſt probablement arrivé de même chez les autres peuples ; & l'abus que l'on a fait de la Religion, ne prouve autre choſe, ſinon

(*a*) Lettre, page 88.

que la malice humaine abuſe de tout.

Pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible à l'eſpéce humaine, que s'il étoit ſuivi par-tout, elle périroit (*a*). Si cette objection avoit acquis un dégré de force à chaque fois qu'elle a été répétée, il y a long-temps qu'elle ſeroit devenue inſoluble ; pas une brochure, pas un miſérable écrit contre la Religion où elle ne ſoit reſaſſée ; mais vous, Monſieur, qui êtes original en tout, qui n'êtes point fait pour copier perſonne, comment avez-vous pû vous réſoudre à la réchauffer encore ?

Il n'y a plus rien de nouveau à vous dire, parce que tout a été dit ; je ſuis donc réduit à répéter comme vous, & c'eſt un fade perſonnage.

On a dit que la Religion, loin de commander à perſonne le célibat, défend au contraire de s'y engager ſans une vocation particuliere & ſans une inclination décidée ; qu'il y auroit de l'injuſtice, de l'inhumanité même, de refuſer à une perſonne née avec cette inclination, la liberté de la ſuivre ; qu'il eſt faux que ce ſoit alors *offenſer la natu-*

(*a*) Lettre, p. 73.

re, c'eſt ſuivre au contraire le goût qu'elle a inſpiré.

On a dit que l'Egliſe exige à la vérité le célibat de ſes Miniſtres, mais, que loin de forcer perſonne à ſe conſacrer au ſaint miniſtere, elle ne le permet qu'après des épreuves ſérieuſes, & à un âge où l'on eſt en état de ſentir toutes les conſéquences de cette démarche; que ſi cet engagement étoit à charge, ce ſeroit à ceux qui l'ont pris de s'en plaindre; & tout au contraire ils atteſtent qu'ils y trouvent leur bonheur.

On a dit que ſi une loi ſi ſage eſt ſujette à des inconvéniens, ils viennent moins de la loi même que de l'abus qu'en font les gens du monde : que le nombre des Miniſtres néceſſaire au culte des Autels étant très-borné, c'eſt au Gouvernement, de concert avec les Supérieurs Eccléſiaſtiques, à prendre les moyens pour empêcher qu'ils ne ſoient trop multipliés.

On a dit que le danger prétendu de voir diminuer la population par cette voie, eſt imaginaire; que toutes choſes d'ailleurs égales, il eſt faux que les Pays Proteſtans ſoient plus peuplés que les Pays Catholiques. Dire que *ſi le célibat*

étoit ſuivi par-tout, l'eſpéce humaine périroit, c'eſt faire une ſuppoſition chimérique, parce qu'il eſt impoſſible que le plus grand nombre des hommes ſoit porté d'inclination à l'embraſſer.

On a dit qu'autant le célibat eccléſiaſtique & religieux eſt innocent, louable, utile, autant le célibat voluptueux & de libertinage eſt pernicieux & digne de l'attention de la police ; que la plûpart de ceux qui blâment le premier, ſont coupables du ſecond, & ſe flétriſſent par leur propre cenſure.

Cette réponſe vous met en colere ; car vous vous y mettez aiſément ; dès que vous ſentez que vous avez tort, vous prenez le parti de nous injurier. *Quoi, diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal ! Pourquoi donc ne ſe marient-ils pas ? Ah ! Pourquoi ? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même, eſt devenu par vos ſottes inſtitutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſqu'impoſſible de vivre, ſans être un fripon ou un ſot. Sceptre de fer, loix inſenſées ! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pû remplir nos devoirs ſur la terre, &*

c'eſt par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la pouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits (a) ?

Voici de grands mots, Monſieur ; mais il n'eſt pas aiſé de voir ce qu'ils ſignifient, ni à qui vous en voulez. C'eſt ſans doute aux Célibataires de profeſſion, aux Eccléſiaſtiques, aux Religieux ; mais qu'appellez-vous ſottes inſtitutions, ſceptres de fer, loix inſenſées, dont vous les rendez reſponſables ? Je ne préſume point que vous ayez en vûe l'indiſſolubilité du mariage, ni la loi de ſe borner à une ſeule épouſe : c'eſt Jeſus-Chriſt, c'eſt l'Evangile qui l'ont établie, ou plutôt confirmée ; & ſi vous traitiez de ſottes inſtitutions les préceptes de ce divin Légiſlateur, dont vous avez exalté la ſageſſe, nous n'aurions plus rien à vous répondre. Voulez-vous parler des déſordres trop communs parmi les perſonnes mariées & des malheurs qui en ſont la ſuite ? C'eſt leur faute, & non la nôtre ; nous ſommes les premiers à les leur reprocher. Accuſez-vous le luxe qui rend de jour en jour

(a) Lettre, page 73, en note.

les alliances plus difficiles & les charges de la ſociété plus peſantes ? Nous ſommes encore de votre avis ; mais le luxe n'eſt pas notre ouvrage. Que tant de riches célibataires ſoient moins voluptueux, ils ſeront moins jaloux de l'indépendance & des commodités de leur état, ils deviendront meilleurs citoyens. Le peuple, qui ne connoît point le luxe, a moins d'éloignement pour le lien conjugal, il en porte plus aiſément le joug ; mais le luxe ne peut juſtifier perſonne : un vice, quoiqu'univerſel, ne ſera jamais une excuſe légitime pour aucun particulier. Attribuez-vous le mal à la conſtitution du Gouvernement ? Mais il y a des célibataires, & des célibataires libertins dans les Etats Républicains, comme dans les Monarchies, parmi les Proteſtans, auſſi-bien que chez les Catholiques. Expliquez-vous donc ; puiſque ceux qui embraſſent le célibat par vertu, ſont coupables ; faites-nous comprendre comment ceux qui y demeurent par libertinage peuvent être innocens ?

Je ne me rétracterai donc pas, Monſieur ; vous n'avez pas été heureux dans le choix de vos objections contre la Re-

ligion. Les maux dont vous l'accuſez, ne ſont pas plus vrais que les abus ; & quand ils le ſeroient, vous ne nous avez pas indiqué un reméde capable de les prévenir, mais plutôt de les augmenter.

Je ſuis, &c.

Fin de la premiere Partie.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un manuſcrit intitulé, *Le Déiſme réfuté par lui-même*, ou *Examen*, *&c.* & j'ai cru que l'impreſſion en pouvoit être permiſe. A Paris, le premier Février 1764. *Signé*, TRUBLET.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre ; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT : Notre amé le ſieur HUMBLOT, nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Le Déiſme réfuté par lui-même*, ou *Examen des Principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rouſſeau, en forme de Lettres* ; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *trois* années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs-Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contreſcel des Préſentes ;

que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement ; Voulons que la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le vingt-ſeptiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre Régne le cinquantiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré le préſent Privilége ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 9, fol. 278, conformément au Réglement de 1723, A Paris, ce 22 Mars 1765.

Signé, LE BRETON, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande, 1765.

LE DÉISME

RÉFUTÉ

PAR LUI-MÊME:

PARTIE II.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME:
OU

EXAMEN des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. ROUSSEAU, en forme de Lettres.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LE

LE
DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME.

LETTRE VII.

Sur la création & la chûte de l'homme.

VOUS avez attaqué, Monſieur, deux dogmes particuliers que la révélation nous enſeigne ; la création & la chûte de l'homme : il eſt à propos de voir ſi vous avez été bien fondé. Vous vous étiez contenté de dire d'abord ; *ſi Dieu a créé la matiere, les corps, les eſprits, le monde, je n'en ſçai rien. L'idée de création me confond & paſſe ma por-*

tée, je la crois autant que je la puis co
voir (*a*) : c'eſt-à-dire, que ne la c
cevant point, vous ne la croyez pas
plus. Mais vous n'en êtes pas deme
là, vous avez eſſayé enſuite de dor
les raiſons de votre incrédulité; il s'
de les examiner.

Si l'exiſtence éternelle & néceſſair
la matiere a pour nous ſes difficultés
création n'en a pas de moindres....
de toutes les idées qui ne ſont pas
rement contradictoires, la moins com
henſible à l'eſprit humain (*b*).

Je vous avoue ſans balancer qu
création n'eſt point une idée qui ſe
ſente naturellement à l'eſprit hum
puiſqu'aucun des anciens Philoſo
ne s'en eſt douté, & que tous l'ont
battue. Le pouvoir de créer eſt ur
attributs de la Divinité, ou plutôt
des propriétés de ſa puiſſance. Co
vous convenez que cette puiſſance
nie nous eſt très-imparfaitement con
il n'eſt pas étonnant que nous a
la vûe trop bornée pour y apperc
le pouvoir de créer. Il eſt donc

(*a*) Emile, tome 3, p. 86.
(*b*) Lettre, pag. 48 & 49.

probable que ſi Dieu ne nous eût point révélé la création, jamais les Métaphyſiciens les plus profonds n'y auroient penſé.

Mais je ne conviendrai point que la création renferme d'auſſi grandes difficultés que l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matiere. Celle-ci renferme clairement contradiction; & vous avouez que l'idée de la création n'eſt pas clairement contradictoire.

Vous ſçavez que l'on démontre en Métaphyſique que l'exiſtence éternelle & néceſſaire eſt évidemment la plénitude de l'Etre, que la plénitude de l'Etre eſt la ſouveraine perfection; qu'il eſt par conſéquent impoſſible que ce qui exiſte éternellement & néceſſairement, ne renferme pas en ſoi toute perfection. Je penſe, comme vous, que Clarke eſt celui qui a mis cette vérité dans la plus grande évidence. Il n'eſt pas moins clair que la matiere ne renferme point toute perfection dans ſon eſſence, qu'elle ne peut même y renfermer la penſée, quoi qu'en diſent certains raiſonneurs que vous avez très-bien réfutés. Il eſt donc évident que la matiere ne peut avoir une exiſtence éternelle & néceſſaire.

On vous accorde encore moins que *la co-exiſtence des deux principes*, Dieu & la matiere, *ſemble expliquer mieux la conſtitution de l'Univers* que la création (*a*); ſi la matiere exiſte éternellement & néceſſairement, elle eſt indépendante, elle n'eſt point ſoumiſe au pouvoir de Dieu. Il eſt impoſſible de concevoir que Dieu ait pu diſpoſer de la matiere pour en former le monde, ſi elle ne dépend point de lui. Par conſéquent l'Univers formé d'une matiere éternelle, n'eſt pas plus facile à comprendre que l'Univers créé par un pouvoir infini.

Faites attention, je vous prie, que tous les anciens Peres de l'Egliſe ont fait uſage de ce raiſonnement, pour prouver contre les Philoſophes, la création de la matiere.

Si la matiere exiſte éternellement & néceſſairement, elle eſt immuable; ſa diſpoſition fait partie de ſon eſſence, & ne peut pas plus changer qu'elle; ayant telle diſpoſition par elle-même, elle l'a néceſſairement. Donc dans cette hypothèſe, Dieu n'a pas pu donner

(*a*) Lettre, pag. 50.

une nouvelle conformation à la matiere.

Enfin, ce que vous ajoutez, n'eſt pas plus vrai : que *cette co-exiſtence des deux principes ſemble lever des difficultés qu'on a peine à réſoudre ſans elle, entr'autres l'origine du mal* (*a*). Toute la difficulté d'expliquer l'origine du mal, conſiſte à pouvoir l'accorder avec la bonté infinie du Créateur. Or, les partiſans du Manichéiſme vous prouveroient que l'exiſtence éternelle de la matiere ne leve point cette difficulté. Un Dieu infiniment bon, diroient-ils, connoiſſant les maux qui naîtroient néceſſairement des imperfections de la matiere, devoit plutôt s'abſtenir de former l'Univers, que d'y ſouffrir tant de défauts, & de produire des créatures qu'il ne pouvoit pas empêcher d'être malheureuſes.

L'hypothèſe des deux principes ne peut donc aucunement ſoulager la raiſon humaine ; elle ne fait que ſubſtituer des abſurdités à un dogme incompréhenſible. Il y a moins d'inconvéniens d'admettre la création, que l'éternité de la matiere.

(*a*) Lettre, pag. 51.

Mais vous n'êtes pas bien sûr si Dieu nous a effectivement révélé la création, *quoiqu'elle soit clairement énoncée dans nos traductions de la Genèse.* Il faudroit sçavoir encore si elle est dans l'original. *Il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moyse, pour sçavoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on rend par le mot* créa.

Tout cela peut être nécessaire dans le systême Protestant, que vous faites profession de suivre, & que vous trahissez en ce moment; mais je vous montrerai tout-à-l'heure que cela n'est point nécessaire dans la croyance Catholique.

Ce terme, continuez-vous, *est trop philosophique, pour avoir eu, dans son origine, l'acception commune & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante déja imbus des questions de la Philosophie Grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est très-douteux que le mot grec ait eu le sens*

qu'il nous plaît de lui donner, &c (*a*).

Vous êtes ici mal servi par votre mémoire. Il est fâcheux que dans le seul endroit où vous étalez un peu d'érudition critique, elle se trouve fautive. Vous oubliez que le mot grec employé par les Septante, ne répond point au terme *créa*, qu'ils ont traduit simplement : *au commencement Dieu fit le Ciel & la Terre.*

Tant mieux, répondrez-vous peut-être, j'ai donc pour moi les Septante; Monsieur, l'autorité des Septante toute nue, est fort légere : ce n'est point sur la capacité des Interprêtes que porte la certitude de notre foi.

Sans me piquer d'entendre parfaitement l'Hébreu, je vous confesserai sans façon, que le terme dont se sert Moyse, ne signifie point nécessairement la création proprement dite, qu'il est quelquefois employé dans l'Ecriture pour le verbe *faire*, comme les Septante l'ont traduit. Je vais même plus loin, au hasard d'en être blâmé. Je suis persuadé qu'aucune Langue, pas même celle des Hébreux, n'a eu un terme propre &

(*a*) Lettre, pag. 51.

consacré uniquement à exprimer la création ; la raison en est simple. Puisque c'est une idée qui ne vient point naturellement à l'esprit, sur-tout à ceux qui ne sont point Philosophes, il s'ensuit qu'aucun Peuple n'a pensé à l'exprimer dans sa Langue ; & quand Moyse a voulu écrire, il ne pouvoit se servir que des termes usités dans la sienne.

Malgré tous ces aveux, je n'en soutiens pas moins que la création est révélée dans le premier verset de la Genèse, parce que c'est ainsi que l'Eglise l'entend & l'a toujours entendu. Les plus anciens Peres se sont servis de ces paroles, pour prouver aux Payens la création absolue de l'Univers. Quand elle n'y seroit pas aussi clairement enseignée, on la verroit au verset 3 : *Dieu dit ; que la lumiere soit, & la lumiere fut.* Et dans le Pseaume 148, verset 9 : *Il a dit ; & toutes choses ont été faites ; il a ordonné, & tout a été créé.* Si ce n'est pas-là exprimer la création proprement dite, avec toute l'énergie dont le langage humain peut être capable, les livres ni les paroles ne servent plus à rien.

Vous dites, Monsieur, *que la créa-*

tion eſt clairement énoncée dans nos traductions de la Genèſe : j'en conclus qu'elle l'eſt tout auſſi clairement dans l'original ; le Latin *creavit* & le François *créa*, ne ſignifient pas plus néceſſairement la création, que le terme Hébreu auquel ils correſpondent, puiſqu'ils ſont ſouvent employés dans un autre ſens. On dit en Latin *principem creare*, & en François, *créer une Charge, un Office.*

Mais je vous l'ai déja déclaré ; ce n'eſt point ſur la lettre nue d'un ou de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, que la foi d'un Catholique eſt fondée. C'eſt ſur le ſens de ces paſſages fixé par la croyance conſtante & univerſelle de l'Egliſe. L'Egliſe, en me mettant l'Ecriture à la main, eſt chargée de m'en apprendre le vrai ſens ; ſans cette inſtruction, ce Livre divin, loin d'éclairer ma foi, ne ſerviroit qu'à multiplier mes doutes, & la révélation ſeroit nulle pour moi.

Ainſi, tandis que je vous vois héſiter en bon Proteſtant, vous tourmenter, ou en faire ſemblant, pour ſçavoir ce que ſignifie l'Hébreu ; ſi Moyſe lui a donné tel ſens, s'il eſt bien rendu dans les verſions, ſi l'acception des termes n'a

point changé par la ſucceſſion de
temps; diſcuſſions qui reviennent ſu
chaque mot & qui ne finiſſent point
je m'en tiens tranquillement au ſer
de l'Egliſe, & j'y crois, ſans craind
de me tromper.

Je ſçai que cette méthode vous dé
plaît ſouverainement; cent fois vos fr
res les Proteſtans l'ont traitée d'inſe
ſée, d'abſurde, de fanatique. Ces te
mes ne nous effrayent point. Je vo
ai montré, dans la quatriéme Lettr
que ce procédé eſt le ſeul ſenſé, le ſe
certain, le ſeul proportionné à tout
monde; & je n'aurois eu beſoin po
le faire, que de vos propres aveux.

*M. de Beauſobre a prouvé que la noti
de la création ne ſe trouve point da
l'ancienne Théologie Judaïque.* M.
Beauſobre, tout habile qu'il étoit, n
pas toujours raiſon. Les Sçavans en
têtés d'un ſyſtême & frappés d'une idé
la retrouvent par-tout, & y rapporte
tout. Celui dont nous parlons, tro
voit le Manichéiſme, & les deux pri
cipes, dans les écrits de ceux mêm
qui n'y avoient jamais penſé; tout co
me vous attribuez aux Peres de l'Eg
ſe les opinions mêmes qu'ils ont réf

tées ; nous en verrons bientôt un exemple. Si les anciens Théologiens Juifs n'ont point eu de notion de la création, ce n'eſt que depuis le temps qu'ils ont ceſſé de lire Moyſe, pour étudier la Philoſophie Grecque.

Beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moyſe, l'abſolue création de l'Univers. Nous ne connoiſſons point ces hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, & qui n'y voyent point la création : vos amis les Sociniens, dont vous voulez parler, ne nous ont jamais paru des hommes pleins de reſpect pour les Livres ſacrés. La maniere dont ils en tordent le ſens, eſt la meilleure preuve de ce qui a été dit, que le texte de l'Ecriture ſeul, fût-il cent fois plus clair, ne ſera jamais ſuffiſant pour établir quelque dogme que ce ſoit, à moins que le ſens n'en ſoit déterminé par une autorité divine ; & ce que vous avez dit vous-même, ſuffit pour nous le faire comprendre.

Dans l'une de vos notes, vous accuſez Tertullien d'un ſophiſme très-familier, ſelon vous, aux Peres de l'Egli-

ſe. *Il définit le mot Dieu, ſelon les Chrétiens, & puis il accuſe les Payens de contradiction; parce que, contre ſa définition, ils admettent pluſieurs Dieux* (*a*). Sans doute ce trait de ſatyre, décoché en paſſant contre les Peres de l'Egliſe, étoit néceſſaire pour votre défenſe; car vous aviez déclaré, en commençant votre Lettre, que vous ne vouliez que vous défendre. L'accuſation eſt auſſi mal fondée, qu'elle eſt étrangere à votre ſujet. Tertullien ne fait point un ſophiſme; voici ſon raiſonnement: la ſeule idée juſte & raiſonnable que l'on puiſſe avoir de Dieu, eſt de le concevoir comme l'Etre ſouverain, qui n'a ni ſupérieur ni égal. Donc, dès qu'il aura des égaux, il ne ſera plus Dieu; donc admettre pluſieurs Dieux, c'eſt n'en admettre aucun. Vous raiſonneriez ainſi vous-même contre un Polythéiſte, & vous raiſonneriez bien. Si vous ſoutenez que les Payens n'admettoient pas le principe de Tertullien, je vous prierai de me dire ce que ſignifioient les épithétes *optimus*, *maximus*, que les Romains donnoient au Dieu ſuprême? Cetitre

(*a*) Lettre, page 46.

n'eſt-il pas équivalent à celui de *ſummum magnum*, ſur lequel Tertullien a ſi ſouvent argumenté contre les Payens.

Dans une autre note, vous accuſez encore les Peres de l'Egliſe d'avoir admis l'éternité de la matiere. Vous citez Saint Juſtin Martyr, Origène, S. Clément d'Alexandrie (*a*). J'avoue, Monſieur, qu'avec une citation ſi vague, il eſt aiſé de mettre un Ecrivain en défaut. Pour la réfuter en détail, il faudroit une Bibliothéque, & elles ne ſont pas communes dans les ſolitudes du Mont Jura. Il faut parcourir ſept à huit volumes in-folio, diſſerter, confronter des paſſages; ainſi d'un ſeul trait de plume, vous taillez à un Théologien, de la beſogne pour ſix mois. Heureuſement, je ſuis diſpenſé d'entreprendre une ſi longue tâche; comme vous avez copié l'objection d'après le Clerc, j'en ſerai quitte auſſi pour copier en ſubſtance la réponſe qu'on lui a donnée.

Saint Juſtin, dans ſon exhortation aux Grecs, n. 22, enſeigne que *la différence qu'il y a entre le Créateur & l'ouvrier, conſiſte en ce que le premier n'a*

(*a*) Lettre, page 50.

beſoin que de ſa propre puiſſance pour produire des êtres, au lieu que le ſecond a beſoin de matiere pour faire ſon ouvrage. Et n. 23, il prouve que *ſi la matiere étoit incréée, Dieu n'auroit point de pouvoir ſur elle, & qu'il ne pourroit pas en diſpoſer.* Voilà comme S. Juſtin a cru l'éternité de la matiere.

Origène, dans ſon Commentaire ſur le premier Chapitre de la Genèſe, & ſur S. Jean, tome I, n. 18. prouve en termes exprès, que la matiere n'eſt point incréée; & au ſecond Livre des Principes, ch. 1, n. 4, il taxe d'impiété l'opinion qui admet la matiere co-éternelle à Dieu.

Saint Clément d'Alexandrie, dans ſon Exhortation aux Gentils, enſeigne que *la ſeule volonté de Dieu eſt la création du monde : qu'il a tout fait ſeul, parce qu'il eſt ſeul vrai Dieu : que ſa volonté ſeule opere, & que l'effet ſuit ſon ſeul vouloir.* Remarquez cette affectation de répéter le mot *ſeul.* Tout cela ſe peut-il dire, ſi Dieu a eu beſoin de matiere pour agir?

Il eſt vrai qu'Origène a été accuſé d'avoir penſé que Dieu a créé la matiere de toute éternité; mais cette accuſation n'eſt rien moins que prouvée,

comme le remarquent très-bien les ſçavans Editeurs des Œuvres d'Origène. Quand elle le ſeroit, vous n'en pourriez tirer aucun avantage, puiſqu'il a conſtamment ſoutenu que Dieu eſt le Créateur de la matiere.

Il eſt vrai encore que S. Juſtin, dans l'endroit cité, & S. Clément, dans le cinquiéme Livre des Stromates, rapportent le ſentiment d'Héraclite ſans l'improuver; mais ils rapportent de même les extravagances de pluſieurs autres Philoſophes, ſans les réfuter en détail; en conclurez-vous qu'ils les admettent? Héraclite, ſelon S. Clément d'Alexandrie, ne ſoutenoit pas ſeulement l'éternité de la matiere, mais l'éternité du monde; & S. Clément ne l'improuve point. Ce Pere a-t-il auſſi admis l'éternité du monde? *Ah, Monſieur!* pour me ſervir de vos propres paroles, *vous liſez bien légérement, vous citez bien négligemment*, les écrits que vous accuſez ſi hardiment. Paſſons aux difficultés que vous formez contre la chûte de l'homme.

Le principe fondamental de toute morale, ſur lequel vous raiſonnez dans tous vos écrits, *eſt que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice*

& l'ordre ; qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain ; vous en concluez que le péché originel n'eſt point prouvé par la nature même de l'homme (*a*).

Si vous prétendiez ſeulement qu'à conſidérer l'homme en lui-même, le mêlange de bien & de mal qui s'y trouve, n'eſt point tel que l'on puiſſe évidemment en conclure une chûte originelle ; que, quoique les Payens même ayent ſoupçonné cette chûte, leur raiſonnement n'eſt pas une démonſtration ; qu'abſolument parlant, Dieu a peut-être pu créer l'homme à peu près tel qu'il eſt : je ne diſputerois point contre vous. Je n'ai pas la témérité d'avancer que Dieu ne pouvoit créer l'homme ſujet à la mort ni à la concupiſcence. Quand il eſt queſtion de décider ce que Dieu a pu faire, il faut y regarder plus d'une fois.

Mais de ce que Dieu auroit pu le faire, (ce qui n'eſt pas démontré,) en conclure qu'il l'a fait, qu'il eſt faux que l'homme ait été créé plus parfait qu'il n'eſt, & qu'il ſoit déchu de cette per-

(*a*) Emile, tome 1, p. 189. Lettre, p. 15 & 67.

fection par le péché, ſeroit-ce raiſonner ? Bâtir ſur cette ſuppoſition de la bonté abſolue de l'homme, démentie par la révélation, des ſyſtêmes de morale & un plan d'éducation en l'air : n'eſt-ce pas employer ſes talens à pure perte ? Nous examinerons ce plan dans la Lettre ſuivante ; il faut réſoudre à préſent vos difficultés.

1°. *Il s'en faut bien*, ſelon vous, *que cette doctrine du péché originel ne ſoit contenue dans l'Ecriture, ni ſi clairement ni ſi durement, qu'il a plû au Rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir (a).*

Voici, Monſieur, la ſeule de vos objections qui ſoit bien placée pour le fond, quoique fort incivile pour la forme. Il faut commencer, ſans doute, par s'aſſurer ſi Dieu a véritablement révélé le péché originel ; ſi cette révélation n'étoit pas certaine, toutes les conſéquences que l'on en tire, porteroient à faux.

Pour la prouver, il n'eſt pas néceſſaire de faire une grande dépenſe d'érudition théologique. Deux ou trois paſſages ſuffiront au Lecteur judicieux ;

(a) Lettre, page 19.

un plus grand nombre ſeroit fort inutile pour vous qui les ſçavez déja. Pſeaume 50, verſet 7: *J'ai été conçu dans l'iniquité, & formé en péché dans le ſein de ma mere.* J'imagine que vous n'adoptez pas l'interprétation ridicule que les Rabbins donnent à ces paroles. Rom. 5. 12: *Comme le péché eſt entré dans le monde par un ſeul homme, & la mort par le péché; de même la mort a paſſé chez tous les hommes par celui en qui tous ont péché.* Epheſ. 2. 3: *Nous étions par nature*, ou par naiſſance, *enfans de colere.* 2. Cor. 5. 14: *Si un ſeul eſt mort pour tous, donc tous ſont morts.* Je ne vous citerai, ni Latin, ni Grec, ni Hébreu: ſi vous doutez de la fidélité de ma traduction, vous pourrez conſulter les originaux.

Je ſçai qu'il n'eſt aucun de ces paſſages ſur lequel on ne puiſſe ergotiſer: qu'en raſſemblant toutes les ſubtilités d'Origène, des Pélagiens, des Proteſtants, en épiloguant ſur chaque mot, l'on peut venir à bout d'en obſcurcir le ſens. Mais, Monſieur, en vrai Catholique, je ne crois point que le texte ſeul de l'Ecriture, ſans autre ſecours, ſoit capable de fixer notre foi. Vous

m'avez confirmé vous-même dans cette perſuaſion, en diſant *que le langage humain n'eſt pas aſſez clair, que Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos Langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer, qu'il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée, où l'on ne puiſſe trouver quelque chicane à faire* (*a*): réflexion que je trouve d'autant plus juſte, que vous la vérifiez ſouvent par votre exemple. Il ſe pourroit faire que vos freres les Proteſtans ne s'en accommodaſſent pas: mais ce n'eſt point à moi à vous concilier avec eux.

Faites attention que je pourrois vous apporter en preuve tous les textes de l'Ecriture où il eſt parlé de la Rédemption de Jeſus-Chriſt, où il eſt dit qu'il nous a délivrés de la puiſſance du démon, &c. tous ceux encore qui établiſſent la néceſſité du Baptême; ces deux dogmes ſuppoſent néceſſairement le péché originel. Notre Religion eſt un ſyſtême bien lié; quiconque attaque un ſeul article, ébranle la foi de tous les autres. Si la révélation du péché

(*a*) Lettre, page 75.

originel eſt fauſſe, toute la croyance Chrétienne eſt nulle.

Ce n'eſt donc pas ſeulement ſur la lettre de quelques paſſages iſolés, qu'eſt fondée la révélation du péché originel, mais ſur l'économie de notre Religion, ſur la foi conſtante de l'Egliſe depuis les Apôtres juſqu'à nous. Quand S. Auguſtin confondit les Pélagiens, il ne fit que leur oppoſer le même langage dont l'Egliſe s'étoit déja ſervi contre Origène. On a cru le péché originel, non pas parce que S. Auguſtin l'enſeignoit, mais parce qu'on le croyoit déja avant lui; parce que cette croyance remonte de ſiécle en ſiécle juſqu'aux Apôtres & juſqu'à Jeſus-Chriſt. Si S. Auguſtin s'étoit aviſé de la combattre, l'on n'auroit pas eu plus de reſpect pour ſon opinion, que l'on n'en a eu pour celle de Julien ſon adverſaire. Vous aſſurez donc, contre la vérité, que cette doctrine eſt l'ouvrage du *Rhéteur Auguſtin*, comme il vous plaît de le nommer. Ce titre de mépris que j'ai appellé incivil, méritoit une épithéte plus forte. Apprenez, Monſieur, que quand S. Auguſtin n'auroit été recommandable que par ſes talens, vous lui devriez des égards; que quand même

ce ſeroit un génie médiocre, vous devriez encore du reſpect à ſes vertus.

2°. *Ce dogme* du péché originel, *eſt ſujet*, ſelon vous, *à des difficultés terribles* (*a*). Je conviens que tout eſt difficulté dans la Religion & dans la nature. Notre eſprit eſt très-borné, & ſes lumieres fort incertaines, vous le reconnoiſſez : voilà pourquoi nous ſoutenons la néceſſité d'une révélation ſurnaturelle, & d'une autorité toujours vivante pour diſſiper nos doutes, & fixer nos incertitudes. Les difficultés que renferme encore cette révélation, ne vous paroiſſent terribles, que parce que vous perdez de vûe les principes que vous avez établis vous-même.

Ce dogme obſcurcit la juſtice & la bonté de l'être ſuprême : c'eſt-à-dire qu'il ne s'accorde pas avec les idées que vous vous formez de cette juſtice & de cette bonté ; je le crois, mais vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que nous ne pouvons avoir des attributs de Dieu, que des idées très-obſcures & très-imparfaites : comment ces idées peuvent-elles nous ſervir de régle pour juger cer-

(*a*) Lettre, pag. 19.

Oui, Monſieur; & pour concevoir en quel ſens, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la conduite que tient tous les jours la juſtice humaine, & dont perſonne ne ſe trouve ſcandaliſé. Le Roi annoblit un de ſes ſujets & ſes deſcendans, ſous condition qu'il lui ſera fidéle. Ce ſujet manque-t-il de fidélité ? Le Roi le dégrade, lui & ſa poſtérité, confiſque ſes biens, &c. Voilà donc des enfans qui portent la peine du péché de leur pere, qui naiſſent roturiers & pauvres, parce qu'ils ont un pere coupable. Qu'y a-t-il en cela d'injuſte, d'abſurde, de révoltant ?

Il n'eſt ici queſtion que de la révocation d'un privilége purement gratuit. Or, nous ſoutenons que telle eſt préciſément la punition que Dieu a tirée du péché originel. Dieu n'a fait que priver la poſtérité d'Adam d'un privilége qu'il avoit accordé gratuitement à notre premier pere : l'immortalité, l'empire abſolu ſur les paſſions, le droit à la béatitude ſurnaturelle, ne ſont point des apanages néceſſaires de notre nature ; mais une pure grace dont Dieu avoit favoriſé l'homme innocent : quelle injuſtice Dieu lui a-t-il faite, en la révoquant après ſa chûte ?

Vous

Vous voyez, Monſieur, en quel ſens on doit entendre ces paroles de l'Ecriture qui vous ont ſi fort ſcandaliſé, que Dieu *punit l'iniquité des peres ſur les enfans, juſqu'à la troiſiéme génération* (a). Il s'agit dans cet endroit, de la maniere dont Dieu traitoit la Nation Juive, lorſqu'elle étoit tombée dans l'Idolâtrie. Il retiroit de deſſus elle cette protection ſpéciale & miraculeuſe qu'il lui accordoit, tandis qu'elle demeuroit fidéle: alors cette Nation malheureuſe tomboit entre les mains de ſes ennemis, eſſuyoit les fléaux de la guerre, de la ſervitude, de la miſere; alors les enfans ſe trouvoient enveloppés dans le malheur général de la Nation. Rien de ſurprenant dans cette conduite; Dieu ſeul Roi, ſeul Monarque de la Nation Juive, la traitoit comme peut faire en pareil cas tout autre Souverain irrité contre ſes ſujets criminels de lèze-majeſté.

3°. *Mais le Baptême efface le péché originel; il nous rend l'innocence primitive; nous en ſortons auſſi ſains de cœur, qu'Adam ſortit des mains de Dieu.* Ce

(a) Exode, 20, 5. Voyez la premiere Lettre ci-devant.

péché ne peut donc plus être la ſource de notre penchant au mal (*a*).

La conſéquence ſeroit ſans réplique, ſi le Baptême, en effaçant la tache du péché, en détruiſoit encore tous les effets ; mais il ne nous affranchit ni de la concupiſcence, ni de la néceſſité de mourir, qui ſont les peines du péché. Il nous rend l'innocence & le droit à la béatitude ſurnaturelle, mais non pas les autres priviléges que Dieu y avoit attachés dans Adam. Ce n'eſt donc pas mal raiſonner, comme vous nous en accuſez, d'attribuer encore les vices des peuples, non au péché originel déja effacé, mais aux effets toujours ſubſiſtans de ce péché.

Vous prenez vous-même le ſoin de confirmer ma réponſe, en vous objectant que les effets du Baptême ne paroiſſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidéles. Sans convenir de l'égalité, j'admets le fait, & je prens acte de votre aveu.

Vous preſſez la même difficulté, pour la rendre plus embarraſſante ; & vous

(*a*) Lettre, pag. 20.

affectez de n'y pas répondre, pour nous en laiſſer le ſoin. Je m'en charge volontiers, Monſieur : *avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le Baptême, tous les Chrétiens devroient être des Anges ; & les Infidéles, outre leur corruption originelle, livrés à des cultes érronés, devroient être des démons.*

Ce raiſonnement ſeroit ſolide, ſi d'un côté les ſecours de la Religion étoient tels que les Chrétiens n'euſſent pas la liberté d'y réſiſter, & ſi de l'autre la nature humaine étoit tellement corrompue dans les Infidéles, qu'il ne leur reſtât ni étincelle de raiſon, ni ſentimens de la conſcience. Or vous comprenez que ni l'un ni l'autre n'eſt ſoutenable.

Que répondre, ajoutez-vous, *à ceux qui me feroient voir que relativement au genre humain, l'effet de la rédemption, faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien?* Je répons encore pour vous qu'il n'eſt pas à craindre que jamais perſonne vous faſſe voir un fait auſſi faux. L'efficacité de la rédemption conſiſte en ce que Dieu, touché par les mérites de Jeſus-Chriſt, a donné à tous les hommes les moyens de le connoître, & de parvenir au ſalut ; moyens dont un très-grand

nombre a déja profité, dont un plus grand nombre peut profiter encore, & profitera juſqu'à la fin des ſiécles. Eſt-ce-là une Rédemption qui ſe réduit à peu près à rien ?

4°. *Selon le dogme catholique, nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere ; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même ? Pourquoi la même raiſon, par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel (a) ?*

Il eſt étonnant qu'un Auteur auſſi grave que vous, Monſieur, ſe joue ainſi ſur une pure équivoque. *Nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere.* Si par *pécheurs* vous entendez *enclins au péché*, cela eſt vrai ; ſi vous entendez *capables de pécher*, cela eſt faux. Nous ſommes enclins au péché par la concupiſcence qui eſt l'effet du péché originel, & nous ſommes capables de pécher par le libre arbitre, qui eſt un apanage de notre nature. Notre premier pere au contraire étoit capable de pécher comme nous, parce qu'il

(a) Lettre, pag. 21 & 22

avoit le libre arbitre; mais il n'étoit pas enclin au péché autant que nous, parce qu'il n'avoit pas une concupiſcence effrénée, comme nous l'avons.

Le péché originel, continuez-vous, *explique tout, excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.* Si par le principe du péché, vous entendez *l'inclination au péché*, ou la concupiſcence, le péché originel l'explique fort bien, & mieux que votre ſyſtême; ſi vous entendez *la capacité de pécher* ou le libre arbitre, le péché originel ne l'explique point, & ne doit point l'expliquer.

Vous ne ſçavez voir que l'homme entre les mains du diable, & moi je vois comment il y eſt tombé. Aſſurément la découverte eſt rare, de voir comment l'homme, capable de pécher par ſon libre arbitre, eſt tombé entre les mains du diable. Perſonne ne l'auroit deviné ſans vous. Diſpenſez-moi, je vous prie, de relever toute la tirade que vous ajoutez ſur le même ton, & de montrer le ridicule du triomphe que vous vous attribuez pour avoir ſi bien *remonté au principe* (*a*).

(*a*) Lettre, pag. 23.

5°. Mais il n'eſt pas vrai, à ce que vous prétendez, que la concupiſcence ſoit un effet du péché originel. *Regimber contre une défenſe inutile & arbitraire, eſt un penchant naturel... conforme à l'ordre des choſes & à la bonne conſtitution de l'homme; puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ſes droits, tel qu'il les a reçus de la nature* (a). Ce que nous appellons la concupiſcence, n'eſt rien autre choſe que cet amour vif de l'homme pour ſoi-même & pour ſa liberté.

Vous ſuppoſez très-mal-à-propos; d'abord que la défenſe faite à notre premier pere, étoit une défenſe inutile: Dieu ne ſe devoit-il pas à lui-même d'exiger d'Adam une marque d'obéiſſance, comme un hommage à ſon pouvoir ſouverain? Cet hommage peut il être regardé comme arbitraire & ſuperflu?

C'eſt un penchant naturel à l'homme d'aimer ſa liberté, & de regimber contre toute loi qui la gêne; mais ce penchant peut être plus ou moins violent; plus

(a) Lettre, pag. 22, en note.

ou moins ſoumis à la raiſon. Dieu, en créant l'homme, le lui a-t-il néceſſairement donné dans le dégré de vivacité où nous l'éprouvons? Ce dégré eſt-il tellement néceſſaire à notre conſervation, qu'elle fût impoſſible, ſi nous avions plus d'empire ſur nous-mêmes? Vous l'affirmerez ſans doute, pour ne pas reculer, mais ſur quel fondement?

Les anciens Philoſophes, vous le ſçavez, en ont jugé autrement. En réfléchiſſant ſur la tyrannie de nos penchans, ils ont conjecturé que la nature humaine étoit déchûe d'un état plus parfait. J'ai déja obſervé que leur raiſonnement n'étoit pas démonſtratif; c'eſt par la révélation que nous connoiſſons le péché & la dégradation de l'homme; ſans cette révélation, nous ne ſçaurions pas certainement ſi la concupiſcence eſt un effet du péché, ou un apanage de la nature. Car encore une fois, Monſieur, je ne ſuis, ni auſſi téméraire que ceux qui prétendent que Dieu ne pouvoit créer Adam avec la concupiſcence, ni auſſi hardi que vous, qui inſinuez que Dieu ne pouvoit le créer ſans elle, parce qu'elle étoit néceſſaire à ſa conſervation. Dieu ſeul ſçait ce qu'il peut faire; la révéla-

tion se borne à m'apprendre ce qu'il a fait, & je m'en tiens-là. Elle m'enseigne que Dieu avoit affranchi l'homme de la concupiscence & de la mort ; par conséquent, quoique l'une & l'autre soient, absolument parlant, naturelles à l'homme, elles ne le sont cependant point dans l'hypothèse présente, mais une suite du péché.

6°. *L'ordre enfreint par Adam, paroît moins une véritable défense, qu'un avis paternel ; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Genèse, que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous prescrire* (a).

Si je vous connoissois moins instruit, je serois tenté de croire que vous n'avez pas lû le texte de la Genèse, ou que vous ne sentez pas la force des termes. Voici le texte : je le traduirai sur l'original, pour ne pas vous donner lieu de chicaner sur les versions ; vous verrez que la nôtre est très-fidéle. Gen. 2. 16 : *Le Seigneur Dieu commanda à l'homme & lui dit : tu mangeras de tous les fruits*

(a) Lettre, pag. 22, en note.

du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Chap. 3. 11 : *qui eſt-ce qui t'a fait connoître ta nudité, ſinon parce que tu as mangé du fruit dont je t'avois défendu de manger ?* Je puis vous atteſter que la Langue Hébraïque n'a point de terme plus fort pour exprimer un ordre rigoureux, ou une défenſe ſévére.

Quand cela ne ſeroit pas, qu'auriez-vous gagné ? Si l'ordre de Dieu n'étoit qu'un avis paternel ; pourquoi Dieu prononce-t-il contre Adam cette ſentence terrible ? Gen. 3. 17 : *Parce que tu as écouté la voix de ton épouſe, & que tu as mangé du fruit que je t'avois défendu, en te diſant, tu n'en mangeras pas ; la terre ſera maudite quand tu la cultiveras ; tu mangeras ſes fruits avec douleur tous les jours de ta vie : elle te produira des ronces & des épines, & tu mangeras ton pain à la ſueur de ton front, juſqu'à ce que tu retournes dans la terre dont tu as été tiré.* Pourquoi Dieu chaſſe-t-il Adam du Paradis, & en rend-t-il l'entrée inacceſſible, *de peur qu'il ne porte la main ſur l'arbre de vie, & que mangeant de ſon fruit, il ne vive éternellement ?* Verſ. 22. N'auriez-vous pas eu plutôt fait de dire

tranchément que toute cette hiſtoire de la Genèſe eſt une fable, puiſqu'elle s'accorde ſi peu avec les idées que vous vous formez de la bonté de Dieu ? Vous voyez qu'il parle ici pour le moins auſſi durement que S. Auguſtin & les Théologiens. Dieu eſt bon & infiniment bon, il eſt juſte & infiniment juſte ; mais nous n'avons de ſa bonté & de ſa juſtice, que des idées imparfaites, vous en convenez ; devez-vous donc être ſurpris ſi la conduite de Dieu ne paroît pas toujours conforme à ces idées ?

7°. *A conſidérer dans toutes ſes circonſtances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légéres ; cependant, ſelon eux*, les Docteurs, *quelle effroyable punition !.... Etre condamné lui & toute ſa race à la mort en ce monde, & à paſſer l'éternité dans l'autre, dévoré des feux de l'enfer* (*a*).

Vous êtes mal inſtruit de notre croyance, Monſieur ; je vous ai déja dit que les Docteurs, (du moins les Docteurs Catholiques,) n'enſeignent point qu'Adam ait été comdamné avec toute ſa race, pour le ſeul péché originel, à

(*a*) Lettre, pag. 23, en note.

être dévoré des feux de l'enfer pendant toute l'éternité. S. Thomas & le torrent des Théologiens, après le très-grand nombre des Peres de l'Egliſe, ſoutiennent formellement le contraire. Ils diſent, & ils le prouvent, que la ſeule peine réſervée au péché originel pour l'autre vie, eſt la privation de la béatitude ſurnaturelle, ou de la viſion intuitive de Dieu. Si quelques-uns ont jugé à propos d'embraſſer le ſentiment contraire, ce n'eſt pas une régle à ſuivre, l'Egliſe ne l'a point adopté.

Nous convenons qu'Adam & toute ſa race ont été condannés à la mort temporelle; mais cette mort eſt la deſtinée naturelle de l'humanité; elle n'eſt une peine dans l'hypothèſe préſente, que parce qu'Adam en avoit été affranchi par un privilége purement gratuit.

Nous avouerons encore que cette peine, ajoutée à une vie malheureuſe, eſt effroyable; mais nous ne vous accorderons pas ce que vous aſſurez avec tant de confiance, que l'on ne peut trouver dans toutes les circonſtances du péché d'Adam, qu'une faute des plus légéres. Pour en juger ſûrement, il faudroit des connoiſſances que vous ne pou-

vez pas avoir ; il faudroit eſtimer l'importance & le motif de la loi, la puiſſance des ſecours accordés pour l'accomplir, le dégré de force de la tentation ; & quel autre que Dieu peut en juger ? Il y a donc beaucoup de témérité à prononcer ſur ce qui paſſe vos lumieres ; mais vous vous êtes fait un plan de cenſurer la conduite de Dieu, avec autant de liberté que vous blâmez celle des hommes.

Vous dites : le péché d'Adam ne paroît qu'une faute légére, donc Dieu n'a pas pû le punir ſévérement. Un Chrétien dit au contraire : Dieu a puni très-ſévérement le péché d'Adam, la révélation me l'enſeigne ; donc ce péché eſt une faute très-griéve. Quel eſt le raiſonnement le plus ſolide ? Vous vous appuyez ſur l'idée que vous vous formez de la chûte d'Adam, dont vous ne pouvez connoître, ni la nature, ni les circonſtances ; le Chrétien ſe fonde ſur la déclaration préciſe de la révélation. Vous attaquez donc une choſe claire par une choſe obſcure, au lieu de vous ſervir de ce qui eſt clair pour juger ce qui eſt obſcur.

Remarquez, Monſieur, le peu de ſo-

lidité de vos objections. Elles consistent à prouver que la doctrine du péché originel, ne s'accorde pas avec la bonté & la justice de Dieu, tels que vous les concevez. Pour sentir la force de votre raisonnement, il faut le former de cette maniere : J'ai de la justice & de la bonté de Dieu, des idées claires, justes, certaines : or le dogme du péché originel ne s'accorde point avec ces idées, donc il est faux. Votre majeure qui fait toute la force de l'argument, est justement la proposition contradictoire au principe que vous avez posé ailleurs (*a*), & qui sert de fondement à mes réponses. Ce que vous ajoutez de plus n'est qu'une fausse imputation d'une doctrine que nous ne soutenons pas.

Voilà donc à quoi se réduisent ces *difficultés terribles* que vous vouliez opposer à la croyance catholique. L'effort n'a pas dû être douloureux : les Théologiens ne les ont pas ignorées, & n'ont jamais été embarassés d'y répondre. Nous avançons, Monsieur, vers une matiere qui doit vous intéresser davan-

(*a*) Voyez la premiere Lettre.

rage ; c'eſt votre plan d'éducation ; nous y donnerons une attention particuliere.

Je ſuis, &c.

LETTRE VIII.

Sur la maniere d'enſeigner la Religion, ou ſur le nouveau plan d'éducation propoſé dans Emile.

VOUS ne pouviez, Monſieur, exercer vos talens ſur un ſujet plus eſſentiel au bonheur de la ſociété, que l'éducation de la jeuneſſe ; mais il ſeroit à ſouhaiter, que moins jaloux de donner un ſyſtême nouveau, vous vous fuſſiez attaché à réformer, ce qu'il y a de défectueux dans l'uſage reçu. Si votre travail avoit eu moins d'éclat, il auroit eu peut-être plus d'utilité ; rien n'eut mieux prouvé votre zèle pour le bien de l'humanité, que de ſacrifier la gloire de nous étonner, à la ſatisfaction de nous inſtruire. Les hommes ne paſſent point dans un moment d'une extrémité à l'au-

tre : à ſuppoſer que l'éducation parmi nous ſoit auſſi eſſentiellement défectueuſe que vous le prétendez, c'eſt une vaine entrepriſe de vouloir la conduire tout-à-coup au ſouverain dégré de la perfection. Il faut donner quelque choſe à la foibleſſe naturelle & à l'empire de la coutume; révolter le Public ſous prétexte de le réformer, eſt le vrai moyen de ne pas réuſſir. Avant que de créer des anges & des héros pour les ſiécles futurs, il ſeroit à propos d'eſſayer de former des hommes pour la génération préſente.

Mais enfin vous vouliez penſer de ſource, & créer un ſyſtême; s'il étoit vrai & utile, peu importeroit qu'il fût inoui: c'eſt donc à en examiner les effets, que nous devons nous arrêter. Avant que de voir ce que l'on en doit penſer, ſçachons d'abord ce que vous en penſez vous-même.

Vous paroiſſez convaincu qu'il eſt à peu près impraticable: *Je ſens ces difficultés, j'en conviens, peut-être ſont-elles inſurmontables.... Je montre le but qu'il faut qu'on ſe propoſe; je ne dis pas qu'on y puiſſe arriver; mais je dis que celui qui en approchera davantage, aura*

le mieux réuſſi (*a*). Quand on pourroit le mettre en uſage, nous n'en ſerions pas plus avancés ; vous doutez encore de ſon efficacité. Vous voulez empêcher les hommes de devenir méchans ; mais vous n'avez pas oſé affirmer *que dans l'ordre actuel, la choſe fût abſolument poſſible* (*b*). En vérité, Monſieur, jamais doute ne fut mieux fondé.

Enfin, pour nous éclaircir entiérement ſur le mérite de votre méthode, vous nous la préſentez comme un rêve. *On n'étudie plus, on n'obſerve plus, on rêve, & l'on nous donne gravement, pour de la philoſophie, les rêves de quelques mauvaiſes nuits. On me dira que je rêve auſſi, j'en conviens ; mais ce que les autres n'ont garde de faire, je donne mes rêves pour des rêves, laiſſant chercher au Lecteur s'ils ont quelque choſe d'utile aux gens éveillés* (*c*). Cette ſincérité eſt eſtimable ; mais ſi, las de rêver ſi long-temps, vous aviez voulu vous éveiller avant la fin du Livre, vous nous euſſiez rendu ſervice.

(*a*) Emile, tome 1, p. 197.
(*b*) Lettre, pag. 18.
(*a*) Emile, tome 1, p. 259. en note.

Ce ſeroit donc employer le temps aſſez mal-à-propos, que de diſcuter dans le détail, toute la ſuite de cette méthode, il faudroit un Livre plus gros que le vôtre ; il ſuffira d'examiner ce qui peut intéreſſer la Religion : c'eſt l'unique objet que je me ſuis propoſé.

Vous convenez que votre ſyſtême eſt fondé ſur la ſuppoſition de la bonté originelle de l'homme, ſuppoſition qui n'eſt dans la ſpéculation, qu'une ſimple poſſibilité, ſuppoſition que la révélation contredit formellement ; nous l'avons vû. Votre aveu ſuffit donc pour le faire proſcrire : vous ne niezpoint que la méthode que vous propoſez, ne ſoit extrêmement difficile, pour ne pas dire impoſſible, vous n'oſez en garantir le ſuccès. Qui eſt-ce qui ſera jamais aſſez imprudent pour en faire l'épreuve, & courir le riſque auquel elle expoſe.

A Dieu ne plaiſe que je ſoutienne que la maniere dont on éleve aujourd'hui la jeuneſſe, ſoit ſans défaut ; mais au lieu de recourir à de nouveaux ſyſtêmes, il ſeroit peut-être plus convenable de revenir aux anciens, Nos peres nous valoient, pour le moins ; & ſi on nous eût élevés comme eux, il eſt à pré-

ſumer que nous vaudrions autant qu'eux.

Je ne prétens pas inſinuer non plus que votre plan ne renferme pluſieurs obſervations très-utiles ; d'autres vous ont précédé dans ce travail : & il y auroit bien du malheur, ſi quatre volumes ne contenoient que des idées fauſſes ; mais pour le fonds, il eſt certainement défectueux ; j'ai déja montré que votre aveu ſuffit pour le faire rejetter.

Une des principales leçons que vous donnez, c'eſt qu'il ne faut point parler de Dieu ni de Religion à un enfant avant l'âge de dix-huit à vingt ans. Selon vous, avant cet âge il ne peut avoir une idée juſte de Dieu : *Tout enfant qui croit en Dieu, eſt Idolâtre ou Antropomorphite, parce qu'il s'en fait toujours qu'elqu'image* (*a*). Vous ne voulez pas que la jeuneſſe ait une Religion, avant que ſon jugement ſoit en état d'en ſentir la vérité.

Permettez-moi, Monſieur, de vous faire une obſervation. Pour les trois quarts & demi du genre humain, l'éducation ne peut être pouſſée que juſqu'à la douziéme ou la quinziéme année tout

(*a*) Emile, tome 2, p. 315. Lettre, p. 35.

au plus; passé cet âge, un jeune homme prend l'essor & embrasse un état, l'un la profession des armes, l'autre le négoce, celui-ci les arts, plusieurs se marient. Laisserons-nous nos concitoyens dans ces états divers, sans connoissance de Dieu, & sans Religion; où les ramenerons-nous sous la férule à vingt-cinq ans pour en faire des Chrétiens?

Or les trois quarts & demi du genre humain sont un objet; cela valoit bien la peine d'y penser: & si une portion si considérable de l'humanité se passe de la connoissance de Dieu, en attendant qu'elle ait le loisir de l'acquérir par système; il est fort dangereux que le reste ne se persuade qu'il peut bien s'en passer aussi.

Je vous fais grace assurément, quand je vous accorde pour le commun des hommes, douze à quinze années d'éducation. Vous sçavez que le peuple, c'est-à-dire, les trois quarts, au moins, de notre espéce, n'y sçauroit employer tout ce temps-là. Dès qu'un enfant est capable de travailler, la nécessité le force de le faire pour gagner sa vie; & dès qu'il est occupé de ce soin, plus d'instruc-

tion particuliere. L'on ne peut mettre en uſage, pour tous ces malheureux; votre beau plan d'éducation négative; leurs peres & meres ont autre choſe à faire. Les voilà donc parvenus à l'âge des paſſions, ſans reſſource contr'elles; puiſqu'ils ſont ſans Religion. Or, des paſſions naiſſantes ſont-elles une ſituation bien favorable pour recevoir les premieres teintures de Religion? Expoſerons-nous de ſang froid les trois quarts de nos freres à demeurer juſqu'à la mort, ſans connoiſſance de Dieu, ſans eſpérance d'une autre vie; eux qui ne peuvent avoir d'autre conſolation dans celle-ci? Viveront-ils ſans mœurs, ſans conſcience, ſans préſervatif contre le crime? Que deviendra la ſociété?

Eſt-il bien vrai qu'avant vingt ans, un enfant ne ſoit pas en état de connoître Dieu, n'y d'avoir une Religion? Chez la plûpart des peuples policés, un jeune homme à quatorze ou quinze ans eſt autoriſé par les loix à diſpoſer de lui-même, & à prendre des engagemens. Dès-lors il eſt membre de la ſociété, obligé d'en remplir les devoirs, par conſéquent de les connoître: ſeroit-il plus difficile de connoître & d'ob-

ſerver ceux de la Religion, qui ſont la baſe des premiers ?

Il eſt étrange, Monſieur, qu'ayant étudié ſi attentivement le génie des enfans, ils vous ſemblent ſi ſtupides. Que l'on interroge ceux qui ont travaillé toute leur vie à en élever ; tous atteſteront que dès l'âge que nous appellons l'âge de raiſon, c'eſt-à-dire, celui où elle commence à ſe développer, pluſieurs enfans ſont capables de réflexion, font ſouvent des queſtions dont la ſageſſe étonne, ſaiſiſſent les élémens des ſciences avec une facilité ſurprenante. Vous avouez qu'il y a des génies précoces, qui ne ſemblent pas paſſer par l'enfance, *qui ſont hommes preſqu'en naiſant* (*a*). Ceux-là du moins ne mériteroient-ils pas une exception ? Croirons-nous que Dieu, qui veut être connu, ait rendu cette connoiſſance ſi difficile, qu'il faille être philoſophe, & grand philoſophe, pour l'acquérir? Dès l'âge le plus tendre on voit des naturels heureux, des enfans qui ſemblent nés pour la vertu ; leur ame s'épanouit au récit des actions du Sauveur, & aux leçons de ſon Evangile. Aurons-nous

(*a*) Emile, tome 1, p. 236.

la barbarie d'étouffer ce germe naissant, de refuser à ces ames innocentes, la satisfaction d'élever leurs mains vers leur Créateur? Lui qui déclare qu'il veut être *loué par la bouche des enfans* (*a*). Rejettera-t-il ces tendres hommages, parce qu'ils ne sont pas encore aussi éclairés qu'ils pourroient l'être? Je sçai, Monsieur, que je vous parle une langue étrangere; peut-être vous n'avez jamais goûté les attraits de la piété; mais ce que vous ne sentez pas, l'humanité le sent; & tout cœur qui n'est pas encore gâté, se ferme d'avance à vos dangereuses leçons.

De l'aveu de tout le monde, l'enfance est le temps précieux pour enrichir la mémoire; pour faire provision de termes & d'idées, pour prendre de chaque science les premiers élémens. Par quelle fatale distinction les termes, les idées, les élémens de la Religion seroient-ils exclus de cette acquisition, & laissés à part comme un meuble inutile? Ces idées ne seront pas plus exactes que celles des autres sciences que l'on enseigne à un enfant; mais elles se déve-

(*a*) Psaume 8, 3.

lopperont avec le temps. Toujours feront-elles dans l'eſprit une impreſſion profonde ; & c'eſt tout ce que l'on demande. Si les paſſions parviennent à les étouffer pour quelques momens, elles ſe réveilleront dans la ſuite. Combien de libertins ſont revenus de leurs égaremens par le ſecours des principes de Religion qu'ils avoient reçus dans leur premiere enfance ! Si votre ſyſtême étoit vrai, il ne faudroit rien enſeigner du tout aux enfans.

Vous dites qu'il y a des vertus que l'on doit apprendre aux enfans par imitation, en les pratiquant devant eux. *Dans un âge où le cœur ne ſent rien encore, il faut bien faire imiter aux enfans les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils les puiſſent faire par diſcernement & par amour du bien.* Vous obſervez très-à-propos que *l'homme eſt imitateur . . . que le goût de l'imitation eſt de la nature bien ordonnée* (*a*). Pourquoi donc n'apprendroit-on pas aux enfans, par cette voie, la Religion qui eſt une vertu ? Pourquoi ne leur feroit-on pas imiter de bonne heure les prati-

(*a*) Emile, tome 1, p. 232.

ques de piété dont il eſt eſſentiel de leur donner une forte habitude, en attendant qu'ils les puiſſent faire par diſcernement & par amour pour Dieu ? *L'homme eſt imitateur* : voilà toute la magie de l'éducation : qu'un enfant n'ait ſous les yeux que des modéles de vertu, il ne ſera jamais vicieux ; s'il eſt environné d'exemples de piété, il prendra du goût pour elle.

Mais vous l'avez démontré, c'eſt tout dire : *tout enfant qui croit en Dieu, eſt Idolâtre ou Antropomorphite* : voilà de terribles mots ; vous atteſtez chacun de vos Lecteurs, *ſi lors qu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelqu'image* (*a*). Ici, Monſieur, je ſuis plus hardi que vous, & c'eſt l'être beaucoup ; j'atteſte tout homme qui croit en Dieu à l'âge de cinquante ans, je vous atteſte vous-même, ſi toutes les fois que vous vous formez l'idée de Dieu, d'un eſprit, de votre ame, votre imagination ne joue point à l'inſtant, & ne vous préſente pas d'abord une eſpéce de figure indéfiniſſable ? Qu'eſt-ce que prouve cette illuſion de l'imagination,

(*a*) Lettre, p. 35.

que

que la raiſon déſavoue? Etes-vous pour cela Idolâtre? Par une terreur panique de cette idolâtrie prétendue, faut-il s'abſtenir toute la vie de penſer à Dieu?

Ce ne ſont pas ſeulement les enfans, ſelon vous, qui ne peuvent croire en Dieu, ſans s'en forme rune image; c'eſt encore le peuple, & généralement tous ceux qui ne ſont pas philoſophes. *Ce mot eſprit n'a aucun ſens pour quiconque n'a pas philoſophé; un eſprit n'eſt qu'un corps pour le peuple & pour les enfans* (a). Par conſéquent, ce n'eſt pas ſeulement aux enfans qu'il faut éviter de faire connoître Dieu; c'eſt encore au peuple & à quiconque n'a pas philoſophé, crainte de faire des Idolâtres & des Antropomorphites. Ainſi voilà par votre arrêt, les trois quarts & demi du genre humain condamnés à ignorer toute leur vie s'il y a un Dieu. Que dis-je, les trois quarts? Sur mille hommes, à peine en trouverons-nous un qui ait philoſophé. Ainſi la connoiſſance de Dieu doit être accordée tout au plus à la milliéme partie de notre eſpéce. Eſt-il poſſible, Monſieur, qu'avec autant de pénétration que

(a) Emile, tome 2, p. 315.

vous en avez, vous n'ayez pas ſenti les conſéquences de vos principes ?

Vous vous évertuez pour prouver que la connoiſſance de Dieu n'eſt pas toujours néceſſaire ; que Dieu peut bien ne pas l'exiger des enfans. Suppoſons-le pour un moment. Donc il ne faut pas la leur donner ? C'eſt mal conclure. Quand cette connoiſſance ne ſeroit pas néceſſaire, il ſuffit qu'elle ſoit utile. Or, une idée confuſe de la Divinité ne peut-elle pas ſervir à préſerver un enfant du vice ; & à tout prendre, ne vaut-il pas mieux avoir une Religion imparfaite, que de n'en pas avoir du tout ? *Tous les peuples du monde*, dites-vous, *ſans en excepter les Juifs, ſe ſont repréſentés Dieu corporel ; & combien de Chrétiens, ſurtout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là* (a) ! L'accuſation eſt fauſſe dans tous ſes points ; mais je veux bien encore la ſuppoſer vraie. Cette idée groſſiere de Dieu a cependant contribué & contribue à les rendre vertueux ; pourquoi ne produiroit-elle pas même le effet dans les enfans, en attendant que la raiſon parvienne à une

(b) Emile, tome 2, p. 315, & Lettre, p. 35.

connoiſſance de Dieu plus diſtincte ?

Si Dieu n'exige pas d'être connu de ceux qui n'en ſont pas capables, il l'exige du moins de ceux qui peuvent le connoître ; par conſéquent il veut qu'on le faſſe connoître à tous ceux qui en ſont ſuſceptibles, ſelon le dégré de leur capacité. S'il ne punit pas ceux qui l'auront ignoré, ſans qu'il y ait de leur faute, il punira certainement les Précepteurs qui auroient négligé de le faire connoître à leurs éléves. Parce que les enfans ne ſont pas encore en état de recevoir les notions ſublimes de la Divinité, telles que les peut avoir un Philoſophe, s'enſuit-il qu'il faut les priver des notions imparfaites dont la raiſon naiſſante eſt déja ſuſceptible ? L'inconvénient que je vous ai déja objecté, revient ici de nouveau : tant de nations ſauvages & barbares qui jamais ne connoîtroient Dieu par elles-mêmes, à ce que vous prétendez ; le bas peuple, parmi nous, dont vous exagérez ſi fort la ſtupidité, ne doivent point être inſtruits de l'exiſtence de Dieu, de peur qu'ils ne s'en forment une fauſſe idée. Quelle différence mettez-vous entre les peuples groſſiers & les enfans ? Aucune, parce que

les premiers seront enfans jusqu'à la mort; vous les condamnez donc à mourir sans connoître Dieu; & de peur de les rendre Idolâtres, il faut bien se garder de les faire Chrétiens.

Voyez, Monsieur, combien je suis facile à votre égard, vous devez m'en sçavoir gré. Je vous passe qu'un enfant ne soit pas capable à quinze ans de connoître Dieu par lui-même, je vous passe que Dieu ne l'exige point de lui; je vous passe qu'il ne puisse penser à Dieu sans s'en former une image; avec toutes ces suppositions, vous n'avez encore rien prouvé, parce que vous avez trop prouvé. Dès que vous concluez qu'il ne faut point parler de religion aux enfans, il en faut encore moins parler au peuple grossier. Mais le salut du peuple ne paroît pas vous inquiéter beaucoup.

Pour moi, Monsieur, j'en suis occupé, & cet objet m'intéresse vivement. Je demande toujours: ce pauvre peuple qui ne sçait, ni penser, ni raisonner, qui n'est pas capable, selon vous, de s'élever à la connoissance de Dieu, ni de se faire une Religion (*a*), qui a l'in-

(*a*) Lettre, p. 42.

telligence trop épaiſſe pour ſentir la force de vos démonſtrations ; qu'en ferons-nous ? Demeurera-t-il ſans Religion ? De qui la recevra-t-il ? Des ſçavans ? Mais *les hommes ſont menteurs* (*a*), & les ſçavans le ſont autant ; & ſouvent plus que les autres ; ſera-t-il obligé de les croire ? De Dieu ? Mais Dieu ne peut révéler que ce que l'on peut comprendre ; &, ſelon vous, le peuple ne peut rien comprendre, pas ſeulement les preuves de l'exiſtence de Dieu. Des loix civiles ? Mais les loix civiles n'ont pour objet que les actions extérieures ; jamais Légiſlateur, jamais Souverain ne s'eſt aviſé de commander aux peuples de croire & d'eſpérer en Dieu, ſous des peines afflictives. Vous qui aimez tant le genre humain, le laiſſerez-vous ainſi preſque tout entier ſans daigner pourvoir à ſon ſort ? Pas un mot dans vos écrits, pour preſcrire à ces malheureux ce qu'ils doivent faire. Heureuſement Dieu y a pourvû, & nous avons déja vû comment.

Toujours par le même principe, vous ſoutenez qu'un enfant à dix ans n'eſt pas capable de diſcerner le bien & le

(*a*) Lettre, p. 42.

mal, le vice & la vertu : *Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant, ſur ce qui eſt mal* (*a*). Tel eſt votre ſtyle, Monſieur, vous avez tout prouvé, tout démontré, tout mis en évidence : rien de ſi aiſé à dire ; vos admirateurs vous croyent ſur votre parole, & c'eſt tout ce que vous prétendez. Malgré le ton déciſif de vos aſſertions, je n'ai vu aucune démonſtration dans vos ouvrages, ſi ce n'eſt ſur des articles déja démontrés avant vous.

Voyons, je vous prie, cette prétendue démonſtration. Vous dites qu'un maître ne fera jamais comprendre à ſon éleve de dix ans pourquoi c'eſt un mal de mentir & de déſobéir, que Loke lui-même y ſeroit fort embarraſſé; vous êtes bien curieux de ſçavoir quelle raiſon l'on pourroit lui en donner, parce que vous n'en donnez aucune ; voilà toute votre preuve (*b*). Sans avoir l'habileté de Loke, ni la vôtre, ne peut-on pas dire à un enfant? ſi quelqu'un vous mentoit quand vous

(*a*) Lettre, page 27.
(*b*) Emile, tome 1, p. 179.

l'interrogez ; cela ne vous feroit-il pas de la peine ? Ne seriez-vous pas fâché que l'on vous trompât quand vous souhaitez de sçavoir quelque chose ? Devez-vous faire à un autre, la peine que vous ne voulez pas que l'on vous fasse à vous-même ? Vous comprenez que vous ne devez pas maltraiter votre domestique ou votre camarade, parce que vous ne voudriez pas en être maltraité ; vous ne devez donc pas lui mentir ni le tromper, puisque vous ne voulez pas qu'on vous trompe.

Il comprendra de même que, puisqu'il veut être obéi par son chien, quand il lui commande, & puisqu'il le punit de sa désobéissance, il doit obéir lui-même à son maître, ou être puni de sa désobéissance. Vous me direz que la comparaison n'est pas exacte ; j'en conviens : mais elle suffit pour réveiller dans un enfant le sentiment intérieur, qui est selon vous-même, l'interprête de la Religion & de la loi naturelle. Quelle autre raison pourriez-vous donner vous-même à un homme de trente ans ?

Vous avez donc tort d'avancer que *vouloir apprendre aux enfans à dire la vérité, n'est autre chose que leur appren-*

dre à mentir (*a*). Vous avez tort encore de ſuppoſer démontré que l'on ne peut pas donner à un enfant une connoiſſance au moins imparfaite de Dieu & des principaux devoirs de la morale ; c'eſt plutôt le contraire qui eſt démontré par raiſon & par expérience. Si on le peut, pourquoi ne le feroit-on pas ?

Votre raiſon eſt ſimple ; *c'eſt que je veux que la jeuneſſe ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont ſon jugement ne ſoit en état de ſentir la vérité* (*b*). C'eſt-à-dire, ſuivant la méthode que vous preſcrivez par-tout, que vous ne voulez pas que votre éléve croye autre choſe que ce qui lui ſera démontré ; qu'ainſi vous voulez réduire toute ſa Religion à un ſyſtême de Philoſophie.

Nous avons déja vû les abſurdités & les inconvéniens de ce ſyſtême ; ce qu'il y a de plus frappant, c'eſt que vous l'abandonnez vous-même, dès qu'il n'eſt plus queſtion de former un ſçavant, un philoſophe. Il ſemble que vous vous ſoyez attaché à rétracter dans le quatrié-

(*a*) Emile, tome 1, page 224.
(*b*) Lettre, p. 34.

me volume, tout ce que vous aviez dit dans les précédens contre la méthode ordinaire d'enſeigner la Religion.

En parlant de l'éducation des filles, vous penſez que l'idée de la Religion eſt au-deſſus de leur conception; *c'eſt pour cela même*, ajoutez-vous, *que je voudrois en parler à celles-ci de meilleure heure; car s'il falloit attendre qu'elles fuſſent en état de diſcuter méthodiquement ces queſtions profondes, on courroit riſque de ne leur en parler jamais... leur croyance eſt aſſervie à l'autorité. Toute fille doit avoir la Religion de ſa mere, & toute femme celle de ſon mari... Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la déciſion des peres & des maris comme celle de l'Egliſe... Puiſque l'autorité doit régler la Religion des femmes, il ne s'agit pas tant de leur expliquer les raiſons qu'on a de croire, que de leur expoſer nettement ce qu'on croit* (*a*).

Ah, Monſieur, que ce malheureux ſexe eſt à plaindre! Ce n'eſt point *l'évidence & la raiſon qui régle ſa foi* (*b*); ſa croyance *eſt aſſervie à l'autorité. Pour*

(*a*) Emile, tome 4, p. 72.
(*b*) *Ibid.* p. 74.

croire en Dieu, il faut que les femmes *renoncent au jugement qu'elles ont reçu de lui* (*a*). Tous les articles de leur Religion ſont pour elles des myſteres, par conſéquent des abſurdités : elles ſont obligées de les croire ſur la parole de leurs maris, *de ſoumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu, parlant à leur raiſon* (*b*).

Mais, répondront-elles, car elles ſçavent répondre ; nous ne ſommes, ni des brutes, ni des automates, nous avons reçu de Dieu un jugement auſſi-bien que les hommes ; *il nous faut des raiſons pour ſoumettre notre raiſon* (*c*), & on ne nous en dit point ; on ne prend pas ſeulement la peine de nous *expliquer les raiſons que l'on a de croire*. Nos maris ſont des impies qui veulent que nous ajoutions foi à leur parole comme à celle de Dieu, que nous ayons pour eux une obéiſſance aveugle, que nous leur rendions un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu (*d*). Selon les principes de M. Rouſſeau, nous ſerons des imbécilles, des fanatiques, des

(*a*) Emile, tome 3, p. 6.
(*b*) Tome 3, p. 145.
(*c*) Page 129.
(*d*) Emile, tome 4, p. 88. Lettre, p. 132.

hypocrites : on nous fait mentir en disant notre catéchisme (*a*), ce que nous gagnons à le sçavoir dès l'enfance ; c'eſt d'apprendre à mentir de bonne heure ; &c. &c. (*b*)

Bien vous en prendra, ſi aucune d'elles n'a lû votre livre, elle auroit le troiſiéme volume tout entier à vous objecter ; que repondriez-vous ? Rien, il ne faut pas répondre aux femmes.

Si l'examen des principes de la Religion eſt au-deſſus de la conception des femmes, vous conviendrez ſans doute qu'il n'eſt pas moins hors de la portée du peuple ; il faut donc parler de Religion de bonne heure aux perſonnes du commun : *s'il falloit attendre qu'elles fuſſent en état de diſcuter méthodiquement tes queſtions profondes, on courroit riſque de ne leur en parler jamais.* Or, ſelon vous-même, *c'eſt le peuple qui compoſe le genre humain ; ce qui n'eſt pas peuple eſt ſi peu de choſe, que ce n'eſt pas la peine de le compter* (*c*). C'eſt tout au plus la milliéme partie de notre eſpéce, laiſſons-là de côté pour un moment.

(*a*) Emile, tome 4, p. 77.
(*b*) Tome 2, p. 322.
(*c*) Tome 2, p. 208.

Selon la méthode que vous preſcrivez pour les femmes, la croyance du genre humain *doit donc être aſſervie à l'autorité ;* non pas à une autorité humaine, telle que celle des peres & des maris, mais à une autorité divine, qui eſt celle de l'Egliſe : le peuple hors d'état d'être juge lui-même, doit recevoir la déciſion des Paſteurs de l'Egliſe comme celle de Dieu. Mais, en le ſoumettant à cette autoriré, il faut le traiter avec plus d'humanité que vous ne traitez les femmes ; il faut lui en dire les raiſons. Non-ſeulement on doit lui expoſer nettement ce qu'il doit croire, mais lui apprendre encore pourquoi il doit le croire, c'eſt parce que Dieu, connoiſſant l'incapacité où nous ſommes de juger par nous-mêmes de ce que nous devons croire, a établi un miniſtere public, une autorité viſible pour nous enſeigner ; & cet établiſſement eſt prouvé par la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, & par la miſſion ſucceſſive des Paſteurs qui tiennent aujourd'hui leur place.

Ainſi, Monſieur, après avoir tant déclamé contre la voie d'autorité en matiere de Religion, vous êtes forcé d'y

revenir pour les femmes, & par conſéquent pour le peuple. La raiſon plus forte ſur vous que l'intérêt de ſyſtême vous réduit enfin à convenir que c'eſt l'unique voie d'inſtruction proportionnée à la capacité du peuple, & *c'eſt le peuple qui compoſe le genre humain.* Toutes les objections que vous avez faites contre cette méthode, retombent ſur vous de tout leur poids; vous êtes obligé de contredire tous vos principes & de vous réfuter vous-même.

L'uſage établi d'enſeigner la Religion au peuple de bonne heure, eſt non-ſeulement convenable, mais néceſſaire; ſi on ne lui en parle dès l'enfance, il eſt en danger de ne la connoître jamais: votre méthode n'étant pas faite *pour le peuple*, elle ne convient point *au genre humain.*

Pour qui avez-vous donc travaillé? Pour qui avez-vous bâti à grands frais un plan d'éducation & de Religion? Pour *ce qui n'eſt pas peuple*; mais *c'eſt ſi peu de choſe*, ſelon vous, *que ce n'eſt pas la peine de le compter.* Croirons-nous que Dieu ait arrangé ſes deſſeins comme vous avez dirigé votre travail, uniquement pour ceux *qui ne valent pas la peine d'être*

comptés ? Non, Monſieur ; Dieu a voulu inſtruire l'humanité, & non pas une poignée d'eſprits vains qui ſe croyent d'une eſpéce particuliere. Il eſt le pere de tous, il n'a pas donné une Religion pour le peuple, & une autre Religion pour les ſçavans. Il ne veut pas ſauver les uns par la foi, & les autres par la raiſon, les hommes par la lumiere naturelle, & les femmes par l'autorité de ſa parole ; la premiere n'ayant ſervi qu'à égarer l'homme & à former de faux ſages, *il lui a plû de ſauver le monde*, & tout le monde, *par la folie de la prédication* (*a*).

Reconnoiſſez donc, Monſieur, la bizarrerie de votre ſyſtême ; vous nous objectez que *la révélation rend l'homme orgueilleux* (*b*) ; & vous avez l'orgueil de croire que Dieu a fait pour vous & pour un petit nombre de ſçavans, une exception à ſes loix ; qu'en arrangeant le ſalut du monde, il vous a diſtingués de la foule ; qu'en exigeant des autres la ſoumiſſion à ſa parole, il vous a laiſſés les maîtres de n'obéir qu'à vos propres lumieres. Pour nous, nous n'avons

(*a*) 1 Cor. 1, 21.
(*b*) Emile, tome 3, p. 123.

pas la vanité de prétendre à ce privilége, quoique chargés d'enſeigner le peuple ; nous nous faiſons un devoir de croire auſſi humblement que lui, & aimons mieux nous ſauver en croyant avec la multitude, qu'en raiſonnant avec les Philoſophes. Nous commençons donc par ſubir nous-mêmes la loi que Dieu nous ordonne de propoſer en ſon nom ; tandis que du haut de votre tribunal vous impoſez aux femmes & au ſimple peuple le joug de la foi dont vous vous diſpenſez.

Mais ce n'eſt pas de votre main qu'ils doivent le recevoir, parce que vous êtes ſans caractere pour les y ſoumettre. Vos leçons n'étant point faites pour l'humanité ; vous êtes forcé d'en convenir ; vous pouviez vous diſpenſer de les donner.

Auſſi votre maniere d'enſeigner eſt-elle directement contraire à celle que Jeſus-Chriſt a ordonné de ſuivre. Quand il jugea à propos de tracer un plan d'éducation, (car il en a fait un, c'eſt l'Evangile,) & d'envoyer des Précepteurs au genre humain encore enfant ; il ne leur commanda point d'argumenter ; il ne donna point pour lettres de créance l'art

de bâtir des ſyſtêmes & de forger des ſyllogiſmes, mais le pouvoir d'étonner la raiſon par des prodiges. Un d'entr'eux qui enſeignoit pour le moins auſſi ſçavamment que vous, diſoit franchement *qu'il n'avoit point employé, en prêchant, les diſcours perſuaſifs de la ſageſſe humaine, mais les effets ſenſibles de l'eſprit & de la vertu de Dieu, afin que la foi ne fût point établie ſur la ſageſſe des hommes, mais ſur la puiſſance de Dieu* (a).

Comme vous prenez une route oppoſée, il eſt à préſumer que vous aurez auſſi un ſuccès différent. Les leçons de S. Paul faiſoient des Chrétiens & des ſages; les vôtres formeront des incrédules & des inſenſés. Voilà l'important ſervice que votre plan d'éducation doit rendre à la ſociété, d'apprendre à de jeunes téméraires à croire en Dieu comme vous y croyez, c'eſt-à-dire, comme il leur plaira, & autant qu'ils le jugeront à propos; de leur donner une Religion, comme la vôtre, qui conſiſte à ne croire aucun des dogmes de l'Evangile, en un mot, de produire un nombre de génies auſſi ſinguliers que vous.

(a) 1 Cor. 2, 4.

Le Ciel nous en préſerve, Monſieur ! ſi jamais votre doctrine eſt ſuivie, le genre humain eſt perdu.

Raſſurons-nous ; Dieu ne permettra pas que l'incrédulité devienne un mal épidémique ; votre ſyſtême aura le ſort de tant d'autres que notre ſiécle enfante tous les jours. Vous groſſirez le nombre de tous ces Auteurs ſçavans par inſpiration, qui enſeignent ce qu'ils n'ont jamais appris ; la ſcience du gouvernement, ſans avoir gouverné ; l'art militaire, ſans avoir été préſens à une ſeule bataille ; la navigation, ſans avoir vu la mer, ſi ce n'eſt en peinture. Ils démontrent tout ſur le papier, font des diſſertations à perte de vûe, blâment à tort & à travers. Le lecteur ignorant les admire, croit entendre des oracles ; l'homme du métier hauſſe les épaules, jette le livre, & maudit l'éloquence de l'Auteur.

Vous ſçavez, Monſieur, qu'un foible très-commun eſt de vouloir tout réformer, de parler de tout ſans avoir rien examiné ; de Théologie, ſans avoir lû l'Evangile ; de Religion, ſans ſçavoir ſon Catéchiſme ; de ſuppléer aux raiſons par le ſtyle cinique & le ton dé-

ciſif. Vous avez invectivé très-vivement contre ce mauvais ton, & malheureuſement vous n'avez pas ſçu aſſez vous en préſerver. Pour réparation des cenſures que vous faites de la génération préſente, vous avez quelquefois la complaiſance d'en copier les travers. *Si les enfans parlent chez nous comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans* (*a*). Tant mieux pour vous; ils ſont d'autant moins capables de ſentir le défaut de vos raiſonnemens. Vous devez la meilleure partie de votre réputation à l'enfance de ceux qui vous admirent: au défaut de vérités vous leur donnez de l'eſprit & des phraſes, & ils s'en amuſent.

Une des commodités du Chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout, hors à la raiſon (*b*). Jamais le Chriſtianiſme ancien, non plus que le Chriſtianiſme moderne, ne s'eſt piqué de ſatisfaire à la raiſon dans le ſens que vous l'entendez. Saint Paul ne s'en piquoit pas, il le déclare. Si ſon auto-

(*a*) Lettre, pag. 36.
(*b*) *Ibid.*

rité ne vous touche point, j'en ai une plus puiſſante à vous oppoſer, c'eſt la vôtre. Permettez que je copie de nouveau la confeſſion que vous avez faite; vous verrez que bon gré malgré vous profeſſez auſſi le Chriſtianiſme moderne. *Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs* de Dieu, *dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon: mais je les affirme ſans les comprendre, & c'eſt dans le fond n'affirmer rien* (a). Affirmer des attributs ſans les comprendre, ſans rien affirmer dans le fond, ſans pouvoir les découvrir autrement que par des conſéquences forcées, ſans en avoir aucune idée abſolue, je vous le demande, cela ſatisfait-il la raiſon? Vous êtes donc coupable auſſi-bien que nous de ce *jargon de mots ſans idées*. Et remarquez, je vous prie, que vous appellez cela vous-même, *faire un bon uſage de la raiſon*; en quoi je ſuis de votre avis, & j'ai débuté avec vous par le prouver.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire de plus longues obſervations ſur votre traité

(a) Emile, tome 3, p. 88. Lettre, p. 54.

d'éducation ; il n'eſt que trop prouvé que le mal qu'il eſt capable de faire, ne peut être racheté par aucun bien. C'eſt dommage qu'un grand nombre d'obſervations très-ſages ſur la marche qu'il faut ſuivre avec les enfans pour leur enſeigner les ſciences & les arts, ſoient noyées dans un chaos de réflexions vagues, métaphyſiques, obſcures & ſouvent fauſſes ſur la nature de l'homme, ſur ſes devoirs, ſur ſa deſtinée. Pour vouloir trop approfondir votre ſujet, vous le perdez à tout moment de vûe ; vous changez en ſpéculations creuſes un traité qui devroit conſiſter principalement en préceptes & en pratiques. Vous ne parlez qu'à de ſublimes intelligences ſur une matiere qui intéreſſe tous les hommes ; vous négligez ainſi d'inſtruire ceux qui ont le plus beſoin d'inſtructions & de lumieres. Je ſuis mortifié de vous dire qu'il me paroît que vous avez manqué le but, & qu'avec moins d'eſprit vous auriez peut-être eu plus de ſuccès.

Je ſuis, &c.

LETTRE IX.

Sur l'accord du Chriſtianiſme avec la ſaine Politique.

C'EST malgré moi, Monſieur, que je me trouve engagé à traiter avec vous un ſujet qui n'eſt point de ma compétence, & qui paſſe de beaucoup mes foibles lumieres. Je vous ai déja déclaré que je n'entens rien en politique, & qu'il ne me convient point d'en parler. Rien ne me paroît plus ſage que de laiſſer le ſoin d'éclaircir les différentes matieres à ceux qui ſont obligés par état d'en faire une étude particuliere, d'abandonner la ſcience du Gouvernement à ceux que Dieu a établis pour gouverner, la Juriſprudence aux Magiſtrats, la Théologie au Clergé. La vanité met ſouvent la plume à la main de gens qui ne connoiſſent ni leur talent ni le ſujet ſur lequel ils s'aviſent d'écrire, leur mauvais ſuccès doit ſervir de préſervatif contre cette maladie.

Pour ne pas m'expoſer au même ridicule, j'éviterai toute ſpéculation géné-

rale ſur la politique ; je me contenterai de ſuivre pied à pied ce que vous avez dit ſur la Religion dans le huitiéme chapitre du quatriéme livre du Contrat ſocial ; mais ſans copier exactement tous vos termes ; cela nous meneroit trop loin. J'eſpére de vous faire voir qu'il n'y a preſque pas une phraſe qui ne mérite la cenſure, que de tous vos ouvrages c'eſt le plus imparfait & le moins réfléchi, qu'il ſemble que vous n'y ayez d'autre but que de détruire toute ſubordination & toute Religion.

Vous commencez, Monſieur, ſelon votre méthode ordinaire, par une fauſſeté hiſtorique & une contradiction. C'eſt une fauſſeté d'avancer que *les hommes n'eurent point d'abord d'autres Rois que les Dieux, ni d'autre Gouvernement que le Théocratique.* Chez les premiers hommes les peres furent les vrais Souverains dans leur famille, & l'hiſtoire du genre humain nous apprend que telle eſt la ſource & le modéle des premiers Gouvernemens. Pour nous faire douter de ce fait, vous vous êtes contenté de tourner en ridicule *le Roi Adam & l'Empereur Noé* (*a*). Ainſi vous croyez

(*a*) Contrat ſocial. p. 9.

anéantir l'autorité de la Bible par une froide raillerie.

Il faut, ajoutez-vous, *une longue altération de ſentimens & d'idées pour qu'on puiſſe ſe réſoudre à prendre ſon ſemblable pour maître, & ſe flater qu'on s'en trouvera bien.* Ce ne ſont point les enfans qui ont pris leur pere pour maître, c'eſt Dieu & la nature qui ont établi cette autorité. La reconnoiſſance dûe au pere pour les ſoins de l'éducation, les lumieres que l'âge & l'expérience lui donnent pour connoître le bien de ſa famille, l'affection naturelle qui le porte à y travailler aux dépens de ſon repos; ſont autant de liens qui retiennent les enfans dans la plus juſte & la plus utile de toutes les dépendances.

Mais, ſelon vous, *les enfans ne reſtent liés au pere, qu'auſſi long-temps qu'ils ont beſoin de lui pour ſe conſerver; ſi-tôt que le beſoin ceſſe, ils rentrent dans l'indépendance* (*a*). Si nous naiſſons indépendans, nous ne naiſſons pas ſociables; la ſociété ne peut ſubſiſter ſans ſubordination. Quand même le beſoin abſolu de ſe conſerver, ne ſubſiſteroit plus pour

(*a*). Contrat ſocial, p. 5.

réunir les hommes, le désir naturel du bien être ne suffit-il pas pour les retenir en société?

Toute cette doctrine est une contradiction avec ce que vous dites: *que la plus ancienne de toutes les sociétés & la seule naturelle est celle de la famille.* Si cette société est naturelle, comment l'indépendance peut-elle être notre état naturel?

De cela seul qu'on mettoit Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de Dieux que de peuples ... des divisions nationales résulta le Polythéisme. Vous oubliez, Monsieur, que vous avez donné ailleurs une origine fort différente au Polythéisme: il est né, disiez-vous, de ce que l'homme a cru animés *tous les êtres dont il sentoit l'action* (*a*). C'est donc une physique grossiere & non pas la politique qui a enfanté le Polythéisme. D'ailleurs le fait est contraire à l'histoire. Les Nations déja divisées reconnoissoient encore le seul vrai Dieu; & de ce qu'on met Dieu à la tête de chaque société politique, il ne s'ensuit point que l'on

(*a*) Emile, tome 3, p. 316.

doive

doive reconnoître pluſieurs Dieux.

La fantaiſie qu'eurent les Grecs de retrouver leurs Dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avoient auſſi de ſe regarder comme les Souverains naturels de ces peuples. Voici en peu de mots deux nouvelles ſuppoſitions. Les Grecs ne crurent jamais retrouver leurs Dieux chez les Perſes, & ils les retrouverent chez les Romains dont ils ne ſe regarderent jamais comme Souverains.

Mais c'eſt de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule ſur l'identité des Dieux des diverſes Nations; comme ſi Moloch, Saturne & Chronos, pouvoient être le même Dieu; comme ſi le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs & le Jupiter des Latins, pouvoient être le même; comme s'il pouvoit reſter quelque choſe commune à des Etres chimériques, portant des noms différens! Vous vous trompez, Monſieur, ces noms ne ſont point différens; Moloch, Baal, Zeus, Jupiter, ſignifient tous *l'Etre ſouverain, l'Etre ſuprême*, comme *Dieu* chez nous: par conſéquent dans leur origine, ils ne déſignent point un Etre chimérique. Saturne & Chronos ſont encore le même nom; tous deux ſignifient

le temps, dont l'imagination des Poëtes a fait un perſonnage. Il ne faut pas décrier un genre d'érudition, parce que ce n'eſt pas celui auquel vous vous êtes appliqué, & parce que vous n'en ayez aucune connoiſſance ; c'eſt traiter l'érudition comme vous traitez la politique & la vraie Religion.

Que ſi l'on demande comment dans le Paganiſme il n'y avoit point de guerres de Religion ? Je répons que les Dieux des Payens n'étoient pas des Dieux jaloux. Il ne convient qu'au ſeul vrai Dieu de l'être. Vous euſſiez parlé auſſi juſte en diſant qu'en général les Payens n'étoient pas fort jaloux de leurs Dieux.

Moyſe même & le peuple Hébreu ſe prêtoient quelquefois à cette idée en parlant du Dieu d'Iſraël. La poſſeſſion de ce qui appartient à Chamos votre Dieu, diſoit Jephté *aux Ammonites, ne vous eſt-elle pas légitimement dûe ? Nous poſſédons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'eſt acquiſes. Nonne ea quæ poſſidet Chamos Deus tuus, tibi jure debentur ?* Il eſt clair que ce raiſonnement de Jephté eſt un argument par ſuppoſition, ou, comme l'on parle vulgairement, un argument *ad hominem*. C'eſt ainſi que

l'ont entendu tous les Interprêtes. Loin d'établir aucune parité entre le Dieu d'Iſraël & ceux des autres Nations, les Hébreux ont toujours regardé ceux-ci comme de vaines Idoles ; & c'eſt ainſi que l'on nomme Chamos & Moloch. 3. Reg. 11. 7.

Mais quand les Juifs, ſoumis aux Rois de Babylone, & dans la ſuite aux Rois de Syrie, voulurent s'obſtiner à ne reconnoître aucun autre Dieu que le leur, ce refus regardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira les perſécutions qu'on lit dans leur hiſtoire, & dont on ne voit aucun autre exemple avant le Chriſtianiſme. Vous traitez l'hiſtoire ſans aucune exactitude, Monſieur. Les Juifs emmenés captifs par les Rois d'Aſſyrie, n'eſſuyerent pour leur Religion que des perſécutions particulieres & paſſageres ; & vécurent aſſez tranquilles. Au contraire, Cambyſe ayant conquis l'Egypte, anéantit autant qu'il put les monumens de la Religion des Egyptiens. Il n'y eut donc jamais rien de conſtant là-deſſus dans la politique des Rois ni des conquérans.

L'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il falloit commencer

par vaincre avant que d'en parler. Vous ſuppoſez cette obligation mal-à-propos. Les Romains vainqueurs des Carthaginois & des Gaulois ne les obligerent point à changer de culte.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur Empire, leur culte & leurs Dieux, le Paganiſme ne fut enfin dans le monde connu, qu'une ſeule & même Religion. Tout ceci eſt encore démenti par l'hiſtoire. 1°. Les Romains n'eurent jamais le zèle d'étendre leur culte & leurs Dieux, puiſque de votre aveu, ils adoptoient ſouvent ceux des Nations vaincues; il eſt certain que les Gaulois, les Iberes, les Bretons & pluſieurs autres Nations, conſerverent leur Religion particuliere long-temps après avoir été conquis. 2°. Jamais le Paganiſme ne fut une ſeule & même Religion, chaque peuple ſe faiſoit des Dieux & des cérémonies ſelon ſes idées; j'en appelle au témoignage de Cicéron (*a*).

Ce fut dans ces circonſtances que Jeſus-Chriſt vint établir ſur la terre un Royaume ſpirituel.... ce qui cauſa les diviſions inteſtines qui n'ont jamais ceſſé d'agiter

(*a*) *De nat. Deor.* Liv. 1. n. 82 & 84.

les peuples Chrétiens. Jesus-Christ n'a rien recommandé plus expressément que l'obéissance à César, comment sa Religion peut-elle détruire l'unité de l'Etat & causer des divisions intestines? Ce n'est encore ici qu'un léger trait de votre haine contre le Christianisme; mais vous démentirez bientôt cette accusation.

Or cette idée nouvelle d'un Royaume de l'autre monde n'ayant jamais pu entrer dans la tête des Payens, ils regarderent toujours les Chrétiens comme des rébelles. Telle fut la cause des persécutions. Ce n'est point à cette raison que Tacite attribue la premiere persécution qui fut suscitée contre les Chrétiens par Néron : & plus de trente ans après, Pline le jeune avoue encore qu'il ne comprenoit rien aux procédures que l'on formoit contr'eux. Les Empereurs ni les Magistrats Romains n'avoient pas la moindre connoissance de ce que Jesus-Christ avoit dit sur son Royaume spirituel; & l'accusation de rébellion ou de sédition ne se trouve dans aucun des procès-verbaux dressés contre les Martyrs. Vous ne nous débitez donc que des imaginations.

Ce que les Payens avoient craint, est

arrivé ; alors tout a changé de face, les humbles Chrétiens ont changé de langage ; & bientôt on a vû ce prétendu Royaume de l'autre monde devenir ſous un chef viſible, le plus violent deſpotiſme dans celui-ci. C'a été, Monſieur, un grand malheur pour le Paganiſme, que vous n'ayez pas vécu dans le temps des perſécutions ; vous auriez mieux fait comprendre aux Empereurs ce qu'ils avoient à redouter du Chriſtianiſme ; vous auriez redoublé leur zèle & leur fureur contre cette Religion ; peut-être que, malgré les promeſſes de Jeſus-Chriſt, vous vous ſeriez flatté d'en empêcher l'établiſſement ; & vous auriez maintenu l'Idolâtrie pour le plus grand bien de l'humanité.

Vous calomniez les Chrétiens en les accuſant d'avoir changé de conduite & de langage. Aſſez forts pour faire trembler l'Empire dès la fin du ſecond ſiécle, ils demeurerent toujours également ſoumis ; & après la converſion de Conſtantin, rien ne changea ni dans la croyance, ni dans la régle des mœurs.

Cependant il y a toujours eu un Prince & des loix civiles, & il a réſulté de cette double puiſſance, un perpétuel conflit de

juriſdiction qui a rendu toute bonne politie impoſſible dans les Etats Chrétiens ; & l'on n'a jamais pu venir à bout de ſçavoir auquel, du maître ou du Prêtre, on étoit obligé d'obéir.

La régle en eſt clairement établie dans l'Evangile : il ordonne *de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.* S'il y a eu quelquefois des démêlés entre la puiſſance Séculiere & la puiſſance Eccléſiaſtique, ils ſont nés plutôt des paſſions & de l'imprudence de quelques particuliers, que de l'incompatibilité des loix. Malgré cet inconvénient, ſi c'en eſt un, les Etats Chrétiens ſont mieux policés que tous les autres : les Souverains y ſont mieux obéis, plus aſſurés de leur couronne, & les ſujets plus tranquilles & plus heureux que dans quelqu'autre domination ancienne ou moderne dont nous ayons connoiſſance. L'expérience & les faits dépoſent donc également contre vos préventions.

Mahomet eut des vûes très-ſaines, il lia bien ſon ſyſtême politique. Ce n'eſt plus une nouveauté de vous voir préférer Mahomet à Jeſus-Chriſt. C'étoit une grande merveille, en vérité, de met-

tre de l'unité dans un Gouvernement abſolument deſpotique qui domine ſur les eſprits auſſi-bien que ſur les corps : c'étoit une politique bien rafinée, que de dire à tout le monde : penſez, croyez, agiſſez comme moi en toutes choſes, ſinon je vous ſabre. Un ours & un lion, s'ils ſçavoient parler, en diroient bien autant.

Parmi nous, les Rois d'Angleterre ſe ſont établis Chefs de l'Egliſe, autant en ont fait les Czars ; mais par ce titre ils s'en ſont moins rendus les maîtres que les miniſtres. Il n'eſt pas ſurprenant que ne voulant de la Religion que par politique, & ne connoiſſant d'autre régle de foi que la volonté du Prince, le pouvoir des Rois d'Angleterre & des Czars vous paroiſſe encore trop borné. N'eſt-il pas ſingulier que déclamant par-tout contre le deſpotiſme, vous vouliez abſolument l'établir ſur l'article de la Religion, c'eſt-à-dire, ſur l'objet où il doit le moins avoir lieu ?

De tous les Auteurs Chrétiens, le Philoſophe Hobbes eſt le ſeul qui ait bien vû le mal & le remède . . . Ce n'eſt pas tant ce qu'il y a d'horrible & de faux dans ſa politique, que ce qu'il y a de juſte & de vrai, qui l'a rendue odieuſe. Beau modéle

à citer & à copier, que Hobbes! S'il y a de l'horrible & du faux dans ſon ſyſtême, il y en a bien davantage dans le vôtre qui eſt bâti ſur le même fondement, & qui pouſſe encore plus loin que lui, la haine contre toute Religion.

On réfuteroit aiſément les ſentimens oppoſés de Bayle & de Warburthon. On prouveroit au premier, que jamais Etat ne fut fondé, que la Religion ne lui ſervît de baſe; & au ſecond, que la loi Chrétienne eſt un fond plus nuiſible qu'utile à la forte conſtitution de l'Etat. Cependant ce n'eſt point ſur la Religion que vous fondez la baſe des Etats; vous voulez au contraire que la Religion ſe plie au gré des loix civiles, emprunte d'elles ſon autorité, au lieu de leur en communiquer aucune. Ce ſyſtême eſt donc le plus favorable de tous au ſentiment de Bayle.

Nous verrons comment vous défigurez le Chriſtianiſme, pour prouver la ſeconde propoſition que vous avancez ici.

La Religion peut ſe diviſer en deux eſpéces, celle de l'homme & celle du citoyen. Diſtinction ridicule. Dieu a fait l'homme pour être citoyen, Dieu n'obligera donc jamais l'homme à lui rendre

un culte incompatible avec les dev
du citoyen, toute Religion qui ne c
vient pas au citoyen, ne peut conve
l'homme.

*La premiere ſans Temples, ſans Aut
ſans rites, bornée au culte purement
térieur du Dieu ſuprême, & aux dev
éternels de la morale, eſt la pure & ſ
ple Religion de l'Evangile, le vrai Th
me, ce qu'on peut appeller le droit di
naturel.* Vous avez apparemment ſ
poſé, Monſieur, que vos lecteurs n'
roient aucune connoiſſance de l'Ev
gile, en ſoutenant qu'il ne nous enſei
d'autre Religion que le droit divin n
rel ou le Déiſme, car il faut nomme
choſes par leurs noms. Il auroit du m
fallu prouver qu'il nous preſcrit un
te ſans Temple, ſans Autels, ſans ri
ſans aucune pratique extérieure; on v
eut accordé la gloire de l'entendre mi
que les Apôtres & leurs Diſciples.
nous ont preſcrit des Prieres, un Sac
ce, des Sacremens, ils en ont eux-
mes établi l'uſage; & je vous ai mo
qu'un culte purement intérieur ne c
venoit point à l'homme & ne pou
ſubſiſter. Mais il y a de bonnes rai
pour prêcher ce culte purement i

rieur, on ſe débarraſſe par-là du joug incommode de la Religion publique ; voilà où l'on voudroit parvenir.

L'autre inſcrite dans un ſeul pays, lui donne ſes Dieux, ſes Patrons propres & tutélaires : elle a ſes dogmes, ſes rites, ſon culte extérieur preſcrit par des loix ; hors la ſeule Nation qui la ſuit, tout eſt pour elle infidéle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs & les droits de l'homme qu'auſſi loin que ſes Autels. On conçoit bien que tout ceci eſt un portrait d'imagination ; mais il faut voir où il aboutira. *Telles furent*, dites-vous, *toutes les Religions des premiers peuples.* Je vous ai montré le contraire : les Grecs ne regardoient point comme barbares les Egyptiens, quoique ceux-ci euſſent une Religion différente de la leur : les Romains à leur tour, ne traiterent jamais les Grecs de barbares, quoiqu'ils euſſent chacun des Dieux tutélaires différens, & quelques cérémonies particulieres.

Il y a une troiſiéme ſorte de Religion plus bizarre, qui donnant aux hommes deux légiſlations, deux Chefs, deux Patries, les ſoumet à des devoirs contradictoires . . . tel eſt le Chriſtianiſme Romain. Il y a ici pluſieurs remarques à faire.

1°. Ces prétendus devoirs contradictoires, c'eſt ce que Jeſus-Chriſt même a preſcrit, en diſant : *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.* Par conſéquent, c'eſt de la Religion même, telle que Jeſus-Chriſt l'a prêchée, que l'on dit qu'elle rompt l'unité ſociale, qu'elle met l'homme en contradiction avec lui-même. 2°. C'eſt Jeſus-Chriſt même qui, en établiſſant ſur la terre un Royaume ſpirituel, a donné aux hommes deux Patries, deux Chefs, deux légiſlations ; ainſi c'eſt de la Religion même de Jeſus-Chriſt que l'on prononce ici qu'*elle ne vaut rien, qu'elle eſt ſi évidemment mauvaiſe, que c'eſt perdre le temps que de s'amuſer à le démontrer.* 3°. C'eſt bien évidemment dans l'Evangile que Jeſus-Chriſt a parlé de ce Royaume qui n'eſt pas de ce monde, & qu'il a donné les deux légiſlations : & où chercherons-nous donc cette Religion pure & ſimple, ce vrai Théiſme que l'on a nommé la Religion de l'homme & de l'Evangile ? Y a-t-il une différence entre la Religion de l'Evangile & celle que Jeſus-Chriſt a prêchée ? On ne ſe figureroit jamais que dans un même Livre, dans un même Chapitre, un Ecrivain

puiſſe raſſembler des idées auſſi contradictoires.

La ſeconde eſt bonne, en ce qu'elle réunit le culte divin & l'amour des loix. Il eſt faux, Monſieur, que la Religion des premiers peuples, par exemple, des Grecs & des Romains, ait réuni le culte divin & l'amour des loix. On pratiquoit le culte divin tel qu'il étoit preſcrit par les loix, ou plutôt par l'uſage; mais on n'obſervoit pas les loix, parce que la Religion le commandoit. Ainſi la Religion empruntoit toute ſon autorité des loix, & les loix n'en recevoient aucune de la Religion. Vous ſçavez très-bien que la morale payenne n'avoit aucun rapport avec la Religion. C'eſt l'Evangile qui nous a fait de l'obéiſſance aux loix, un devoir de Religion, & qui nous commande les vertus morales, comme agréables à Dieu: & c'eſt par-là que le Chriſtianiſme eſt de toutes les Religions la plus avantageuſe au bien & à la tranquillité des Etats.

C'eſt une eſpéce de Théocratie dans laquelle on ne doit point avoir d'autre Pontife que le Prince, ni d'autres Prêtres que les Magiſtrats. Voilà cependant ce qui n'a été pratiqué chez aucun peuple, ni

chez les Egyptiens, ni chez les Grecs; ni chez les Romains. Lorſque les Pontifes ſe furent acquis une certaine autorité, les Empereurs réunirent à leur dignité celle de ſouverain Pontife; mais ils ne toucherent point au ſacerdoce inférieur.

Mais elle eſt mauvaiſe, en ce qu'étant fondée ſur l'erreur & le menſonge, elle trompe les hommes, les rend crédules & ſuperſtitieux, & noye le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial.... elle rend un peuple ſanguinaire, intolérant, &c.

Vous ne nous avez pas laiſſé le temps d'oublier que vous parlez ici en général de toute Religion nationale, par conſéquent du Chriſtianiſme en tant qu'il eſt Religion nationale; ainſi le Proteſtantiſme même ſe trouve enveloppé dans la condamnation. Il eſt fondé ſur l'erreur & le menſonge, tout comme le Judaiſme, le Mahométiſme & le Paganiſme. Il rend l'homme ſanguinaire: quoique vous ayez dit ailleurs que le Chriſtianiſme a *adouci les mœurs & rendu les Gouvernemens moins ſanguinaires.* Mais s'il falloit compter vos contradictions, ce ne ſeroit pas une petite affaire.

Reſte donc la Religion de l'homme, ou le Chriſtianiſme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile qui en eſt tout-à-fait différent. Vous auriez parlé plus clairement, ſi vous aviez dit, conformément à vos principes, que la Religion de l'homme eſt la ſeule Religion naturelle, car c'eſt celle-là ſeule qui convient à l'homme, ſelon vous. Or, c'eſt une dériſion pure d'appeller la Religion naturelle, la Religion de l'Evangile : il eſt bien vrai que l'Evangile nous enſeigne très-clairement & très-expreſſément tous les devoirs de la Religion naturelle, & que jamais l'on n'a pû les bien apprendre que là. Mais il nous preſcrit d'autres devoirs dont vous ne voulez pas.

Mais cette Religion n'ayant nulle relation particuliere avec le corps politique, laiſſe aux loix la ſeule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, ſans leur en ajouter aucune autre, & par-là un des grands liens de la ſociété particuliere reſte ſans effet. Bien plus ; loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache, comme de toutes les choſes de la terre : je ne connois rien de plus contraire à l'eſprit ſocial.

Voici la concluſion à laquelle nous avons dû nous attendre depuis long-tems. La Religion des Prêtres ne vaut rien, elle impoſe des devoirs contradictoires ; la Religion nationale, ſociale, civile, politique, tout comme il vous plaira, ne vaut rien, elle eſt fondée ſur l'erreur & le menſonge ; la Religion humaine & naturelle ne vaut pas mieux, elle détache les cœurs des citoyens de l'Etat, elle eſt contraire à l'eſprit ſocial : donc le mieux eſt de n'en point avoir du tout.

Nous vous avons, Monſieur, une obligation eſſentielle d'avoir parlé ſi clairement : nous comprenons enfin quel peut être, ſinon le but, du moins l'effet de vos inſtructions. C'eſt d'ôter aux hommes la ſeule Religion qui peut les rendre bons citoyens, pour leur en donner une qui, de votre aveu, *n'a aucune relation particuliere avec le corps politique, qui détache le cœur des citoyens de l'Etat, qui eſt contraire à l'eſprit ſocial.*

De cet important aveu, nous tirons un raiſonnement clair & ſimple : Dieu ne nous a fait hommes, que pour nous rendre ſociables ; la ſociabilité eſt un des attributs eſſentiels de l'humanité : donc la Religion qu'il nous preſcrit, eſt celle

qui eſt la plus favorable à l'eſprit ſocial. Or, vous convenez que la Religion purement naturelle n'eſt point celle-là : donc la Religion que vous nous prêchez, n'eſt point celle que Dieu a voulu nous donner. La vôtre peut être bonne pour les Orang-Outangs, pour les ſauvages habitans des bois, qui vivent ſans ſociété ; mais elle ne vaut rien pour des hommes.

Une ſociété de vrais Chrétiens ne ſeroit plus une ſociété d'hommes. C'eſt-à-dire, qu'une ſociété de Chrétiens, tels que vous les imaginez, & tels que Jeſus-Chriſt n'a jamais penſé à les former, ne ſeroit plus une ſociété d'hommes ; cela eſt très-vrai. Auſſi ſoutenons-nous que vous vous faites du Chriſtianiſme une idée fauſſe, & que pour le rendre odieux, vous le défigurez ; nous en allons voir la preuve.

Le Chriſtianiſme eſt une Religion toute ſpirituelle, occupée uniquement des choſes du Ciel ; la patrie du Chrétien n'eſt pas de ce monde. Vous raiſonnez, Monſieur, ſur de pures équivoques. Vous vous exprimeriez beaucoup mieux, en diſant que le Chriſtianiſme nous occupe des choſes d'ici bas, de maniere que nous ne per-

dions pas de vûe les choſes du Ciel. Il nous commande de remplir tous les devoirs de la ſociété civile ; & pour les remplir exactement, il faut être occupé des choſes d'ici bas : le faire avec indifférence pour le ſuccès, ce ſeroit le faire négligemment. Jamais l'Evangile n'a défendu de ſouhaiter la proſpérité de l'Etat, ni de s'en réjouir ; nous devons la regarder comme un bienfait de Dieu, dont nous devons le remercier. Saint Paul ordonne de prier pour cet objet, & l'Egliſe le fait tous les jours. Si donc il dépend d'un Chrétien d'empêcher l'Etat de dépérir, il le doit en conſcience, & ſe ſacrifier même pour le bien public. Vous nous faites du Chriſtianiſme une peinture de pure imagination.

Nous diſons que notre vraie patrie, notre patrie éternelle, eſt le Ciel ; mais ce ſentiment ne nous diſpenſe point d'être attachés à celle que nous avons ſur la terre : un mauvais ſujet, un mauvais citoyen, ne fut jamais un bon Chrétien.

S'il ſe trouve un ſeul ambitieux, un ſeul hypocrite, il aura bon marché de ſes pieux compatriotes. Si ceux qui ſont en

charge ſont leur devoir, ils veilleront pour empêcher qu'un ambitieux n'uſurpe l'autorité. Jamais la charité chrétienne n'a défendu de prendre des meſures contre les citoyens remuans ou ſéditieux ; elle veut le bien public préférablement à l'intérêt particulier. Dieu n'ordonne point de reſpecter une autorité uſurpée, tandis qu'il ſubſiſte dans l'Etat une puiſſance légitime ; il ne défend point de punir un uſurpateur. Le chaſſer ce n'eſt point troubler le repos public, c'eſt l'aſſurer au contraire, & la douceur chrétienne n'eſt point contraire à la juſtice.

Survient-il quelque guerre étrangere ? Les citoyens marchent ſans peine au combat ; ils ſont leur devoir, mais ſans paſſion pour la victoire, &c. Nouvelles ſuppoſitions. Un militaire attaché à ſes devoirs par principe de Religion, ſera vigilant, actif, laborieux, brave, appliqué à ſon métier, ne négligera dans une action rien de tout ce qui peut contribuer à la victoire. On doit la déſirer comme un bien public & comme le ſalut des citoyens ; on ne doit l'attendre de la Providence, qu'en faiſant tout ce que l'on peut humainement pour ſe

la procurer. Des ſoldats Chrétiens ne ſont, ni des ſtoiciens, ni des ſtatues, ils ſont intrépides par principes, & déterminés à vaincre ou à mourir.

C'étoit un beau ſerment à mon gré, que celui des ſoldats de Fabius : ils ne jurerent pas de mourir ou de vaincre, mais ils jurerent de revenir vainqueurs, & tinrent parole : jamais des Chrétiens n'en euſſent fait un pareil, ils auroient cru tenter Dieu. Le ſerment des ſoldats de Fabius ne leur auroit pas donné la victoire, ſi elle n'eût pas été poſſible humainement. Des ſoldats Chrétiens pourroient encore le faire en ſous-entendant *ſous le bon vouloir de Dieu.*

Le Chriſtianiſme ne prêche que ſervitude & dépendance. Son eſprit eſt trop favorable à la tyrannie, pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves. Le Chriſtianiſme prêche la dépendance, mais il eſt faux qu'il prêche la ſervitude; confondre celle-ci avec l'obéiſſance légitime, c'eſt tenir un langage ſéditieux; par-tout où le Chriſtianiſme eſt dominant, l'eſclavage a été aboli. Loin que ſon eſprit ſoit favorable à la tyrannie, point de Gouvernement moins tyran-

nique que celui des Puiſſances Chrétiennes ; & vous avez reconnu vous-même que cette Religion a donné plus de douceur aux mœurs & aux Gouvernemens. Votre aveu & l'expérience qui eſt le meilleur maître en fait de politique, dépoſent également contre vos principes.

Les troupes Chrétiennes ſont excellentes, nous dit-on, je le nie ; je ne connois point de troupes Chrétiennes. Cela n'eſt pas ſurprenant. Dès que vous commencez par vous figurer le Chriſtianiſme, ſelon vos idées particulieres, tel qu'il n'a jamais été, tel qu'il ne ſera jamais, & contre l'eſprit même de l'Evangile ; vous ne trouverez de Chrétiens nulle part. Mais n'eſt-il pas bien ſingulier que depuis dix-ſept cens ans que le Chriſtianiſme eſt établi, il n'ait pas encore été connu, & qu'il ait fallu attendre que vous vînſſiez le faire connoître ?

Vous voulez bien que je vous oppoſe de nouveau ce que M. de Monteſquieu a dit de Bayle qui ſoutenoit la même thèſe que vous. » M. Bayle, après » avoir inſulté toutes les Religions, flé» trit la Religion Chrétienne : il oſe avan» cer que de véritables Chrétiens en

» formeroient pas un Etat qui pût ſub-
» ſiſter. Pourquoi non ? Ce ſeroit des
» citoyens infiniment éclairés ſur leurs
» devoirs, & qui auroient un très-grand
» zèle pour les remplir. Ils ſentiroient
» très-bien les droits de la défenſe na-
» turelle ; plus ils croiroient devoir à
» la Religion, plus ils penſeroient de-
» voir à la patrie. Les principes du
» Chriſtianiſme bien gravés dans le
» cœur, ſeroient infiniment plus forts
» que ce faux honneur des Monarchies,
» ces vertus humaines des Républiques,
» & cette crainte ſervile des Etats deſ-
» potiques. Il eſt étonnant que ce grand
» homme n'ait pas ſçu diſtinguer les or-
» dres pour l'établiſſement du Chriſtia-
» niſme, d'avec le Chriſtianiſme même,
» & que l'on puiſſe lui imputer d'avoir
» méconnu l'eſprit de ſa propre Reli-
» gion «.

Il eſt fâcheux, Monſieur, qu'en ſui-vant l'exemple de Bayle, vous ayez donnez lieu au même reproche.

Ce que vous dites des Croiſades, eſt inintelligible. Les Croiſés combattoient pour chaſſer les Infidéles de la Terre-Sainte, & pour en rendre plus aiſé le pélerinage qui étoit alors la dévotion

commune, & non pas pour autre choſe.

Sous les Empereurs Payens les ſoldats Chrétiens étoient braves ; tous les Auteurs Chrétiens l'aſſurent, & je le crois ; c'étoit une émulation d'honneur contre les troupes Payennes. Dès que les Empereurs furent Chrétiens, cette émulation ne ſubſiſta plus, & quand la Croix eut chaſſé l'Aigle, toute la valeur Romaine diſparut. Vous pouvez ajouter que les Auteurs Payens ne ſont jamais diſconvenus de la bravoure des ſoldats Chrétiens, & ils n'auroient pas manqué de le faire, s'il y avoit eu lieu. C'eſt une prévention & une injuſtice d'attribuer à l'établiſſement du Chriſtianiſme la diminution de la valeur Romaine. On peut voir dans Ammien-Marcellin, ſi elle étoit encore la même ſous Julien, quoique Payen, que ſous Jules-Céſar. C'eſt le luxe & non la Religion qui affoiblit la diſcipline militaire, & énerva le ſoldat. Dans les Etats, même Chrétiens, n'a-t-on pas vû les mêmes viciſſitudes dans la diſcipline & la valeur des armées, ſans que ce changement puiſſe être attribué à la Religion ?

Les ſujets ne doivent compte au Souverain de leurs opinions, qu'autant que

ces opinions importent à la communauté. Selon vos propres principes, il n'eſt point d'opinions particulieres en matiere de Religion qui n'importent à la communauté. Il lui eſt très-important de ſçavoir ſi un ſujet profeſſe la Religion nationale, ou s'il ſe borne à la Religion de l'homme; puiſque la premiere attache fortement le cœur des citoyens à l'Etat, au lieu que la ſeconde les en détache, & leur donne un eſprit contraire à l'eſprit ſocial; vous en êtes convenu.

D'ailleurs tout homme à ſyſtême particulier ne ſe contente pas d'y croire ſeul; il veut parler, dogmatiſer, écrire, blâmer, décrier ceux qui peuvent lui être contraires, ſe faire des partiſans, cabaler. C'eſt l'hiſtoire de tous les ſectaires. Tel qui feint de vouloir penſer ſeul, eſt dévoré par l'envie ſecrette de faire adopter ſes idées, & déchire avec fureur tous ceux qu'il croit capables de dévoiler ſes erreurs. Le Gouvernement ne ſçait que trop par expérience que la révolte contre l'ordre civil eſt la ſuite néceſſaire de la haine contre la Religion de l'Etat: que les ennemis de celle-ci ne veulent, ni frein, ni

ni maître, que tout mauvais Chrétien eſt encore plus mauvais citoyen.

Il y a donc une profeſſion de foi purement civile, dont il appartient au Souverain de fixer les articles.... ſans pouvoir obliger perſonne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas. Sans examiner la vérité ou la fauſſeté du principe, il me paroît que les conſéquences qui en réſultent, ne vous ſont pas favorables. La profeſſion de foi civile en France eſt la Religion Catholique avec tous ſes dogmes, ſa morale, ſa diſcipline; le Souverain a juré à ſon ſacre de la maintenir dans tous ſes Etats; il peut donc en bannir quiconque ne la croit pas, & les Magiſtrats, revêtus de ſon pouvoir, ne ſont, ni injuſtes, ni incompétens, quand ils obſervent cette Juriſprudence. S'ils peuvent traiter ainſi les Nationaux mêmes, à plus forte raiſon doivent-ils ſévir contre les Etrangers qui ne ſe ſoumettent point à cette police.

Que ſi quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, ſe conduit comme ne les croyant pas, qu'il ſoit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les loix.

Combien de coupables dignes de mort selon cette déciſion ! On vit à l'extérieur comme le reſte de la Nation ; l'on obſerve quelques devoirs publics de Religion ; cependant on empoiſonne la ſociété par des ouvrages déteſtables ; on les imprime furtivement ; on les fait arriver de chez l'Etranger. Pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de la Police, on les déſavoue ; n'eſt-ce pas là mentir devant les loix ?

Les dogmes de la Religion civile doivent être en petit nombre.., l'exiſtence de la Divinité, &c. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un ſeul, c'eſt l'intolérance. Voyez, Monſieur, les inconſéquences continuelles de votre ſyſtême. Vous ne voulez pour *Religion civile* que la ſeule Religion naturelle ; & c'eſt, de votre aveu, celle qui mérite le moins ce nom ; *elle n'a nulle relation particuliere avec le corps politique ; elle ne donne aux loix civiles, aucune force nouvelle ; elle détache le cœur des citoyens de l'Etat, elle eſt contraire à l'eſprit ſocial.* Vous établiſſez pour un des dogmes fondamentaux de cette Religion, *la ſainteté du contrat ſocial & des loix* : voudriez-vous nous dire ſur quoi vous appuyez cette

ſainteté des loix, & quelle en eſt la ſanction ? Dès que je ne crois en Dieu qu'autant qu'il plaît au Gouvernement, eſt-il bien prouvé que Dieu me punira, ſi je n'obéis pas aux loix ? Vous ſuppoſez vous-même que l'on n'eſt pas obligé d'obéir à une loi qui vous ſemble injuſte, par exemple, à la loi qui ordonne de profeſſer la Religion Catholique : par la même raiſon, tout Mécréant qui commence par ſe perſuader que telle loi civile eſt injuſte, pourroit-il ſe croire obligé à l'obſerver ? Voilà donc les loix réduites à leur ſeule force coactive, & tout hypocrite aſſez habile pour ſe ſouſtraire à la peine temporelle, peut être un ſcélérat ſans conſéquence. Voilà la ſainte Religion que vous avez puiſée dans l'Evangile ?

Ceux qui diſtinguent l'intolérance civile & l'intolérance théologique, ſe trompent à mon avis ; ces deux intolérances ſont inſéparables. Il eſt impoſſible de vivre en paix avec des gens que l'on croit damnés. Or, comme MM. les Prédicateurs du Déiſme & de la Religion naturelle nous croyent tous damnés comme autant de fauſſaires & d'hypocrites, il eſt impoſſible que jamais ils puiſſent vivre en

paix avec nous, il faut de deux choſes l'une; ou qu'ils nous exterminent, ou qu'ils ſoient exterminés. Voilà une belle maniere de nous perſuader la tolérance, que de nous déclarer que jamais on ne pourra ſe réſoudre à nous tolérer.

Par-tout où l'intolérance théologique eſt admiſe, il eſt impoſſible qu'elle n'ait pas quelqu'effet civil; & ſitôt qu'elle en a, le Souverain n'eſt plus Souverain, même au temporel. C'eſt-à-dire, que le Souverain n'eſt plus deſpote; vous avez raiſon. Mais entreprendrez-vous de nous prouver que c'eſt un mal? Par-tout vous reclamez les droits de l'humanité contre le deſpotiſme des Princes; or eſt-il un frein plus puiſſant contre cet abus du pouvoir, que la Religion & la puiſſance Eccléſiaſtique? Monteſquieu, dont vous eſtimez les talens, d'accord avec vous ſur le principe, reconnoît que les coups frappés en différens temps ſur les diverſes Juriſdictions, ſont autant de pas vers le deſpotiſme: il n'a garde par conſéquent de nous faire enviſager la puiſſance Eccléſiaſtique, comme dangereuſe ou pernicieuſe au bien d'un Etat,

Pourra-t-on ſe le perſuader, Monſieur

que vous ſoyez l'Apologiſte & l'Apôtre du deſpotiſme ? Vous voulez que le Souverain le porte juſqu'à dominer ſur nos eſprits & ſur nos cœurs, juſqu'à nous preſcrire telle Religion qu'il lui plaira, juſqu'à exercer ſur nous un empire qui ne peut appartenir qu'à Dieu. Les Turcs même le pouſſent à peine juſques-là. Quel eſt donc le dénouement de cette contradiction ? Le voici. Qu'il n'y ait plus de Religion publique qui nous incommode, & tout eſt bien.

Pour prouver votre thèſe de la prétendue ſouveraineté des Prêtres, vous citez en note le droit que le Clergé a uſurpé, ſelon vous, de paſſer ſeul le contrat du mariage. Il eſt évidemment faux que le Clergé diſpoſe ſeul du mariage, ni qu'il ait uſurpé ce droit. Un contrat ſi eſſentiel demande également l'attention des deux Puiſſances, & le concours égal de leur autorité. Sans les loix qu'elles ont portées de concert ſur cet article, le mariage deviendroit un libertinage & une proſtitution. Le Clergé ne ſçauroit abuſer de ſon pouvoir, puiſqu'il ne peut faire exécuter des loix de pure diſcipline, que ſous le bon vouloir & l'autorité du Souverain. N'a-t-il pas

fallu cette autorité pour faire recevoir les réglemens les plus sages du Concile de Trente.

Si, dans les difficultés survenues entre les deux Puissances, le Clergé a ordinairement obtenu ce qu'il demandoit, c'est qu'il avoit la justice & la raison de son côté ; c'est à leur force seule que le Gouvernement a cédé. Malgré les déclamations réitérées de quelques faux sages, l'Eglise a toujours été, & sera toujours le plus ferme appui du trône.

Quiconque ose dire, hors l'Eglise point de salut, doit être chassé de l'Etat.... La raison sur laquelle on dit qu'Henri IV embrassa la Religion Romaine, la devroit faire quitter à tout honnête homme, & sur-tout à tout Prince qui sçait raisonner. Je vous ai montré, Monsieur, que Jesus-Christ même & ses Apôtres ont osé dire : *hors l'Eglise point de salut*, que votre décision retombe directement sur eux. Disons mieux, elle ne retombe que sur vous ; on ne peut voir sans indignation, qu'en nous renvoyant à l'Evangile, vous osiez condamner, comme pernicieuse, la doctrine qu'il nous enseigne.

Vous nous permettrez de vous dire qu'Henri IV raisonna mieux que vous ;

ſon raiſonnement en a fait un grand homme & un grand Roi. Heureux ſeroient ceux qui le blâment, s'ils pouvoient penſer auſſi ſenſément que lui.

Il s'en faut beaucoup, Monſieur, que j'aye relevé dans ce Chapitre, tout ce qu'il y a de repréhenſible. Mais je crois en avoir aſſez dit pour montrer qu'il n'y a ni ſuite, ni liaiſon, ni juſteſſe dans vos idées, que par-tout vous poſez des principes & des conſéquences contradictoires; qu'avant que d'écrire ſur des matieres auſſi eſſentielles que la Religion & la Politique, il eut fallu méditer davantage, ne point ſe laiſſer éblouir par les premieres lueurs de vraiſemblance, réſiſter un peu plus ſouvent à la tentation de blâmer & de réformer.

Je ſuis, &c.

LETTRE X.

Sur l'apologie de M. Rouſſeau.

RIEN n'eſt moins agréable ni moins utile, Monſieur, que la diſcuſſion qui me reſte à finir avec vous ; dès que vos opinions ſont fauſſes & pernicieuſes, comme je crois l'avoir démontré ; peu importe de ſçavoir ſi en les ſoutenant, vous avez violé les loix & la bienſéance. Pour le faire voir, il faut en revenir à des faits perſonnels anxquels je voudrois pouvoir m'abſtenir de toucher. Mais comme ſous prétexte de vous juſtifier, vous avez traité ſans ménagement les Magiſtrats & le Clergé, en examinant votre apologie, je ſuis forcé de faire la leur, & de vous montrer que vous êtes auſſi injuſte dans l'attaque, que foible & mal fondé dans la défenſe.

Commençons par votre profeſſion de foi. Elle étoit déja connue par celle du Vicaire Savoyard que vous avez compoſée ou publiée, tout comme il nous plaira. Vous y avez ajouté de nouveau le ſceau de votre approba-

tion, en déclarant que vous la *tiendrez toujours pour l'écrit le meilleur & le plus utile dans le ſiécle où vous l'avez publiée* (*a*). On auroit tort de ne pas déférer à une ſanction ſi authentique, & de vous troubler dans l'eſtime dont vous êtes pénétré pour vos productions.

Je ſuis Chrétien, & ſincérement Chrétien, ſelon la doctrine de l'Evangile. Vous auriez dû dire, ſelon une partie de la Doctrine de l'Evangile; puiſque vous ſoutenez que l'*Evangile eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre* (*b*). Vous ne recevez donc pas tout l'Evangile. Votre Chriſtianiſme n'eſt pas gênant, les Juifs, les Mahométans, les Idolâtres, ſont auſſi Chrétiens que vous; pas un ſeul qui ne conſente à recevoir l'Evangile, pourvû qu'on lui permette d'en rejetter ou d'en retenir ce qu'il lui plaira.

Je ſuis Chrétien, non comme un Diſciple des Prêtres, mais comme un Diſ-

(*a*) Lettre, p. 56.
(*b*) Emile, tome 3, p. 165. Lettre, p. 113.

ciple de Jeſus-Chriſt. Diſciple fort docile, en vérité, que celui qui dit à ſon maître qu'*il enſeigne des choſes qui répugnent à la raiſon, que l'on croiroit plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans de pareilles leçons, que la tête lui a tourné*, &c. Eſt-ce que vous vous jouez du langage? Ou ſuppoſez-vous vos Lecteurs aſſez ſtupides pour ne pas comparer vos feintes démonſtrations de reſpect avec les outrages ſanglans que vous lui faites? Je vous épargne ici, Monſieur, un parallèle odieux; mon deſſein n'eſt point de vous bleſſer, mais de vous repréſenter la contradiction de vos ſentimens.

Vous n'êtes point Diſciple des Prêtres; mais quiconque ne l'eſt point, n'eſt pas Diſciple de Jeſus-Chriſt: c'eſt aux Prêtres que Jeſus-Chriſt a donné commiſſion d'enſeigner ſa Doctrine; & jamais vous ne la recevrez ſûrement par un autre canal. C'eſt à eux qu'il a dit dans la perſonne de ſes Apôtres: *allez, enſeignez toutes les Nations.... je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles* (*a*). Les Apôtres ne de-

(*a*) Matt. 28. 19.

voient point enſeigner par eux-mêmes jusqu'à la conſommation des ſiécles, mais par leurs ſucceſſeurs. Il leur a dit encore : *celui qui vous écoute, m'écoute ; & celui qui vous mépriſe, me mépriſe* (*a*). *Je reſte inviolablement attaché au culte de mes peres.* Vous nous en impoſez, Monſieur ; votre Religion n'eſt point celle de vos peres. Vos peres étoient Calviniſtes, & vous êtes plus que Socinien (*b*). Vos peres croyoient des myſteres, ils en faiſoient du moins profeſſion, & vous n'en croyez point ; ils ne doutoient pas de la révélation, & vous en doutez. Vos peres, tout hardis qu'ils étoient, n'ont jamais avancé que l'Evangile fût plein de choſes qui répugnent à la raiſon ; jamais ils n'ont conſeillé d'honorer Mahomet ; jamais ils n'ont placé ce faux Prophéte à côté de Moyſe & de Jeſus-Chriſt, & ſur la même ligne ; jamais ils n'ont dit que la tête a tourné à Jeſus-Chriſt. Si vos peres vivoient, ils ſeroient auſſi ſcandaliſés que nous de vos ſentimens ; ils

(*a*) Luc, 10. 16.

(*b*) Soutenir qu'il faut ſe borner à la Religion naturelle, c'eſt enſeigner le Déiſme.

vous traiteroient comme Servet, dont vous ſuivez, dont vous outrez même les ſentimens.

Comme eux, je prens l'Ecriture & la raiſon pour les régles uniques de ma croyance. Selon vous, cependant, *il ne faut point recourir à des livres*, ni par conſéquent à l'Ecriture (*a*). Vos peres n'ont point eu la même régle de croyance que vous. Ils n'ont voulu d'autre régle que l'Ecriture; mais jamais ils n'ont enſeigné que le ſens en dût être fixé par les ſeules lumieres de la raiſon, ni qu'il fût impoſſible à un homme ſenſé d'admettre ce qu'il ne conçoit pas dans l'Evangile. Il eſt vrai que vous raiſonnez mieux qu'eux; vous pouſſez leur principe juſqu'où il peut aller, vous en démontrez les conſéquences qu'on leur a objectées & qu'ils n'ont pas voulu voir : mais enfin vous ne croyez pas comme eux.

Selon vos principes, l'Ecriture & la raiſon ne ſçauroient marcher de concert, puiſque l'Ecriture *renferme des choſes qui répugnent à la raiſon.* Dès que la raiſon eſt juge de ce que l'on doit

(*a*) Lettre, page 75.

croire ou ne pas croire dans l'Ecriture, c'eſt la raiſon ſeule qui eſt la régle; l'Ecriture n'eſt plus qu'un livre comme un autre. De la maniere que vous l'expliquez, ce n'eſt pas tant l'Ecriture qui eſt la régle de votre croyance, que la Bibliothéque des Freres Polonois: voilà où vous avez puiſé une partie de votre ſyſtême de Religion.

Comme eux, je récuſe l'autorité des hommes. Vos peres ſe ſont très-mal trouvés de récuſer ce que vous appellez l'autorité des hommes, & qui eſt en effet l'autorité de Dieu. Dès qu'ils ont eu briſé ce frein ſi néceſſaire à la raiſon humaine, ils n'ont plus ſuivi de route certaine, chacun eſt devenu l'arbitre de ſa foi & l'artiſan de ſa Religion; vous nous montrez aujourd'hui en quel état elle eſt réduite parmi leurs enfans.

Lorſque d'injuſtes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma foi, & viendront me dire arrogamment, rétractez-vous, déguiſez-vous, expliquez ceci, déſavouez cela, leurs hauteurs ne m'en impoſeront point (a). Où avez-vous trouvé des

(a) Lettre, pag. 44.

Frêtres qui vous ayent dit de vous déguiſer ? Eſt-il permis de leur prêter cette indigne conduite ? Vous qui reclamez ſans ceſſe la charité, l'humanité, la juſtice, qui en faites aux autres de ſi éloquentes leçons, en avez-vous oublié les loix ? Eſt-ce par des calomnies que l'on mérite le titre que vous vous arrogez ſi fauſſement d'ami de la vérité & de la vertu ?

S'ils veulent me retrancher de l'Egliſe, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Non, Monſieur, ils ne vous retrancheront plus de l'Egliſe ; vous vous en êtes retranché vous-même, il y a long-temps ; ou plutôt vous n'en avez jamais été membre.

Mon vœu le plus ardent & le plus ſincère, eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour Arbitre & pour Juge entr'eux & moi (*a*). Y penſez-vous à la maniere dont vous avez traité ce Juge redoutable ? Mais il a pardonné à ceux qui l'ont crucifié & blaſphêmé, pluſieurs ſe ſont convertis : puiſſiez-vous, après avoir imité leur crime, imiter auſſi leur pénitence !

Que ſi j'ai dû garder ces ſentimens

(*a*) Lettre, p. 59.

pour moi ſeul, comme ils ne ceſſent de le dire ; ſi, lorſque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les loix & troublé l'ordre public, c'eſt ce que j'examinerai tout-à-l'heure (*a*). Vous n'avez cependant pas jugé à propos de tenir parole, & vous avez eu vos raiſons. Pour votre juſtification pleine & entiere, il falloit diſcuter cette queſtion importante : comment vous, Monſieur, étranger, ſans miſſion, ſans caractere, avez été en droit d'enſeigner & d'imprimer le Déiſme en France, malgré les loix eccléſiaſtiques & civiles du Royaume ? Quand vous ſeriez venu à bout de prouver ce privilége, ce n'étoit pas aſſez. Il falloit montrer clairement comment cette conduite peut s'accorder avec ce que vous avez dit : *Je ne crois pas qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays, des Religions étrangeres, ſans la permiſſion du Souverain, car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix ; & qui déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu* (*b*). Le Déiſme eſt une Religion étrangere en Fran-

(*a*) Lettre, page 60.
(*b*) *Ibid.* p. 86.

ce, vous n'en doutez pas : en voulant l'y introduire, comment n'avez-vous pas désobéi aux loix & à Dieu ? Eclaircissez ce mystere, ou montrez les Lettres-Patentes que vous avez obtenues du Souverain.

De plus, les formes nationales doivent être observées, dites-vous encore ; *c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté* (*a*). La forme nationale de France, c'est la Religion Catholique, avec ses dogmes, sa morale, sa discipline ; l'avez-vous observée pendant votre long séjour à Paris ? En recommandant aux autres cette sage police, vous avez trouvé bon de vous en dispenser.

Encore une fois, Monsieur, deux mots d'apologie sur cet article n'eussent pas été déplacés dans une Lettre qui renferme tant d'inutilités. Vous eussiez confondu par-là M. l'Archevêque de Paris qui vous a censuré, & le Parlement qui vous a décrété ; vous eussiez rétabli votre réputation flétrie par arrêt, vous eussiez justifié vos amis, & tous ceux qui vous imitent ; cela eut mieux valu que des déclamations & des invectives con-

(*b*) Lettre, p. 78.

tre les Prêtres. Vous prouvez fort au long que vous n'êtes pas un hypocrite, cela peut être, mais le point capital étoit de montrer que vous n'êtes pas un séditieux.

Cependant, après avoir battu la campagne pendant l'espace de trente pages, vous répétez l'accusation, & voici tout ce que vous répondez : *J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public ; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indispose nt d'un mot le public crédule, contre un Auteur bien intentionné* (a). Vos intentions sont sûrement excellentes ; mais votre conduite est détestable. *Est-ce troubler l'ordre, que de renvoyer chacun aux loix de son pays* ? Vous y renvoyez les autres, en vous réservant le privilége de n'y être pas soumis vous-même. Loin d'obéir aux loix civiles & ecclésiastiques de France, tandis que vous y étiez, vous n'avez cessé de parler ni d'écrire contre les unes & les autres. Voilà toute votre justification.

(a) Lettre, page 94.

Comme vous vous ſentez beaucoup plus de talens pour attaquer que pour vous défendre, vous venez à la charge. *Que ceux qui m'accuſent d'être ſans Religion, parce qu'ils ne conçoivent pas que l'on puiſſe en avoir une, s'accordent au moins, s'ils peuvent, entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes livres, qu'un ſyſtême d'Athéiſme; les autres diſent que je rens gloire à Dieu dans mes livres, ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais, ſi je prêche en public l'Athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite; & ſi j'affecte une foi que je n'ai pas, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires, la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas* (a).

Vous ne devez imputer qu'à vous-même la contradiction des accuſations formées contre vous. Il eſt tout ſimple que des principes & un ſyſtême contradictoires inſpirent à vos Lecteurs des ſentimens oppoſés, ſelon la maniere dont ils les enviſagent. Cette contradic-

(a) Lettre, page 61.

tion dont vous triomphez, eſt un myſtere fort aiſé à éclaircir.

Vous avez une Religion, ſans doute, vous le proteſtez; & j'y ajoute foi. Vous croyez un Dieu, ſa providence, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, la vie à venir. Vous rendez hommage à la ſainteté de la morale de l'Evangile, parce que votre raiſon vous démontre la vérité de tout cela. Vous prouvez même ces vérités eſſentielles avec toute la force & l'énergie de votre ſtyle; en cela vous rendez gloire à Dieu, & on bénit votre zèle.

Mais ce ſymbole ne renferme rien que la Religion naturelle; les Juifs, les Mahométans, les Payens fraterniſeront volontiers avec vous, dès que vous ne leur préſenterez l'Evangile que comme un recueil de morale, tel que le Manuel d'Epictète, quoique plus parfait. Elevé dans les principes du Calviniſme, vous en avez retenu ce qui peut s'accorder avec vos idées, & quelques termes religieux auxquels vous donnez un ſens à votre mode. Vous appellez votre croyance, qui n'eſt qu'un ſyſtême de Philoſophie, Religion révélée, Religion divine, véritable foi, pur Chriſtianiſme, vrai culte

de Dieu. Mais, Monſieur, vous abuſez des termes, en appellant foi & révélation ce que la raiſon vous démontre; vous vous formez ainſi un Dictionnaire particulier & un jargon inintelligible à la plûpart des Lecteurs. Ceux qui en comprennent le ſens, ne ſont point édifiés de tout ce manége.

Une remarque à faire, c'eſt que votre ſyſtême eſt à peu près la Religion actuelle de pluſieurs Proteſtans Suiſſes, ſur-tout des Proteſtans lettrés (*a*). C'eſt le Socinianiſme outré dont vous avez voulu juſtifier vos Freres, mais dont vous auriez dû commencer par vous préſerver vous-même. C'eſt la conſéquence néceſſaire du principe d'où les Proteſtans ſont partis. On le leur a prédit, il y a long-temps; & la prophétie n'eſt que trop bien accomplie. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt encore une eſpéce d'hypocriſie qui ne vous fait pas honneur: juſtifier les autres du ſocinianiſme, & puis le profeſſer vous-même dans

(*a*) Voyez la profeſſion de foi des Miniſtres de Genève à la ſuite de la Lettre de M. Rouſſeau à M. d'Alembert, les écrits de ceux de Neuf-Châtel, contre la Doctrine du Sieur Petit-Pierre, le Catéchiſme en 5 volumes in-8°, imprimé à la Neuve-Ville, en 1751, &c.

leur communion ; cela ne s'accorde pas ; mais ce n'eſt encore là que le moindre des inconvéniens.

Le principe fondamental ſur lequel vous avez édifié votre ſyſtême, eſt que *nous ne pouvons & ne devons croire que ce qui nous eſt démontré.* C'eſt auſſi le grand argument des Déiſtes, des Matérialiſtes, des Athées ; c'eſt la baſe de leurs opinions, auſſi-bien que de la vôtre Nous ne pouvons & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré : or, ſelon certains Déiſtes, la providence de Dieu ni la vie à venir ne nous ſont pas démontrées ; donc nous ne devons pas les croire. La diſtinction de l'eſprit & de la matiere n'eſt point démontrée, ſelon les diſciples de Spinoſa ; donc on peut ſe diſpenſer de les croire. L'exiſtence de Dieu, dit un Athée, n'eſt pas aſſez démontrée ; ſi elle a ſes preuves, elle a auſſi ſes difficultés inſolubles : on ne doit donc point m'obliger à la croire. Ces Meſſieurs, que vous avez fréquentés, vous voyant d'accord avec eux ſur le principe, peuvent-ils ſe perſuader que vous ne le ſoyez pas auſſi ſur les conſéquences ? Il faudroit pour cela ſuppoſer que vous ne ſçavez pas raiſonner.

Vous ne prêchez que la tolérance en fait de Religion, & c'eſt une ſuite néceſſaire de votre bel axiome : puiſque l'on ne doit obliger perſonne à croire ce qui ne lui eſt pas démontré, pourquoi tourmenteroit-on quelqu'un ſur l'exiſtence de Dieu qu'il proteſte en conſcience ne lui être pas démontrée ? Or, la tolérance, ou ſi vous voulez, l'impunité, eſt tout ce que demandent les Athées, auſſi-bien que les ſcélérats. Jamais ils n'ont préſenté requête, pour que l'Athéiſme fût autoriſé par Edit du Souverain, enregiſtré dans ſes Cours. Autant de traits vous lâchez contre l'intolérance, autant d'invectives vous faites contre l'Egliſe, autant de ſervices vous rendez aux impies de toute eſpéce ; & déja ils ont dit tout cela avant vous. Imagineront-ils que vous êtes contr'eux, tandis que vous combattez pour eux, & que vous leur mettez les armes à la main ? Ils ſentent bien au fond de leur cœur que la tolérance eſt la même choſe que l'indifférence pour toute eſpéce de Religion, que cette indifférence eſt l'anéantiſſement formel de toute Religion ; & jamais ils ne ſoupçonneront que vous ne le ſentiez pas vous-même.

Vous faites bien pis, Monſieur; car vous ne ſçavez vous arrêter que lorſqu'il eſt impoſſible d'aller plus loin. Vous prétendez être en droit de prêcher hautement, publiquement & par-tout, ce que vous penſez, & même y être obligé en conſcience; *c'eſt*, dites-vous, *un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent*; & vous citez là-deſſus un paſſage de Saint Auguſtin qui dit que *la vérité nous appelle tous avec force à la publier de concert*, &c (*a*). Vous accordez ainſi aux impies plus qu'ils n'auroient jamais oſé demander. Si tout le monde eſt en droit & dans l'obligation de prêcher ce qu'il prend pour la vérité, un Athée eſt légitimement autoriſé à enſeigner l'Athéiſme; parce que, ſelon lui, c'eſt la vérité; &, ſelon vous, *les hommes ne doivent point être inſtruits à demi* (*b*). Tous les Mécréans dont vous plaidez la cauſe avec tant de vivacité, ne peuvent donc ſe diſpenſer de vous regarder comme leur frere, & même comme leur protecteur. Vous comprenez, Monſieur, quels ſentimens inſpire

(*a*) Lettre, pag. 69.
(*b*) *Ibid.*

contre vous aux gens de bien une ſi ſcandaleuſe fraternité. Voilà le dénouement de la contradiction dont vous paroiſſez ſurpris dans les accuſations formées contre vous.

Ce n'eſt preſque pas la peine de répondre au paſſage de Saint Auguſtin; ce Saint Docteur ne s'attendoit ſûrement pas à être jamais cité, pour prouver qu'on doit profeſſer l'Athéiſme quand on le croit vrai. On doit publier la vérité; mais un viſionaire doit-il publier tout ce qu'il lui plaît de prendre pour la vérité. On doit prêcher la vérité, quand on a miſſion pour cela; & Saint Auguſtin étoit dans le cas: mais ſi tout le monde veut monter en chaire, quelles abſurdités ne ſerons-nous pas expoſés à entendre? Nous voilà de pair avec les Quakers d'Angleterre.

Vous vous fâchez cependant, & vous tournez en ridicule la maxime que l'on vous crie de toutes parts, à ce que vous prétendez: *que toute vérité n'eſt pas bonne à dire* (*a*). Monſieur, toute maxime eſt vraie ou fauſſe, ſelon le ſens que l'on veut lui donner. On abuſe de celle-ci,

(*a*) Lettre, page 66.

ſans

ſans doute, ſi on en conclud qu'il eſt donc permis d'enſeigner le menſonge. Mais vous abuſez encore plus étrangement de celle que vous y oppoſez, puiſqu'elle fait l'apologie de tous les fanatiques & de tous les ſéditieux de l'Univers.

Pour vous faire comprendre le ridicule de vos principes, permettez-moi de jouer un moment le rôle odieux d'un Athée, d'emprunter un ſtyle que je déſapprouve ; & daignez répondre à vos propres argumens.

» Vous avez montré aux Catholiques » que *leur croyance n'eſt qu'apparente, que* » *leurs mœurs ſont comme leur foi* (a), *que* » *l'apparence de la Religion ne ſert qu'à* » *les diſpenſer d'en avoir une.* Pour le » prouver, vous leur avez imputé chari- » tablement tous les vices, vous les leur » avez reprochés très-éloquemment, » d'où vous avez conclu très-chrétien- » nement qu'ils ne croyent pas à leur » Religion : je ſuis de votre avis. Mais » oſeriez-vous me ſoutenir que vos So- » ciniens & vos Déiſtes, avec leur Re- » ligion ſi raiſonnable & ſi ſainte, ſoient » eux-mêmes des Saints ? J'en connois

(a) Lettre, page 77.

» plusieurs qui ne valent pas mieux que
» moi. Leur croyance est donc fort in-
» différente à leur conduite, & n'influe
» en rien sur leurs actions; la mienne,
» par conséquent, n'intéresse en rien la
» société; c'est très-injustement que vous
» voulez m'en bannir.

» Entreprendrez-vous de nous persua-
» der que vos Ministres Protestans par
» bienséance, mais Sociniens par princi-
» pes, quand ils sçavent raisonner, & to-
» lérans par nécessité, soient meilleurs que
» les Prêtres Catholiques? Dans le seul
» Comté de Neuf-Châtel, je vous ferai
» voir que plusieurs ont été interdits, des-
» titués, chassés pour leurs mauvaises
» mœurs; bien plus criminels d'être liber-
» tins, quoique mariés, que les Prêtres qui
» ne le sont pas. Soutiendrez-vous en-
» core que certains Princes & leurs Mi-
» nistres, que l'on sçait être dans vos
» sentimens, soient moins ambitieux,
» plus justes, plus humains, plus zélés
» pour le bonheur des peuples, que les
» Souverains de Communion Romaine?
» Quelle réforme a donc opéré sur vos
» mœurs, la foi d'un Dieu, d'une pro-
» vidence, d'une autre vie; en un mot,
» cette *Religion si simple & si pure* que

» vous prêchez (*a*)? Quand vous ſeriez
» auſſi Athée que moi, pourriez-vous
» faire pis?

» Et vous, Jean-Jacques Rouſſeau,
» homme religieux & craignant Dieu,
» Apôtre & Martyr d'une nouvelle eſ-
» péce, oſerez-vous m'aſſurer que vous
» croyez à cette morale que vous me
» vantez? C'eſt elle, ſans doute, qui
» vous a inſpiré d'aller à Paris échauf-
» fer les eſprits contre le Clergé & con-
» tre le Gouvernement, attaquer une
» Religion nationale, plus ancienne
» que la Monarchie. Chez un peuple
» moins débonnaire, vous ſeriez allé
» en cérémonie rejoindre Servet & Va-
» nini. Votre Evangile apprend-t-il aux
» hommes à braver les loix, à troubler
» la ſociété? Mes principes me le dé-
» fendent à moi, & valent mieux que
» votre Religion.

» Spinoſa, mon maître, fut un ci-
» toyen doux & tranquille: pendant ſon
» ſéjour à Paris, il n'eut rien à démê-
» ler avec le Parlement, ni avec l'Ar-
» chevêque; il reſpecta l'ordre public
» & la Police; il ne s'aviſa point de

(*a*) Lettre, p. 97.

» faire imprimer en France avec Privilége des Etats de Hollande. Epicure, » mon patron, fut le plus paiſible Philoſophe de ſon ſiécle; contre ſes principes, il fréquenta les Temples, honora les Dieux d'Athènes, n'invectiva » jamais contre les Prêtres ni contre les » Magiſtrats. L'Athée Spinoſa, l'impie » Epicure, furent plus vertueux que » vous.

» Vous avez le front d'appeller Jeſus » votre Maître; & vous faites tout le » contraire de ce qu'il a enſeigné & » de ce qu'il a fait. Il a ordonné de *payer* » *le tribut à Céſar, d'obéir aux Scribes* » *& aux Phariſiens aſſis ſur la chaire de* » *Moyſe* (*a*): & vous ne reſpectez, ni » Céſar, ni l'Egliſe, ni la chaire, ni » le trône. Jeſus condamné à mort in» juſtement, a ſubi ſon arrêt ſans dire » un mot contre ſes Juges; Agneau in» nocent, il a prié pour ſes bourreaux: » & vous, lion furieux, vous vous ruez » ſur quiconque ſe trouve en votre che» min. Pour remercier le Parlement de » vous avoir traité avec trop d'indul» gence, vous rugiſſez de loin contre

(*a*) Matt. 22, 21 & 23, 2.

» lui ; vous le repréſentez comme un
» tribunal ſans équité & ſans humanité.

» Jean-Jacques, vous êtes un fourbe,
» vous ne croyez, ni à Jeſus, ni à ſa
» Doctrine ; vous ne craignez, ni Dieu,
» ni les hommes ; vous n'êtes, ni Chré-
» tien, ni ſociable. Le plus puiſſant mo-
» tif qui me retient dans l'Athéiſme,
» eſt la crainte de vous reſſembler.

» Falloit-il encore ajouter le ridicule
» à la mauvaiſe foi ? En admettant un
» Dieu, vous ne voulez pas que les
» hommes ſe ſoumettent à ſa voix con-
» tre le témoignage de leur raiſon, &
» vous voulez que je croye à votre
» parole contre le témoignage de vos
» œuvres. Vous accuſez les Catholiques
» d'inconſéquence entre leur foi & leurs
» mœurs, & vous jouez préciſément la
» même comédie.

» Suppoſons encore que vous & tous
» les Sociniens, tous les Déiſtes du mon-
» de, ſoyez auſſi honnêtes gens que
» vous le prétendez ; de quel droit me
» forcerez-vous de croire ce que vous
» croyez, ou ce que vous faites ſem-
» blant de croire ? Avez-vous inſpec-
» tion ſur moi ? Pourvû que je ne faſſe
» de mal à perſonne, que vous importe

» ce que je penſe ? Ne me ſera-t-il pas » permis de me damner à ma mode ? Et » faut-il que j'apprenne de vous la route » par laquelle je dois aller en enfer (*a*) ?

» Vous voulez que je croye un Dieu, » & quelle idée m'en donnez-vous ? » Celui que vous prêchez, eſt un Etre » plus bizarre que les plus folles Divini- » tés du Paganiſme. Il fait enſeigner » la ſageſſe par des inſenſés ; il éta- » blit la vérité par l'impoſture ; il par- » le ſans exiger qu'on le croye ; il com- » mande ſans vouloir être obéi ; il tend » aux hommes des piéges inévitables. » Il punira les Catholiques pour avoir » été trop crédules ; il récompenſera les » Sociniens & les Déiſtes de ce qu'ils » ſont entêtés & opiniâtres. Si j'admet- » tois jamais un tel monſtre, c'eſt alors » que je croirois blaſphémer.

» Vous n'oſeriez m'oppoſer ce qu'on » vous a dit à vous-même, & dont vous » vous êtes moqué : *que je dois garder mes* » *ſentimens pour moi ſeul, que j'attaque* » *les loix & l'ordre public, lorſque j'ai* » *le courage de les publier* (*b*). *Quoi ?*

(*a*) Lettre, page 9.
(*b*) *Ibid.* page 60.

» *Vous me ferez mentir pour être Ortho-*
» *doxe, & dire, pour vous plaire, ce que*
» *je ne pense pas* (*a*) ? *Vos préjugés sont-*
» *ils si respectables, qu'il faille leur sacri-*
» *fier la raison, la vertu, la justice &*
» *tout le bien que la vérité peut faire aux*
» *hommes* (*b*)? La vérité ne peut être
» nuisible, & *les hommes ne doivent point*
» *être instruits à demi* (*c*); *parler au*
» *public avec franchise, avec fermeté, est*
» *un droit commun à tous les hommes,*
» *& même un devoir en toute chose uti-*
» *le* (*d*).

» Qui êtes-vous, pour m'imposer si-
» lence ? Selon vous, l'Archevêque de
» Paris n'a pas le droit de condamner un
» étranger, un hérétique qui professe le
» Déisme dans son Diocèse (*e*); & le Mi-
» nistre de Mothier-Travers aura celui de
» me fermer la bouche dans sa Paroisse?
» Le Parlement de Paris est injuste en
» condamnant au feu une Doctrine con-
» traire aux loix de France, & en décré-
» tant l'Auteur (*f*)? Et la Seigneurie de

(*a*) Lettre, pag. 58.
(*b*) *Ibid*, page 68.
(*c*) Page 69.
(*d*) Page 113.
(*e*) Page 9.
(*f*) Page 5.

» Neuf-Châtel ſera équitable en proſ-
» crivant la mienne ?

» Ah, Déiſtes artificieux ! Vous prê-
» chez la tolérance à Paris pour y être
» ſoufferts, & la tyrannie en Suiſſe pour
» y être les maîtres ; c'eſt donc ainſi
» que vous dupez le public ? Les Ca-
» tholiques, en ne tolérant rien, ſuivent
» du moins leurs principes ; en refuſant
» de me tolérer, vous démentez tous
» les vôtres. Oui, je prêcherai, j'écri-
» rai, j'imprimerai l'Athéiſme, malgré
» vos Miniſtres & vos Magiſtrats, &
» s'ils me chaſſent de leur territoire, j'irai
» ſur le modéle de votre charité chré-
» tienne, apprendre à tout l'Univers que
» vous êtes des menteurs & des hypo-
» crites «.

Vous vous ſouviendrez, Monſieur, que c'eſt un Athée qui parle, & que ces Meſſieurs ont le privilége de tout dire. Un homme qui croit en Dieu, ſe gardera bien de vous adreſſer jamais un langage ſi brutal. Mais laiſſant à part le mauvais ton que cet impie peut avoir pris à votre école, il ſeroit à propos de répondre à ſes mauvaiſes raiſons, & ſur-tout de le faire d'une maniere qui pût s'accorder avec vos principes. Ces

réponſes nous ſerviroient pour vous répliquer à vous-même. Juſqu'à ce que vous l'ayez fait, nous ſommes diſpenſés de rien oppoſer à vos invectives. Vous nous apprenez où vous avez puiſé vos préventions, & quelle eſt la voie qui vous a égaré.

J'ai fréquenté, dites-vous, *des hommes de toute eſpéce; j'ai vû des gens de tous les partis, des croyans de toutes les ſectes, des eſprits forts de tous les ſyſtêmes... des libertins, des Philoſophes* (*a*). Ah, Monſieur, la mauvaiſe compagnie! Il n'eſt pas ſurprenant que vous y ayez appris à penſer ſi mal du genre humain. *J'ai vû dans la Religion, la même fauſſeté que dans la politique* (*b*). Effectivement, dans votre monſtrueux traité du Contrat ſocial, vous avez raiſonné ſur la politique, préciſément comme vous faites ici ſur la Religion; les excès où vous vous emportez contre tous les Gouvernemens, ſont le meilleur préſervatif que l'on puiſſe oppoſer aux ſophiſmes que vous faites contre la révélation. Dans l'une & l'autre matiere, mêmes princi-

(*a*) Lettre, page 60.
(*b*) *Ibid.* page 70.

pes, même méthode, c'eſt-à-dire, contradictions par-tout. On vous les a déja reprochées; & ſi vous aviez autant d'amour pour la vérité, que vous en affectez, les conſéquences où vous avez été entraîné par l'impétuoſité de votre génie, vous auroient déja ouvert les yeux, & vous auroient fait retourner en arriere.

Parce que vous avez jugé que tous les Gouvernemens connus ſont ſujets à des inconvéniens, ne ſont pas auſſi parfaits qu'on pourroit le ſouhaiter dans la ſpéculation; vous avez conclu qu'ils étoient tous mauvais, tous pernicieux, qu'il falloit les retrancher, & ramener l'homme à ſa liberté, ou plutôt à ſon indépendance naturelle: indépendance qui n'exiſta jamais que dans votre cerveau, & qui ſeroit la ſource des plus grands malheurs. Votre raiſonnement eſt auſſi juſte que celui-ci: l'homme abuſe tous les jours de ſa raiſon, elle ne ſert qu'à le plonger dans l'erreur, à lui faire faire de fauſſes démarches: donc il faut le ranger avec les bêtes, & l'atteler comme elles à la charrue. Et qui ſera le conducteur?

Vous demandez à quel égard on peut traiter d'impie la Doctrine du Vicaire

Savoyard qui eſt la vôtre : *eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que de le rappeller à la véritable foi qu'il oublie* (*a*)? Oui, Monſieur, c'eſt apprendre au peuple à ne rien croire, que de lui enſeigner à ne croire que ce qui eſt démontré, tandis que vous prouvez fort au long qu'il n'eſt pas ſeulement capable de comprendre les démonſtrations de l'exiſtence de Dieu (*b*). C'eſt ſe jouer du terme de *véritable foi*, que de s'en ſervir pour exprimer la conviction où nous ſommes de ce qui nous eſt démontré.

Eſt-ce troubler l'ordre, que de renvoyer chacun aux loix de ſon pays? En y renvoyant les autres, vous n'en avez obſervé aucune. Tandis que vous avez demeuré parmi nous, & ſous la protection de nos loix, vous n'avez ceſſé de déclamer contr'elles. Si un François s'aviſoit d'en aller faire autant à Genève, il ſeroit pour le moins fuſtigé ou enfermé, & l'on feroit bien. Les ſages Génevois, autrefois vos Concitoyens, ne ſeroient pas ſi patiens que nous.

(*a*) Lettre, p. 94.
(*b*) Ibid. page 19 & ſuiv.

Eſt-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Si vous n'avez rien prétendu autre choſe, qu'aviez-vous beſoin d'écrire? Sans que vous vous en mêliez, chaque peuple eſt déterminé à garder ſon culte, & à n'en pas changer. Vous avez donc eu d'autres intentions.

Eſt-ce ſe jouer de toutes les Religions, que reſpecter toutes les Religions? Vous n'en avez reſpecté aucune. Vous leur reprochez à toutes, l'erreur, le menſonge, l'abſurdité, le fanatiſme, l'hypocriſie, la barbarie, l'effuſion du ſang humain, & tous les maux de l'Univers. Quand vous auriez encore feint de reſpecter les autres, avez-vous reſpecté la nôtre, en écrivant contr'elle & contre ſes Miniſtres, tout ce que la plus violente paſſion peut inſpirer?

Quand même vous les auriez ménagés davantage, n'avez-vous pas dû prévoir les pernicieux effets de tout ce que vous avez dit contre la révélation, ſous prétexte de propoſer vos doutes? Les jeunes libertins, qui dévorent vos ouvrages, plutôt qu'ils ne les liſent, retiendront avec grand ſoin toutes vos ob-

jections contre la Religion révélée ; mais ils ne prendront pas la peine de méditer vos démonſtrations ſur la Religion naturelle. Celle-ci eſt un frein trop foible contre la fougue des paſſions qu'ils cherchent à juſtifier. L'unique fruit qu'ils remportent de leur lecture, eſt un mépris décidé de la Religion publique & des loix qui l'autoriſent. Vous formez ainſi tout-à-la-fois de mauvais Chrétiens & de mauvais citoyens : vous vous rendez coupable d'une imprudence que vous avez blâmée vous-même.

Tant qu'il reſte, dites-vous, *quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les ames paiſibles, ni allarmer la foi des ſimples par des difficultés qu'ils ne peuvent réſoudre, & qui les inquiétent ſans les éclairer* (*a*). Voilà préciſément ce que vous avez fait. Malgré les erreurs, les abus, les maux que vous imputez au Chriſtianiſme, vous ne ſoutiendrez pas qu'il ne reſte encore quelque bonne croyance parmi ceux qui le profeſſent, ſur-tout quant à la morale que vous regardez comme l'eſſentiel. Vous ne nierez pas que le plus

(*a*) Emile, tome 3, p. 176.

grand nombre ne ſoit de ſimples fidéles qui ſuivent leur Religion de bonne foi; pourquoi donc troubler ces ames paiſibles? Pourquoi les allarmer par des difficultés qu'elles ne peuvent réſoudre, qui les inquiétent ſans les éclairer? Pourquoi les expoſer ainſi à la tentation la plus dangereuſe & la plus inévitable? Pourquoi, en un mot, faire un livre qui ne peut produire d'autre effet que de tranquiliſer ceux qui n'ont point de Religion, & de l'arracher à ceux qui en ont une?

Vous vous faites un mérite de n'avoir jamais attaqué perſonne: *J'ai dit à mon ſiécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier* (*a*). Vous ſoutenez qu'il eſt permis à tous les hommes de parler au public avec franchiſe, avec fermeté, mais non pas de cenſurer un particulier. Peut-être la maxime priſe à rebours ſeroit-elle bien auſſi juſte: montrer à un particulier qu'il ſe trompe, eſt la correction fraternelle que l'Evangile nous ordonne; mais réprimander le public ne convient qu'à ceux qui ſont chargés par état de le faire. Du moins

(*a*) Lettre, page 113, en note.

votre rare modération s'eſt démentie à l'égard du Clergé, & votre fermeté ſtoique n'a point été à l'épreuve de l'humeur.

Parce que l'on vous a reproché l'impiété, vous prétendez faire retomber cette accuſation ſur le Clergé. *Les impies ſont ceux qui s'oſant porter pour interprêtes de la Divinité, pour arbitres entr'elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui ſont dûs* (*a*). Mais ſi Dieu a voulu honorer des hommes du titre ſacré de ſes Interprêtes, de quel droit les accuſerez-vous d'impiété pour avoir porté ce titre, dès qu'ils s'efforcent d'en remplir les devoirs? Si vous aviez lû l'Evangile pour vous inſtruire, & non pas pour le contredire, vous vous ſouviendriez que Jeſus-Chriſt a dit à ſes Apôtres: *Je vous envoye comme mon Pere m'a envoyé* (*b*). Nierez-vous que Jeſus-Chriſt ait été envoyé aux hommes pour être l'interprête de la Divinité? Saint Paul étoit-il un impie, lorſqu'il diſoit: *Que l'homme nous regarde comme les Miniſ-*

(*a*) Emile, tome 4, p. ....., & Lettre, p. 234.
(*b*) *Joan.* 20. 21.

tres de Jesus-Christ, & les dispensateurs des Mysteres de Dieu. Nous sommes Ambassadeurs pour Jesus-Christ, c'est Dieu qui parle par notre bouche (*a*). Où sont ceux qui exigent pour eux-mêmes les honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu? Nouvelle calomnie, Monsieur, vous devriez vous souvenir que *récriminer, n'est pas se justifier.*

Ce n'est ici qu'une suite des reproches amers que vous faites au Clergé : déja vous avez dit ailleurs qu'*il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu* (*b*). Ils y croyent plus sincérement que vous; ils ne se rendent point, comme vous, juges & arbitres de ce que Dieu peut ou ne peut pas nous révéler; dès qu'il a parlé, ils se croyent obligés d'ajouter foi à sa parole, & de l'enseigner à tous les hommes. Ils y croyent plus efficacement que vous, parce qu'ils croyent; ils se consacrent à un ministere pénible & laborieux, ils employent tout ce qu'ils ont de forces & de talens pour faire connoître Dieu à ce pauvre peuple que vous mépriſez, au salut duquel

(*a*) 1. Cor. 4. 1. 2. Cor. 5. 20.
(*b*) Lettre, p. 46.

vous n'avez pas daigné conſacrer une ſeule de vos inſtructions. Ils y croyent plus utilement que vous ; leur foi les engage à ſoulager les pauvres & les malades, à conſoler les affligés, à plaindre & à ramener les pécheurs, *à faire du bien à tous*, comme leur maître, à ſupporter patiemment vos outrages, à prier Dieu qu'il vous éclaire. Un ſimple Curé de village, un Vicaire de Paroiſſe fait plus de bonnes œuvres dans une ſemaine, que vous n'en ferez peut-être dans vingt ans. Interrogez, Monſieur, interrogez les peuples Catholiques de ces montagnes que nous habitons vous & moi, qui n'ont d'autre appui, d'autre conſeil, d'autre reſſource, d'autre ami que leur Paſteur ; vous apprendrez d'eux ſi les Prêtres ſont tels que vous les repréſentez, s'ils ne ſont pas plus eſtimés, plus reſpectés que vos Miniſtres. Vous avez dit vous-même, par la bouche du Vicaire Savoyard, qu'*un Curé eſt un Miniſtre de charité, comme un Magiſtrat eſt un Miniſtre de juſtice* (*a*). Les Curés ne ſont-ils donc pas des Prêtres ?

Vous continuez ſur le même ton : *Les*

(*a*) Emile, tome 4, p.

impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre, & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Dites plutôt : les impies ſont ceux qui méconnoiſſent le pouvoir que Dieu a donné à ſes Miniſtres, qui oſent démentir Jeſus-Chriſt qui leur a dit : *Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux : tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le Ciel, & tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le Ciel* (*a*). Jamais ils n'ont prétendu ouvrir ni fermer le Ciel *à leur gré*, mais ſelon l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & ſelon les régles qu'il a preſcrites. N'eſt-il pas ſingulier que vous refuſiez aux Paſteurs établis par Jeſus-Chriſt, une autorité ſur les fidéles, que vous accordez de votre chef aux peres & aux maris à l'égard des femmes

Les impies ſont ceux qui font lire des libelles dans les Egliſes.... A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Des larmes de pénitence ſeroient beaucoup plus utiles. Voilà donc tout le cri-

(*a*) Emile, tome 4, page... Voyez la..... Lettre.

me du Prélat reſpectable que vous outragez ; il a démaſqué vôs erreurs dans l'aſſemblée des fidéles, il a voulu préſerver ſon troupeau du poiſon dont vous aviez entrepris de l'infecter. Il a eu tort ſans doute ; il falloit vous laiſſer dogmatiſer à votre aiſe, vous permettre d'enſeigner publiquement l'irréligion.

Mais le Clergé doit ſe conſoler en voyant la maniere dont vous traitez les Magiſtrats. Ils ſont incompétens pour juger un étranger ; ils ſont téméraires, injuſtes, violens, barbares en condamnant vos ouvrages (*a*). C'eſt-à-dire, que tout étranger eſt en droit de ſéjourner à Paris auſſi long-temps qu'il lui plaira, ſans être ſoumis à aucune loi, ni à aucun tribunal ; il peut enſeigner, écrire, imprimer tout ce qu'il juge à propos, ſans être expoſé à aucune peine ni aux recherches de la Police. Chez quel peuple avez-vous trouvé cette Juriſprudence établie ? Si vous avez fondé votre Contrat ſocial ſur de pareils principes, ce doit être un édifice bien mal conſtruit. Vous nous reprochez de n'avoir point d'écoles de droit naturel, ni

(*a*) Lettre, p. 6.

de droit des gens (*a*) : elles ſeroient à la vérité très-néceſſaires, mais ſeulement pour ceux qui penſent comme vous.

Vous voyez, Monſieur, que ſur aucune matiere vous ne demeurez dans les bornes du vrai ; toujours emporté par l'impétuoſité de votre caractere, vous courez ſans appercevoir les abîmes creuſés ſous vos pas. Vous êtes l'exemple le plus frappant des excès où peut tomber un génie ſupérieur, dès qu'il n'eſt plus retenu par le frein de l'autorité. Et c'eſt la leçon la plus utile que l'on puiſſe tirer de vos ouvrages.

Cette lecture, loin d'ébranler dans un eſprit droit ou dans un homme inſtruit, la foi à la révélation, doit ſervir à l'affermir : voici le réſultat qu'il en tire. Si le Déiſme étoit un ſyſtême raiſonnable, Monſieur Rouſſeau étoit l'homme du monde le plus capable de le mettre dans tout ſon jour ; il avoit toute la pénétration poſſible pour en ſaiſir les principes, pour en développer les conſéquences, la plus brillante

(*a*) Lettre, pag. 80, en note.

élocution pour nous le faire goûter, tout le zèle imaginable pour nous perſuader. Avec des talens ſi rares, il n'a formé qu'une hypothèſe abſurde, un plan découſu & contradictoire, un édifice où rien ne ſe ſoutient; un chaos plutôt qu'un ſyſtême. Donc le Déiſme ne ſera jamais autre choſe: l'excès même de ſes égaremens eſt la démonſtration la plus complette de la vérité & de la certitude de notre Religion.

Avant que de finir, il eſt bon de mettre ſous les yeux du Lecteur deux portraits tracés par vous-même, en lui laiſſant la liberté d'en faire l'application.

» Je conſultai les Philoſophes, je feuil-
» letai leurs livres, j'examinai leurs diver-
» ſes opinions. Je les trouvai tous fiers,
» affirmatifs, dogmatiques, même dans
» leur ſcepticiſme prétendu, n'ignorant
» rien, ne prouvant rien, ſe moquant les
» uns des autres; & ce point commun à
» tous, me parut le ſeul ſur lequel ils ont
» tous raiſon. Triomphans quand ils
» attaquent; ils ſont ſans vigueur en ſe
» défendant. Si vous peſez leurs raiſons,
» ils n'en ont que pour détruire; ſi vous
» comptez les voix, chacun eſt réduit

» à la ſienne ; ils ne s'accordent que
» pour diſputer : les écouter, n'étoit pas
» le moyen de ſortir de mon incerti-
» tude. Je conçus que l'inſuffiſance de
» l'eſprit humain eſt la premiere cauſe
» de cette prodigieuſe diverſité de ſen-
» timens, & que l'orgueil eſt la ſe-
« conde (*a*) «.

» Fuyez ceux qui, ſous prétexte d'ex-
» pliquer la nature, ſèment dans les
» cœurs des hommes de déſolantes Doc-
» trines, & dont le ſcepticiſme appa-
» rent eſt cent fois plus affirmatif &
» plus dogmatique que le ton décidé
» de leurs adverſaires. Sous le hautain
» prétexte qu'eux ſeuls ſont éclairés,
» vrais, de bonne foi, ils nous ſou-
» mettent impérieuſement à leurs déci-
» ſions tranchantes, & prétendent nous
» donner, pour les vrais principes des
» choſes, les inintelligibles ſyſtêmes
» qu'ils ont bâtis dans leur imagination.
» Du reſte, renverſant, détruiſant, fou-
» lant aux pieds tout ce que les hom-
» mes reſpectent, ils ôtent aux affligés
» la derniere conſolation de leur miſere;
» aux puiſſans & aux riches, le ſeul frein

(*b*) Emile, tome 3, p. 25.

» de leurs paſſions ; ils arrachent du » fond des cœurs, les remords du cri- » me, l'eſpoir de la vertu, & ſe van- » tent encore d'être les bienfaiteurs du » genre humain. Jamais, diſent-ils, la » vérité n'eſt nuiſible aux hommes : je » le crois comme eux ; & c'eſt à mon » avis, une preuve que ce qu'ils enſei- » gnent, n'eſt pas la vérité (*a*) «.

Je ne ſçai, Monſieur, ſi je m'abuſe, mais je crois avoir exécuté ce que j'avois promis. J'ai ſuivi, ſelon l'ordre des matieres, vos raiſons, vos objections, vos invectives, & j'ai fait voir qu'autant de fois vous avez attaqué notre croyance, autant de fois vous avez eu tort. Vous n'aviez pas peur, diſiez-vous, que l'on réfutât vos preuves (*b*) ; je crois cependant ma réfutation complette, & pour me ſervir de vos termes, je la crois *à couvert de toute réplique où régne le ſens commun.* Si vous appercevez du faux ou du foible dans mes réponſes, vous devez au Public l'attention de l'en avertir. Vous le ferez ſans doute avec plus de modération ; de mon côté je m'impoſerai

(*a*) Emile, tome 3, p. 181.
(*a*) Lettre, page 126.

la loi de vous répliquer avec tous les égards & la politeſſe qui conviennent à mon état, & qui ſont dûs à vos talens. En attendant que vous me procuriez cette ſatisfaction, je ſuis avec un reſpect infini,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

LETTRE XI.

En réponſe à celles écrites de la Montagne.

MONSIEUR,

LE Public étoit bien perſuadé que vous ne tiendriez pas la réſolution où vous étiez de ne plus écrire : les promeſſes d'Auteur ſont un peu ſujettes à caution ; une plume auſſi féconde que la vôtre, n'eſt pas faite pour demeurer long-temps oiſive. Il faut avouer que les circonſtances ont été heureuſes pour vous procurer des Antagoniſtes dignes de vous : le Conſiſtoire & le Conſeil de Genève, des Prélats du Clergé de France, une tête couronnée. Il y a tant de gloire à luter contre de pareils adverſaires, que quand vous auriez également tort contre tous, on devroit vous le pardonner. A la vérité, l'on ne ſçait pas trop comment accorder toutes ces brillantes diſputes avec la modeſtie que vous affichez, & l'amour de l'obſcurité dont vous faites des proteſtations ſi ſolemnelles ; vous mépriſez ſagement des aggreſſeurs du commun,

me du Prélat reſpectable que vous outragez; il a démaſqué vos erreurs dans l'aſſemblée des fidéles, il a voulu préſerver ſon troupeau du poiſon dont vous aviez entrepris de l'infecter. Il a eu tort ſans doute; il falloit vous laiſſer dogmatiſer à votre aiſe, vous permettre d'enſeigner publiquement l'irréligion.

Mais le Clergé doit ſe conſoler en voyant la maniere dont vous traitez les Magiſtrats. Ils ſont incompétens pour juger un étranger; ils ſont téméraires, injuſtes, violens, barbares en condamnant vos ouvrages (*a*). C'eſt-à-dire, que tout étranger eſt en droit de ſéjourner à Paris auſſi long-temps qu'il lui plaira, ſans être ſoumis à aucune loi, ni à aucun tribunal; il peut enſeigner, écrire, imprimer tout ce qu'il juge à propos, ſans être expoſé à aucune peine ni aux recherches de la Police. Chez quel peuple avez-vous trouvé cette Juriſprudence établie? Si vous avez fondé votre Contrat ſocial ſur de pareils principes, ce doit être un édifice bien mal conſtruit. Vous nous reprochez de n'avoir point d'écoles de droit naturel, ni

(*a*) Lettre, p. 6.

foi que la raiſon, de rejetter toute autorité (*a*), lorſque les Proteſtans reviennent à cette voie d'autorité, font des déciſions ſynodales, des profeſſions de foi, cenſurent des opinions, preſcrivent aux fidéles ce qu'ils doivent croire, ils renoncent au principe de la réformation (*b*). Vous pouviez dire qu'ils le renverſent de fond en comble. Les jugemens dogmatiques ne peuvent être ſupportables que ſelon les principes de l'Egliſe Catholique. » Qu'on me prouve aujourd'hui (*c*), qu'en matiere » de foi, je ſuis obligé de me ſoumettre aux déciſions de quelqu'un, dès » demain je me fais Catholique, & tout » homme conſéquent & vrai fera comme moi «. Ce ſont vos paroles.

Vous reconnoiſſez donc qu'autant les Miniſtres ſont injuſtes ſelon leurs propres principes de rejetter votre Doctrine, autant les Paſteurs Catholiques étoient obligés, ſelon les leurs, de la cenſurer. Par-là vous avouez, & l'imprudence de votre procédé, en faiſant paroître dans un Royaume Catholique

(*a*) Premiere Lettre, page 45.
(*b*) *Ibid.* p. 52.
(*c*) *Ibid.*

un livre qui en attaque la croyance, & l'injuſtice de vos invectives contre le reſpectable Prélat qui vous a condamné. Avez-vous pû vous plaindre de ce que M. l'Archevêque de Paris agiſſoit contre vous ſelon les principes de ſa foi, & ſelon les régles de ſon Egliſe ?

Par cette même déclaration, vous établiſſez une vérité bien plus eſſentielle, que *tout homme conſéquent & vrai* doit choiſir, ou d'être Catholique, ou d'être Déiſte : il n'y a pas de milieu pour quiconque ſçait raiſonner ; celui que les Proteſtans ont voulu tenir, eſt ridicule & contradictoire. En matiere de foi, il faut ou admettre une autorité vivante pour décider de la Doctrine, ou il faut s'en tenir à la raiſon ſeule : dans le premier cas, le Catholiciſme eſt établi ; dans le ſecond, la raiſon va droit au Déiſme, comme vous y êtes allé vous-même. Le point où vous montrez que les Proteſtans ſont parvenus, en eſt la preuve complette (*a*) : mais juſqu'à ce que vous ayez fait voir que le Déiſme eſt la ſeule Religion que Jeſus-Chriſt a voulu établir, vous trou-

(*a*) Lettre 2, page 53 & 54

verez bon que nous demeurions attachés à la foi de l'Egliſe qu'il a fondée.

Vous faites remarquer (*a*) que ce ne ſont pas ſeulement les Miniſtres d'aujourd'hui qui abandonnent dans la pratique, le principe auquel leur Religion doit ſon exiſtence, que cette contradiction eſt auſſi ancienne que la réforme. Vous confirmez ainſi le reproche que les Catholiques ont fait aux premiers Réformateurs, & auquel ceux-ci n'ont rien pû répondre. Vous nous donnez lieu de douter s'il eſt poſſible que des hommes éclairés, profeſſent de bonne foi une Religion dont les principes & la pratique ſont néceſſairement contradictoires. » Auſſi, ajoutez-vous (*b*), » quelle priſe n'ont-ils pas donné en ce » point aux Catholiques, & quelle pitié » n'eſt-ce pas de voir dans leurs défenſes » ces ſçavans hommes, ces eſprits éclai» rés qui raiſonnoient ſi bien ſur tout » autre article, déraiſonner ſi ſotte» ment ſur celui-là ? Ces contradictions » ne prouvoient cependant autre choſe, » ſinon qu'ils ſuivoient bien plus leurs

(*a*) Lettre 2, pag. 49.
(*b*) Page 50.

» paſſions que leurs principes. Leur dure » orthodoxie elle-même, étoit une hé» réſie. C'étoit bien-là l'eſprit des Ré» formateurs, mais ce n'étoit pas celui » de la réformation «. Il faut que vous ayez été bien en colere contre vos freres, pour révéler ainſi l'ignominie de votre mere.

» (*a*) La Religion Proteſtante eſt to» lérante par principe, elle eſt tolérante » eſſentiellement, elle l'eſt autant qu'il » eſt poſſible de l'être, puiſque le ſeul » dogme qu'elle ne tolere pas, eſt l'in» tolérance «. Fort-bien ; la réflexion eſt juſte, quoiqu'ancienne. La tolérance eſt le ſeul dogme eſſentiel à la réforme, elle ne peut ſubſiſter que par lui : fût-on Athée, pourvû qu'on ſoit tolérant, l'on en croit aſſez pour être ſauvé chez les Proteſtans. *Tolérance univerſelle :* voilà pour ceux qui ſçavent penſer tout le ſymbole de *la ſainte & bienheureuſe réformation.* Je n'avois pas oſé dire tout cela dans ma cinquiéme Lettre : mais enfin vous nous l'apprenez, il ne nous conviendroit pas de vous démentir.

(*a*) Lettre 2, p. 50.

A la vérité, ce ſecret n'eſt pas encore révélé au peuple : dans la maniere d'enſeigner & dans la pratique, les Proteſtans ſont beaucoup plus intolérans que l'Egliſe Romaine ; on peut le démontrer par leurs Catéchiſmes mêmes (*a*).

Selon-vous, » les Miniſtres ne ſça-
» vent plus ce qu'ils croyent, ni ce
» qu'ils veulent, ni ce qu'ils diſent (*b*).
» On leur demande ſi Jeſus-Chriſt eſt
» Dieu, ils n'oſent répondre (*c*). On
» leur demande quels myſteres ils ad-
» mettent, ils n'oſent répondre.... Leur
» intérêt temporel eſt la ſeule choſe qui
» décide de leur foi (*d*). On ne ſçait ce
» qu'ils croyent, ni ce qu'ils ne croyent
» pas : on ne ſçait pas même ce qu'ils font
» ſemblant de croire : leur ſeule maniere

(*a*) Dans le grand Catéchiſme de Berne, enſeigné dans le Comté de Neuf-Châtel, & dans tout le Pays de Vaud, on dit que le Pape eſt l'Antechriſt, que la Meſſe eſt une maudite Idolâtrie, que les Papiſtes ſont plus cruels que les Juifs envers Jeſus-Chriſt qu'ils batiſent avec un mêlange d'eau, d'huile, de ſel & de crachat, &c. On rapporte les erreurs des Luthériens & des autres ſectes. Remplir la tête des enfans de préventions contre les autres Communions, eſt-ce inſpirer la tolérance ? Les Catholiques n'invectivent point, dans leurs Catéchiſmes, contre les Proteſtans.

(*b*) Page 51.

(*c*) Page 53.

(*d*) Page 54.

» d'établir leur foi, eſt d'attaquer celle » des autres «. Le portrait ne paroît pas flatté. Pour nous, timides Catholiques, nous craindrions de bleſſer la charité, en les peignant ſous ces couleurs : mais vous devez les connoître mieux que nous.

Voilà cependant les hommes dont vous étiez autrefois l'apologiſte, dont vous avez fait l'éloge tant que vous avez eſpéré leur ſuffrage. Vous l'ont-ils refuſé ? Tout leur mérite s'eſt éclipſé. Cela décrédite un peu vos jugemens ; on voit que vous diſtribuez l'encens ou le blâme, ſelon la meſure de votre intérêt. Vos ſentimens ſont comme la foi des Miniſtres, ils varient ſelon les circonſtances.

Le tableau des Patriarches de la réforme n'eſt pas moins brillant ſous votre pinceau (*a*). Ils ſe diſent d'abord envoyés pour réformer l'Egliſe ; on leur demande des preuves de leur miſſion, ils répondent qu'il n'en faut point d'autre que l'évidence de leur Doctrine. Réponſe dont vous faites ſentir le ridicule en ce que toutes les ſectes prétendoient

(*a*) Catéchiſme de Berne, pag. 63.

également leur Doctrine évidente (*a*). Mais vous omettez une circonſtance eſſentielle. Quand Muncer, avec ſes Anabaptiſtes, commença de prêcher une Doctrine contraire à celle de Luther, ce fier Réformateur lui demanda hautement des preuves de ſa miſſion, des miracles manifeſtés (*b*). Ainſi il ſoumettoit les autres à une épreuve dont il trouvoit bon de ſe diſpenſer lui-même.

Calvin n'agiſſoit pas moins conſéquemment; après avoir bien déclamé contre l'autorité de l'Egliſe & contre la tyrannie Papale, il s'arrogea lui-même à Genève un deſpotiſme cent fois plus abſolu & plus tyrannique. » Quel » homme, dites-vous (*c*), fut jamais » plus tranchant, plus impérieux, plus » déciſif, plus divinement infaillible à » ſon gré, que Calvin, pour qui la moin» dre oppoſition, la moindre objection » qu'on oſoit lui faire, étoit toujours » une œuvre de Satan, un crime digne » du feu? Ce n'eſt pas au ſeul Servet

(*a*) Catéchiſme de Berne, page 65.
(*b*) Sleidan, L. 11, édit. de 1555, page 69
(*c*) Page 67.

» qu'il en a coûté la vie pour avoir osé » penser autrement que lui «. Et voilà l'Apôtre suscité de Dieu pour réformer l'Eglise.

Cette contradiction, toujours inhérente à la réforme, a subsisté jusqu'à nous, & fournit de temps en temps de nouvelles scènes. La condamnation du Ministre Petit-Pierre dans le Comté de Neuf-Châtel, est récente, & ne sçauroit vous être inconnue. » Quel triom» phe sur nous, dit naïvement un de » ses Juges (*a*), ne donnerions-nous » pas par-là à nos voisins de l'Eglise » Romaine, qui sans cela n'ont déja que » trop mauvaise opinion de notre réfor» me? « Et comment les Catholiques pourroient-ils en avoir bonne opinion, lorsque ceux même qui ont été élevés dans son sein, comme vous, Monsieur, conviennent qu'elle s'est établie par la plus ridicule de toutes les comédies?

Sans l'épouvantail de l'Eglise Romaine, il y a long-temps que le grand ouvrage de la réforme seroit plus avancé. La crainte de donner aux Catholiques

(*a*) Voyez l'écrit intitulé: *mes Réflexions*, pièces just. pag. 134.

de nouveaux ſujets de triomphe, engage à conſerver, ſinon l'ancienne Doctrine, du moins l'ancien langage. *Si nous tolérons que l'on enſeigne la durée bornée des peines de l'enfer, que diront les Catholiques?* Voilà la loi qui a dicté la condamnation de Petit-Pierre. Ainſi l'Egliſe Romaine, en maintenant parmi ſes enfans l'unité de la foi, en conſerve encore les reſtes chez ſes ennemis malgré eux; elle en obtient par la honte, ce qu'ils ne veulent pas lui accorder par reſpect.

Selon vous; les Catholiques prirent le change à la naiſſance de la réforme (*a*). » Au lieu de chicaner les preu» ves de leurs adverſaires, ils devoient » leur dire... vous nous faites une guer» re ouverte, vous ſoufflez le feu de » toutes parts.... vous voulez abſolu» ment convertir, contraindre même. » Vous dogmatiſez, vous prêchez, vous » cenſurez, vous anathématiſez, vous excommuniez, vous puniſſez, vous met» tez à mort, vous exercez l'autorité des » Prophétes, & vous ne vous donnez » que pour des particuliers; &c. « Pre-

(*a*) Voyez l'écrit intitulé: *mes Réflexions*, pièces juſtif. page 66 & ſuiv.

nez garde, je vous prie. Ces faits que vous ſuppoſez certains, & qui le ſont en effet, ſont contraires à ce que vous avez ſoutenu ailleurs. Vous avez dit (*a*) que les Proteſtans ne demandoient d'abord qu'à être ſoufferts & à vivre en paix; qu'ils n'ont uſé de violence que quand il a fallu repouſſer les perſécuteurs : ici vous convenez que les Catholiques pouvoient leur reprocher d'allumer le feu de la perſécution dès leur naiſſance. Le mal incurable de la réforme vous a gagné; les contradictions y ſont inévitables : Calvin, Luther, les Miniſtres, vous-même y tombez tous, dès que vous voulez entrer dans quelque diſcuſſion théologique.

» Le Clergé Romain rit & les laiſſe » faire (*b*) «. Non, Monſieur, nous ne rions point : nous pleurons ſur l'aveuglement de nos freres. Mais peut-être Dieu veut ſe ſervir de ſon excès même pour le guérir.

Vous faites un autre aveu ſur le perſonnage que vous avez fait jouer au Vicaire Savoyard (*c*). » Ce qu'on au-

(*a*) A M. de Beaumont, page 86 & 87.
(*b*) Seconde Lettre, page 52.
(*c*) Page 59.

» roit pu me reprocher, peut-être, étoit » un défaut de convenance, en faiſant » parler un Prêtre Catholique, comme » jamais Prêtre Catholique n'a parlé «. Effectivement, vous l'avez fait parler en vrai Proteſtant; ou plutôt vous lui prêtez un langage qui n'eſt d'aucune Religion exiſtante ni poſſible. En voulant le traveſtir, vous lui avez fait contracter votre mauvaiſe habitude de tomber dans des contradictions fréquentes : j'en ai relevé pluſieurs.

Enfin, vous convenez que les Catholiques pourront aiſément réfuter vos Lettres (*a*), parce que vous n'avez point affaire ici aux Catholiques, & que vos principes ne ſont pas les leurs. Vous pouviez ajouter même que vous changez de principes ſelon les occurrences, tout comme vous changez les faits. N'importe; j'admets la poſſibilité de la réfutation; je me flatte même de l'avoir effectuée d'avance, en détruiſant le principe fondamental ſur lequel porte tout votre ſyſtême, tous vos raiſonnemens, toutes vos objections. Je ne réfuterai pas aſſurément ce que vous prou-

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 99.

vez contre les Proteſtans, qu'ils ſont toujours en contradiction avec eux-mêmes ; je le penſe comme vous, j'en ſuis convaincu depuis long-temps, & je répons qu'ils n'entreprendont pas de montrer le contraire.

Quelqu'oppoſés que ſoient d'ailleurs les Catholiques & les Proteſtans, ils conviennent, (ou du moins ceux-ci convenoient autrefois,) que Dieu a pu nous révéler & nous a révélé des dogmes incompréhenſibles, des myſteres ; que pour nous obliger à les croire, il a fallu qu'il autoriſât la miſſion de ſes Envoyés par des œuvres ſurnaturelles, par des miracles, qu'il a ainſi caractériſé en effet la miſſion de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. Il eſt vrai qu'en admettant ce principe, les Proteſtans ſe percent de leurs propres traits, puiſque les Réformateurs n'ont point ainſi prouvé leur miſſion. Vous l'avez démontré, & bien d'autres l'avoient fait avant vous : c'eſt l'affaire des Proteſtans de ſauver cet inconvénient comme ils pourront.

Mais la prétention des Catholiques demeure en ſon entier ; vous n'avez point encore montré qu'elle renferme contradiction, vous ne le montrerez

jamais. Ce principe contradictoire au vôtre, une fois établi, votre syſtême tombe néceſſairement, & toutes vos objections ne peuvent le ſoutenir.

» Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en » matiere de foi, je ſuis obligé de me » ſoumettre aux déciſions de quelqu'un ; » dès demain je me fais Catholique, » & tout homme conſéquent & vrai fera » comme moi «. Déja la preuve eſt toute faite. Je vous ai montré dans la quatriéme Lettre, que cette obligation découle par une chaîne des conſéquences du principe fondamental que j'ai prouvé contradictoirement contre vous dans la premiere. Dès que Dieu nous a révélé des myſteres incompréhenſibles dont notre raiſon ne peut voir immédiatement ni la vérité ni la fauſſeté, il n'a pu nous les rendre croyables que par des preuves extérieures, par le caractere divin dont il a revêtu ſes envoyés. Or, ſes envoyés ſont un corps perpétuel & toujours ſubſiſtant ; nous lui devons aujourd'hui la même docilité, la même ſoumiſſion qui lui étoit dûe au moment qu'il reçut ſa miſſion de Jeſus-Chriſt. Je ne répéterai point ce que j'ai dit pour le faire voir.

La ſeconde choſe que nous avons à faire, eſt de relever quelques propoſitions fauſſes, outrées, indécentes qui vous ſont échappées dans la mauvaiſe humeur où vous étiez contre les Proteſtans, & dont vous n'aurez pas de peine à convenir lorſque la bile ſera calmée.

Vous étiez convenu (*a*) que les erreurs des Auteurs ſont ſouvent indifférentes, mais qu'il en eſt auſſi de dommageables, même contre l'intention de celui qui les commet; que telles ſont fréquemment celles où l'on tombe ſur la Religion. Enſuite vous ſoutenez (*b*) que l'erreur ſur le dogme n'eſt nuiſible qu'à ceux qui errent. Voilà une petite contradiction. A la vérité, l'erreur purement intérieure qui n'eſt point connue du public, ne peut nuire qu'à ceux qui errent; mais l'erreur publiée, conſignée dans des livres qui courent l'Univers, n'eſt-elle nuiſible qu'à celui qui l'a commiſe? Eſt-il vrai que les tribunaux humains ne peuvent étendre leur compétence ſur ces ſortes d'erreurs? C'eſt le ſophiſ-

(*a*) Premiere Lettre, page 9.
(*b*) Page 14.

me éternel de tous ceux qui dogmatiſent. Ils ne prétendent, diſent-ils, qu'à la liberté de penſer : & qui jamais s'eſt informé de leurs penſées ? La liberté de croire ce qu'on veut, eſt-elle auſſi la liberté de prêcher, d'écrire, d'imprimer impunément ?

Mais ſi vous avez enſeigné des erreurs, elles ſont involontaires ; ſi vous avez nui, c'eſt innocemment : le Magiſtrat ne peut point vous punir pour cela ; *on ne doit punir dans le mal que la volonté* (*a*). Faux principe : le Magiſtrat ne punit point la volonté ni l'intention, parce qu'il ne peut pas les connoître ; il punit le délit extérieur qui eſt ſeul de ſon reſſort. Quelle affreuſe police ne viendroit-on pas à bout d'introduire, ſi l'intention préſumée innocente pouvoit juſtifier le crime ? Un aſſaſſin en ſera quitte pour dire qu'il a poignardé ſon ennemi pour l'empêcher de commettre un forfait qui l'auroit conduit ſur la roue. On fait tous les jours le procès à un meurtrier involontaire ; quand il eſt bien prouvé que ſa faute eſt caſuelle & imprévûe, l'on a encore recours à

(*a*) Premiere Lettre, page 10.

des lettres de grace pour l'abſoudre entiérement. A plus forte raiſon, s'il étoit prouvé qu'il a dû prévoir le meurtre, & qu'il a dû s'abſtenir de l'action dont ce malheur s'eſt enſuivi, il ne ſeroit pas abſous. Dieu ſeul eſt juge de l'intention; mais les hommes ne doivent point la préſumer bonne, lorſque l'action eſt mauvaiſe. Vous prétendez enſeigner autant d'erreurs qu'il vous plaira, ſans que perſonne ait droit de vous juger coupable, parce que vous avez bonne intention : l'on en laiſſe à Dieu le jugement, & on vous punit de votre doctrine manifeſtée.

Vous n'avez point bleſſé la Religion, vous n'avez attaqué que le fanatiſme aveugle, la ſuperſtition cruelle, le ſtupide préjugé (*a*). Mais s'il vous plaît d'appeller fanatiſme, ſuperſtition, préjugé, le fond même de la Religion, ſerez-vous juſtifié par l'abus des termes? Avec des mots, vous tranchez la queſtion.

Bientôt vous expliquez ce que vous entendez par ſuperſtition. » Le Chriſ-» tianiſme dogmatique ou Théologique

(*a*) Premiere Lettre, page 16.

» eſt, par la multitude & l'obſcurité » de ſes dogmes, ſur-tout par l'obliga- » tion de les admettre, un champ de » bataille toujours ouvert entre les hom- » mes, & cela ſans qu'à force d'inter- » prétations & de déciſions, l'on puiſ- » ſe prévenir de nouvelles diſputes ſur » les déciſions mêmes (*a*). Si toutes les inſtitutions contre leſquelles on peut diſputer, ſont mauvaiſes & doivent être abolies, tout eſt mauvais, il faut tout détruire dans l'Univers. On diſpute ſur les mœurs, on diſpute ſur tous les Gouvernemens; les retrancherons-nous pour empêcher les diſputes?

» Le meilleur expédient eſt de laiſſer » le Chriſtianiſme tel qu'il eſt dans ſon » véritable eſprit, ſans autre obliga- » tion que celle de la conſcience, ſans » autre gêne dans les dogmes que les » mœurs & les loix «. Soit pour un moment, & alors on ne diſputera plus? Mais déja l'on diſpute contre tous les dogmes du Déiſme ou de la Religion naturelle que vous appellez le vrai Chriſtianiſme, l'exiſtence de Dieu, ſon unité, ſa providence, la ſpiritualité, l'im-

(*a*) Premiere Lettre, page 34.

mortalité, la liberté de notre ame, les peines & les récompenſes de l'autre vie: pas un de ces points, contre lequel on n'ait fait des livres, contre lequel on n'en faſſe tous les jours. Si nous ne retenons aucun de ces dogmes, ſur quoi portera la ſanction des loix?

Voyez le Dictionnaire Philoſophique, l'elixir de l'eſprit humain, où toute l'eſſence de la philoſophie moderne eſt fondue comme dans un creuſet. On nous y enſeigne doctement que l'Athéiſme n'eſt point une erreur ſi dangereuſe; qu'une ſociété d'Athées peut très-bien ſubſiſter; que le Sénat Romain, ce qu'il y a de plus grand dans l'hiſtoire, étoit une aſſemblée d'Athées. On nous y apprend que nous ne ſommes pas certains par la raiſon naturelle, ſi nous avons une ame, que la liberté eſt un mot vuide de ſens, &c. Nous ne ſommes pas au bout; ce précieux recueil ne fait que commencer. L'Auteur eſt ſûrement un grand homme; car il n'y a qu'un grand homme qui ait le privilége de déraiſonner ainſi.

Vous connoiſſez un autre grand homme, ſi ce n'eſt pas le même, qui ne peut pas vous pardonner *de croire en*

Dieu. Le pardonnera-t-il à d'autres ? Voilà donc tout homme qui croit en Dieu exposé à être traité comme les Théologiens auxquels vous ne pardonnez pas. Bel expédient pour finir les disputes !

De-là il résulte un terrible embarras pour le pauvre Chrétien qui ne croit que *le pur Evangile*. Selon un grand homme, dira-t-il, la spiritualité de l'ame n'est ni connue ni démontrée par la raison, mais seulement par la révélation. Selon un autre grand homme, M. Rousseau, Dieu ne peut révéler que ce qui est démontré vrai par la raison : donc la spiritualité de l'ame ne peut pas être révélée : donc elle n'est certaine, ni par la raison, ni la révélation. Où en sommes-nous !

Vous renouvellez un paradoxe, ou plutôt une fausseté palpable que vous avez soutenue de toutes vos forces dans le Contrat social. » Loin de taxer le » pur Evangile d'être pernicieux à la so- » ciété, je le trouve en quelque sorte » trop sociable, embrassant trop tout » le genre humain par une législation » qui doit être exclusive, inspirant l'hu- » manité plutôt que le patriotisme, & » tendant à former des hommes plutôt

» que des citoyens (*a*). Le patriotiſ-
» me, ajoutez-vous dans une note, &
» l'humanité ſont incompatibles dans
» leur énergie & ſur-tout chez un peuple
» entier «.

Si vous entendez le patriotiſme fanatique, qui ſe fait de la Patrie une Idole à laquelle il faut immoler tout l'Univers, vous avez raiſon : pouſſé à cet excès, il eſt également oppoſé à la Religion & à l'humanité ; & alors c'eſt un vice & non une vertu. Si le Chriſtianiſme a heureuſement banni de deſſus la terre cette fureur patriotique, ſi belle dans les livres, & ſi déteſtable dans la ſociété, eſt-ce un malheur ? C'eſt elle, direz-vous, qui a formé les Héros Grecs & Romains. Soit. Quand le monde n'eut jamais vû de pareils Héros, y auroit-il rien perdu ? Il y auroit eu moins d'uſurpations & de forfaits, moins de ſang répandu, moins de Provinces ravagées, moins de Villes réduites en cendres.

L'Evangile forme des hommes plutôt que des citoyens. Selon vos idées, le citoyen n'eſt-il plus un homme ? C'eſt donc un monſtre ; bénite ſoit mille fois la Reli-

(*a*) Premiere Lettre, page 35.

gion qui en a exterminé la race! Non, Monſieur, le Chriſtianiſme ne forme point un citoyen à la façon du *Contrat ſocial*, c'eſt-à-dire, un Républicain farouche, qui ne voit dans l'Univers que la ſeule Ville où il eſt né, qui ſe fait un plan de la rendre, à quelque prix que ce ſoit, maîtreſſe de toute la terre, qui compte pour rien les crimes, dès qu'ils ſont utiles à ce beau deſſein. Mais il forme des citoyens ſages, vertueux, paiſibles, qui aiment leur Patrie ſans haïr les autres Nations, qui ſouhaitent de la voir floriſſante ſans écraſer perſonne, qui en reſpectent les loix ſans blâmer, ni cenſurer, ni réformer les autres Gouvernemens; & il paroît que ceux-ci valent bien les premiers.

Graces à l'Evangile, nous ne verrons pas un Paul Emile détruire dans une ſeule Province ſoixante & dix Villes, & mettre dans les fers cent cinquante mille eſclaves : nous n'entendrons plus un fougueux Caton conclure toutes ſes opinions dans le Sénat par ces paroles forcenées : *item, il faut détruire Carthage.* Nous ne vanterons plus les exploits d'un Scipion l'Africain, dont la rage ne peut être aſſouvie que par l'incendie de cette Ville

Ville malheureuſe : nous n'avons plus à craindre qu'un brutal Nummius aille ſaccager, raſer, brûler la plus belle Ville de la Grèce, parce que ſa gloire offuſquoit Rome, & puniſſe des milliers d'innocens de la folie de deux ou trois ſédicieux. Si la derniere guerre qui a occupé toute l'Europe, avoit été conduite par de tels Héros, l'Allemagne ne ſeroit aujourd'hui qu'un affreux déſert.

» La ſcience du ſalut & celle du Gouvernement ſont très-différentes (*a*) «. Si vous parlez d'un Gouvernement ambitieux, qui ne penſe qu'à lui-même, vous avez raiſon : ſi vous entendez un Gouvernement ſage, équitable, modéré, vous avez tort.

» La Doctrine de l'Evangile n'a qu'un » objet, c'eſt d'appeller & ſauver tous » les hommes ; leur liberté, leur bien » être ici bas n'y entre pour rien, Jeſus » l'a dit mille fois (*b*) «. La Doctrine de l'Evangile a pour but principal de ſauver les hommes ; mais on vous ſoutient qu'elle procure auſſi leur bien être, autant qu'il eſt poſſible d'y parvenir ici

(*a*) Premiere Lettre, page 55.
(*b*) Page 56.

bas. Lorſque Jeſus a prêché, les circonſtances étoient différentes; on ne pouvoit embraſſer l'Evangile ſans s'expoſer à l'exil, à l'eſclavage, aux perſécutions, à la mort : voilà ce que Jeſus a dit, & ce qui eſt vrai. Mais aujourd'hui que le monde eſt Chrétien, du moins en grande partie, on vous répéte que, par l'obſervation exacte des loix de l'Evangile, les particuliers & les Etats y trouvent tout-à-la-fois, la liberté, le bien-être, la conſervation & la proſpérité du Gouvernement. Peindre autrement le Chriſtianiſme, c'eſt le rendre odieux, c'eſt inſinuer : que ſes loix ne ſont pas faites pour ceux qui gouvernent ; que pour être bon citoyen, il faut n'avoir point de Religion. Quoi que vous en puiſſiez dire, l'impiété eſt dans votre opinion, & non pas dans la nôtre.

Vous renouvellez vos plaintes de ce que l'on ne prend pas le vrai ſens de vos livres, de ce que l'on vous impute des ſentimens que vous n'avez pas (*a*). Cela peut être : mais il y a plus de votre faute que de celle de vos Lecteurs. Vous ne parlez point exactement, vous n'uſez

(*a*) Premiere Lettre, page 36 & ſuiv.

jamais de correctifs ; vous traitez dans le feu de l'anthouſiaſme des queſtions qui demandent tout le flegme du bon ſens. » Je ne vois point comme les au-» tres hommes, diſiez-vous en commen-» çant à écrire (*a*), il y a long-temps » qu'on me l'a reproché ; mais dépend-» t-il de moi de me donner d'autres yeux » & de m'affecter d'autres idées ? Non. Il » dépend de moi de ne point abonder » dans mon ſens, de ne point croire » être ſeul plus ſage que tout le monde «. Voilà cependant ce que vous faites. Parce qu'on n'a pas adopté votre ſyſtême, parce que vous trouvez par-tout des contradicteurs, vous élevez la voix, vous traitez tout le monde du haut en bas. Si vous avez la fiévre, eſt-il défendu aux autres de ſe bien porter ?

Rien de ſi riſible, que la deſcription que vous faites de l'état Religieux de l'Europe au moment où vous publiâtes votre livre. » La Religion décréditée en tout » lieu par la philoſophie, avoit perdu ſon » aſcendant juſques ſur le peuple. Les » gens d'Egliſe, obſtinés à l'étayer par » ſon côté foible, avoient laiſſé miner

(*a*) Préface d'Emile, page 5.

» tout le reſte, & l'édifice entier portant à faux, étoit prêt à s'écrouler. » Les controverſes avoient ceſſé, parce » qu'elles n'intéreſſoient plus perſonne, » & la paix régnoit entre les différens » partis, parce que nul ne ſe ſoucioit » plus du ſien. Pour ôter les mauvaiſes branches, on avoit abattu l'arbre; » pour le replanter, il n'y falloit laiſſer » que le tronc (*a*) «. Voilà un merveilleux tableau en idée. Seroit-il poſſible que vous vous fuſſiez flatté de changer les idées de toute l'Europe avec un livre? Eh l'Evangile n'a encore pu changer les vôtres! Le ſuccès n'a pas répondu à vos grands deſſeins; voilà ce que vous déplorez. Le moment que vous aviez ſaiſi, eſt manqué; il ne reviendra plus, tout eſt déſeſpéré (*b*).

Enfin votre ſecret vous a échappé. Le timide Vicaire, qui propoſe modeſtement des doutes à ſon éléve, cachoit un Légiſlateur qui croyoit avoir trouvé le *moment heureux d'établir ſolidement la paix univerſelle* (*c*), qui vouloit faire dans la Religion ce que l'Abbé de

(*a*) Cinquiéme Lettre, page 201.
(*b*) Page 203.
(*c*) Page 204.

Saint-Pierre avoit projetté dans la politique. On a nommé ſes projets *les rêves d'un homme de bien* ; en effet, ils ne peuvent faire de mal à perſonne; Mais il eſt bien plus dangereux de rêver en fait de Religion, qu'en matiere de politique ; & en tout genre plus le ſonge a été brillant, plus le réveil eſt fâcheux. Remontons à la cauſe qui vous a fait rêver.

Vous avez jugé de l'état de l'Europe par le ton des ſociétés que vous avez fréquentées ; vous étiez dans l'erreur. La Religion n'eſt décréditée par la philoſophie, que parmi ceux qui ne connoiſſent ni l'une ni l'autre : ſi la contagion a déja gagné le peuple des grandes Villes, le reſte du Royaume eſt encore ſain, & nous eſpérons qu'il continuera de l'être. Ce n'eſt point par le côté foible que les gens d'Egliſe ſoutiennent la Religion, c'eſt par le côté fort, par la certitude inébranlable des preuves de la révélation. Malgré tous vos efforts pour l'entamer de ce côté là, vous n'avez pas fait brêche ; je vous montrerai bientôt que les nouveaux coups que vous lui portez ſont auſſi impuiſſans que les premiers : vous n'avez même lancé que

des traits émouſſés depuis long-temps. Envain vous avez cru l'édifice prêt à s'écrouler, la main toute-puiſſante qui l'a bâti, ſçaura le ſoutenir : elle n'oppoſera, comme autrefois, à tout l'orgueil des faux ſages, que la droiture & le bon ſens des petits & des ſimples. Les controverſes avoient ceſſé, parce que nous ne penſons jamais à attaquer, mais ſeulement à nous défendre : nous ſerions toujours en paix, ſi tant d'Auteurs turbulens vouloient ſe taire & nous y laiſſer. Vous avez rallumé le feu plus violemment que jamais, & rajeuni les anciennes diſputes ; c'eſt tout le fruit de votre travail. Plus vainement encore avez-vous cru replanter l'arbre, il ne fut jamais déraciné, & votre main meurtriere eſt plus propre à détruire qu'à édifier.

Vous ne ferez pas ſecte, vous le prophétiſez, & nous en acceptons l'augure (*a*), votre exemple prouvera contre vous-même que l'enthouſiaſme ne peut que nuire à notre Religion, & qu'elle ne s'eſt point établie par le fanatiſme.

C'en eſt aſſurément un, & l'on ne peut le méconnoître, d'avancer qu'il

(*a*) Cinquiéme Lettre, page 197.

y a des erreurs dans la Bible (*a*) ; que Saint Paul étoit naturellement perſécuteur, qu'il n'avoit pas entendu Jeſus-Chriſt lui-même (*b*) ; qu'il y a dans ſes écrits des paſſages outrés (*c*) ; que vous n'êtes pas toujours de ſon avis, que vous prouverez que vous avez quelquefois raiſon de n'en être pas (*d*).

Saint Paul déclare lui-même que l'*Evangile qu'il a prêché, n'eſt point ſelon les hommes, qu'il ne l'a reçu d'aucun homme, mais par la révélation de Jeſus-Chriſt* (*e*). Cet Apôtre a été perſécuteur avant ſa converſion, mais a-t-il perſécuté quelqu'un depuis ſon Apoſtolat ? Je conviens que Saint Paul n'étoit pas tolérant ſelon vos principes ; je vous ai montré dans ma cinquiéme Lettre que Jeſus-Chriſt lui-même ne l'étoit pas, & aucun de ſes Apôtres ne l'a été. Vous citez Saint Jacques (*f*) choiſi par le maître en perſonne, & qui avoit reçu de ſa propre bouche les inſtructions qu'il nous tranſmet ; or Saint Jacques ne dit

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 112.
(*b*) Premiere Lettre, page 29.
(*c*) Troiſiéme Lettre, page 117.
(*d*) *Ibid.* page 118.
(*e*) Galat. 1. 11.
(*f*) Premiere Lettre, page 29.

point qu'il faut tolérer ceux qui ſont dans l'erreur, mais qu'il faut les convertir (*a*). Saint Jean choiſi de même & inſtruit par Jeſus-Chriſt, Saint Jean, l'Apôtre de la charité, défend de recevoir celui qui n'enſeigne pas la Doctrine de Jeſus-Chriſt, il ne veut pas ſeulement qu'on le ſalue (*b*); voilà encore un perſécuteur. Saint Pierre élevé à la même école, dépeint les faux Prophétes ſous les plus noires couleurs, & les menace de la perdition (*c*): tel eſt le langage de tous les Apôtres.

C'eſt ainſi que vous replantez l'arbre, en corrigeant la Bible, & en contrediſant les Apôtres. Il a fallu que vous fuſſiez cenſuré pour découvrir enfin vos vrais ſentimens : vous ne parliez pas ſi clairement dans Emile ; le ſtyle emporté de vos différentes Lettres, ne reſſemble plus au ton doucereux & benin du Vicaire Savoyard.

Venons aux objections que vous continuez de faire contre les preuves de la révélation, contre les miracles. C'eſt le poſte où vous croyez triompher, mais

(*a*) Jac. 4. 19.
(*b*) 2. *Joan.* verſ. 10.
(*c*) 2. Pet. 2.

vous êtes encore loin de la victoire. Je les suivrai dans le même ordre que vous les proposez.

Etablir la Religion par des faits, c'est la remettre sous l'autorité des hommes. » Nos prosélytes auront deux régles » de foi qui n'en font qu'une, la raison & » l'Evangile; la seconde sera d'autant » plus immuable, qu'elle ne se fondra » que sur la premiere, & nullement sur » certains faits; lesquels, ayant besoin » d'être attestés, remettent la Religion » sous l'autorité des hommes (*a*) «.

L'Evangile soumis à la raison, est-il encore régle de foi? C'est un livre comme un autre. *Il sera régle de foi immuable.* Les jugemens de la raison sont-ils immuables, l'ont-ils jamais été? Dans cette multitude d'hommes qui ont prétendu suivre leur raison, depuis l'Evangile comme auparavant, y en a-t-il deux qui se soient accordés sur les points les plus nécessaires? » Trop souvent la rai» son nous trompe, disiez-vous autre» fois, nous n'avons que trop acquis le » droit de la récuser (*b*) «. Et aujourd'hui

(*a*) Premiere Lettre, pag. 19.
(*b*) Emile, tome 3, p. 91.

c'eſt elle qui doit ſervir d'interprête à l'Evangile : ſi nous avons droit de récuſer l'interprête, à quoi ſervira le texte de la loi ?

Les faits remettent la Religion ſous l'autorité des hommes. En ſoumettant l'Evangile à la raiſon, ne le ſoumettez-vous pas à l'autorité des hommes, autorité récuſable ſelon vous-même ? Sur quel objet le témoignage des hommes eſt-il plus faillible, ſur les faits ou ſur les dogmes ? Y a-t-il entr'eux la même variété d'opinions ſur un fait palpable, que ſur une queſtion ſpéculative ? Les hommes ſont-ils auſſi ſujets à douter de ce qu'ils voyent, de ce qu'ils touchent, de ce qu'ils ſentent, que de ce qu'ils ont cru appercevoir en méditant ? D'ailleurs, pour conſtater les faits qui ſervent de fondement à l'Evangile, ce n'eſt point à un ou deux témoins qu'il faut ſe fier ; je vous l'ai déja dit, la face du monde entier changée par Jeſus-Chriſt & les Apôtres, voilà nos témoins & nos monumens. Fonder l'Evangile ſur cet appui, eſt-ce le ſoumettre à l'autorité des hommes ? Fuſſai-je ſeul dans l'Univers, il me ſeroit impoſſible de douter de l'exiſtence de Jeſus-Chriſt,

de ſes Apôtres, de leur prédication, de leurs miracles.

Telle eſt la contradiction conſtante & la bizarrerie de vos principes. Obligé de vous démontrer à vous-même les premieres vérités de la Religion naturelle, vous avez commencé par fermer les yeux aux lueurs trompeuſes de la raiſon, pour n'écouter que la voix du ſentiment intérieur (*a*). A préſent vous ſoumettez l'Evangile à ce juge infidéle que vous n'avez pas cru devoir conſulter. Dieu nous avoit donné l'Evangile pour redreſſer les erreurs de la raiſon égarée dans tous les hommes; & contre la nature des choſes, c'eſt la raiſon qui doit redreſſer l'Evangile. Dans ce beau ſyſtême, quelle prérogative accordez-vous à l'Evangile ſur le Manuel d'Epictéte, ou ſur la République de Platon?

Ceci au reſte eſt une objection iſolée & lâchée au haſard; c'eſt dans la troiſiéme Lettre que vous entamez ſérieuſement la matiere. Il eſt curieux de vous voir d'abord poſer des principes qui font clairement votre condamnation.

» Les hommes ayant des têtes ſi di-

(*a*) Emile, tome 3, pag. 39.

» verſement organiſées, ne ſçauroient » être affectés tous également des mê- » mes argumens, ſur-tout en matiere de » foi. Ce qui paroît évident à l'un, ne » paroît pas même probable à l'autre; » l'un par ſon tour d'eſprit n'eſt frappé » que d'un genre de preuves, l'autre ne » l'eſt que d'un genre tout différent. Tous » peuvent bien quelquefois convenir des » mêmes choſes, mais il eſt très-rare » qu'ils en conviennent par les mêmes » raiſons (*a*) «.

Principe admirable, dès qu'il s'agit d'objets de ſpéculation; mais quand il eſt queſtion des faits palpables, voit-on ces têtes ſi diverſement organiſées, diſputer encore & recourir aux argumens? On ne fait point de diſſertations pour ſçavoir ſi un homme eſt vivant ou mort, & s'il faut l'enterrer; s'il eſt ſain ou malade, & s'il lui faut un Médecin; s'il a bien dîné, ou s'il meurt de faim; ſi une femme qui vient d'accoucher, eſt la mere de ſon enfant; ſi le ſoleil luit, ou ſi c'eſt la lune: voici donc le joug ſous lequel l'entêtement, les préjugés, l'humeur & le caractere,

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 71.

l'intérêt & les paſſions ſont forcés de plier, *le témoignage des ſens*; & il n'y en a point d'autre.

» Lors donc, continuez-vous, que » Dieu donne aux hommes une révé- » lation que tous ſont obligés de croire, » il faut qu'il l'établiſſe ſur des preuves » bonnes pour tous, & qui, par con- » ſéquent, ſoient auſſi diverſes que les » manieres de voir de ceux qui doivent » les adopter «. A merveille. Donc s'il eſt une eſpéce de preuves bonne pour tous, ſur laquelle il n'y ait qu'une ſeule maniere de voir & de ſentir, à laquelle tous ſoient également forcés de céder, c'eſt celle que Dieu a dû choiſir par préférence : or tel eſt le temoignage des ſens.

Vous pourſuivez (*a*). » Sur ce rai- » ſonnement qui me paroît juſte & ſim- » ple, on a trouvé que Dieu avoit don- » né à la miſſion de ſes Envoyés, di- » vers caracteres qui rendoient cette miſ- » ſion reconnoiſſable à tous les hommes, » petits & grands, ſages & ſots, ſça- » vans & ignorans.... Le premier, le » plus important, le plus certain de ces

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 71.

» caracteres, ſe tire de la nature de la » Doctrine; c'eſt-à-dire, de ſon utilité, » de ſa beauté, de ſa ſainteté, de ſa » vérité, de ſa profondeur, & de tou- » tes les autres qualités qui peuvent an- » noncer aux hommes les inſtructions » de la ſuprême ſageſſe, & les préceptes » de la ſuprême bonté. Ce caractere eſt, » comme j'ai dit, le plus ſûr, le plus » infaillible, il porte en lui-même une » preuve qui diſpenſe de toute autre; » mais il eſt le moins facile à conſta- » ter : il exige pour être ſenti, de l'étu- » de, de la réflexion, des connoiſſan- » ces, des diſcuſſions qui ne convien- » nent qu'aux hommes ſages qui ſont » inſtruits & qui ſçavent raiſonner «.

Cela eſt au mieux : & comme il y a certainement dans le monde très-peu d'hommes inſtruits, capables de raiſonner, qui ayent tout-à-la-fois de l'étude, de la réflexion, des connoiſſances, de la droiture, qui ſoient exempts de préjugés, de paſſions, d'entêtement; cette preuve pourroit tout au plus faire impreſſion ſur un ſeul entre mille. Si cela eſt vrai parmi nous, combien ne l'eſt-il pas plus chez les Nations ſauvages, barbares, ſtupides, ignorantes, abru-

ties, égarées ou prévenues, telles qu'elles étoient, ſans exception, à la prédication de l'Evangile ? Croirons-nous que Dieu ait voulu donner à la miſſion de ſes envoyés, le ſeul caractere qui ne pouvoit être alors preſque d'aucun uſage, qui ne pouvoit réunir ſeulement deux familles dans la profeſſion d'une même foi ? La croyance d'un Dieu, maître de l'Univers, eſt ſans doute une Doctrine ſainte, vraie, utile, profonde, ſalutaire ; il y a plus, elle eſt claire & évidente : avoit-elle pu réunir deux ſectes de Philoſophes ?

Il eſt étonnant que vous n'ayez pas mis au nombre des ſignes qui caractériſent une Doctrine révélée, l'évidence & la clarté : auriez-vous changé de ſentiment ſur cet article ? Alors l'obſcurité des dogmes ne ſeroit plus une objection à faire contre la révélation. Il y avoit ſans doute quelque raiſon ſecrette de ſupprimer ce caractere, il faut la laiſſer deviner au Lecteur. Continuons à vous écouter.

» Le ſecond caractere eſt dans celui » des hommes choiſis de Dieu pour an» noncer ſa parole ; leur ſainteté, leur » véracité, leur juſtice, leurs mœurs pu-

» res & ſans tache, leurs vertus inac-
» ceſſibles aux paſſions humaines, ſont,
» avec les qualités de l'entendement,
» la raiſon, l'eſprit, le ſçavoir, la pru-
» dence, autant d'indices reſpectables,
» dont la réunion, quand rien ne s'y
» dément, forme une preuve complette
» en leur faveur, & dit qu'ils ſont plus
» que des hommes. Ceci eſt le ſigne qui
» frappe par préférence, les eſprits bons
» & droits qui voyent la vérité par-tout
» où ils voyent la juſtice, & n'entendent
» la voix de Dieu que dans la bouche
» de la vertu. Ce caractere a ſa cer-
» titude encore, mais il n'eſt pas impoſ-
» ſible qu'il trompe, & ce n'eſt pas un
» prodige qu'un impoſteur abuſe les gens
» de bien, ni qu'un homme de bien
» s'abuſe lui-même, entraîné par l'ar-
» deur d'un ſaint zèle qu'il prendra pour
» de l'inſpiration «.

Donc ce caractere, quoique vrai, quoique propre à Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres, n'eſt pas le ſeul auquel nous devons nous arrêter, ni celui qui a fait le plus d'impreſſion.

Vous aſſignez pour troiſiéme caractere des envoyés de Dieu, une émanation » de la puiſſance divine, qui peut

» interrompre & changer le cours de la
» nature à la volonté de ceux qui re-
» çoivent cette émanation. Ce carac-
» tere eſt ſans contredit le plus bril-
» lant des trois, le plus frappant, le plus
» propre à ſauter aux yeux; celui qui
» ſe marquant par un effet ſubit & ſen-
» ſible, ſemble exiger le moins d'exa-
» men & de diſcuſſion : par-là ce carac-
» tere eſt auſſi celui qui ſaiſit ſpéciale-
» ment le peuple, incapable de raiſon-
» nemens ſuivis, d'obſervations lentes,
» ſûres, & en toutes choſes eſclave des
» ſens (a) «. Très-bien juſques-là; » mais,
» ajoutez-vous, c'eſt ce qui rend ce
» même caractere équivoque, comme
» il ſera prouvé ci-après «. Nous exa-
minerons ces preuves prétendues.

En attendant, il eſt bien ſingulier que le caractere le plus brillant de la révélation ſoit le plus équivoque, & qu'étant le plus frappant, il ſoit auſſi le plus trompeur. Il faut que Dieu ait bien mal arrangé les organes de notre cerveau, puiſqu'il l'a diſpoſé de maniere que nous ſommes plus ſenſibles à l'erreur qu'à la vérité, plus frappés de ce

(a) Troiſiéme Lettre, pag. 73.

Paul, animé du même eſprit, répète continuellement que Dieu a rendu folle la ſageſſe de ce monde, qu'il perdra cette ſageſſe prétendue, qu'il réprouvera la fauſſe prudence des ſçavans, qu'il a choiſi par préférence ce qu'il y avoit de plus foible & de moins éclairé dans le monde pour confondre les ſages & les puiſſans (*a*). Voilà *les bons raiſonneurs* bien maltraités. Mais vous n'êtes pas de l'avis de Saint Paul (*b*) : ce que dit Jeſus-Chriſt, eſt peut-être une faute gliſſée dans le texte ; il n'eſt pas démontré que l'Evangile n'ait point été altéré du tout (*c*).

» Pourvû, dites-vous, qu'on admette » la Doctrine, c'eſt la choſe la plus » vaine de diſputer ſur le nombre & le » choix des preuves ; & ſi une ſeule me » perſuade, vouloir m'en faire adopter » d'autres, eſt un ſoin perdu (*d*) «. Voici ce que cela ſignifie en bon françois : la morale de l'Evangile eſt excellente, ma raiſon l'adopte, je n'ai pas beſoin d'autre révélation. Qu'elle vienne de

(*a*) 1 Cor. 1, 19 & 20.
(*b*) Troiſiéme Lettre, page 118.
(*c*) Premiere Lettre, page 24.
(*d*) Troiſiéme Lettre, page 74.

Dieu ou du diable, du Ciel ou de l'enfer, que ſon auteur ſoit un ſaint ou un impoſteur, un ſage ou un viſionaire, un Thaumaturge ou un Charlatan, que m'importe ? Pourvû que je la ſuive, je n'ai pas beſoin d'autre croyance, je ſuis aſſez bon Chrétien. Voilà votre ſyſtême dépouillé de tout le verbiage dont vous avez voulu l'envelopper.

Vous vous plaignez néanmoins de ce que vos ennemis vous accuſent de ne pas croire à la révélation, parce que vous ne croyez pas aux miracles. » Pour » que cette conſéquence fût juſte, ré» pondez-vous, il faudroit de deux cho» ſes l'une ; ou que les miracles fuſſent » l'unique preuve de la révélation ; ou que » je rejettaſſe également les autres preu» ves qui l'atteſtent. Or il n'eſt pas vrai » que les miracles ſoient l'unique preu» ve de la révélation, & il n'eſt pas vrai » que je rejette les autres preuves ; puiſ» qu'au contraire on les trouve établies » dans l'ouvrage même où l'on m'ac» cuſe de détruire la révélation (*a*) «.

1°. Vous avez tort de dire *les autres preuves* : vous venez d'enſeigner *qu'il*

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 75.

n'y a de ſigne vraiment certain de la révé
lation, *que celui qui ſe tire de la Doc*
trine (*a*). Voilà donc la ſeule preuv
que vous admettez.

2°. Vous faites encore tous vos effort
pour nous faire douter de cette preu
ve unique. Après avoir avoué l'excel
lence de la morale de l'Evangile, vou
ajoutez : » avec tout cela ce même Eva
» gile eſt plein de choſes incroyables
» de choſes qui répugnent à la raiſon
» & qu'il eſt impoſſible à tout hom
» me ſenſé de concevoir ni d'admet
» tre (*b*) ; un tel mêlange de choſes ex
cellentes & de choſes abſurdes peut-
venir de Dieu ? Un homme capabl
d'enſeigner tout-à-la-fois une mora
excellente & des dogmes qui répugnen
à la raiſon, peut-il être l'envoyé d
Dieu ?

3°. Il eſt vrai que vous avez rend
hommage à la ſainteté de Jeſus-Chriſt
mais vous nous faites à préſent remar
quer que ce caractere eſt trompeur : » I
» n'eſt pas impoſſible, dites-vous, qu'u
» homme de bien s'abuſe lui-même
» entraîné par l'ardeur d'un ſaint zèl

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 73.
(*b*) Emile, tome 3, p. 168.

» qu'il prendra pour de l'inſpiration (*a*)«. Déja vous avez inſinué ailleurs aſſez clairement que la tête a pu tourner à Jeſus-Chriſt (*b*), ſi donc il eſt vrai que les preuves de la révélation ſe trouvent établies dans l'ouvrage même où l'on vous accuſe de la détruire; il n'eſt pas moins vrai que dans ce même ouvrage & les ſuivans elles ſont attaquées; & que ce qui paroît affirmé dans un endroit, eſt nié dans un autre.

Là-deſſus vos ennemis forment un raiſonnement fort ſimple : ſi M. Rouſſeau croit à la révélation, pourquoi en attaque-t-il les preuves l'une après l'autre? S'il en doute, pourquoi veut-il perſuader qu'il l'admet purement & ſimplement? Quand vous aurez répondu à ce dilemme d'une maniere ſatisfaiſante, vous pourrez invectiver tant qu'il vous plaira contre vos perſécuteurs.

Pour nous, Monſieur, nous penſons plus ſimplement, & nous parlons plus clairement. Nous diſons que les trois preuves de la révélation que vous avez très-bien diſtinguées, ſe raſſemblent

(*a*) Troiſiéme Lettre, pag. 73.
(*b*) A M. de Beaumont, page 84.

dans Jeſus-Chriſt, qu'il ne faut point les ſéparer, parce qu'elles ſe prêtent une force mutuelle, & que leur réunion forme le ſouverain dégré de la conviction. Nous ſoutenons que la Doctrine de ce divin Maître ne peut venir que de Dieu, puiſque jamais les hommes n'en ont enſeigné une qui fût auſſi ſublime, auſſi pure, auſſi irrépréhenſible: que les dogmes inconcevables qu'il a prêchés ne ſont point un motif d'en douter, parce que Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des choſes que nous ne pouvons pas comprendre. Nous aſſurons que la ſageſſe de Jeſus-Chriſt eſt auſſi parfaite que ſa ſainteté eſt éminente, que Dieu n'a pas pu permettre qu'un Maître qui a paru ſi ſage, fût un viſionaire ou un impoſteur: qu'autrement il auroit tendu aux cœurs bons & droits le plus inévitable de tous les piéges. Nous affirmons que les miracles de Jeſus-Chriſt ne peuvent être, ni des preſtiges, ni des fourberies, parce que ce ſont des œuvres évidemment ſurnaturelles; & des actes de vertu, de charité, de miſéricorde: que Dieu n'a pas pu permettre qu'ils fuſſent opérés pour confirmer une fauſſe Doctrine,

parce

parce qu'il auroit par-là rendu l'erreur & la ſéduction inévitables. Nous concluons que non-ſeulement Dieu a voulu ſoumettre à l'Evangile les grands génies par la ſublimité de la Doctrine, les cœurs bons & vertueux par la ſainteté des exemples & de la morale, les ſimples & les ignorans par l'éclat des miracles; mais qu'il a voulu ſubjuguer tous par ces trois preuves réunies: que donner à l'une la préférence, c'eſt aller contre les vûes de Dieu: qu'en attaquer une ſeule, c'eſt porter atteinte aux autres, & ſe rendre légitimement ſuſpect d'incrédulité.

Avec une profeſſion de foi ſi claire, nous ne redoutons point la calomnie; ſi la vôtre étoit auſſi ſincére, il eſt à préſumer qu'on y auroit eu égard. Nous remettons l'examen de vos objections contre les miracles, à la Lettre ſuivante.

Je ſuis, &c.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

LES objections que vous faites contre les miracles, ſe réduiſent à deux chefs : vous prétendez prouver, 1°. que les miracles ne ſont pas un ſigne néceſſaire à la foi ; 2°. qu'ils ne ſont pas un ſigne infaillible, & dont les hommes puiſſent juger. Quoique pluſieurs de ces objections méritent à peine une réponſe, je n'en omettrai aucune, au haſard même de répéter, afin de ne donner lieu à aucune eſpéce de reproche ou de ſoupçon.

» Les miracles, dites-vous, ſont une » preuve que, non-ſeulement Jeſus n'a » pas donnée, mais qu'il a refuſée ex- » preſſément. Il ne s'annonça pas d'a- » bord par des miracles, mais par la » prédication..... Il avoit déja raſſem- » blé pluſieurs Diſciples, ſans s'être » autoriſé auprès d'eux d'aucun ſigne, » puiſqu'il eſt dit que ce fut à Cana qu'il » fit le premier (*a*) «. Suppoſons pour

(*a*) Troiſiéme Lettre, p. 75.

un moment que Jeſus-Chriſt n'ait point fait de miracles avant ſa prédication ; cela étoit-il néceſſaire ? Ne ſuffit-il pas qu'il en ait fait en prêchant ? Or l'Evangile raconte en même temps le commencement de ſa prédication & le commencement de ſes miracles. Dans le chapitre 4 de S. Matthieu, il eſt dit au verſet 17, que Jeſus commença de prêcher, & au verſet 24, qu'on lui préſenta tous les malades & qu'il les guérit. En ſecond lieu, le fait eſt faux : les miracles avoient précédé la prédication. Lorſque Jeſus fut baptiſé par Jean, le Ciel s'ouvrit, le Saint-Eſprit deſcendit ſur lui en forme de colombe, & une voix du Ciel le déclara fils de Dieu (*a*).

Ce fut à Cana qu'il fit le premier de ſes miracles ; mais il eſt incertain s'il avoit déja commencé de prêcher alors. Il auroit été de la bonne foi de rapporter ce qu'ajoute l'Evangéliſte : *voilà*, dit-il, *le premier des ſignes que Jeſus fit à Cana en Galilée, & il y manifeſta ſa gloire, & ſes Diſciples crurent en lui* (*b*). Que ſignifie manifeſter ſa gloire, ſinon

(*a*) Matt. 3, 16.
(*b*) *Joan.* 2, 11.

faire connoître ſa dignité de fils de Dieu & ſa miſſion ? Que veut dire, que ſes Diſciples crurent en lui, ſinon que ce miracle confirma leur foi ?

Quand on avance que Jeſus commença ſes fonctions dans le Temple, à l'âge de douze ans (*a*), on aſſure une fauſſeté ; il n'étoit pas permis chez les Juifs d'enſeigner avant l'âge de trente ans, & Jeſus-Chriſt voulut bien ſe ſoumettre à cette loi. Interroger les Docteurs, les étonner par la ſageſſe de ſes réponſes, ce n'étoit pas enſeigner en maître ni prêcher.

» Sa carriere, continuez-vous, étoit » déja fort avancée, quand les Docteurs » le voyant faire tout de bon le Prophéte au milieu d'eux, s'aviſerent de lui » demander un ſigne.... Il leur répondit : *la Nation méchante & adultere » demande un ſigne, & il ne lui en ſera » point donné.* Ailleurs il ajoute : *il ne lui » ſera point donné d'autre ſigne que celui » de Jonas le Prophéte :* & leur tournant » le dos, il s'en alla «.

Remarquons les circonſtances ; ſa carriere étoit déja fort avancée ; par

(*a*) Troiſiéme Lettre, p. 76.

conſéquent, c'étoit après avoir vû un grand nombre de prodiges, qu'on venoit encore lui en demander un nouveau. Jeſus le refuſa, parce qu'il ſçavoit que ce nouveau miracle ne feroit pas plus d'impreſſion que les autres ſur la Nation méchante & adultere. Il le refuſa aux Juifs dans cette circonſtance particuliere, parce qu'autrefois il leur en avoit accordé ſans les perſuader. Lorſqu'ils ſe ſcandaliſerent de ce qu'il diſoit à un paralytique : *vos péchés vous ſont remis : pour vous faire voir*, répondit Jeſus, *que le fils de l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les péchés : levez-vous*, dit-il au paralytique, *emportez votre lit, & retournez chez vous. Le malade ſe leva & s'en retourna* (*a*). Ce ſeul paſſage eſt la réfutation de toutes vos objections.

Nous pouvons nous diſpenſer d'examiner le verbiage qui ſuit ſur le ſigne du Prophéte Jonas, il n'ajoute rien à l'objection ; mais la concluſion eſt originale. » Enfin, quoi qu'il en puiſſe être, il » reſte toujours prouvé par le témoi» gnage de Jeſus même, que s'il a fait

(*a*) Matt. 9, 6.

» des miracles durant ſa vie, il n'en a » point fait en témoignage de ſa miſ- » ſion (*a*) «. On vient de voir par l'Evangile, comme cela eſt prouvé. Pour rendre la fauſſeté encore plus palpable, il eſt à propos de raſſembler quelques autres paſſages.

Les Juifs environnerent Jeſus, & lui dirent : juſqu'à quand nous tiendrez-vous en ſuſpens ? Si vous êtes le Chriſt, dites-nous-le ouvertement. C'étoit-là ſans doute le cas de prouver ſa miſſion. *Jeſus leur répondit : je vous parle, & vous ne me croyez pas : les œuvres que je fais au nom de mon pere, rendent témoignage de moi.* Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que Jeſus-Chriſt fait ici principalement alluſion à la guériſon de l'aveugle-né, racontée dans le chapitre précédent, qui avoit fait grand bruit parmi les Juifs, ſur laquelle ils avoient fait les plus exactes informations. *Si je ne fais pas*, continue-t-il, *les œuvres de mon pere, ne me croyez pas ; ſi je les fais, & ſi vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres* (*b*). *Si je n'avois pas fait*

(*a*) P. 79.
(*b*) *Joan.* 10, 24.

parmi eux, dit-il ailleurs, *des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ſeroient exempts de péché; mais ils les ont vûes, & ils me haïſſent auſſi-bien que mon pere* (*a*). Voilà comme les miracles de Jeſus-Chriſt n'étoient pas faits pour prouver ſa miſſion.

Quelques formels que ſoient ces paſſages, ils ne le ſont pas encore aſſez à mon gré; je veux donner au Lecteur la ſatisfaction de vous voir contredit par Jeſus-Chriſt en propres termes. Il s'agit du plus grand, du plus frappant, du plus inconteſtable des miracles de Jeſus-Chriſt, de la réſurrection de Lazare. Vous ſçavez avec quel appareil il fut opéré, en préſence de la famille du mort, des Diſciples du Sauveur, des principaux Juifs de Jéruſalem. Vous nous donnerez bientôt lieu d'en examiner les circonſtances; il n'eſt ici queſtion que d'en ſçavoir l'intention & le motif; Jeſus-Chriſt même nous l'apprendra. Lorſqu'on eut levé la pierre qui couvroit le tombeau, *Jeſus éleva les yeux au Ciel, & dit: mon pere, je vous rens graces de ce que vous m'avez exaucé: pour moi,*

(*a*) *Joan.* 15, 24.

je ſçai bien que vous m'écoutez toujours ; mais je l'ai dit à cauſe de ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croyent que vous m'avez envoyé (*a*). Enſuite il appelle le mort & le reſſuſcite. Déja il avoit dit à ſes Diſciples, en leur annonçant la mort de Lazare : *J'en ſuis bien aiſe à cauſe de vous, afin que vous croyiez, puiſque je n'étois pas là* (*b*).

D'un côté, Jeſus rend graces à ſon pere du miracle qu'il va faire, à cauſe du peuple qui l'environne, afin que l'on croye à ſa miſſion : de l'autre, Jean-Jacques Rouſſeau nous aſſure, nous répéte, nous ſoutient obſtinément que Jeſus-Chriſt n'a point fait de miracles en ſigne de ſa miſſion ; auquel des deux devons-nous ajouter foi ?

Je ſupprime d'autres paſſages ; nous en verrons encore : j'ai même trop inſiſté ſur un point dont vous ſeul avez pû feindre de douter. Je vous laiſſe répéter, tant qu'il vous plaira, que les miracles de Jeſus-Chriſt étoient plutôt des actes de charité que des preuves ; qu'il les faiſoit dans des occaſions particulieres,

(*a*) *Joan.* 11, 41.
(*b*) *Ibid.* 15.

dont le choix n'annonçoit pas un témoignage public, dont le but étoit ſi peu de manifeſter ſa puiſſance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin qu'il ne les ait refuſés. Le contraire eſt démontré, cela ſuffit.

» Toutes les fois, dites-vous, que » les Juifs ont inſiſté ſur ce genre de » preuves, il les a toujours renvoyés » avec mépris, ſans daigner jamais les » ſatisfaire (*a*) «. J'ai encore montré le contraire par la guériſon du paralytique, que Jeſus-Chriſt fit exprès, pour prouver aux Juifs qu'il avoit le pouvoir de remettre les péchés.

» Il n'approuvoit pas même, ſelon » vous, qu'on prît en ce ſens ſes œuvres » de charité : *ſi vous ne voyez des prodi-* » *ges & des miracles, vous ne croyez* » *point*, diſoit-il, à celui qui le prioit de » guérir ſon fils. Parle-t-on ſur ce ton-» là, quand on veut donner des prodi-» ges en preuves « ? Oui, on parle ſur ce ton à gens qui, peu frappés d'un grand nombre de prodiges déja faits, en demandent ſans ceſſe de nouveaux. Jeſus-Chriſt parle ſur ce ton à ceux dont

(*a*) Troiſiéme Lettre, pag. 79.

il connoiſſoit les ſentimens intérieurs, & qu'il ſçavoit ne vouloir pas mieux profiter d'un nouveau miracle que des précédens. Il parle ſur ce ton à ceux dont l'ambition intéreſſée vouloit que les miracles fuſſent faits ſpécialement pour eux, & qui doutoient toujours de ſa puiſſance, juſqu'à ce qu'ils en euſſent fait perſonnellement l'épreuve. Il parloit ſûr ce ton-là, & plus durement encore, à des cenſeurs curieux & orgueilleux qui vouloient être arbitres de l'uſage que Jeſus-Chriſt devoit faire de ſa puiſſance, qui demandoient un miracle dans le Ciel, après en avoir vû pluſieurs ſur la terre, & qui après celui-ci en auroient exigé un autre. Enfin il parloit ſur ce ton à la multitude des Rouſſeaux dont il étoit environné, qui s'aveugloient ſur ſes prodiges, qui le calomnioient, qui conſpiroient contre lui, en faiſant ſemblant de l'honorer.

Vous inſiſtez encore. » Combien n'é-
» toit-il pas étonnant que s'il eût tant
» donné de ces ſortes de preuves, on
» continuât ſans ceſſe à lui en demander?
» *Quel miracle fais-tu*, lui diſoient les
» Juifs, *afin que l'ayant vû nous croyons*
» *à toi? Moyſe donna la manne dans le*

» *déſert à nos peres; mais toi, quelle œuvre* » *fais-tu* « ? C'eſt comme ſi quelqu'un demandoit au Roi de Pruſſe ce qu'il a fait pour avoir le nom de grand Capitaine. » L'impudence d'un pareil diſ- » cours eſt-elle concevable, & trouve- » roit-on ſur la terre entiere un homme » capable de le tenir (*a*) « ?

C'eſt ici de la charité d'une nouvelle eſpéce. Vous aimez mieux ſuppoſer que les Evangéliſtes ſont des viſionaires ou des menteurs, que d'admettre que les Juifs étoient des impudens. Vous ſeul en doutez, & pour cauſe; mais votre doute même ſe tourne en preuve contre vous. Nous ſommes convaincus par votre exemple que l'on peut encore trouver ſur la terre un homme capable d'imiter l'opiniâtreté des Juifs, de nier par entêtement de ſyſtême des faits inconteſtables.

Comme vous avez déſormais une cauſe commune avec eux, vous allez nous faire leur apologie. » Les Juifs de- » mandoient un ſigne du Ciel. Dans » leur ſyſtême ils avoient raiſon. Le » ſigne qui devoit conſtater la venue du

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 80.

» Meſſie, ne pouvoit pour eux être trop » évident, trop déciſif, trop au-deſſus » de tout ſoupçon, ni avoir trop de » témoins oculaires. Comme le témoi- » gnage immédiat de Dieu vaut toujours » mieux que celui des hommes, il étoit » plus ſûr d'en croire au ſigne même, » qu'aux gens qui diſoient l'avoir vû; & » pour cet effet, le Ciel étoit préférable » à la terre (*a*) «.

Vous me permettrez de ſoutenir que la terre étoit préférable au Ciel. Un ſigne céleſte eut été pris par les Juifs opiniâtres pour un phénoméne naturel; & ſi l'Evangile en racontoit de cette eſpéce, vous ſeriez le premier à les rapporter bien ou mal à des cauſes phyſiques. Un ſigne du Ciel eut été un miracle de pure oſtentation, & Jeſus-Chriſt vouloit que les ſiens fuſſent des actes de charité. Le Ciel ouvert au baptême de Jeſus, la deſcente du S. Eſprit ſur lui, la voix céleſte entendue de tous les aſſiſtans, étoient un ſigne du Ciel; les Juifs n'y avoient pas plus d'égard qu'à tous les autres.

Que veut dire, je vous prie, cet

(*a*) Troiſiéme Lettre, p. 81.

axiome : que le témoignage immédiat de Dieu vaut toujours mieux que celui des hommes ? Quand Jeſus guérit le paralytique & guérit Lazare à la vûe des Juifs, n'étoit-ce pas-là le témoignage immédiat de Dieu ? Et avoit-on beſoin alors de celui des hommes ? Soutiendrez-vous que, pour ne pas recourir à ce témoignage, Jeſus-Chriſt étoit obligé de répéter ſes miracles autant de fois qu'il y avoit des Juifs à convertir, afin que tous en fuſſent témoins oculaires ? Le ſigne qui devoit conſtater la venue du Meſſie, ne pouvoit être trop évident, trop déciſif, trop au-deſſus de tout ſoupçon ; mais les miracles de Jeſus-Chriſt pouvoient-ils être plus évidens, plus déciſifs, plus exempts de ſoupçon qu'ils l'étoient ? Joignez à cela les prophéties auxquelles les Juifs ajoutoient foi, & dont l'accompliſſement leur paroiſſoit prochain, lorſque Jeſus parut : ajoutez-y encore le témoignage de Jean-Baptiſte, que les Juifs avoient regardé comme un Prophéte : ajoutez enfin la ſainteté éminente du Sauveur, à laquelle cependant les Juifs ne rendirent jamais juſtice ; dites-nous enſuite, ſi des gens obſtinés à réſiſter à tant de

caracteres, avoient encore raiſon ſelon leurs principes.

Nouvelle objection : » Jeſus dit après » le Prophéte, que le Royaume des » Cieux ne vient point avec apparence; » que celui qui l'annonce, ne débat » point, ne crie point, qu'on n'entend » point ſa voix dans les rues. Tout cela » ne reſpire pas l'oſtentation des mira- » cles; auſſi n'étoit-elle pas le but des » ſiens «. Aſſurément; mais autre choſe eſt de prouver ſa doctrine par des miracles, autre choſe d'en faire oſtentation : je vous ai montré que ſans oſtentation, Jeſus-Chriſt a donné ſes œuvres pour preuve de ſa miſſion.

Vous prétendez qu'il n'y mettoit, ni l'appareil, ni l'authenticité néceſſaires pour conſtater de vrais ſignes, parce qu'il ne les donnoit point pour tels. Cela eſt faux. Peut-on mettre plus d'appareil & d'authenticité qu'il en mit à la réſurrection de Lazare, à la multiplication des pains, à la guériſon du paralytique, & tant d'autres ? Il les a faits dans les villes, auſſi-bien qu'à la campagne, ſur les places publiques & ſur les grands chemins, dans le Temple & dans les maiſons particulieres. Tous n'ont pas

été également publics ; mais cela étoit-il néceſſaire ? Celui qui n'étoit pas converti par un ſeul miracle bien conſtaté, ne l'auroit pas été davantage par un millier d'autres.

» Au contraire, pourſuivez-vous, il » recommandoit le ſecret aux malades » qu'il guériſſoit, aux boiteux qu'il faiſoit marcher, aux poſſédés qu'il délivroit du démon : l'on eut dit qu'il craignoit que ſa vertu miraculeuſe ne fût » connue ; on m'avouera que c'étoit une » étrange maniere d'en faire la preuve » de ſa miſſion (*a*) «.

Vous montrez très-bien que Jeſus-Chriſt ne faiſoit pas ſes miracles par oſtentation, ni ſeulement pour étonner le peuple ; qu'il n'en faiſoit pas une preuve, quand il n'étoit pas queſtion de prouver ; mais vous nous laiſſez bien loin de ce que vous avez avancé d'abord, que jamais Jeſus ne les a donnés pour preuve.

Continuons. » *Celui qui me rejette, a*, » diſoit-il, *qui le juge ;* ajoutoit-il ? *les* » *miracles que j'ai faits le condamneront :* » non, mais *la parole que j'ai portée, le*

(*a*) Troiſiéme Lettre, p. 81.

» *condamnera.* La preuve eſt donc dans » la parole, & non pas dans les mira» cles «. Rapprochons de ce paſſage celui que j'ai cité plus haut, nous aurons la ſolution évidente. *Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ſeroient exempts de péché.* Par conſéquent, ce n'eſt point la parole ſeule & dénuée de preuves qui devoit condamner les Juifs ; mais la parole autoriſée par les miracles & par les autres caracteres de la miſſion de Jeſus-Chriſt.

Comment la parole de Jeſus-Chriſt ſeule auroit-elle pû condamner les Juifs ſelon votre ſyſtême ? La parole de Jeſus-Chriſt, c'eſt l'Evangile ; or vous avez dit qu'il eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir n'y d'admettre (*a*). Les Juifs pouvoient-ils être condamnés, pour n'avoir pas cru des choſes qui répugnent à la raiſon, pour n'avoir pas admis ce qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre, ſur-tout ſi ces dogmes n'étoient confir-

(*a*) Emile, tome 3, page 168.

més par aucune preuve extérieure ? Les Juifs étoient-ils blâmables de demeurer dans le même ſcepticiſme que le Vicaire Savoyard ? Jeſus-Chriſt a cependant condamné les Juifs incrédules ; par conſéquent, votre Vicaire & vous-même, êtes enveloppés dans leur condamnation.

Selon vous, » on voit dans l'Evangile que les miracles de Jeſus étoient » tous utiles ; mais ils étoient ſans éclat, » ſans apprêt, ſans pompe ; ils étoient » ſimples comme ſes diſcours, comme » ſa vie, comme toute ſa conduite. Le » plus apparent, le plus palpable qu'il » ait fait, eſt ſans contredit celui de la » multiplication des cinq pains & des » deux poiſſons qui nourrirent cinq mille » hommes : non-ſeulement ſes Diſciples » avoient vû le miracle, mais il avoit, » pour ainſi dire, paſſé par leurs mains ; » & cependant ils n'y penſoient pas, ils » ne s'en doutoient preſque pas. Con- » cevez-vous qu'on puiſſe donner pour » ſignes notoires au genre humain, dans » tous les ſiécles, des faits auxquels les » témoins les plus immédiats ſont à pei- » ne attention (*a*) « ?

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 82.

Suppoſons pour un moment, ce qui eſt faux, que le miracle de la multiplication des pains n'ait pas été fait expreſſément pour confirmer la miſſion de Jeſus-Chriſt, s'enſuit-il qu'il n'en ait point fait d'autres avec cette intention diſtinctement marquée ? Pour que l'on puiſſe juger du deſſein qu'a eu Jeſus-Chriſt en les faiſant, eſt-il néceſſaire qu'il ait déclaré en termes exprès, à chacun de ſes miracles, qu'il le faiſoit en témoignage de ſa miſſion ? L'intention de Jeſus-Chriſt, dans la multiplication des pains, eſt ſuffiſamment marquée, par l'effet que produiſit ce miracle ſur les milliers d'hommes raſſaſiés : *Ces hommes*, dit l'Evangile, *ayant vû le miracle que Jeſus venoit de faire, s'écrierent : c'eſt-là véritablement le Prophéte qui doit venir dans le monde*, c'eſt-à-dire, le Meſſie (*a*).

Mais les Diſciples oublierent ce miracle dans une circonſtance où ils auroient dû s'en ſouvenir ; qu'eſt-ce que cela prouve ? » Il eſt dit, ſelon votre remar» que même, que c'étoit à cauſe que » leur cœur étoit ſtupide ; mais, ajou» tez-vous, qui s'oſeroit vanter d'avoir

(*a*) *Joan.* 6, 14.

» un cœur plus intelligent dans les cho-
» ſes ſaintes, que les Diſciples choiſis par
» Jeſus « ? Vous-même vous en vantez, & d'une maniere fort indécente ; vous faites profeſſion de n'être pas de l'avis de S. Paul (*a*), vous démentez à tout moment les Evangéliſtes, vous attribuez ce qu'ils diſent à leur ignorance, à leur groſſiéreté, à leur prévention (*b*).

» Tant s'en faut, dites-vous, que
» l'objet réel des miracles de Jeſus fût
» d'établir la foi ; qu'au contraire il
» commençoit par exiger la foi, avant
» que de faire le miracle. Rien n'eſt ſi
» fréquent dans l'Evangile. C'eſt préci-
» ſément pour cela, c'eſt parce qu'un
» Prophéte n'eſt ſans honneur que dans
» ſon pays, qu'il fit dans le ſien très-peu
» de miracles ; il eſt dit même qu'il n'en
» pût faire à cauſe de leur incrédulité.
» Comment ? C'étoit à cauſe de leur
» incrédulité qu'il en falloit faire pour
» les convaincre, ſi ſes miracles avoient
» eu cet objet, mais ils ne l'avoient
» pas «.

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 118.
(*b*) *Ibid.* p. 98.

Le contraire eſt prouvé. Jeſus exigeoit un commencement de foi de ceux qui lui demandoient des miracles, ou plutôt il exigeoit la confiance à ſon pouvoir; quand il voyoit en eux un fond d'incrédulité, il refuſoit d'en faire, parce qu'il ne vouloit pas que ſes miracles fuſſent inutiles. Voilà ce qu'atteſte l'Evangile. Jeſus vouloit que ſes miracles fuſſent tout-à-la-fois une œuvre de charité, une récompenſe de la confiance, & une preuve de ſa miſſion; tels ont été tous ſes prodiges. Un de ces caracteres ne détruit point l'autre : prouver que l'un convient aux miracles du Sauveur, ce n'eſt pas exclure les autres.

Inutilement donc vous ajoutez, » c'étoient ſimplement des actes de bonté, » de charité, de bienfaiſance qu'il faiſoit en faveur de ſes amis & de ceux » qui croyoient en lui; & c'étoit dans » de pareils actes que conſiſtoient les » œuvres de miſéricorde, vraiment dignes d'être ſiennes, qu'il diſoit rendre témoignage de lui. Ces œuvres » marquoient le pouvoir de bien faire, » plutôt que la volonté d'étonner, c'étoient des *vertus* plus que des miracles «.

Vous vous jouez du terme de *vertus*, quand vous prétendez qu'il ſignifie plutôt des bonnes œuvres que des actes de puiſſance. Nierez-vous que *virtus*, dans le ſens le plus naturel, ſignifie force, puiſſance, pouvoir ? Je m'offre à vous montrer, par quarante paſſages bien comptés, que telle eſt ſa ſignification ordinaire dans l'Evangile. Je n'en citerai que deux qui ſont déciſifs. *Pluſieurs*, dit Jeſus-Chriſt, *me diront, Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétiſé en votre nom, chaſſé les démons & fait pluſieurs miracles ? Virtutes multas. Je leur répondrai, je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi ouvriers d'iniquité* (*a*). Eſt-il queſtion-là de vertus ou de bonnes œuvres ? *Je vous ai donné le pouvoir*, dit Jeſus à ſes Diſciples, de fouler aux pieds les ſerpens & les ſcorpions & ſur toute la puiſſance de l'ennemi, & il ne vous ſera point de mal (*b*). *Virtutem inimici*, déſigne-t-il la vertu & les bonnes œuvres ?

Je ſuis déja convenu avec vous que les miracles du Sauveur ſont tout-à-la-

(*a*) Matt. 7, 22.
(*b*) Luc, 10, 19.

fois des actes de charité & des actes de puiſſance ; que l'un de ces caracteres n'exclud pas l'autre, au contraire l'un confirme l'autre. La queſtion eſt de ſçavoir en les examinant ſéparément, lequel des deux étoit plus propre à convaincre les Juifs de la miſſion de Jeſus-Chriſt, & auquel des deux Jeſus-Chriſt vouloit que les Juifs fiſſent plus d'attention. Je ſoutiens que c'eſt le ſecond, & je vais vous en convaincre par vos propres paroles & par celles de Jeſus-Chriſt.

Vous avez dit que la ſainteté des mœurs d'un envoyé de Dieu *frappe par préférence les gens bons & droits*, mais qu'*il n'eſt pas impoſſible que ce caractere trompe* (*a*). Or le grand nombre des Juifs étoient-ils des gens bons & droits ? Devoient-ils donner principalement leur confiance à un caractere qui, ſelon vous, peut tromper.

Quand Jeſus voulut convaincre les Juifs de ſa miſſion par la guériſon du paralytique, il ne leur dit point : c'eſt pour vous faire voir que le fils de l'homme a *la charité* de remettre les pé-

(*a*) Luc, p. 72.

chés, mais qu'il en a *le pouvoir*, *poteſtatem*. Dans tout l'Evangile, les œuvres de Jeſus-Chriſt ſont annoncées ſous le nom de pouvoir, de puiſſance, de ſignes, de miracles, de prodiges, preſque jamais ſous le nom de charité, de ſainteté, de bonnes œuvres : ſuppoſerons-nous que les Evangéliſtes ont parlé d'une maniere directement contraire à la nature des choſes & à l'intention de Jeſus-Chriſt ?

L'objection ſuivante eſt un chef-d'œuvre. » Comment la ſuprême ſageſſe » eut-elle employé des moyens ſi contraires à la fin qu'elle ſe propoſoit ? » Comment n'eut-elle pas prévu que les » miracles dont elle appuyoit l'autorité » de ſes envoyés, produiroient un effet » tout oppoſé, qu'ils feroient ſuſpecter » la vérité de l'hiſtoire, tant ſur les mi» racles que ſur la miſſion, & que, parmi » tant de ſolides preuves, celle-là ne » feroit que rendre plus difficiles ſur tou» tes les autres les gens éclairés & vrais ? » Oui, je le ſoutiendrai toujours, l'ap» pui qu'on veut donner à la croyance, » en eſt le plus grand obſtacle : ôtez les » miracles de l'Evangile, & toute la

» terre eſt aux pieds de Jeſus-Chriſt (*a*) «.

Il faut avoir lû cette tirade, pour concevoir juſqu'où l'entêtement peut conduire un grand génie. Tout ceci eſt contraire à vous-même, contraire à la nature des choſes, contraire à la vérité hiſtorique.

1°. Contraire à vous-même. Vous avez dit que des trois caracteres dont la révélation peut être revêtue, les miracles ſont *le plus frappant, celui qui ſaiſit ſpecialement le peuple* (*b*); que la bonté divine, lorſqu'elle les employe, *ſe prête aux foibleſſes du vulgaire, & veut bien lui donner des preuves qui faſſent pour lui.* Ici vous dites que la ſuprême ſageſſe, en faiſant opérer des miracles à ſes envoyés, *auroit employé des moyens contraires à la fin qu'elle ſe propoſoit.* Peut-on ſe contredire auſſi groſſiérement dans un eſpace de douze pages?

2°. Cela eſt contraire à la nature des choſes. Le très-grand nombre des hommes à convertir, ſur-tout parmi les Nations infidéles, ſont des ignorans; les eſprits éclairés ne ſont pas un entre mil-

(*a*) Luc, p. 84.
(*b*) *Ibid.* p. 73.

le. Quand il ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux que les miracles ſont capables de rendre ſuſpectes aux gens éclairés l'hiſtoire, la doctrine, la miſſion, ſeroit-il de la ſageſſe divine de ſacrifier la converſion & le ſalut de mille hommes, à la crainte d'en ſcandaliſer un ſeul. La ſageſſe divine l'a prévû, ce ſcandale des prétendus *gens éclairés*, elle l'a prédit. *Je ſuis venu au monde*, dit Jeſus-Chriſt, *pour exercer un jugement, par lequel ceux qui ne voyent pas, verront; & ceux qui croyent voir, deviendront aveugles* (*a*). Je vous laiſſe faire l'application.

3°. Cela eſt contraire à la vérité hiſtorique. Les Evangéliſtes nous atteſtent que ce ſont les miracles qui ont formé des ſectateurs à Jeſus-Chriſt & aux Apôtres : que celui de Cana lui attacha ſes Diſciples ; que la guériſon du fils du Centenier convertit toute ſa famille ; que la multiplication des pains fit publier à des milliers de peuple qu'il étoit le Meſſie ; que la réſurrection de Lazare gagna pluſieurs des principaux d'entre les Juifs ; que le don des langues rendit Chrétiens pluſieurs milliers d'hommes à

(*a*) *Joan. 9, 39.*

la premiere prédication de S. Pierre. Il n'eſt preſque pas un miracle ſur lequel on ne faſſe la même remarque. *Otez les miracles de l'Evangile, & toute la terre eſt aux pieds de Jeſus-Chriſt.* Oſerois-je vous demander quel motif pourra y amener les Nations barbares ? Je dis au contraire : ôtez les miracles de l'Evangile, & il ne reſtera pas dans toute la terre un ſeul Diſciple à Jeſus-Chriſt.

Vous pouſſez plus loin cette merveilleuſe penſée ; c'eût été dommage de s'arrêter en ſi beau chemin : vous prétendez faire grace à Jeſus-Chriſt de daigner croire en lui, malgré le ſcandale de ſes miracles. » Je ne ſçai pas bien, dites-» vous, dans une note, ce que penſent » au fond de leur cœur, ces bons Chré-» tiens à la mode ; mais s'ils croyent à » Jeſus par ſes miracles, moi j'y crois » malgré ſes miracles, & j'ai dans l'eſ-» prit que ma foi vaut mieux que la » leur (*a*) «. Aſſurément ; elle a tout le mérite de la ſingularité, elle eſt unique dans l'Univers. Croire à Jeſus par ſes miracles, c'eſt la foi du vulgaire ; un eſprit ſublime doit-il penſer comme ceux

(*a*) *Joan.* p. 84.

qui n'ont qu'un groſſier bon ſens ? Il ne faut avoir rien de commun avec le peuple, pas même la Religion. Pourrez-vous conſentir au moins à vous trouver en Paradis avec nous ?

Vous ſentez cependant que les paſſages de l'Evangile dont vous avez abuſé, ne ſont pas fort concluans ; vous voulez prévenir l'objection. » Accordons, dites-vous, que d'autres paſſages préſentent un » ſens contraire à ceux-ci, » ceux-ci réciproquement préſentent un » ſens contraire à ceux-là ; & alors, je » choiſis, uſant de mon droit, celui de » ces ſens qui me paroît le plus raiſonnable & le plus clair «. J'ai fait voir que vos paſſages ne prouvent rien ; je vais le démontrer encore plus clairement, en les rappellant en deux mots. Vous avez objecté que Jeſus-Chriſt n'a point fait de miracles avant que de prêcher ; cela prouve-t-il qu'il n'en ait point fait en prêchant ? Qu'il en a quelquefois refuſé ; s'enſuit-il qu'il n'en ait jamais accordé ? Que ſes miracles étoient des œuvres de charité ; étoient-ils moins des œuvres de puiſſance ? Que Jeſus-Chriſt demandoit la foi avant le miracle ; cela empêche-t-il que le miracle

ne la confirme ? Que les Juifs lui en ont ſouvent demandé ; eſt-ce une preuve qu'ils n'en euſſent déja pas vûs ? Que Jeſus-Chriſt n'en faiſoit pas oſtentation ; cela les rendoit-ils moins utiles ? Que la parole condamnera les incrédules ; ſeront-ils moins condamnés par les miracles ? Que les Apôtres les oublierent ſouvent ; tout le monde les oublioit-ils de même ? Voilà les preuves dont vous triomphez.

Je vous ai montré de plus que vos paſſages ne peuvent point ſervir de ſolution ni d'explication à ceux que je vous ai cités, que vous ne pouvez même y répondre ſans contredire formellement l'Evangile. Voilà donc en quoi conſiſte votre droit prétendu, à choiſir le ſens directement oppoſé à celui que le texte préſente, parce qu'il vous plaît de le trouver le plus raiſonnable.

» Si j'avois, continuez-vous, l'or-» gueil de tout expliquer, je pourrois » en vrai Théologien tordre & tirer » chaque paſſage à mon ſens ; mais la » bonne foi ne me permet point ces in-» terprétations ſophiſtiques «. Eh qu'avez-vous fait autre choſe que tordre &

tirer l'Evangile à votre ſens, ſupprimer ce qui fait contre vous, inſiſter ſur ce qui ne prouve rien, & raſſembler des ſophiſmes au lieu de preuves ? Vous n'avez pas l'orgueil de tout expliquer, & vous avez celui de tout contredire ; lequel eſt le plus modeſte ?

Il ſemble que votre façon de raiſonner ſoit une dériſion. » L'autorité que je » donne à l'Evangile, je ne la donne » point à l'interprétation des hommes «. Votre propre interprétation n'eſt donc pas celle d'un homme ? Daignez nous prouver qu'elle eſt divine.

» Se laiſſer mener par autrui ſur cette » matiere, c'eſt, ſelon vous, ſubſtituer » l'explication au texte, c'eſt ſe ſou- » mettre aux hommes, & non pas à » Dieu «. Voudriez-vous nous montrer quelle ſoumiſſion l'on témoigne à Dieu, quand on s'attribue le droit d'expliquer ſa parole comme on juge à propos ? Quelle force peut avoir une loi que tout particulier eſt le maître d'entendre comme il lui plaît ? Voilà le myſtere de la foi Proteſtante, que nous n'avons pas encore pû concevoir.

La ſeconde partie de vos objections ſera peut-être plus ſérieuſe. Il eſt queſ-

tion de prouver que les miracles ne ſont pas un ſigne infaillible, & dont les hommes puiſſent juger.

Vous définiſſez d'abord le miracle : une exception réelle & viſible aux loix de la nature (*a*) ; vous convenez qu'il ſeroit abſurde de douter ſi Dieu peut faire des miracles, que toute la queſtion ſe réduit à ſçavoir s'il le veut. Vous prétendez que pour la réſoudre, il faudroit lire dans les décrets éternels, qu'il eſt impoſſible de la décider par les faits. C'eſt le point conteſté.

Vous dites que c'eſt un ſophiſme groſſier d'employer la preuve morale à conſtater des faits naturellement impoſſibles, puiſqu'alors le principe même de la crédibilité fondé ſur la poſſibilité naturelle, eſt en défaut (*b*).

J'ai fait voir dans ma troiſiéme Lettre, que ce n'eſt point un ſophiſme d'employer la preuve morale à conſtater des faits, dès que ce ſont des faits ſenſibles & palpables : que quoique ces faits ſoient naturellement impoſſibles, ils ne ſont pas moins du reſſort des ſens : que

(*a*) Troiſiéme Lettre, p. 87.
(*b*) *Ibid.* p. 88.

le principe de la crédibilité n'eſt point alors en défaut, puiſqu'on ſuppoſe qu'ils ne ſont point arrivés naturellement, mais par un pouvoir ſupérieur à la nature : que vous avez fait uſage vous-même de ce principe, lorſque vous avez dit que les faits de Jeſus-Chriſt ſont beaucoup mieux atteſtés que ceux de Socrate (*a*). Par votre argument, vous prouveriez que nous ne devons point ajouter foi aux Phyſiciens, lorſqu'ils font quelque découverte, qui auparavant, nous paroiſſoit naturellement impoſſible, parce qu'alors le principe de la crédibilité eſt en défaut à notre égard.

» Si les hommes, dites-vous, veu-
» lent bien en pareil cas admettre cette
» preuve dans des choſes de pure ſpé-
» culation, ou dans des faits dont la
» vérité ne les touche guères, aſſurons-
» nous qu'ils ſeroient plus difficiles, s'il
» s'agiſſoit pour eux du moindre intérêt
» temporel. Suppoſons qu'un mort vînt
» redemander ſes biens à ſes héritiers,
» affirmant qu'il eſt reſſuſcité, & requé-
» rant d'être admis à la preuve, croyez-

(*a*) Emile, tome 3, p. 168.

» vous qu'il y ait un ſeul tribunal ſur la » terre où cela lui fût accordé (*a*) «?

Vous me permettrez de vous faire obſerver que l'objet des tribunaux civils n'eſt point de juger des miracles : tous ſeroient fondés à rejetter la requête ſur le ſimple expoſé, parce que la mort rompant tous les liens de la ſociété, éteint auſſi tout droit de propriété. *Le mort ſaiſit le vif :* c'eſt un principe de Juriſprudence, auquel un cas extraordinaire & miraculeux ne doit jamais déroger. Votre ſuppoſition ne prouve donc rien.

Voici une objection plus forte en apparence. » Puiſqu'un miracle eſt une ex» ception aux loix de la nature ; pour en » juger il faut connoître ces loix ; & » pour en juger ſûrement, il faut les » connoître toutes : car, une ſeule qu'on » ne connoîtroit pas, pourroit en cer» tains cas inconnus aux ſpectateurs, » changer l'effet de celles qu'on connoî» troit. Ainſi celui qui prononce qu'un » tel ou tel acte eſt un miracle, déclare » qu'il connoît toutes les loix de la na» ture, & qu'il ſçait que cet acte en eſt » une exception «.

(*a*) Emile, tome 3, p. 88.

Remarquez, s'il vous plaît, que vous faites le même ſophiſme que les Matérialiſtes, pour prouver que la penſée eſt peut-être une propriété de la matiere. Nous ne connoiſſons pas toutes ſes propriétés, diſent-ils, comment pouvons-nous affirmer que la penſée n'eſt pas une de ces propriétés inconnues ? Nous répondons qu'il ſuffit pour l'affirmer, de ſçavoir que la matiere a deux propriétés incompatibles avec la penſée, ſçavoir l'étendue & la diviſibilité. Il eſt étonnant qu'ayant ſenti vous-même le foible de ce raiſonnement, vous en faſſiez un ſemblable ſur un autre ſujet.

Nous ne connoiſſons pas toutes les loix particulieres de la nature ; mais nous connoiſſons une loi générale qui nous garantit la certitude de celles que nous connoiſſons : c'eſt la ſageſſe de Dieu & ſa providence. Nous développerons, s'il vous plaît, ce principe ; il fournit la réponſe à la plûpart de vos objections.

C'eſt la ſageſſe de Dieu, auteur des loix morales, qui nous répond de la certitude des loix générales phyſiques ; parce que s'il n'y avoit rien de certain dans la nature, il n'y auroit rien de

certain non plus dans la ſociété, dans notre état, dans nos devoirs. Je ſuis aſſuré qu'il n'y a aucune loi poſſible dans la nature, en vertu de laquelle un mort puiſſe être rendu à la vie, parce que la réſurrection devenue naturelle, changeroit néceſſairement l'ordre de la ſociété. Je ne ſuis pas moins certain qu'en vertu d'aucune loi phyſique, une vierge ne peut être mere, parce que ce miracle devenu naturel, donneroit atteinte aux loix du mariage. Si, par une loi phyſique inconnue, mais poſſible à connoître, de ſimples paroles pouvoient guérir toutes les maladies, ſerions-nous encore obligés de veiller ſi exactement à notre conſervation & à celle d'autrui? Si, par une autre loi phyſique, un corps humain pouvoit marcher ſur les eaux, voler dans les airs, pénétrer les autres corps, quelles barrieres pourroient aſſurer notre vie & notre repos? Si le cours des aſtres pouvoit être naturellement ſuſpendu, quelle régle nous reſteroit pour diſtinguer les temps, pour mettre un ordre dans la ſociété? Ainſi du reſte. La même ſageſſe, la même bonté, la même providence, qui veut que je ſois aſſuré de mon état, de mes obligations, de ma

deſtinée, eſt mon garant de la certitude des loix phyſiques.

Remarquez, je vous prie, que toutes les découvertes phyſiques ſur leſquelles vous inſiſtez, loin d'affoiblir ma preuve, la confirment. Depuis Adam juſqu'à nous, a-t-on découvert une nouvelle loi phyſique qui ait introduit un nouvel ordre moral, ou qui ait donné quelqu'atteinte à la régle immuable des mœurs ?

Par une nouvelle conſéquence, lorſque la ſageſſe divine a réſolu d'établir un nouvel ordre moral, de m'impoſer de nouvelles obligations, de m'aſſujettir à un nouveau culte, elle agit régulièrement, en m'avertiſſant de ſes volontés, par une interruption momentanée & frappante de ces mêmes loix, dont, excepté ce cas, elle ne change jamais le cours (*a*). Si vous voulez méditer attentivement ce principe, vous en ſentirez mieux qu'un autre la juſteſſe & les conſéquences ; perſonne ne paroît

(*a*) *Nota.* On ne doit point inférer de-là que Dieu ne fait jamais de miracles que pour introduire un nouveau culte ; mais que toutes les fois qu'il en a fait, ç'a été pour intimer aux hommes quelque volonté particuliere.

plus convaincu que vous l'êtes de la néceſſité de l'ordre moral : je n'ai pas à craindre que vous m'en conteſtiez la certitude.

Vous objecterez ſans doute que nous ne connoiſſons pas aſſez parfaitement les rapports de toutes les loix phyſiques avec les loix morales, pour appercevoir quel effet le dérangement de telle loi peut avoir à l'égard de la régle des mœurs ; quand un homme ſçauroit multiplier des pains, par exemple, on ne voit pas quel inconvénient il en réſulteroit pour la ſociété.

En effet il peut quelquefois y avoir du doute ſi telle opération déroge, ni aux loix phyſiques, ni aux loix morales ; mais la même régle générale de la ſageſſe & de la bonté divine nous raſſure toujours ſuffiſamment. Nous ſçavons en général qu'un Dieu bon & ſage n'accordera jamais à aucun homme un pouvoir aſſez éclatant ſur la nature, pour qu'il paroiſſe en diſpoſer en maître, ſur-tout lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction. Dieu qui a donné en même-temps à l'homme, & des connoiſſances très-bornées, & une entiere confiance aux loix phyſiques, ne permettra jamais

qu'un impoſteur ou un viſionaire puiſſe les déranger, même en apparence, juſqu'à un certain point, pour induire les hommes en erreur.

Remarquez de nouveau que cette régle eſt encore vérifiée par l'expérience. Lorſque Dieu a envoyé Jeſus-Chriſt pour enſeigner les hommes ; 1°. il ne lui a pas ſeulement donné le pouvoir de déroger à des loix phyſiques, dont la certitude pourroit être révoquée en doute, mais à celles même dont la connexion eſt évidente avec l'ordre moral, telle qu'eſt la loi, en vertu de laquelle un mort ne peut point revenir à la vie, &c. 2°. ſes miracles n'ont pas été ſeulement des œuvres merveilleuſes, mais encore des œuvres ſaintes, des actes de charité & de vertu ; 3°. Dieu a voulu que ſon pouvoir fût accompagné des deux autres caracteres, dont vous avez reconnu vous-même la néceſſité, qui ſont la pureté de la doctrine & la ſainteté des mœurs. Voilà pourquoi je vous ai averti d'abord que ces trois caracteres ne devoient jamais être ſéparés, parce qu'ils ſe prêtent une force mutuelle.

C'eſt donc ſe tromper dans le principe même, d'enviſager les miracles, uni-

quement du côté des loix phyſiques ; on ne doit pas avoir moins d'attention à l'influence qu'il peut avoir ſur les mœurs. Telle loi phyſique ne paroît tenir en rien à l'ordre de la ſociété : donc Dieu peut permettre qu'elle ſoit dérangée en toutes circonſtances : la concluſion eſt fauſſe. Dieu ne le permettra certainement point, lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction, eu égard au génie, aux connoiſſances, aux diſpoſitions particulieres de ceux qui en ſont les témoins.

Avec ces principes que l'on ne doit jamais perdre de vûe, il ne ſera pas difficile de répondre à toutes vos objections.

» Tout homme ſage, dites-vous, » n'affirmera jamais qu'un fait, quel» qu'étonnant qu'il puiſſe être, ſoit un » miracle ; car, comment peut-il le » ſçavoir (*a*) « ? Cela ſignifie qu'un homme ſage ne l'affirmera jamais qu'après un mûr examen ; que c'eſt le cas d'uſer de la plus grande circonſpection ; que ce jugement n'eſt pas uniquement du reſſort de la phyſique ; que c'eſt prin-

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 89.

cipalement du côté des loix morales qu'il le faut enviſager. Si vous n'entendez rien autre choſe, perſonne ne vous contredira.

On ne peut nier qu'il ne ſe faſſe des choſes fort extraordinaires ; vous en avez vû, vous en avez fait : » Je me » contentois, ajoutez-vous, d'être ſor- » cier, parce que j'étois modeſte ; mais » ſi j'avois eu l'ambition d'être Prophê- » te, qui m'en eût empêché « ? La crainte d'en être la dupe, comme vous l'auriez ſûrement été.

Rien de ſi commun, ſelon vous, que des opérations que l'on auroit pris autrefois pour des miracles. L'étude de la nature y fait faire tous les jours de nouvelles découvertes ; l'induſtrie humaine ſe perfectionne tous les jours : la chymie curieuſe enfante des merveilles à faire ſigner mille fois le peuple qui les verroit. Un Phyſicien de Collége va en Guinée faire de la glace, voilà les Négres prêts à l'adorer.

Cela eſt fort beau en ſpéculation ; mais la pratique ne va pas ſi vîte. Nos Miſſionnaires ont étonné mille fois les Chinois par des opérations de phyſique ; ils n'ont pas fait pour cela plus de pro-

grès. Si, avec de la phyſique, de la chymie, des mathématiques, on peut convertir tous les Négres, comment, vous qui, au lieu d'être Prophéte, vous contentez d'être ſorcier, qui êtes ſi zélé pour la Religion naturelle, & qui la prêchez ſi infructueuſement en Europe, n'avez-vous pas encore pris le parti d'aller l'enſeigner aux Négres ? Avec vos admirables ſecrets, vous convertirez toute la terre : vous ferez connoître Dieu à ces malheureux peuples abrutis; vous établirez par-tout le pur Evangile, dont vous vous croyez l'Apôtre & le Martyr. C'eſt que vous ſentez qu'il faut autre choſe que des preſtiges pour éclairer les hommes ; qu'étonner l'eſprit, ce n'eſt pas changer le cœur : quand un infidele ſe convertit, même à la vûe d'un miracle, l'interruption des loix phyſiques n'eſt pas ce qu'il y a de plus merveilleux.

Vous dites que ſi les Prêtres de Baal avoient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bucher eût pris feu de lui-même, & Elie eût été pris pour dupe. Point du tout ; il ne s'agiſſoit pas de faire prendre feu au bucher de lui-même, mais de faire deſcendre le feu du Ciel à la vûe

de tous les aſſiſtans. C'eſt ce que fit Elie, & il n'étoit, ni Chymiſte, ni Phyſicien (*a*). Il n'avoit ni huile de gayac, ni eſprit de nitre, on n'en ſçavoit point faire alors; & pour que le miracle fût moins ſuſpect, il fit répandre de l'eau en abondance ſur la victime, ſur le bucher & ſur l'autel.

» Jadis, continuez-vous, les Prophé-» tes faiſoient deſcendre le feu du Ciel; » aujourd'hui les enfans en font autant » avec un petit morceau de verre (*b*)«; vous vous jouez de vos Lecteurs. Les enfans qui allument un peu de bois, en raſſemblant les rayons du ſoleil avec un morceau de verre, étonneront pour un moment le peuple ignorant; mais les plus ſtupides mêmes ne s'imagineront pas qu'ils faſſent deſcendre le feu du Ciel. Au temps des Prophétes, on ne connoiſſoit pas les miroirs ardens; & dès qu'il eſt queſtion de machines, le peuple n'eſt plus la dupe.

» Joſué fit arrêter le ſoleil; un faiſeur » d'Almanachs va le faire éclipſer, le » prodige eſt encore plus ſenſible«. Une

(*a*) 3 *Reg.* 18.
(*b*) *Ibid.* p. 91.

matiere auſſi ſérieuſe demanderoit des objections moins puériles. Le ſoleil éclipſé ne fut jamais un miracle chez les Hébreux, le ſoleil arrêté en ſeroit un même parmi nous.

Raſſemblez, tant qu'il vous plaira, les laboratoires de phyſique, les foires de Paris, les preſtiges des convulſions, tous les arts de l'Europe, vous étonnerez le peuple, mais vous ne le ſubjuguerez pas. Vous avez beau dire que les Européens avec leurs arts, ont toujours paſſé pour des Dieux parmi les barbares; ces Dieux ſi puiſſans ne peuvent cependant changer ni les eſprits ni les cœurs. Les barbares regardent, écoutent, admirent & retournent tranquillement à leurs Pagodes. Qu'on leur donne un maître tel que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres, bientôt ils ſeront convertis.

» Je ne ſçai, dites-vous, ſi l'art de » guérir eſt trouvé, ni s'il ſe trouvera » jamais; ce que je ſçai, c'eſt qu'il n'eſt » pas hors de la nature. Il eſt tout auſſi » naturel qu'un homme guériſſe, qu'il » l'eſt qu'il tombe malade; il peut tout » auſſi-bien guérir ſubitement, que mourir ſubitement (a) «. Tout cela n'eſt

(a) 3 *Reg.* p. 93.

ni vrai ni exact. Qu'un homme guériſſe lentement & par des remédes, cela eſt dans la nature ; qu'il guériſſe ſubitement à la volonté d'un autre, cela n'y eſt plus. Un homme, d'un coup de marteau, peut briſer une montre, la rétablira-t-il d'un coup de marteau ſans miracle ? De la maniere dont les organes du corps humain ſont faits & compliqués, ils peuvent être aiſément & ſubitement dérangés ; pour les remettre dans leur état naturel, c'eſt autre choſe. Dès qu'ils ſont altérés à un certain point, la mort doit naturellement s'enſuivre ; alors ils ne peuvent être rétablis dans leur premier état, que par l'ouvrier tout puiſſant qui les a formés. C'eſt-là du bon ſens le plus ſimple.

S'il eſt vrai qu'un homme peut tout auſſi-bien guérir ſubitement que mourir ſubitement, que n'ajoutez-vous encore qu'il peut auſſi reſſuſciter ſubitement ?

Vous ajoutez un correctif : » Il y a » pourtant, je l'avoue, des choſes qui » m'étonneroient fort, ſi j'en étois le » témoin : ce ne ſeroit pas tant de voir » marcher un boiteux, qu'un homme » qui n'avoit point de jambes, ni de » voir un paralytique mouvoir ſon bras,

» qu'un homme qui n'en a qu'un repren-
» dre les deux «. Cela vous étonneroit ſans doute ; mais cela ne vous feroit pas changer d'avis ; parce que vous êtes bien réſolu de n'en diſcéder jamais. Bientôt vous nous en ferez l'aveu.

» Cela me frapperoit encore plus, je » l'avoue, que de voir reſſuſciter un » mort ; car enfin un mort peut n'être » pas mort «. De l'aveu de tous les Phyſiciens qui ont diſſerté ſur les ſignes de la mort, il en eſt qui ſont certains, & qui ne ſçauroient tromper. L'odeur fade & dégoûtante qu'un cadavre commence à exhaler preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt refroidi, n'eſt pas un ſigne équivoque. Alors, il eſt faux de dire que ce mort peut bien n'être pas mort. Où en ſeroit-on, ſi l'on n'étoit ſûr de la mort que quand un cadavre eſt capable d'infecter les vivans ?

» Au reſte, continuez-vous, quelque » frappant que pût me paroître un pareil » ſpectacle, je ne voudrois pour rien au » monde en être témoin ; car, que ſais-» je ce qu'il en pourroit arriver ? Au » lieu de me rendre crédule, j'aurois » grand peur qu'il ne me rendît fou «. Cette confeſſion n'eſt pas inutile ; elle

nous fait comprendre juſqu'où va l'entêtement des hommes à ſyſtême. Ils démentiroient plutôt leurs propres yeux & tous leurs ſens réunis, que de démordre de leurs opinions.

Vous nous renvoyez à M. Bruhier pour examiner la réſurrection de Lazare; voyons s'il raiſonne mieux que vous. Lazare étoit déja dans la terre? *Seroit-il le premier homme qu'on auroit enterré vivant?* Oui, il ſeroit le premier homme qui ſeroit demeuré vivant dans la terre pendant quatre jours, après avoir été malade, & avoir paru mort de défaillance. Pour ſçavoir ſi une narration eſt vraie, il ne faut point en ſupprimer, ni en altérer les circonſtances. Il y étoit depuis quatre jours? *Qui les avoit comptés?* Ceux qui l'avoient enterré, & dont les Diſciples de Jeſus purent l'apprendre. Cette circonſtance eſt répétée deux fois; la premiere par l'Evangéliſte lui-même; la ſeconde par la ſœur du mort. *Ce n'eſt pas Jeſus qui étoit abſent.* C'eſt Jeſus lui-même qui, quoiqu'abſent, ſçavoit la mort de Lazare, & qui l'annonce à ſes Diſciples, en ajoutant ces paroles remarquables: *Lazare eſt mort, & j'en ſuis bien aiſe à cauſe de vous, afin*

que vous croyez, puiſque je n'étois pas-là quand il eſt mort (*a*). Il puoit déja. *Qu'en ſçavez-vous ? Sa ſœur le dit, voilà toute la preuve.* Ce n'eſt point toute la preuve, puiſque l'Evangéliſte étoit préſent, & que le mort étoit enterré depuis quatre jours ; il n'en falloit pas tant pour le rendre infect. Jeſus ne fait que l'appeller, & il ſort. *Prenez garde de mal raiſonner ; il s'agiſſoit de l'impoſſibilité phyſique, elle n'y eſt plus.* Quoi ? Il n'y a plus d'impoſſibilité phyſique qu'un mort de quatre jours ſe leve à la voix de Jeſus ? On ſe moque de nous : on déraiſonne, en nous avertiſſant de ne pas mal raiſonner. *Jeſus faiſoit bien plus de façons dans d'autres cas qui n'étoient pas plus difficiles : pourquoi cette différence, ſi tout étoit également miraculeux ?* Quand nous ne pourrions pas donner raiſon de cette différence, cela porteroit-il quelque préjudice à la ſubſtance même du miracle ? Que Jeſus en ait agi ainſi pour exciter l'attention de ſes auditeurs, pour ſe proportionner à leur génie, pour faire paroître le fait moins miraculeux, ou pour d'autres raiſons, que nous impor-

(*a*) *Jean.* 11, 14.

te ? *Ceci peut être une exagération, & ce n'eſt pas la plus forte que S. Jean ait faite : j'en atteſte le dernier verſet de ſon Evangile.* En contrediſant formellement les hiſtoriens, en les accuſant d'exagération, en ſupprimant ou défigurant les circonſtances, il n'eſt rien que l'on ne puiſſe faire paroître douteux & même faux. Si l'on appliquoit à l'hiſtoire profane la méthode ſelon laquelle on examine les miracles de Jeſus-Chriſt, y aura-t-il un ſeul événement qui puiſſe encore paſſer pour certain ?

Vous revenez à vos conjectures phyſiques. » On vient de trouver le ſecret » de reſſuſciter les noyés ; on a déja » cherché celui de reſſuſciter les pendus ; » qui ſçait, ſi dans d'autres genres de » mort, on ne parviendra pas à rendre » la vie à des corps que l'on en avoit cru » privés (*a*) ? On a trouvé le ſecret de rappeller à la vie des hommes qui paroiſſoient morts, & qui ne l'étoient pas, en qui la ſuffocation n'avoit pas encore éteint toute chaleur naturelle, en qui par conſéquent il reſtoit encore un principe de vie ; mais on ne s'aviſera jamais

(*a*) *Joan.* p. 94.

de chercher, & l'on ne parviendra point à trouver le ſecret de reſſuſciter des hommes morts de défaillance & de langueur comme Lazare, qui ont été quatre jours dans le tombeau, & dont l'odeur cadavereuſe n'atteſte que trop bien la mort.

Vous argumentez dans une note ſur les circonſtances de quelques miracles de l'Evangile. Pour guérir un aveugle, Jeſus employe de la ſalive, & une autre fois de la boue; il ne le guérit point entiérement par la premiere opération, il faut la recommencer: à quoi bon tout cela pour un miracle? La nature diſpute t-elle avec ſon maître? Ne ſuffit-il pas qu'il veuille? Ou bien oſera-t-on dire que Jeſus veut ſe faire valoir, & amuſer les ſpectateurs? Choiſiſſez (*a*).

Je répons que le choix n'eſt pas néceſſaire. Quand il y auroit dans la conduite de Jeſus, auſſi-bien que dans ſa doctrine, des choſes dont nous ne pouvons rendre raiſon, ſeroit-ce un motif ſuffiſant pour douter du reſte? Nos adverſaires, avec toute leur capacité & leurs talens ſupérieurs, rendent-ils rai-

(*a*) *Jean. p. 95.*

ſon

ſon de tout dans leurs divers ſiſtêmes ? Sur les queſtions même de la Religion naturelle, dans les matieres qui ſemblent être uniquement du reſſort de la raiſon, l'on eſt forcé d'avouer *que les objections inſolubles ſont communes à tous les ſyſtêmes* (*a*) : & dans l'hypothèſe d'une révélation ſurnaturelle, dans des choſes qui dépendent du bon vouloir de Dieu, on veut que tout ſoit dans un dégré de clarté à l'épreuve des chicanes même d'un eſprit cenſeur & malin : où eſt la juſtice ?

Dès qu'un homme a donné des marques d'une ſageſſe & d'une prudence peu commune, on ne commence pas par condamner celles de ſes actions, dont on n'apperçoit pas d'abord le but ni le motif ; on ſuppoſe qu'il a ſes raiſons, & l'équité naturelle le demande. Puiſque, de votre aveu (*b*), Jeſus a montré une ſageſſe, un déſintéreſſement, une grandeur d'ame, un empire ſur ſes paſſions, dont perſonne n'approcha jamais, ne devons-nous pas préſumer qu'il n'a rien fait que pour des raiſons ſupérieures, &

(*a*) Emile, tome 3, p. 301.
(*b*) *Ibid.* page 165.

ſouvent imperceptibles aux yeux du vulgaire ? On convient que pour la doctrine, Jeſus en ſavoit plus que tous les hommes ; & dans l'examen de ſes actions, l'on veut que nous en ſachions autant que lui.

» Donnez-moi, dites-vous, des miracles qui demeurent tels, quoi qu'il arrive, dans tous les temps & dans tous les lieux. Si pluſieurs de ceux qui ſont rapportés dans la Bible, paroiſſent être dans ce cas, d'autres auſſi paroiſſent n'y pas être. Réponds-moi donc, Théologien, prétends-tu que je paſſe le tout en bloc, ou ſi tu me permets le triage ? Quand tu m'auras décidé ce point, nous verrons après (*a*) «.

Il eſt tout décidé ; on vous laiſſe le choix. On vous ſoutient que tous les faits qui ſont donnés dans la Bible pour des miracles, le ſont, & le ſeront dans tous les temps & dans tous les lieux : que vous ne parviendrez jamais à prouver que ce ſont des faits naturels, ſinon en altérant les circonſtances, en démentant l'hiſtorien, en ſuppoſant de l'exagération, toutes voies auxquelles

(*a*) Troiſième Lettre, page 96.

la bonne foi ne permet point d'avoir recours. Quand à force de ſubtilités & de chicanes, vous ſeriez venu à bout de jetter des nuages ſur quelques-uns, la multitude, la variété, la continuité, la ſainteté des miracles de Jeſus-Chriſt forme un aſſemblage de caracteres impénétrable à tous vos traits. Dans les preuves morales, chacune examinée en particulier, peut être ſujette à conteſtation ; leur réunion ne produit pas moins la certitude morale qui équivaut ſouvent à l'évidence métaphyſique. Tous vos raiſonnemens ſortent de ce principe, qui eſt celui du bon ſens, & ne prouvent rien.

Selon vous, » Jeſus éclairé de l'eſprit » de Dieu, avoit des lumieres ſi ſupé- » rieures à celles de ſes Diſciples, qu'il » n'eſt pas étonnant qu'il ait opéré des » multitudes de choſes extraordinaires, » où l'ignorance des ſpectateurs a vû » le prodige qui n'y étoit pas. A quel » point, en vertu de ces lumieres, pou- » voit-il agir par des voies naturelles, » inconnues à eux & à nous ? Voilà ce » que nous ne ſçavons point, & ce que » nous ne pouvons ſçavoir «.

Il eſt aſſez ſingulier que vous recon-

noiſſiez Jeſus éclairé de l'eſprit de Dieu; ſans vouloir convenir qu'il en avoit auſſi le pouvoir, comme ſi l'un avoit été plus difficile à lui communiquer que l'autre, & quoique Jeſus l'ait ainſi aſſuré pluſieurs fois. Le témoignage d'un maître ſi ſaint & ſi ſage ne ſuffit-il pas pour nous convaincre qu'il a fait toutes ſes œuvres par le même eſprit & par la même puiſſance : qu'il n'a pas agi, tantôt par des lumieres naturelles, & tantôt par un pouvoir divin ? Il a témoigné qu'il guériſſoit le paralytique par le même pouvoir qu'il remettoit les péchés (*a*) : qu'il chaſſoit les démons par le doigt de Dieu (*b*) : qu'il alloit reſſuſciter Lazare, parce que ſon pere l'avoit exaucé (*c*) : il a déclaré que toute puiſſance lui étoit donnée dans le Ciel & ſur la terre (*d*) : qu'il avoit reçu de ſon pere le pouvoir ſur toute chair (*e*) : non-ſeulement il en a fait uſage, mais il l'a communiqué à ſes Apôtres (*f*) : il leur

(*a*) Matt. 9, 6.
(*b*) Luc, 11. 18.
(*c*) *Joan.* 11, 41.
(*d*) Matt. 28. 18.
(*e*) *Joan.* 17, 2.
(*f*) Matt. 10, 1 & 8.

a ordonné d'en uſer en ſon nom (*a*) : & ils atteſtent qu'ils l'ont exercé à ſon exemple. Il n'y a donc ici aucun lieu à l'illuſion. S'il n'eſt queſtion que de quelques opérations naturelles, Jeſus & ſes Diſciples ſont les plus grands fourbes de l'Univers : Dieu a donné par eux au monde entier, un ſpectacle mille fois plus incompréhenſible que les miracles mêmes.

Vous vous plaignez de nouveau dans une note de l'injuſtice de vos accuſateurs. » Nos hommes de Dieu veulent » à toute force que j'aye fait de Jeſus » un impoſteur «. Non ſans doute, vous ne l'avez pas dit en propres termes ; mais vous nous avez laiſſé douter, ſi ce n'étoit pas un fanatique, & ſi la tête ne lui a pas tourné (*b*). Ici, vous raiſonnez de maniere à nous faire conclure, que c'étoit un impoſteur qui a cherché de propos délibéré à brouiller le cerveau de ſes Diſciples, & à faire illuſion à tout le monde.

» Que devons-nous donc penſer, » concluez-vous, de tant de miracles

(*a*) Luc, 10, 17.
(*b*) A M. de Beaumont, p. 84.

» rapportés par des Auteurs véridiques, » je n'en doute pas, mais d'une ſi craſſe » ignorance, & ſi pleins d'ardeur pour » la gloire de leur maître ? Faut-il re- » jetter tous ces faits ? Non. Faut-il » tous les admettre ? Je l'ignore (*a*) «. Commençons par relever une petite contradiction. Ailleurs, vous avez ſuppoſé que les Diſciples de Jeſus étoient fort *intelligens dans les choſes ſaintes* (*b*), ici vous exagérez leur craſſe ignorance: c'eſt votre méthode ordinaire. Mais leur ignorance a-t-elle pû aller juſqu'à ſe perſuader que Jeſus leur avoit donné le pouvoir de chaſſer les démons, & de guérir les maladies, quoiqu'il n'en fût rien; qu'ils avoient effectivement opéré des miracles, quoique cela ne fût pas vrai ? Ce n'eſt plus ignorance; ou c'eſt aliénation d'eſprit & folie complette, ou c'eſt menſonge & fourberie préméditée.

Les Diſciples de Jeſus étoient ignorans lorſqu'ils ſe mirent à ſa ſuite; mais dans leurs écrits, dans leur prédication, dans leur ſuccès, ce ſont des ſages qui

(*a*) Troiſiéme Lettre, page 97.
(*b*) *Ibid.* page 83.

étonnent le monde entier ; ou Jesus leur a communiqué sa propre sagesse, ou il a fait descendre sur eux l'esprit de Dieu, comme il l'avoit promis. On vous laisse le choix. Dans l'un & l'autre cas, vous avez également tort de rejetter leur témoignage.

Vous prétendez dans une note, » qu'il y a dans l'Evangile des miracles » qu'il n'est pas même possible de pren» dre au pied de la lettre, sans renoncer » au bon sens. Tels sont, par exemple, » ceux des possédés. On reconnoît le » diable à son œuvre, & les vrais possé» dés sont les méchans ; la raison n'en » reconnoîtra jamais d'autres (*a*). Si la raison n'est pas assez éclairée pour en reconnoître d'autres, l'Evangile destiné à redresser la raison, doit nous rendre plus intelligens. En rejettant de l'Evangile tout ce que nous ne concevons pas par la raison seule, nous le réduirons bientôt à rien. Ce n'étoit pas la peine de montrer ailleurs tant de respect pour lui, dès que vous prétendez en juger tout comme d'un autre Livre.

(*a*) Troisiéme Lettre, p. 98.

Vous vous efforcez de tourner en ridicule ces démons que Jeſus chaſſa du corps d'un homme, qui ſe jetterent dans un troupeau de pourceaux, & allerent ſe précipiter dans la mer. Juſte Dieu ! vous écriez-vous, la tête tourne, on ne ſçait où l'on eſt. Cela n'eſt pas étonnant ; dans le chaos ſyſtématique que vous avez formé, il n'eſt pas aiſé de ſe reconnoître. Il faut tantôt regarder les faits de Jeſus comme les mieux atteſtés (*a*), & tantôt en contredire formellement l'hiſtoire ; faire enviſager Jeſus-Chriſt, tantôt comme le modéle des ſages, tantôt comme un cerveau échauffé ; peindre ſes Diſciples quelquefois comme des hiſtoriens véridiques, d'autres fois comme des ignorans, dont le récit choque le bon ſens : entaſſer les contradictions, & ne jamais ſe dédire ; la tête pourroit tourner à moins. Je défie tout homme infatué de vos principes, d'oſer lire l'Evangile, ſans être tenté vingt fois de le jetter au feu. Convenir qu'en le prenant à la lettre, la tête vous tourne, n'eſt-ce pas avouer que vous en avez une fauſſe idée ?

(*a*) Emile, tome 3, p. 168.

L'autorité des loix, ajoutez-vous, ne peut s'étendre jusqu'à nous forcer de mal raisonner. Non assurément : mais la loi & la parole de Dieu peuvent étendre leur autorité, jusqu'à nous forcer d'avouer que nous raisonnons mal, lors même que nous croyons bien raisonner. Tout raisonnement contraire à la loi & à la parole de Dieu, est de toute nécessité un faux raisonnement.

Vous concluez enfin : » tout nous » prouve que nous ne pouvons con» noître les bornes des possibles ; ce» pendant il faut qu'un miracle pour » être vraiment tel, les passe. Soit donc » qu'il y ait des miracles, soit qu'il n'y » en ait pas, il est impossible au sage » de s'assurer que quelque fait que ce » puisse être, en est un (*a*) «.

Je vous ai déja dit que nous connoissons assez les bornes des possibles, pour être certains qu'un mort ne peut naturellement ressusciter, un corps humain pénétrer les autres corps, un pain d'orge nourrir mille hommes, &c. que cette certitude est appuyée sur le plus solide fondement, sur la sagesse & la

(*a*) Emile, tome 3, page 109.

providence divine, qui ne peut permettre, ſinon pour des raiſons ſpéciales & extraordinaires, des événemens qui bouleverſeroient l'ordre de la ſociété, s'ils étoient fréquens, & ſi nous n'étions pas avertis de leur deſtination.

Nous ſommes convaincus qu'il y a eu, dix-ſept ſiécles avant nous, une révolution célébre ſur la face de l'Univers, dont il eſt évident que les cauſes n'ont pu être naturelles; nous ſommes donc forcés d'avouer qu'une force ſurnaturelle, quelle qu'elle ſoit, y eſt intervenue; que les hommes en ont ſenti le pouvoir, puiſqu'elle a opéré un ſi grand effet. L'auteur de cette révolution eſt connu; c'eſt Jeſus-Chriſt. Par quels ſignes a-t-il frappé les eſprits? Vous en avez aſſigné trois, la pureté de ſa doctrine, la ſainteté de ſes mœurs, l'éclat extérieur de ſes œuvres: lequel a fait le plus d'impreſſion ſur les hommes? On le ſçait, ſa doctrine, quoique pure, étoit incompréhenſible, plus propre à révolter la raiſon, qu'à la ſubjuguer; ſes mœurs étoient ſaintes, auſſi-bien que celles de ſes Diſciples, mais les cœurs vicieux y trouvoient leur condamnation; les Diſciples, comme le

Maître, ont été persécutés & mis à mort. Leurs œuvres paroissoient surnaturelles, on a dit que c'étoit des prestiges; mais des prestiges ne furent jamais des œuvres de charité & d'humanité: les Magiciens n'en ont opéré que pour faire du mal. Il y avoit donc dans ces œuvres un double caractere qui frappoit tous les esprits droits & les cœurs vertueux; aussi l'histoire nous atteste que c'est ce qui a gagné des sectateurs à Jesus-Christ dans tous les temps & chez toutes les Nations.

Dieu, maître des esprits, des cœurs, des événemens, a-t-il pû arranger tellement les choses, que le faux fît plus d'impression que le vrai; que la plus sainte des Religions s'établît principalement par celle de toutes les preuves, qui, aux yeux des sages, est la plus suspecte & la plus sujette à l'imposture? On ne le persuadera jamais.

Quand nous ne serions pas en état de répondre à tous vos sophismes, vous ne répondrez jamais vous-même à ce raisonnement: le monde a été converti par les miracles, le fait est certain: donc les miracles ne sont, ni im-

poſſibles, ni inutiles, ni ſuſpects, ni ſi difficiles à diſcerner.

Paſſons à votre derniere objection; mais il eſt temps d'abréger. Accordons, dites-vous, qu'il y ait de vrais miracles; de quoi ſervent-ils, s'il y a auſſi de faux miracles ou des preſtiges deſquels il eſt impoſſible de les diſcerner? La même autorité qui atteſte les miracles, atteſte auſſi les preſtiges; & cette autorité prouve encore que l'apparence des preſtiges ne différe en rien de celle des miracles (*a*). Vous avez tort pour ce dernier article; toutes les fois que Dieu a permis que des preſtiges ſe trouvaſſent en oppoſition avec les miracles, il a toujours ménagé des circonſtances qui pouvoient faire aiſément diſtinguer aux eſprits droits de quel côté étoit l'opération divine. Nous le verrons par vos objections mêmes.

Quand Aaron jetta ſa verge devant Pharaon, & qu'elle fut changée en ſerpent, les Magiciens jetterent auſſi leurs verges, & elles furent changées en ſerpent; l'apparence étoit exactement la même: l'Exode n'y remarque aucune différence. Il eſt vrai, ajoutez-vous, que le ſerpent d'Aaron dévora les ſer-

(*a*) Emile, tome 3, p. 100 & 101.

pens des Magiciens ; mais forcé d'admettre une fois la magie, Pharaon pût fort bien n'en conclure autre choſe, ſinon qu'Aaron étoit plus habile qu'eux dans cet art.

Suppoſons tout cela, voici ce qui s'enſuit : que dans certaines circonſtances Dieu a quelquefois permis pour quelques momens, que les miracles de ſes envoyés n'euſſent pas une ſupériorité abſolument évidente ſur les preſtiges des Magiciens ; parce qu'il vouloit faire bientôt éclater ſa puiſſance par de nouveaux miracles infiniment plus frappans. C'eſt le cas des Magiciens d'Egypte mis en oppoſition avec Aaron & Moyſe. Bientôt le Seigneur fit paroître d'une maniere invincible le pouvoir de ſes envoyés, réduiſit les Magiciens au ſilence, & à faire eux-mêmes l'aveu de leur impuiſſance. La ſingularité même de ce cas, que Dieu n'a permis qu'une ſeule fois, nous fait comprendre que ſa ſageſſe ne ſouffrira jamais la concurrence ni l'égalité parfaite entre les preſtiges & les miracles, de maniere que l'on ne puiſſe diſcerner certainement de quel côté eſt l'opération divine. Cela ſera confirmé à meſure que nous avancerons.

Les Magiciens, continuez-vous, ayant imité les deux premiers miracles de Moyſe, furent arrêtés au troiſiéme : après avoir produit des grenouilles, ils ne purent produire des inſectes ; pourquoi ? c'étoit s'arrêter en beau chemin. Dites-mieux, Dieu les arrêta en beau chemin, parce qu'il le jugeoit ainſi à propos. Mais pourquoi leur permettre de venir juſques-là ? Pourquoi ne les pas laiſſer aller plus avant ? Pourquoi ne pas les arrêter au premier pas ? Toutes ces queſtions ſeroient indécentes. Quand nous ne pourrions pas y répondre, que s'enſuivroit-il ? Que nous n'avons pas aſſiſté au conſeil de la divinité. Toujours demeure-t-il prouvé par l'hiſtoire même, que Dieu fit évidemment connoître quels étoient les vrais miracles, puiſque les Magiciens eux-mêmes furent forcés de confeſſer que *le doigt de Dieu étoit-là* : c'en eſt aſſez pour réſoudre la difficulté.

Mais Dieu a daigné encore nous apprendre les raiſons de ſa conduite. Il vouloit punir un Roi injuſte & une Nation criminelle qui avoient violé le droit des gens & l'hoſpitalité, en réduiſant à un dur eſclavage un peuple étranger dont il n'avoit aucun ſujet de ſe plain-

dre. Pour rendre plus éclatante cette punition & la délivrance de ſon peuple, Dieu ménagea les événemens, de maniere que ſa juſtice eut lieu de frapper à coups redoublés, & que le châtiment fut égal au crime. C'eſt le ſens du diſcours que Dieu fit adreſſer à Pharaon : *Je vous ai établi pour montrer en vous ma puiſſance, & faire reſpecter mon nom par toute la terre* (*a*).

Si l'on veut permettre une conjecture, il paroît que Dieu vouloit encore confondre l'idolâtrie monſtrueuſe des Egyptiens ; la plûpart des plaies dont Dieu les frappe, ſemblent avoir une relation marquée avec les objets de leur culte. Ils adoroient le ſoleil ſous le nom d'Oſiris, le Nil, les animaux, les plantes ; Dieu leur dérobe la vûe du ſoleil par des ténébres épaiſſes ; il change l'eau du Nil en ſang ; il couvre d'ulceres les animaux & leurs adorateurs ; il remplit tout le Royaume d'animaux nuiſibles ; il détruiſit les plantes par la grêle & par les ſauterelles. Dieu ajoute : *les Egyptiens apprendront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur* (*b*).

(*a*) Exode, 9, 16.
(*b*) *Ibid.* 7, 5.

Il eſt donc faux que Pharaon obligé d'admettre une fois la magie, ait pû conclure qu'Aaron & Moyſe étoient ſeulement des Magiciens plus habiles que les ſiens. Dès la ſeconde plaie, il n'y fut pas trompé : *priez le Seigneur*, dit-il aux deux freres, *qu'il me délivre des grenouilles* (*a*).

J'ai répondu ailleurs (*b*) à ce que Moyſe ordonne au ſujet des faux Prophétes, il n'eſt pas néceſſaire d'y revenir. Continuons à vous écouter.

» Jeſus, après avoir déclaré qu'il ne » fera point de ſignes, annonce de faux » Chriſts qui en feront ; il dit qu'*ils* » *feront de grands ſignes, des miracles* » *capables de ſéduire les élus mêmes, s'il* » *étoit poſſible*. Ne ſeroit-on pas tenté » ſur ce langage de prendre les ſignes » pour des preuves de fauſſeté « ?

Cette tentation ne peut avoir lieu, quand on y réfléchit ſans prévention. 1°. Il eſt abſolument faux que Jeſus ait déclaré qu'il ne fera point de ſignes ; il a dit au contraire qu'il en faiſoit afin que l'on crût en lui, & il en a fait

(*a*) Exode, 8, 8.
(*b*) Dans la troiſiéme Lettre.

effectivement : il a commandé à ſes Diſciples d'en faire, & il a prédit qu'ils en feroient : *Guériſſez les malades*, leur dit-il en les envoyant prêcher, *reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons : vous avez reçu gratuitement ces dons, accordez les gratuitement* (*a*). *Voici les ſignes que feront ceux qui croiront en moi : ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils détruiront les ſerpens ; s'ils boivent un poiſon mortel, il ne leur fera point de mal ; ils impoſeront les mains aux malades, & les malades ſeront guéris* (*b*). 2°. Il annonce à la vérité de faux Chriſts qui feront des ſignes capables de ſéduire les élus, *s'il étoit poſſible* : remarquez la reſtriction. Où ſeroit l'impoſſibilité, ſi les faux miracles pouvoient être entiérement ſemblables aux vrais, & ſi Dieu ne faiſoit toujours reconnoître ceux-ci à des marques certaines ? La régle que nous avons ci-devant établie eſt donc conforme à la parole de Jeſus-Chriſt.

C'eſt mal-à propos que vous ajoutez :

(*a*) Matt. 10, 8.
(*b*) Marc. 16, 17.

» Quoi ! Dieu, maître du choix de ſes » preuves, quand il veut parler aux » hommes, choiſit par préférence celles » qui ſuppoſent des connoiſſances qu'il » ſçait qu'ils n'ont pas ! Il prend pour » les inſtruire la même voie qu'il ſçait » que prendra le démon pour les trom- » per ! Cette marche ſeroit-elle donc » celle de la divinité ? Se pourroit-il » que Dieu & le diable ſuiviſſent la mê- » me route ? Voilà ce que je ne puis » concevoir (*a*) «.

Faites attention, s'il vous plaît, que cette route n'eſt point la même, puiſque la voie de Dieu eſt toujours marquée par des caracteres de ſupériorité, de vérité, de ſainteté, que le démon ne peut jamais imiter parfaitement. L'eſprit de ténébres ſe donneroit-il la peine de contrefaire les miracles, ſi les miracles ne prouvoient rien en eux-mêmes ? Dieu l'a quelquefois permis, comme il permet que de faux Prophétes oppoſent à ſa doctrine une doctrine plus propre à gagner les eſprits, comme il permet que des hypocrites copient juſqu'à un certain point les vertus des envoyés

(*a*) Marc, page 104.

de Dieu. Demander pourquoi il permet ces tentations, c'eſt s'informer pourquoi Dieu veut rendre la foi méritoire aux eſprits droits. Quelle récompenſe mériteroit-on en préférant la vérité au menſonge, ſi la premiere ne nous laiſſoit par l'éclat de ſon évidence aucune liberté de lui réſiſter ?

Vous voyez que l'objection que vous faites contre les miracles attaqueroit de même les autres preuves de la révélation ; elle pourroit même être tournée contre les preuves de la Religion naturelle, qui ſont ſujettes, de votre propre aveu, à des objections inſolubles (*a*).

Il ſeroit inutile de répondre au dilemme où vous réſumez la difficulté ; un nouveau tour ne lui donne pas un nouveau poids.

Vous vous récriez à votre ordinaire contre l'injuſtice de ceux qui vous accuſent de rejetter les miracles. » Non, » dites-vous, je ne les ai rejettés, ni » ne les rejette ; ſi j'ai dit des raiſons » pour en douter, je n'ai point diſſimulé » les raiſons d'y croire (*b*) «. Vous les

(*a*) Emile, tome 3, p. 30.
(*b*) *Ibid.* p. 105.

avez diſſimulées, Monſieur; je vous l'ai fait voir. En inſiſtant ſur les paſſages de l'Evangile qui vous ont paru prouver contre les miracles, vous avez ſupprimé très-exactement ceux qui les établiſſent: eſt-ce là tenir la balance avec équité entre votre opinion & celle de vos adverſaires?

Mais enfin vous vous bornez à douter des miracles; voici les raiſons de votre doute. » Je vois des faits atteſtés dans » les ſaintes Ecritures; cela ſuffit pour » arrêter ſur ce point mon jugement. » S'ils étoient ailleurs, je rejetterois ces » faits, ou je leur ôterois le nom de » miracles; mais parce qu'ils ſont dans » l'Ecriture, je ne les rejette point. Je » ne les admets pas non plus, parce » que ma raiſon s'y refuſe, & que ma » déciſion ſur cet article n'intéreſſe point » mon ſalut. Nul Chrétien judicieux » ne peut croire que tout ſoit inſpiré » dans la Bible, juſqu'aux mots & aux » erreurs. Ce qu'on doit croire inſpiré, » eſt tout ce qui tient à nos devoirs; » car pourquoi Dieu auroit-il inſpiré » le reſte? Or la doctrine des miracles » n'y tient nullement; c'eſt ce que je » viens de prouver. Ainſi le ſentiment

» qu'on peut avoir en cela, n'a nul trait » au reſpect qu'on doit aux Livres ſa- » crés (a) «.

Vous faites contre les miracles le même ſophiſme que vous avez fait ailleurs contre les dogmes. Ma raiſon ſe refuſe à croire les miracles ; donc je ſuis fondé à en douter, quoique l'Ecriture les atteſte : ma raiſon ſe refuſe à croire des myſteres ; donc je dois en douter, quoique l'Evangile les enſeigne. Pour raiſonner plus conſéquemment, il auroit fallu dire : j'admets que Dieu a parlé par l'Evangile ; or l'Evangile atteſte clairement des miracles, enſeigne expreſſément des myſteres ; donc ma raiſon a tort de s'y refuſer. Dès que Dieu parle, c'eſt à nous à croire, & à tout croire ſans exception. Il eſt incapable de mêler enſemble l'erreur & la vérité ; il ne peut pas même permettre que ſa parole ſoit altérée par ceux qu'il a chargés de l'annoncer ; autrement il auroit parlé envain.

Voyez, je vous prie, l'inconſéquence de vos raiſonnemens. Il y a dans la doctrine de Jeſus-Chriſt des préceptes

(a) Emile, tome 3, p. 111.

admirables & des dogmes incompréhensibles : vous croyez aux premiers, vous doutez des seconds. Il y a dans ses actions des œuvres naturelles, d'autres qui ne le sçauroient être ; vous admettez les unes, vous doutez des autres. Il y a dans ses mœurs des exemples de vertu auxquels l'humanité peut atteindre, d'autres qui lui sont supérieurs ; vous devez donc encore ajouter foi à ceux-là, & douter de ceux-ci. Alors, que restera-t-il pour fonder l'éloge pompeux que vous avez fait de Jesus-Christ (*a*) ?

Si vous dites que Jesus-Christ a été doué d'une sainteté plus qu'humaine, parce qu'il étoit Dieu, tous vos doutes deviennent ridicules ; il a donc eu de même une science plus qu'humaine & un pouvoir plus qu'humain ; il a donc pu enseigner & faire des choses au-dessus de la raison & de la nature.

Pourquoi Dieu auroit-il révélé autre chose que ce qui tient à nos devoirs ? Parce qu'il lui a plû ; & dès qu'il a révélé quelque chose, le croire est une partie essentielle de nos devoirs.

(*a*) Emile, tome 3, p. 165.

En ſe bornant à croire inſpiré ce qui tient à nos devoirs ſeulement, il y a au moins la moitié de l'Evangile que l'on peut ſe diſpenſer de croire, & l'Evangile ſe trouve rabaiſſé au-deſſous des Livres moraux des Philoſophes. Selon vos principes, les Offices de Cicéron doivent plutôt paſſer pour un Livre inſpiré, que l'Evangile. La morale, ſi vous voulez, n'en eſt pas ſi ſublime; mais elle n'eſt pas défigurée comme dans l'Evangile, par un mêlange de faits & de dogmes auxquels, ſelon vous, la raiſon ſe refuſe. En compenſant le bien qu'a fait la morale de l'Evangile, avec le mal que vous attribuez aux dogmes & aux miracles, il demeure fort incertain ſi l'Evangile n'auroit pas dû être brûlé pour le plus grand bien de l'Univers. Tel eſt le reſpect que vous inſpirez pour l'Evangile.

J'ai déja remarqué que c'eſt une témérité puniſſable dans toutes les communions chrétiennes, de dire en termes exprès qu'il y a des erreurs dans la Bible.

Pour conclure notre longue diſpute, voici en deux mots le caractere de tous vos écrits. Avec la croyance d'un déterminé Déiſte, vous avez voulu con-

ſerver une partie du langage chrétien; cette bigarrure, au lieu de ſéduire, n'a fait que révolter également tous les partis. Les Catholiques vous regardent comme l'ennemi le plus mortel de la révélation; les Proteſtans, comme un faux frere qui trahit ſa propre Religion; les impies, comme un confrere timide qui n'oſe pas tout dire. Etonné de ce ſoulevement général, vous avez voulu faire bien ou mal votre apologie; & le dépit d'avoir été mal accueilli, vous a précipité dans de nouvelles erreurs.

Il eſt fâcheux, Monſieur, que vous n'ayez pas mieux connu vos talens. Né avec l'imagination la plus brillante, ſi vous vous fuſſiez borné à des ſujets de littérature & d'agrément, vous auriez eu le plus éclatant ſuccès; mais l'ambition de dogmatiſer, vous a malheureuſement ſaiſi. La nature, en vous formant, crut faire un Poëte, & vous avez voulu être Théologien; la diſtance eſt grande de l'un à l'autre: vous aurez la deſtinée de tous ceux qui ſont infidéles à leur vocation.

Je ſuis, &c. ce 25 Janvier 1765.

FIN.

CATALOGUE

Des Livres de Théologie & de Piété qui ſe trouvent chez HUMBLOT, *Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de S. Yves.*

ANnée Evangélique, ou Homélies ſur les Evangiles des Dimanches de l'année, par M. Lambert, 7 vol. *in*-12. 17 l. 10 ſ.

Avis pour la Communion, par le P. Bourdaloue, *in*-18. 15 ſ.

La Sainte Bible, contenant l'Ancien & le Nouveau Teſtament, en François, avec des notes pour l'intelligence des endroits les plus difficiles, par M. de Sacy, 14 vol. *in*-12. 30 l.

Biblia ſacra vulgatæ Editionis, 1 vol. *in*-8. belle Edition. 6 l.

Eadem, 7 vol. *in*-24. 10 l. 10 ſ.

Bona de Sacrificio Miſſæ, 1 vol. *in*-12. petit papier. 1 l. 10 ſ.

Boſſuet, Elévation à Dieu ſur tous les Myſteres de la Religion Chrétienne, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Boſſuet, Connoiſſance de Dieu & de ſoi-même, 1 vol. *in*-12, 2 l. 10 ſ.

Boſſuet, Traité de l'Amour de Dieu, néceſſaire dans le Sacrement de Pénitence, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Le Catéchiſte des Peuples de la Campagne & de la Ville, 6 vol. *in*-12. 12 l.

Catechiſmus ad Ordinandos, juxta Doctrinam Catechiſmi Tridentini. 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Concordance de la Bible Grecque, Latine & Hébreu, 2 vol. *in-fol.* 30 l.

Concordance de la Bible, 1 vol. *in*-4. 24 l.

Conduite pour l'indulgence de la bonne mort, avec l'Office de la Vierge, *in*-24. 12 ſ.

Les Confeſſions de S. Auguſtin, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Connoiſſance de l'Amour de Jeſus-Chriſt, par

le P. Belingan, 1 vol. *in*-12. p. p. 1 l. 10 ſ.
Conſidérations Chrétiennes pour tous les jours du mois, *in*-24. 15 ſ.
Conſeils de la ſageſſe, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Devoirs des Maîtres & des Domeſtiques, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 ſ.
Dévotion au Sacré Cœur de Jeſus, 2 vol. *in*-12. 4 l.
Dictionnaire Chrétien, où ſur différens Tableaux de la Nature, l'on apprend à voir Dieu peint dans tout ſes ouvrages, 1 vol. *in*-4. 8 l.
— de la Bible, 2 vol. *in*-8. 9 l.
— des Conciles, contenant une ſomme de tous les Conciles Généraux, Nationaux, Provinciaux & particuliers, le ſujet de leur tenue, leurs Déciſions, &c. 1 vol. *in*-8. 4 l. 10 ſ.
— des Livres Janſéniſtes, 4 vol. *in*-12. 10 l.
— Théologique, contenant les preuves de la Révélation, les points de Controverſe, les principales Héréſies, les opinions des principaux Théologiens, &c. 1 vol. *in*-8. 4 l. 10 ſ.
Direction pour la conſcience d'un Roi, par M. de Fenelon, 1. vol *in*-12. 2 l.
Diſſertations ſur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique, par *Warburton*, 2 vol. *in* 12. 5 l.
Ebauche de la Religion naturelle, par Wolaſton, 3 vol. *in*-12. 6 l.
Enchiridium ſeu Inſtructio Confeſſariorum, 1 vol. *in*-12. p. p. 1 l. 10 ſ.
Entretiens avec N. S. J. C. avant & après la Meſſe, pour les Prêtres, avec quelques ſentimens de piété, & l'explication des Cérémonies du S. Sacrifice, 4 vol. *in*-12. 8 l.
Epîtres & Evangiles des Dimanches & des Fêtes de toute l'année, de l'Avent, du Carême & des autres grandes Féries, avec des courtes Réflexions, augmentées de la Meſſe & des Vêpres, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5 ſ.
Etrennes ſpirituelles, contenant l'Office de l'Egliſe, Lat. Franç. ſuivant les Breviaires de Rome & de Paris, *in*-24. 1 l.
— le même, *in* 32. 15 ſ.
Exercice de piété Chrétienne pour retourner à

Dieu, & lui demeurer attaché, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 ſ.

Exercice des principales Vertus Chrétiennes, par le P. Galiſſet. 1 vol. *in* 12. 1 l. 10 ſ.

Exercices Religieux, utiles & profitables aux ames religieuſes qui déſirent d'avancer en la perfection, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Explication de la Paſſion, par Duguet, 15 vol. *in*-12. 30 l.

Expoſition des preuves les plus ſenſibles de la véritable Religion, par le P. Buffier, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

La Foi juſtifiée de tout reproche de contradiction avec la raiſon, & l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raiſon dans ſes raiſonnemens contre la révélation, avec une analyſe de la Foi, 1 vol. *in*-12, 2 l. 10 ſ.

Fuga peccati, la fuite & l'horreur du péché, *in*-24. 12 ſ.

Hiſtoires choiſies de l'Ancien Teſtament, traduit du *Selectæ è Veteri Teſtamento*, 1 vol. *in*-12. 1 l. 10 ſ.

Hiſtoire Critique des pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embarraſſé les Sçavans, par le P. le Brun, 4 vol. *in*-12. 10 l.

Hiſtoire de la Religion & de l'Egliſe, depuis ſa fondation juſqu'à l'Empire de Jovien, 6 vol. *in*-12. 15 l.

Hiſtoire de la Vie, des Vertus & du Culte de S. Bonaventure, 1 vol. *in*-8. *fig.* 4 l. 10 ſ.

Hiſtoire du grand Schiſme d'Occident, par le P. Mainbourg, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, par Royaumont, 1 vol. *in*-4. *fig.*
— 1 vol *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Idée de la Religion Chrétienne, où l'on explique ſuccintement tout ce qui eſt néceſſaire pour être ſauvé, 1 vol. *in*-12 2 l.

Illuſions du cœur dans tous les états & les conditions, par le P. Croiſet, 2 vol. *in*-12. 4 l. 10 ſ.

Imitation de J. C. miſe en vers par P. Corneille, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Imitation de J. C. par M. Dumas, 1 vol. *in*-8. gros caractere, 4 l.

— *in*-24. 1 l. 5 ſ.
— Latine, jolie édition, *in*-32. 1 l. 4 ſ.
Imitation de la Vierge, 2 vol. *in*-12. 4 l. 10 ſ.
Inſtruction du Confeſſeur, ou Méthode pratique du Confeſſional, par le P. Seignery, 1 vol. *in*-12. 2 l.
Inſtruction du Pénitent, ou Méthode pour ſe bien confeſſer, 1 vol. *in*-12. 2 l.
Lecture Chrétienne de Pinamonti, 1 vol. *in*-12. 2 l.
Lettres Critiques ſur divers écrits de nos jours contraires à la Religion & aux mœurs, 2 vol. *in*-12. 4 l.
Liber Pſalmorum Vulgatæ editionis, cum notis, Beklanger, 1 vol. *in*-4. 9 l.
— 1 vol. *in*-12. 3 l. 10 ſ.
Méditations pour les Prêtres, 4 vol. *in*-12. 8 l.
Méditation du Pere Malbranche, 1 vol. *in*-24. 15 ſ.
Méthode pratique pour converſer avec Dieu, par le P. Lefranc, 12e édition, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5 ſ.
Miſſionnaire Paroiſſial, ou Prônes pour tous les Dimanches de l'année, par M. Chevaſſu, 4 vol. *in*-12. 9 l.
Morale Evangélique expliquée par les Saints Peres, ou Homélies choiſies des Peres de l'Egliſe ſur tous les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, 2 vol. *in*-12. 5 l.
Motifs d'amour envers Jeſus-Chriſt, ouvrage très-utile aux perſonnes Religieuſes & aux perſonnes du monde, 1 vol. *in*-12. p. p. 1 l. 5 ſ.
Obſtacles de la Pénitence, ou Réfutation des prétextes qui font illuſion au Pécheur, & l'empêchent de ſe convertir, &c. 1 vol. *in*-12. 2 l.
Panégyriques & Oraiſons funèbres du P. la Rue, 3 vol. *in*-12. g. p. 7 l. 10 ſ.
— 3 vol. p. p. 6 l.
Parallèle des mœurs de ce ſiécle, par le P. Croiſet, 2 vol. *in*-12. 4 l. 10 ſ.
Paroiſſien, (Office complet du) ſuivant le Bréviaire de Paris & de Rome, 1 vol. *in*-18. 1 l. 10 ſ.
— *in*-24. 1 l. 4 ſ.
Penſées de Bourdaloue, 3 vol. *in*-12. p. p. 6 l.

Penſées édifiantes ſur la mort, tirées des propres paroles de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5 ſ.

Perfection (Pratique de la) Chrétienne de Rodriguez, 6 vol. *in*-12. 15 l.

Abrégé de la Perfection Chrétienne, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Pratique des devoirs des Curés, par le P. Seignery, *in*-12. 2 l.

Principes de la vie ſpirituelle pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, par le P. Saulger, *in*-24. 12 ſ.

Principes fondamentaux de la Religion, ou Catéchiſme de l'âge mûr. Méthode courte & à la portée de tous les fidéles qui n'ont point reçu d'autres inſtructions ſur cette matiere, que celles de l'enfance, & qui déſirent ſe rendre raiſon des motifs de leur foi, 1 vol. *in*-12. p. p. 1 l. 10 ſ.

Prônes de Girard, 4 vol. *in*-12. 9 l.

Pſeaumes de David, à trois colonnes, traduction nouvelle ſelon l'Hébreu & la Vulgate, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Pſeaumes en forme de Prieres, ou les Effuſions d'un cœur attendri, tirés des Pſeaumes de David paraphraſés, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

Pſeautier de la Vierge, Lat. Franç. 1 vol. *in*-12. 2 l.

— En François, *in*-18. 1 l. 10 ſ.

Recueil de Diſſertations anciennes & nouvelles ſur les apparitions, les viſions & les ſonges, par M. l'Abbé Langlet du Freſnoy, 4 vol. *in*-12. 9 l.

Recueil des Ouvrages compoſés en faveur de la Religion, par M. Papin, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 ſ.

Régle de Saint Benoît, nouvellement traduite & expliquée ſelon ſon véritable eſprit, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Réflexions ſur les obſtacles & les moyens du ſalut, *in*-24. 12 ſ.

Régle de vie Chrétienne pour conduire les ames à Dieu dans tous les états, tirées de Saint François de Sales, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 ſ.

La ſeule Religion véritable, démontrée contre les Athées, les Déiſtes & tous les Sectaires,

par le P. Lefebvre, 1 vol. *in*-12. 2 l. 5 f.
Retraite ſpirituelle pour tous les états, à l'uſage des perſonnes du monde & des perſonnes Religieuſes, par le P. Bellingan, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 f.
Retraite ſpirituelle du P. Lelarge, 2 vol. *in*-12. 4 l.
Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite ſpirituelle du P. Martel, 2 vol. *in*-12. 5 l.
Sentimens de piété du P. Cheminais, *in*-24. 15 f.
Sentimens intérieurs pour ſe recueillir en Dieu, 1 vol. *in*-18. 15 f.
Sermons de Bauſobre, 4 vol. *in* 8. 12 l.
— de M. Collet, 2 vol. *in*-12. 5 l.
— choiſis de Durreuil, 2 vol. *in*-12. 5 l.
— de Girout, 5 vol. *in*-12. 12 l. 10 f.
— du P. la Colombiere, 6 vol. *in* 12, 12 l.
— de Laffitaut, 2 vol *in*-12. 5 l.
— & Panégyrique de la Pariſiere, 2 vol. *in*-12. 4 l.
— de la Roche, 8 vol. *in*-12. 20 l.
— du P. Larue, 4 vol. *in*-8. 12 l.
— & Diſcours ſur quelques ſujets de Piété, par le P. le Chapelain, 1 vol. *in* 12. 2 l. 10 f.
— du P. Peruſſeau, 2 vol. *in*-12. 5 l.
— de Pallu, 6 vol. *in*-12. 15 l.
— de Saurin, 12 vol. *in*-8. 42 l.
— de Segaud, 6 vol. *in*-12. p. p. 12 l.
— de Téraſſon, 4 vol. *in*-12. 10 l.
— nouveaux, 2 vol. *in* 12. 5 l.
— prêchés devant le Roi, par M. l'Abbé Tornés, 3 vol. *in*-12. 8 l.
Les Soliloques, les Méditations & le Manuel de S Auguſtin, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 f.
Synopſis Doctrinæ ſacræ, 1 vol. *in*-8. 5 l.
Tableau de la Pénitence, par Godeau, 2 vol. *in*-12. *fig.* 5 l.
Nouveau Teſtament de N. S. J. C. traduit en François ſelon la Vulgate, avec le Latin à côté, par le P. Bouhours, 2 vol. *in*-12. 6 l.
Theologia moralis univerſa, complectens omnia morum præcepta, &c. Auctore Antoine, 4 vols *in*-12. 9 l.
Compendioſæ Inſtitutiones Theologicæ, ad uſum Semi-

varii Pictavienſis, 6 vol. *in*-12. 15 l.

Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, par Abbadie, 4 vol. *in*-12. 9 l.

Traité des Diſpenſes du Carême, dans lequel on découvre la fauſſeté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, par Hecquet, 2 vol. *in* 12. 5 l.

Traité hiſtorique & dogmatique ſur les apparitions, les viſions & les révélations particulieres, par M. l'Abbé Langlet du Freſnoy, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Vies des Peres des Déſerts d'Orient & d'Occident, 5 vol. *in*-12. *fig.* 15 l.

Virginie, ou la Vierge Chrétienne, 2 vol. *in*-12. 5 l.

2456
55

2456
55

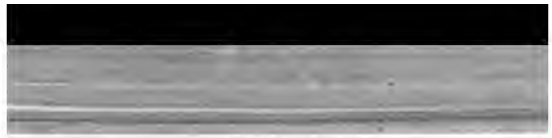

GLICK

APR 6 1972